leSoleil

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 11 JANVIER 2018 | QUÉBEC, 122e ANNÉE, N° 13

lesoleil.com

PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

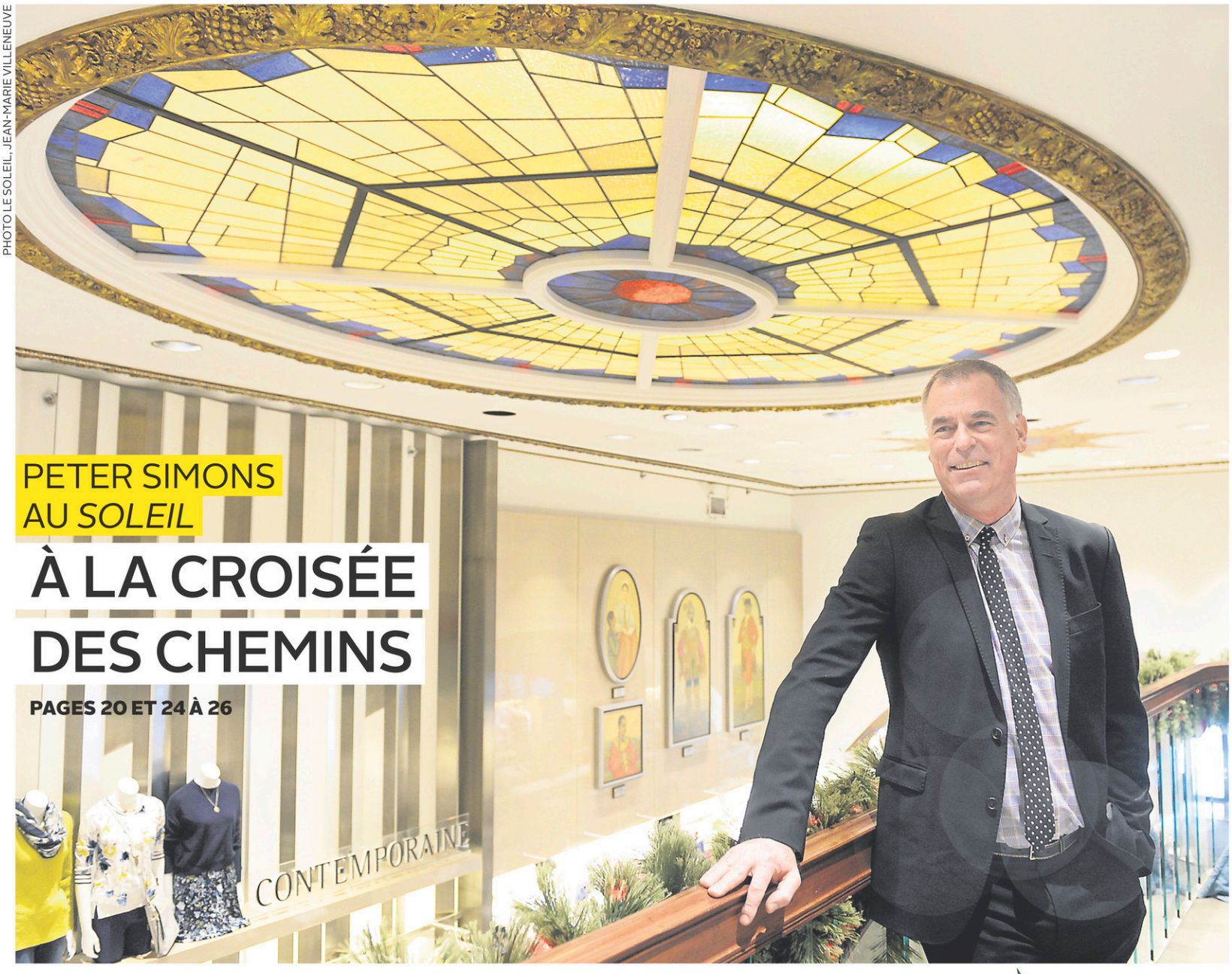

PETER SIMONS AU *SOLEIL*

À LA CROISÉE DES CHEMINS

PAGES 20 ET 24 À 26

JUSQU'OÙ IRONT LES VILLES?

À quelques mois de la légalisation du cannabis, plusieurs Villes prennent position quant à sa consommation dans les lieux publics PAGES 2 ET 3

VÉRIFICATION FAITE

15 $, le chiffre magique PAGE 13

Marie-Ève Janvier

***L'amour est dans le pré* et ses 14 bébés**

Une chronique de Richard Therrien sur la populaire téléréalité PAGE 31

LAVOIE

Tempête au Québec, calme en Ontario PAGE 10

«Je n'irai pas en prison, maman...»

Une mère se questionne après le suicide de son fils traumatisé à l'idée d'être incarcéré PAGE 5

0,95 $+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE
1,22 $+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
0,87 $+tx QUÉBEC METRO
0 2
6 27657 00074 2

Une approche clémente du pot

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
Le Droit

J'ai l'impression que le débat sur la marijuana va se polariser de plus en plus à mesure qu'on s'approche de la date d'entrée en vigueur de la légalisation au Canada.

Voilà déjà que le maire de Saint-Jérôme s'énerve et souhaite interdire la consommation de cannabis dans les lieux publics.

S'il n'en tenait qu'à lui, on irait plus loin que les interdictions en vigueur pour le tabac.

On n'aurait pas le droit de fumer du *pot* dans les festivals, pas le droit d'en fumer dans la rue. Tout ça sous prétexte que l'on connaît mal les effets de la fumée secondaire de la marijuana.

«Autoriser immédiatement le cannabis dans les espaces publics, ce serait une erreur majeure», insiste le maire Stéphane Maher.

Alors qu'on s'approche de la date fatidique, il va s'en trouver beaucoup pour «redémoniser» le *pot*, me faisait remarquer Yves Séguin, directeur du Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de Gatineau.

Des gens vont insister sur les préjugés et les craintes liés à la drogue. Au point de faire oublier les raisons qui ont mené à la légalisation du *pot*. Notamment que la prohibition, en plus d'être inefficace, cause beaucoup de dommages.

Après tout, les gens qui consomment aujourd'hui du *pot* de manière responsable, sans en abuser, doivent se cacher pour s'approvisionner au marché noir. Et ils ne sont jamais sûrs de la qualité et de la composition du produit qu'ils achètent.

Quant à ceux dont la consommation est problématique, ils se retrouvent avec des casiers judiciaires. Alors qu'au fond, ils ont souvent davantage besoin d'aide que d'un séjour en prison.

Rappelez-vous ce juge de la Cour du Québec, à Gatineau, qui s'était fait solidement taper sur les doigts, en 2015, après avoir dénoncé sur le banc les lois «désuètes et ridicules» sur la marijuana au Canada. Ce jour-là, ces lois l'obligeaient à condamner un homme malade pour possession illégale d'une certaine quantité de marijuana.

«On est dans une société où on accuse les gens de possession et consommation de marijuana alors que plus de la moitié de la population en a déjà consommé», s'était emporté le juge Pierre Chevalier.

«Ce sont des lois qui sont désuètes et ridicules, avait-il ajouté. On est en présence de lois où il faudrait que plus de la moitié de la population ait un dossier criminel au Canada… Alors je pense qu'il est temps qu'on regarde de façon beaucoup plus clémente les choses qui se passent.»

C'est en plein ce qu'on est sur le point de faire aujourd'hui : regarder de façon plus clémente ce qui se passe. Trop vite au goût de certains, mais ça, c'est une autre histoire!

J'en entendais s'inquiéter de l'exemple qu'on donnera aux enfants avec la légalisation de la marijuana. Pauvres petits, qui verront des adultes s'allumer des pétards en toute impunité dans l'espace public.

Mais en quoi ce sera différent de la bière ou du vin?

Quand on s'ouvre une petite frette devant les enfants, par une belle soirée de canicule, on a le choix. On peut montrer à nos enfants l'exemple d'un adulte qui boit comme un trou. Ou on peut leur enseigner que la modération a bien meilleur goût.

Quant à la marijuana dans les festivals, il y a moyen de prévoir des espaces où la fumée secondaire n'incommodera pas les non-fumeurs.

À partir du moment où, comme société, on décide de légaliser le *pot*, allons-y.

Si toutes les villes se mettent à interdire par la porte d'en arrière ce qu'on s'apprête à autoriser par la porte d'en avant, on n'en sortira pas.

Si mes enfants sont pour consommer de la marijuana un jour, ce n'est pas leur vieux père qui les en empêchera. J'aime autant qu'ils s'approvisionnent de manière légale, avec un produit supervisé, et dans un environnement où ils ne seront pas obligés de se cacher s'ils ont besoin de soutien.

Ce que prévoit le gouvernement

Le gouvernement du Québec laissera chaque ville décider si elle veut être plus restrictive et empêcher la consommation de cannabis dans certains parcs ou dans les rues. Le projet de loi 157, dont l'étude reprendra la semaine prochaine, prévoit que les joints de cannabis pourront être fumés aux mêmes endroits où la cigarette est permise, soit à l'extérieur, à 9mètres des édifices. La consommation de cannabis sera toutefois interdite sur les terrains des écoles, des cégeps et des universités. Si les municipalités sont à l'aise avec ces règles, elles n'auront rien à faire lorsque la loi sera adoptée. Si toutefois elles veulent être plus sévères, elles auront le droit d'agir en vertu de leur compétence actuelle d'assurer la paix, l'ordre et le bien-être général de leur population. «Le respect de l'autonomie des villes est un élément auquel on attache beaucoup d'importance. Mais on étudie en ce moment comment les villes qui veulent interdire le cannabis dans certains lieux pourraient être soutenues par le gouvernement», indique Alexandra Régis, attachée de presse de Lucie Charlebois, ministre de la Santé publique. **PATRICIA CLOUTIER**

CANNABIS

Jusqu'où iront les Villes?

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Jusqu'où iront les Villes pour interdire la consommation de cannabis? Pendant que L'Ancienne-Lorette confirme qu'il sera illégal dans les lieux publics, Lévis songe à l'imiter dans ses 350 parcs. D'autres enfin pourraient en prohiber l'usage dans les rues.

On apprenait mercredi que la Ville de Saint-Jérôme interdirait le cannabis dans les lieux publics. Et elle n'est pas la seule. L'Ancienne-Lorette a été la première municipalité au Québec en 2010 à interdire la cigarette dans les parcs. Ça sera la même chose pour le cannabis.

«C'est une question de cohérence avec la décision prise il y a huit ans, affirme Marie-Ève Lemay, directrice de cabinet du maire Émile Loranger. On va attendre la mouture finale de la loi provinciale et, au besoin, on va modifier notre règlement pour y inclure l'interdiction de fumer du cannabis dans les lieux publics.»

À Lévis, le maire Gilles Lehouillier n'a pas encore fait son nid. Le sujet sera à l'ordre du jour de la première rencontre de son exécutif prévue mardi prochain. «Nous allons former un comité de travail et il va y avoir des soirées de consultation auprès des citoyens dans les trois arrondissements. On va prendre le pouls, assure-t-il.

«Est-ce qu'on est capable d'avoir dans les parcs le même contrôle qu'on a pour l'alcool?», questionne-t-il encore, en faisant référence au règlement sur la paix et le bon ordre déjà en vigueur dans chaque ville de la province.

Chose certaine, le maire veut s'assurer pouvoir faire respecter l'interdiction. «C'est beau dire qu'on ne le permet pas. Mais avant d'être restrictif, il faut voir notre capacité réelle à appliquer la réglementation», soulève M. Lehouillier, précisant que l'interdiction qui frappera la consommation de cannabis sera minimalement la même que celle pour la cigarette.

DANS LA RUE

Et dans la rue? «On n'ira pas là, ça, c'est clair. Il ne faut pas rêver», prévient-il. Cela nécessiterait, selon lui, trop de ressources policières. Même avec un partage de la taxe provinciale et des revenus du cannabis qu'empochera le gouvernement du Québec, ça sera quasiment impossible à gérer.

À ce chapitre, le président de l'Union des municipalités du Québec, Alexandre Cusson, maire de Drummondville, soutient que certaines villes voudront quand même réglementer jusqu'à interdire la consommation dans les rues.

«Nous, ce qu'on souhaite, c'est que localement les gens puissent prendre des décisions qui sont les meilleures pour leurs résidents, dit-il. Qu'est-ce qu'on fait avec les rues? Ce n'est déjà pas permis de prendre

Plusieurs municipalités au Québec ont déjà prévu ajuster leur réglementation pour contrôler le cannabis. Cependant, la Ville de Québec est toujours muette à ce propos. — PHOTO 123RF/PETER KSINAN

une bière sur le trottoir. Et le cannabis alors?»

Pour l'heure, il croit important de négocier avec le gouvernement Couillard le partage des profits pour que les moyens financiers des Villes soient à la hauteur de leurs ambitions à encadrer la consommation. «C'est pourquoi on fait des demandes répétées. Du moment qu'il y a des perceptions de taxes, il doit y avoir un partage des revenus», insiste-t-il.

Québec s'est dit en accord pour un partage sans avoir avancé aucun chiffre. Les négociations se dérouleront vraisemblablement au printemps.

Pendant ce temps, la Ville de Québec demeure muette sur une possible interdiction de consommer du cannabis dans les parcs ou sur la rue et pendant les grands événements.

«C'est une question de cohérence avec la décision prise il y a huit ans. On va attendre la mouture finale de la loi provinciale et, au besoin, on va modifier notre règlement pour y inclure l'interdiction de fumer du cannabis dans les lieux publics»

— Marie-Ève Lemay, directrice de cabinet du maire de L'Ancienne-Lorette, Émile Loranger, à propos de la décision prise par la Ville d'interdire la cigarette dans les parcs en 2010

AILLEURS AU QUÉBEC

Le maire de Sherbrooke «préoccupé»

À Sherbrooke, le maire Steve Lussier se dit « grandement » préoccupé par la légalisation prochaine du cannabis. Mais il n'est pas encore en mesure de dire si Sherbrooke imitera Saint-Jérôme dans une démarche visant à interdire la consommation de cette drogue dans les lieux publics. « Actuellement, on dispose de très peu d'informations, ne serait-ce que sur les effets secondaires du cannabis, dit-il. Ce sont des informations qu'il faut aller chercher avant de se prononcer.» « Je lis beaucoup là-dessus et ce que je comprends, actuellement, c'est qu'ultimement, ce sont les villes qui vont être responsables. Or, on n'a rien comme redevances encore. Et ça, c'est le bout qui me fatigue un peu.» **LA TRIBUNE**

Trop tard pour réagir, selon le maire de Granby

Si le maire de Saint-Jérôme aimerait interdire la consommation de cannabis dans les lieux publics de sa municipalité, le maire de Granby, Pascal Bonin, croit pour sa part qu'une telle réglementation serait très difficile à appliquer. «Avez-vous pensé la responsabilité qu'on donnerait aux villes et le capharnaüm que ça serait dans les événements? À un moment donné, si tu légalises, tu légalises, point. Je trouve qu'il est tard pour sonner les clochettes», affirme le maire en réaction aux propos de son homologue de Saint-Jérôme. «C'est beau en théorie, mais je pense qu'en pratique, ça ne s'applique pas. Une fois qu'une personne peut aller chercher la substance d'une façon légale et la consommer d'une façon légale, comment voulez-vous la délégaliser ou la mettre en infraction quand elle est consommée à l'extérieur dans un lieu public?» relève Pascal Bonin. **LA VOIX DE L'EST**

Trois-Rivières : pour un règlement clair

À Trois-Rivières, le maire Yves Lévesque n'est pas en faveur d'un règlement municipal, mais estime que Québec devra tôt ou tard se prononcer sur cette question. Selon lui, le gouvernement devra empêcher la consommation sur la place publique. «Il faut que Québec agisse de façon générale pour l'ensemble de la province, que ce soit le même règlement pour tous, sinon ce sera ingérable. Et à mon avis, il faut empêcher la consommation sur la place publique, au même titre qu'on empêche la consommation d'alcool sur la voie publique. La consommation de ces produits entraîne des impacts sur la santé. Québec ne peut pas l'ignorer et doit imposer un règlement clair», signale le maire. **LE NOUVELLISTE**

Ottawa : législation ontarienne

La Ville d'Ottawa sera soumise à la législation ontarienne qui prévoit qu'il sera défendu de consommer du cannabis récréatif dans un endroit public, dans un lieu de travail ou encore dans un véhicule à moteur. Chez Santé publique Ottawa (SPO), on rappelle que la nouvelle loi ontarienne vise à protéger la santé des citoyens, tout particulièrement celle des enfants et des adolescents, en limitant l'exposition à la fumée et au vapotage secondaires. En vertu de cette législation, il ne sera permis de fumer du cannabis récréatif que dans une résidence privée. Les personnes autorisées à consommer du cannabis à des fins médicales seront quant à elles assujetties aux mêmes règles que celles qui régissent la consommation de produits du tabac et l'utilisation de la cigarette électronique. Il leur sera interdit de fumer ou vapoter dans des lieux de travail clos, des lieux publics clos et d'autres endroits où il est interdit de fumer. **LE DROIT**

Gatineau encore incertaine

La Ville de Gatineau n'a pas encore statué sur la question du cannabis dans les lieux publics. La conseillère Renée Amyot, qui préside la commission Gatineau ville en santé, rappelle qu'un groupe de travail a été mis en place avant même l'adoption du projet de loi sur la légalisation du cannabis au Canada par la Chambre des communes. Le groupe de travail gatinois «s'est penché sur différents aspects, par exemple le volet sur l'urbanisme et le zonage pour les lieux de distribution et de vente, etc.» note M^me^ Amyot. Parmi «l'inventaire des enjeux» à traiter se trouve aussi celui de la consommation dans les lieux publics. **LE DROIT**

Saguenay vise les lieux publics

Le conseil de Saguenay analysera la possibilité d'adopter une réglementation municipale visant à encadrer la consommation du cannabis dans les lieux publics de son territoire, incluant ses propriétés comme les habitations à loyer modique (HLM). Interrogée sur le sujet, la mairesse Josée Néron mentionne que la Ville devra évidemment se prononcer sur les problèmes des lieux de consommation et de cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs de cannabis, afin de sauvegarder les droits des citoyens qui ont fait le libre choix de ne pas consommer. «De toute façon, nous aurons à statuer puisque des personnes cogneront à notre porte», affirme-t-elle. **LE QUOTIDIEN**

5266777

SOMMAIRE

BD et jeux	29, 35 et 36
bourses	28
décès	38 à 47
horaire cinéma	34
horaire télé	32
horoscope	35
loteries	23
opinions	20 et 21
petites annonces	36

MÉTÉO

Max. 9
Min. 8
Faible pluie

EN DÉTAIL › 37

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

Une plaque apposée sur la résidence où a vécu Françoys Bernier, située en face de l'école des Ursulines dans le Vieux-Québec, sera retirée «au cours des prochaines semaines». — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Françoys Bernier rayé de la carte

La Ville retire toute référence au fondateur du Domaine Forget

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Au tour de la capitale d'effacer de sa mémoire le souvenir de l'ex-chef de l'Orchestre symphonique de Québec et fondateur du Domaine Forget, Françoys Bernier.

Ainsi, une consultation publique aura lieu début février afin d'identifier une nouvelle appellation pour la rue qui porte le nom du pianiste réputé décédé en 1993; celle-ci est située près du lac Saint-Charles. «Le comité de toponymie fournira des propositions de nouveaux toponymes. Le changement devra ensuite être entériné par le conseil municipal», écrit au *Soleil* une des conseillères en communication de la Ville de Québec, Carine Loranger.

Il y a plus. Une plaque est apposée sur une résidence plantée au 3, rue du Parloir; c'est en face de l'école des Ursulines dans le Vieux-Québec. Qu'y lit-on? «Ici vécut Françoys Bernier (1927-1993). Pianiste et chef d'orchestre, il a fondé le Chœur symphonique de Québec en 1964 et créé le Domaine Forget à Saint-Irénée dans Charlevoix en 1977.»

Cet hommage sera également ôté, note M^me^ Loranger. «La plaque sera retirée au cours des prochaines semaines, puisque nous devons d'abord nous entendre avec le propriétaire du bâtiment.»

Pourquoi vouloir rayer toute souvenance du musicien? «Nous désirons changer le nom de la rue à la suite des allégations d'inconduite sexuelle entourant Françoys Bernier», répond notre correspondante. «Nous emboîtons le pas au Domaine Forget et à l'Université d'Ottawa qui se sont dissociés de M. Bernier.»

TÉMOIGNAGE TROUBLANT

La décision est donc motivée par la publication, dans une édition du *Soleil* de la fin octobre, d'un témoignage troublant. La nièce de Françoys Bernier y alléguait qu'il l'a rejoint dans son lit pour lui faire des attouchements dès ses 14 ans, ceci durant quelques années. D'autres femmes, dont la mère de la dénonciatrice — donc la sœur du présumé agresseur —, ont également témoigné de gestes à caractères sexuels non sollicités.

L'article de la collègue Mylène Moisan avait ébranlé l'équipe du Domaine Forget, dirigé par son fondateur jusqu'à son décès. Ayant d'abord préféré se terrer, la direction du centre d'art avait ensuite annoncé que le nom honni serait éliminé. La salle de concert a notamment été rebaptisée Salle du Domaine Forget.

Françoys Bernier a également cofondé l'École de musique de l'Université d'Ottawa en 1969. En novembre, l'institution a décidé de renommer la Bourse Françoys-Bernier, remise chaque année à un étudiant franco-ontarien méritoire du Département de musique. Elle se nomme maintenant Bourse en éducation musicale pour étudiants francophones.

Reste l'Ordre national du Québec qui n'a pas encore indiqué si le titre de Chevalier octroyé à Françoys Bernier lui sera arraché.

Outre ses fonctions déjà énumérées, l'homme aujourd'hui conspué, a entre autres été réalisateur à la télévision de Radio-Canada, a dirigé la Chorale de l'Université Laval de 1956 à 1959, a été directeur et président du Conseil canadien de la Musique de 1968 à 1976 et président du Conseil de la Culture de Québec de 1981 à 1984.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ANCILLAIRE, *adjectif*

Définitions – 1. Relatif aux servantes. 2. Se dit de liaisons amoureuses entre un maitre et une servante.
Locutions – *amours ancillaires* : liaison amoureuse entre un maitre et une servante; *opérations ancillaires* : [Vieux] dans les facultés, opérations faites par les auxiliaires avant ou pendant la leçon du professeur.
Anglicisme – Faux-ami dans le sens d'*accessoire*, *auxiliaire*, *complémentaire*, *connexe*, *subordonné*.

Écrivez prudemment !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5255837

Mourir à 20 ans... par peur de la prison

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

«Les policiers m'ont appelé, maman. C'est la dernière fois que tu entends ma voix. Je m'en vais sur la route et je n'attache pas ma ceinture. Je n'irai pas en prison, maman...»

Le 24 novembre, le cœur de mère de Manon Grimard se brisait après avoir entendu ces paroles funestes, prononcées par son fils Julien, 20 ans, au téléphone à 14h30. Quelques heures plus tard, l'étudiant en mécanique automobile au Centre professionnel Wilbrod-Behrer décédait dans une grande explosion après avoir propulsé sa voiture contre un lourd fardier sur la route 112 à Saint-Joseph-de-Coleraine, près de Thetford Mines.

D'ordinaire sans histoire, Julien avait décidé de s'enlever la vie après avoir reçu un appel des policiers de Sherbrooke. Ceux-ci se rendaient le chercher afin de l'incarcérer pour avoir enfreint les conditions de son ordonnance de probation en entrant en contact avec son ex-petite amie.

N'excusant pas les gestes posés par Julien, coupable de voies de fait et de menaces, Manon Grimard se demande cependant ce qui pourrait être fait pour éviter que d'autres «Julien», à qui l'idée d'entrer de nouveau dans le système carcéral avait donné des idées suicidaires, ne commettent l'irréparable.

«Julien ne voulait pas mourir. Il s'est suicidé en situation de crise», assure Manon Grimard au bout du fil.

UNE SEULE NUIT

La seule nuit que Julien avait passée en détention depuis le début de ses démêlés judiciaires en mai 2016 l'avait profondément traumatisé, selon sa mère.

«Au début de l'été, son interdit de contact avec son ex-petite amie avait été levé à la demande de celle-ci. Mais il y a encore eu une chicane et Julien a été arrêté en juillet parce qu'il n'avait pas respecté son couvre-feu, qui était l'une des conditions de sa remise en liberté en attendant que son dossier soit réglé. Il ne pouvait sortir après 23h et il a été arrêté à 23h10...», se souvient sa mère.

Comme aucun juge n'était disponible pour présider à sa comparution, le jeune homme a dû passer une nuit en détention en attendant de comparaître le lendemain. «Il a capoté... Il ne voulait pas y aller... Il a menacé de se pendre. Heureusement, les agents correctionnels ont fait le nécessaire, ils l'ont isolé parce qu'il avait menacé de mettre fin à ses jours», poursuit sa mère.

Le jeune homme a finalement plaidé coupable à ses accusations et s'en est tiré avec une période de probation de 18 mois assortie de 200 heures de travaux communautaires et d'une interdiction d'entrer en contact avec son ex-petite amie.

Une fois ce dossier réglé, Julien avait repris ses études, réalisait ses travaux communautaires chez Moisson Québec où il était très apprécié et avait décidé de s'inscrire au Cégep de Sherbrooke en janvier pour retourner vivre avec ses parents en Estrie.

BRIS DE PROBATION

Les parents de Julien ont toutefois deviné qu'il avait repris contact avec son ex-copine malgré l'interdiction. «Il ne nous en parlait pas, mais on le devinait. C'était son premier amour et il avait de la difficulté à s'en détacher. Il ne réussissait pas à tourner la page. Cet automne, une autre chicane a éclaté et la jeune fille a porté plainte pour bris de probation.»

Pendant que Julien faisait ses travaux communautaires, deux enquêteurs de la police de Sherbrooke se sont déplacés à son appartement de Québec pour aller le chercher. Comme il était absent, ils lui ont téléphoné pour lui dire qu'il fallait qu'ils aillent le chercher et qu'il retournerait derrière les barreaux. «Il a eu peur, il a paniqué... Il m'a téléphoné et ensuite, il a pris son "char" et il a mis fin à ses jours», laisse tomber la mère en étouffant un sanglot. «Il ne voulait pas blesser personne, alors il a attendu de trouver un très gros camion pour se lancer dessus...»

Après ces tristes événements, la mère a rencontré les policiers de Sherbrooke. «Ils ont été très corrects, ils ont fait ce qu'ils ont pu... Pour eux, c'était quelque chose de banal qu'ils faisaient 10 à 12 fois par semaine. L'un m'a dit que c'était la première fois qu'il voyait ça en 32 ans de carrière et qu'avoir su, il aurait agi différemment», poursuit-elle.

SIGNAUX D'ALARME

Manon Grimard se demande tout de même s'il n'aurait pas été possible de s'y prendre autrement. «Les policiers nous ont dit qu'ils ne savaient pas ce qui se passait au centre de détention. Pourquoi l'information à l'effet que Julien avait menacé de mettre fin à ses jours quand il était en détention n'a jamais été transmise aux policiers? Pourquoi la main gauche ne sait pas ce que fait la main droite?» s'interroge-t-elle.

«Pourquoi ce n'était pas inscrit nulle part qu'il avait eu ce comportement quelques mois plus tôt, qu'il était fragilisé et qu'il pouvait être dangereux pour lui-même? S'ils avaient su, peut-être que les policiers auraient attendu avant d'aller le chercher plutôt que de l'appeler et peut-être qu'il ne serait jamais monté dans son auto cette journée-là», avance sa mère.

Celle-ci croit que d'autres situations comme celle de son fils pourraient être évitées si les services policiers, judiciaires et carcéraux agissaient de façon plus circonspecte et tenaient compte de certains signaux d'alarme.

«Peut-être que ce serait bien qu'ils mettent un drapeau rouge à l'effet que quelqu'un pourrait avoir une dangerosité pour lui-même en lien avec la détention... Julien a été détenu un soir seulement, il a trouvé ça tellement pénible. Il m'a dit qu'il avait fait comme une crise de panique là-bas... Ce n'était pas un jeune homme judiciarisé, il n'était pas du tout habitué à ça», poursuit-elle, convaincue que son fils ne voulait pas vraiment mourir.

«La veille de ces événements, il avait fait sa liste de cadeaux de Noël. Il voulait s'acheter des "pads" de gardien de but pour pouvoir jouer au hockey avec ses amis à Coaticook... Il ne voulait pas mourir. En fait, c'est plutôt de l'aide psychologique dont il aurait eu besoin... Dans sa probation, il aurait fallu l'obliger à voir un psychologue, car les gars, surtout à cet âge-là, n'ont pas le réflexe de demander de l'aide....»

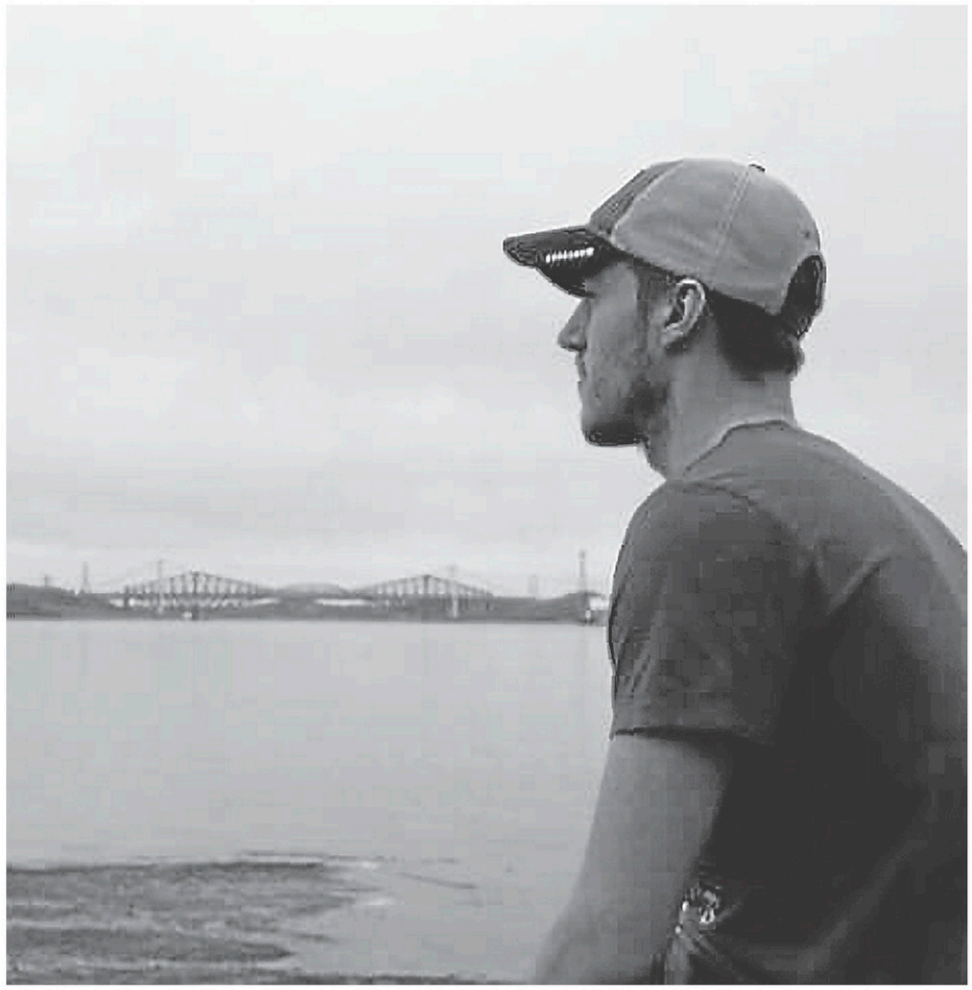

Le 24 novembre, Julien, 20 ans, est décédé dans une grande explosion après avoir propulsé sa voiture contre un lourd fardier sur la route 112 à Saint-Joseph-de-Coleraine, près de Thetford Mines.
— PHOTO FOURNIE PAR MANON GRIMARD

«Il a eu peur, il a paniqué... Il m'a téléphoné et ensuite, il a pris son "char" et il a mis fin à ses jours. Il ne voulait pas blesser personne, alors il a attendu de trouver un très gros camion pour se lancer dessus...»

«Pourquoi l'information à l'effet que Julien avait menacé de mettre fin à ses jours quand il était en détention n'a jamais été transmise aux policiers? Pourquoi la main gauche ne sait pas ce que fait la main droite?»

— Manon Grimard, la mère de Julien

LIRE LA LETTRE DE LA TANTE DE JULIEN › 21

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada conclut que l'écrasement du 29 mars 2016, qui a entraîné dans la mort sept personnes dont le chroniqueur vedette Jean Lapierre, est dû à la poursuite périlleuse d'une approche non stabilisée vers les Îles-de-la-Madeleine. — PHOTO FOURNIE PAR LE BST

ÉCRASEMENT AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Trop haut, trop vite, trop de travail

ANNIE MORIN
amorin@lesoleil.com

Un avion difficile à manœuvrer, qui vole trop haut, trop vite. Un pilote débordé qui enchaîne les mauvaises décisions. Le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada conclut que l'écrasement du 29 mars 2016, qui a entraîné dans la mort sept personnes dont le chroniqueur vedette Jean Lapierre, est dû à la poursuite périlleuse d'une approche non stabilisée vers les Îles-de-la-Madeleine.

Les enquêteurs du BST n'ont pas utilisé l'expression «erreur humaine», mais c'est tout comme. Natacha Van Themsche, directrice des enquêtes aéronautiques, a confié au *Soleil* en entrevue téléphonique qu'elle voulait éviter de cibler un responsable et marteler plutôt ce message clé : «Que tous les pilotes sachent à quel point c'est important de considérer d'abandonner l'approche» si les conditions de succès de l'atterrissage projeté ne sont pas réunies.

La poursuite d'une approche non stabilisée jusqu'à l'atterrissage est une cause connue et commune d'accident et l'un des principaux enjeux de sécurité aérienne au Canada.

Dans son rapport de 73 pages publié mercredi, le BST ne fait aucune recommandation nouvelle.

Voici ce qui s'est passé le 29 mars 2016. En cours de vol, le pilote privé Pascal Gosselin décide de retarder sa descente vers Havre-aux-Maisons pour économiser du carburant et passer moins de temps dans les nuages.

En approchant de l'aéroport, l'homme se rend compte que l'appareil Mitsubishi MU-2B-60 vole trop haut et trop vite. Il réagit en diminuant la vitesse, laissant le système de pilotage automatique s'occuper de la trajectoire et de la descente. Au moment de sortir le train d'atterrissage et de déployer les volets, il ralentit encore. S'apercevant soudain qu'il approche dangereusement de la vitesse de décrochage, le commandant de bord déconnecte le pilote automatique et reprend les commandes. Il redonne la puissance maximale aux moteurs, mais l'avion déjà instable tangue vers la droite. M. Gosselin a le réflexe de redresser les ailes, mais il est trop tard : l'appareil s'écrase pratiquement à l'horizontale dans un champ, à 1,4 mille marin de l'aéroport. Les sept occupants périssent.

Mme Van Themsche a expliqué que la surcharge de travail dans ces minutes critiques a eu raison du bon jugement du pilote. Son ton sur les enregistrements confirme qu'il était «très réactif» et qu'il effectuait une tâche à la fois au lieu d'avoir une bonne vision d'ensemble.

Selon elle, bien d'autres pilotes «auraient pris les mêmes décisions dans les mêmes circonstances».

Toutefois, la bonne chose à faire aurait été de remonter et repenser l'atterrissage, a exposé la présidente du BST, Kathy Fox. Cela n'a jamais été évoqué dans les conversations enregistrées par un système léger de «boîte noire», *Wi-Flight*, développé et installé par Pascal Gosselin.

Cet équipement non obligatoire dans les petits appareils privés et commerciaux a fourni des informations — données d'accélération et du GPS en plus des conversation — «inestimables» pour les enquêteurs, a souligné Mme Fox. Leur utilisation n'est pourtant pas prescrite par Transports Canada.

LA MÉTÉO PAS EN CAUSE

Même s'il pleuvait et ventait sur les Îles-de-la-Madeleine ce 29 mars 2016, le BST a statué que la météo, même si elle n'était pas idéale, permettait de faire le vol au moment de quitter Saint-Hubert. Cela même si d'autres transporteurs commerciaux avaient décidé de ne pas voler.

Le pilote avait les certifications pour piloter l'avion MU2, de son petit nom, réputé capricieux à basse vitesse et sensible au givre. Pascal Gosselin n'avait toutefois pas vraiment d'expérience dans des conditions difficiles sur ce type d'appareil et peu d'heures de vol dans le mois précédent l'accident.

L'autre pilote à bord, Fabrice Labourel, était en formation et n'a rien pu faire pour aider. Pire, sa présence a probablement distrait le pilote de ses tâches puisque ce dernier lui a prodigué plusieurs conseils tout au long du vol.

Il a été confirmé que le poids de l'avion dépassait les normes au décollage. Il y avait près de 200 livres en trop. Toutefois, ce n'était plus un enjeu à l'atterrissage puisque beaucoup de carburant avait été brûlé. Autre manquement : le nombre d'occupants à bord n'avait pas été consigné au départ.

L'ex-ministre et chroniqueur politique Jean Lapierre, son épouse Nicole Beaulieu, sa sœur Martine, ses frères Marc et Louis, se rendaient aux funérailles de leur père quand l'écrasement a eu lieu.

Les rapports d'investigation du Bureau du coroner, rendus publics eux aussi mercredi, révèlent qu'ils sont tous décédés des suites de traumatismes crâniens sévères et d'hémorragies et souffraient aussi de plusieurs fractures. Six personnes sont décédées sur les lieux. Seul Marc Lapierre était conscient à l'arrivée des secours. Le polytraumatisé a été transporté à l'hôpital de l'Archipel, mais les manœuvres de réanimation n'ont pas permis de lui sauver la vie.

Le coroner Martin Clavet est allé plus loin que le BST, recommandant à Transports Canada d'encourager l'utilisation de systèmes de détection d'angle d'attaque. Ces systèmes permettent au pilote d'avoir une représentation visuelle de l'angle de l'avion par rapport au vent et ont pour objectif de prévenir le décrochage. Toutefois, des avertisseurs de décrochage (voyant lumineux, alarme ou vibration dans le manche) remplissent déjà la même fonction.

Dans la dernière phrase de son rapport, le Dr Clavet tape toutefois sur le même clou que Mme Van Themsche : «Il est essentiel de rappeler que la décision d'effectuer une remise des gaz ne représente pas un signe d'incompétence, mais reflète plutôt un processus décisionnel prudent de la part du pilote.»

CHRONOLOGIE

9h31 Départ de l'avion Mitsubishi MU-2B-60 de l'aéroport de Saint-Hubert. Il y a sept occupants à bord : cinq membres de la famille Lapierre, le pilote et un passager-pilote. Le vol doit durer environ deux heures.

12h18 Lente descente amorcée vers l'aéroport de Havre-aux-Maisons après deux changements du plan d'approche.

12h24 Le pilote constate que la vitesse est élevée et diminue la puissance, mais laisse le système de pilotage automatique contrôler la trajectoire et la descente.

12h27 L'avion franchit un point de référence GPS à une altitude et une vitesse trop élevées.

12h29 Le train d'atterrissage est sorti, les volets sont déployés. La vitesse est encore réduite.

12h30 Le pilote reprend les commandes. L'appareil vole à peine plus vite que la vitesse de décrochage. Le pilote redonne la puissance maximale aux moteurs. L'appareil tangue vers la droite et perd rapidement de l'altitude. Le pilote redresse les ailes, mais l'avion percute le sol à 1,4 mile marin de l'aéroport. Six occupants meurent sur le coup, un est toujours conscient.

16h28 Le décès de la septième victime, Marc Lapierre, est constaté à l'Hôpital de l'Archipel après plusieurs manœuvres de réanimation infructueuses.

Natacha Van Themsche, du Bureau de la sécurité dans les transports, a analysé, lors d'un point de presse, une vidéo recréant la trajectoire suivie par l'avion lors des derniers moments de son approche vers la piste d'atterrissage. — PHOTO LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

RAPPORT DU BST

Le maire des Îles surpris que le mauvais temps n'ait pas été considéré

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE — Le maire des Îles-de-la-Madeleine est étonné que les conditions météorologiques, qui étaient exécrables le jour où l'avion s'est abîmé dans l'archipel en mars 2016, n'aient pas été considérées dans l'enquête du Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada. «On s'aperçoit que la météo a eu un rôle plus secondaire», note Jonathan Lapierre à la lecture du rapport d'enquête déposé mercredi.

Pourtant, dans un autre rapport, soit celui découlant de l'investigation du coroner, le Dr Martin Clavet mentionne que «le 29 mars 2016, les conditions météorologiques prévues à l'arrivée [...] sont défavorables avec des vents de 30 nœuds avec rafales à 40 nœuds, une visibilité de 1,5 mille terrestre dans une pluie légère et de la neige, et un plafond nuageux [...]».

Outre cet aspect qui l'a surpris, M. Lapierre n'exprime aucun étonnement par rapport aux conclusions de l'enquête. «On savait bien qu'il ne pourrait pas sortir d'éléments bien percutants de cette enquête, fait-il valoir. On savait que ça ne pouvait pas être une perte de carburant. Peu de temps après l'accident, on se souviendra que le BST avait émis un certain nombre d'hypothèses. On parlait de l'altitude et de la vitesse. Ces éléments sont encore là. De ce que je comprends, c'est une multitude de facteurs qui ont mené à l'accident.»

Près de deux ans après la tragédie, le dévoilement du rapport d'enquête du BST ouvre une plaie dont la douleur est encore très vive dans la communauté madelinienne. «Ça nous fait revivre une période sombre de notre histoire, rappelle le maire Lapierre. J'ai une pensée toute particulière pour la mère et la sœur de Jean qui ont perdu plusieurs membres de leur famille et qui revivent ça. Aux familles des pilotes également.»

Jonathan Lapierre, maire des Îles- de-la-Madeleine
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Un doute sur la météo

La «première mauvaise décision» du pilote Pascal Gosselin a été de décoller de l'aéroport de Saint-Hubert alors que la météo s'annonçait mauvaise aux Îles-de-la-Madeleine, considère Pascal Marcilly, consultant en aviation, ex-pilote de ligne et instructeur de vol. Ce dernier est surpris que le Bureau de la sécurité dans les transports et le Bureau du coroner n'aient pas insisté sur ce point. Car dans le milieu de l'aviation, tout le monde se rappelle que les transporteurs commerciaux, habitués aux soubresauts de la nature aux Îles, avaient décidé de ne pas tenter leur chance le 29 mars 2016. «Si d'autres transporteurs n'ont pas fait le voyage alors que ça leur coûte beaucoup d'argent d'annuler des vols, il y avait des raisons majeures», fait-il remarquer. Ajoutez à cela un avion «très délicat à piloter» et ce que M. Marcilly appelle «le syndrome du retour à la maison» — qui pousse des équipages et des clients à atterrir, peu importe les conditions — et les ingrédients étaient réunis pour un accident. Selon lui, des équipements supplémentaires n'auraient pas fait la différence dans ce cas. **ANNIE MORIN**

5261518

Douce Passion
GALERIE D'ART

La Galerie d'art Douce Passion
LE RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS

VENTE-ACHAT-SERVICE D'ÉVALUATION
Tableaux québécois et canadiens
de peintres de grand renom
dont plusieurs RCA

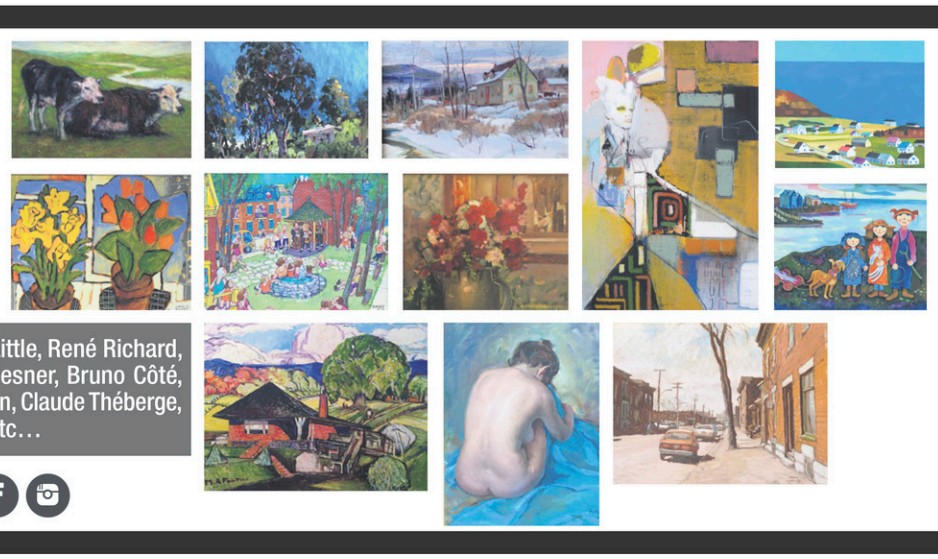

Nos peintres en galerie : Marc-Aurèle Fortin, John Little, René Richard, Jean-Paul Riopelle, Jean-Paul Lemieux, Dominic Besner, Bruno Côté, Claude Picher, Stanley Morel Cosgrove, Normand Hudon, Claude Théberge, Yvette Boulanger, Lyse Marsan, Francesco Iacurto, etc…

42A, rue Notre-Dame (Place Royale) Québec, Qc
418 648-9292 galeriedoucepassion.com

5261518

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le compte de taxes le plus élevé de la région

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

À problème grave, remède douloureux : le nouveau conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures a décidé de s'attaquer à sa dette de 104,2 millions $. Les élus ont ainsi créé une taxe spéciale qui contribuera à faire du compte de taxes augustinois, à 4171 $ pour une maison moyenne, le plus élevé de la région de Québec.

«Ça prenait des mesures draconiennes, mais maintenant, j'ai un conseil qui est prêt à le faire», a déclaré le maire Sylvain Juneau en rencontre de presse mercredi après-midi. «Ça va être long, ça va être pénible, mais avec ce conseil-là, on va s'en sortir», a-t-il ajouté mercredi soir, provoquant quelques applaudissements tout juste avant que le budget 2018 soit adopté à l'unanimité par le conseil.

Élu en 2015, le maire Juneau ne cache pas qu'il a davantage d'atomes crochus avec son nouveau conseil qu'avec les conseillers issus de l'administration de l'ex-maire Marcel Corriveau, qui ont quitté la politique en novembre.

«TAXE CORRIVEAU»

Ainsi, une hausse de taxes annuelle récurrente de 1,5 %, que le maire a qualifiée de «Taxe Corriveau», sera affectée spécialement à la dette chacune des cinq prochaines années. Elle sera cependant limitée à 0,75 % en 2018 pour porter la hausse à 4,39 % dans le secteur résidentiel. La hausse totale pour le secteur commercial et industriel sera quant à elle de 2,89 % cette année.

Le maire Juneau prévoit ensuite limiter la hausse annuelle du compte de taxes à 3,65 %, en incluant la nouvelle taxe, pendant les cinq prochaines années. Ainsi, le compte de taxes d'une maison unifamiliale moyenne passera de 3995 $ à 4171 $ en 2018, avec une projection de 4989 $ en 2023.

Bref, une hausse de l'ordre de 25 % prévue sur un horizon de cinq ans pour des contribuables qui ont déjà absorbé des augmentations de plus de 30 % à ce chapitre au cours des trois dernières années. «Ne nous trompons pas, je ne suis pas à l'aise avec ça, ça m'écœure», a déclaré le maire Juneau au sujet du fait que ses citoyens soient les plus taxés de la région. «Mais on n'a pas le choix, ils ont géré en "cabochons"...», a-t-il laissé tomber à propos de l'administration précédente.

DETTE

La dette, qui représente actuellement 300 % du budget de fonctionnement de la municipalité, devrait ainsi passer de 104,2 millions $ cette année à 101,2 millions $ l'an prochain pour éventuellement atteindre 84,6 millions $ en 2023.

> **«Ne nous trompons pas, je ne suis pas à l'aise avec ça, ça m'écœure. Mais on n'a pas le choix, ils ont géré en "cabochons"»**
>
> — Le maire Sylvain Juneau

«À long terme, ce que nous visons, c'est une dette saine, c'est à dire qui représente 100 % de notre budget de fonctionnement. Ce chiffre serait de 34 millions $ pour cette année», indique le maire.

«La volonté est là, tous les conseillers sont d'accord qu'il faut s'attaquer à la dette, mais il n'y a pas de formule magique», poursuit-il, rappelant qu'il avait fallu récupérer cette année l'équivalent d'une coupure de 1,5 % dans la hausse de 2,2 % prévue au budget 2017 qui avait été annulée par l'ancienne administration.

Le maire Sylvain Juneau a dit que ça prenait des mesures draconiennes pour s'attaquer à la dette de sa ville, mais qu'il a un conseil qui est prêt à le faire. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

EN BREF

Bond majeur de la quote-part

Le conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures a beau avoir limité ses dépenses l'an dernier, les dépenses totales ont tout de même fait un bond de 1 624 493 $ dans le prochain budget. La grande responsable? La quote-part à payer à l'agglomération de Québec, qui a augmenté de 2 176 474 $ pour atteindre 26 717 314 $. «De cette hausse, il y a 1,2 million $ qui est attribuable à un biais mathématique dans l'indexation du rôle d'évaluation. La quote-part est basée sur la richesse foncière et le fait que 50 % de nos unités soient des condos nous a coûté cher puisque ceux-ci se sont vendus en moyenne 20 % plus cher que l'évaluation municipale, un écart qui n'est que de 1 % pour les maisons», explique le maire Juneau. Comme le rôle d'évaluation sera refait, et non indexé, l'an prochain, M. Juneau estime que sa Ville devrait alors échapper à une autre augmentation majeure de la quote-part.

IAN BUSSIÈRES

Moins dépendante des ventes de terrains

La Ville de Saint-Augustin vise à être de moins en moins dépendante des ventes de terrains du Parc industriel François-Leclerc Nord pour équilibrer son budget. En 2017, 2 935 000 $ provenant de la vente de ces terrains a été affecté directement au budget de fonctionnement, un montant que le conseil prévoit limiter à 2 300 000 $ cette année pour par la suite le diminuer à 1,5 million $ par année jusqu'en 2022. «Le montant était de 5 millions $ en 2015 et de 4,2 millions $ en 2016. Éventuellement, nous voulons éliminer complètement cette dépendance pour que les profits de la vente de terrains soient affectés à la dette ou au surplus», indique le maire Sylvain Juneau. **IAN BUSSIÈRES**

Toujours pas de décision pour le Centre Jean-Marie-Roy

Le conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures ne s'est pas encore penché sur le dossier du Centre Jean-Marie-Roy, que le maire Sylvain Juneau avait déjà qualifié de gouffre financier. La Régie du bâtiment réclame que des corrections soient apportées au bâtiment, des travaux qui coûteraient 1,2 million $. «Bien honnêtement, nous n'avons pas encore abordé le sujet du Centre Jean-Marie-Roy, mais nous avons l'intention de le faire à court terme. Il ne faut pas oublier que nous avons cinq nouveaux membres du conseil sur sept autour de la table et qu'il fallait d'abord s'occuper du budget», explique le maire. **IAN BUSSIÈRES**

FORESTER 2018

208 paiements à partir de **85 $*** par semaine, taxes en sus

Location de **48** mois

0 $+ acompte

- **TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE**
- **MOTEUR BOXER®**
- **SYSTÈME EYESIGHT®[1]** (EN OPTION)
- **X-MODE** (EN OPTION)

IIHS MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ 2018[2]
IIHS SUPERIOR FRONT CRASH PREVENTION
Avec système EyeSight® et phares spécifiques en option

AWD Traction intégrale symétrique

PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE — VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES

Montant total exigé avant le début de la location : 97,73 $ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle : 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km.

Association des concessionnaires Subaru du Québec
quebecsubaru.ca

LÉVIS SUBARU
4980, boul. Guillaume-Couture
Lévis
418 833-1960

DESJARDINS SUBARU
999, avenue Galibois
Québec
418 681-6000

OPTION SUBARU
1900, avenue Jules-Verne
Québec
418 648-9518

SUBARU
Confiance et évolution

* L'offre de location s'applique au modèle Forester 2.5i 2018 (JJ1 X0) à transmission manuelle. L'offre comprend 208 paiements de 85 $ par semaine pour un terme de 48 mois avec un acompte de +0 $. Le premier paiement de 85 $ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 97,73 $ (taxes incluses). L'offre n'est pas applicable au modèle illustré. La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 $/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation, ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. La photo est à titre indicatif seulement. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight® est un système d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs comme l'entretien du véhicule et les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision qui est attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. 2. Pour évaluer la résistance aux impacts, l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) attribue à chaque véhicule une cote « Bonne », « Acceptable », « Moyenne » ou « Faible » selon sa performance dans cinq essais. Pour recevoir la mention Meilleur choix sécurité 2018, un véhicule doit obtenir une cote « Bonne » aux essais de collision frontale à faible chevauchement, de collision frontale à chevauchement modéré et de collision latérale, aux essais de résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête. Le véhicule doit offrir, en équipement optionnel, un système de freinage d'urgence autonome (Subaru EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « Avancée » ou « Supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Le véhicule doit aussi être équipé de phares spécifiques ayant obtenu une cote « Acceptable » ou « Bonne » à l'évaluation des éclairages avant. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org.

5262238

Tempête au Québec, calme en Ontario...

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com

C'est tout de même révélateur : pendant que les politiciens et les médias du Québec débattent de la demande d'une journée contre l'islamophobie comme si c'était une crise nationale, c'est le calme plat sur le sujet en Ontario. Pas un mot sur cette nouvelle dans le *Globe and Mail* depuis la fin de semaine.

Pourtant, c'est au gouvernement Trudeau et non à Philippe Couillard que la demande du Conseil national des musulmans canadiens a été expédiée. Mais c'est chez nous que le débat fait rage, comme si c'était au gouvernement du Québec qu'il incombe de répondre.

Il serait cruel d'entacher les activités commémoratives prévues avec un débat partisan et teinté de préjugés

Je comprends que c'est à Québec et non à Toronto ou Halifax que le drame du 29 janvier 2017 à la Grande Mosquée est survenu, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer ce qui se passe. Les Québécois ne sont pas tous islamophobes, mais ce serait hypocrite de prétendre que la peur ou les préjugés à l'endroit des musulmans n'existent pas ou n'est qu'un phénomène marginal chez nous. Il y a un problème sur cette question au Québec, et le débat en cours le démontre très bien, une fois de plus… et de trop!

Dans un tel contexte, il est dommage que le Conseil national des musulmans ait formulé sa proposition sans plus de préparatifs. Une règle de base en démocratie est de s'assurer d'appuis solides auprès des décideurs avant de lancer une idée ou un projet controversé. La réaction mitigée du gouvernement Trudeau à la proposition du Conseil démontre que cette précaution n'a pas été prise. Avec comme résultat qu'Ottawa n'a pas annoncé de décision, laissant ainsi le chemin libre aux politiciens québécois, qui s'en vont en élections, d'en faire un enjeu politique et partisan. La Coalition avenir Québec s'est empressée de rejeter la demande du Conseil des musulmans, et le Parti québécois a suivi, par crainte que la CAQ ne fasse des gains avec cette question.

Que faire dans une telle situation? La réponse s'impose : la tuerie à la Grande Mosquée de Québec a été un tel drame qu'il serait cruel d'entacher les activités commémoratives prévues, avec un débat partisan et teinté de préjugés. J'ignore si c'est réaliste, mais il me semble que le Conseil national des musulmans devrait retirer sa demande, quitte à revenir plus tard avec un projet faisant consensus. À défaut d'un tel compromis, les politiciens du Québec devraient laisser au gouvernement Trudeau le soin de se dépêtrer avec cette proposition. Parce que de toute manière, c'est à lui qu'elle a été présentée.

Bref, on se calme et on tient les cérémonies commémoratives dans la dignité et le respect dûs aux victimes, à leur famille, ainsi qu'aux membres de la communauté musulmane qui ont été traumatisés par ces événements.

Cette controverse de début d'année donne un aperçu de la situation qui nous attend d'ici les prochaines élections. Comme les finances du Québec sont bonnes, que le taux de chômage est au plus bas et que la souveraineté n'est pas au menu, ce sont des questions comme l'immigration et la laïcité qui seront débattues. Des questions où il est très facile d'attiser les tensions et de faire de la démagogie. La santé aussi sera au rendez-vous. Mais on a l'habitude et c'est bien davantage la personnalité de Gaétan Barrette que l'état du réseau dont il sera question. Quant à l'éducation, la deuxième dépense budgétaire en importance du gouvernement, il est douteux qu'elle fasse les manchettes même si elle le mériterait bien.

Tout ça pour dire que si vous aviez hâte de voir le débat électoral porter sur autre chose que la querelle entre fédéralistes et souverainistes, vous serez servi cette année. Mais ce ne sera pas nécessairement pour le mieux.

Le gouvernement du Québec a déjà créé la Journée nationale du vivre ensemble le 15 janvier, afin de commémorer, entre autres, l'attentat terroriste qui a décimé la famille Carrier, dont Maude (photo). — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, TIRÉE DE FACEBOOK

JOURNÉE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

La mère de Maude Carrier en colère

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Dans les deux cas, six Québécois ont été tués. Lors d'un attentat revendiqué par des islamistes au Burkina Faso le 15 janvier 2016 et lors d'une fusillade visant des musulmans à la Grande Mosquée de Québec le 29 janvier 2017. Des citoyens de Québec directement concernés par ces deux tragédies ont réagi mercredi à l'idée de créer une Journée nationale contre l'islamophobie.

Dans une publication Facebook, Camille Carrier, la mère de Maude Carrier et ex-conjointe d'Yves Carrier, s'est dite «très affectée émotivement» par cette demande que la communauté musulmane fait au gouvernement de Justin Trudeau.

«Je suis en colère, je ne suis pas juste contre une commémoration par une journée contre l'islamophobie, mais même par l'idée d'une commémoration année après année [de] l'action d'un Québécois, comme si on devait tous se sentir coupables», a-t-elle écrit. Sa publication avait été partagée près de 500 fois mercredi après-midi.

«Si le gouvernement accède à cette demande, pourquoi ne pas aussi instituer une journée pour commémorer l'ensemble des victimes de l'islamisme et les dommages vécus par leurs familles et amis?» ajoute-t-elle.

Rappelons que le gouvernement du Québec a déjà créé la Journée nationale du vivre ensemble le 15 janvier, afin de commémorer, entre autres, l'attentat terroriste qui a décimé la famille Carrier ce jour-là.

La dame dit être encore «bouleversée» par la perte de plusieurs êtres chers il y a près de deux ans, alors qu'ils étaient «en train de mettre en action leur amour pour les autres en participant à la construction d'une école en Afrique».

ENRAYER LA PEUR

Dans un message envoyé au *Soleil*, Saïd Akjour exprime sa vision des choses. Celui qui a été blessé par le tireur à la Grande Mosquée de Québec alors qu'il priait il y a bientôt un an ne comprend pas pourquoi la Coalition avenir Québec (CAQ) «aborde ce sujet comme un événement isolé» et essaie de miser sur «ses intérêts politiques» en s'opposant à une Journée nationale contre l'islamophobie.

«Je ne suis pas juste contre une commémoration par une journée contre l'islamophobie, mais même par l'idée d'une commémoration année après année [de] l'action d'un Québécois, comme si on devait tous se sentir coupables»

— Camille Carrier

«Ce drame a atteint les valeurs fondamentales de la société québécoise, dont la liberté de croire», écrit-il.

Selon lui, c'est la «haine» qui a poussé le tireur à poser son geste. «L'assaillant a agi par la peur en utilisant son arme, la peur de cette religion. C'est cette peur irrationnelle que nous voulons enrayer pour le bien-être et l'harmonie des générations futures», indique M. Akjour.

CANCER DE LA PROSTATE

Le dépistage de routine non recommandé

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ne recommande pas le dépistage de routine du cancer de la prostate par le test de l'antigène prostatique spécifique (APS) en raison des risques et des inconvénients associés à cette pratique.

Dans un volumineux avis publié lundi, l'INESSS reconnaît que 90%$ des cancers de la prostate peuvent être guéris lorsque ceux-ci sont détectés de façon précoce.

Par contre, «le dépistage est également associé à des inconvénients tels les faux positifs et leurs conséquences (biopsie, surdiagnostic, surtraitement), en plus des risques associés aux interventions thérapeutiques», observe l'organisme.

Le dépistage du cancer de la prostate se fait par le test de l'APS, dont la concentration est souvent élevée chez les patients atteints d'un cancer de la prostate. D'autres conditions peuvent toutefois résulter en une hausse de la concentration de l'APS, précise l'INESSS.

«Le test de dosage de l'APS est relativement peu performant. Le risque de faux positifs est considérable», souligne l'Institut, ajoutant que la majorité des hommes qui auront une biopsie à la suite d'un résultat élevé d'APS n'auront pas de confirmation de cancer de la prostate. «Des pourcentages élevés [de faux positifs] peuvent entraîner des examens évasifs (biopsies) souvent inutiles et engendrer par le fait même des coûts associés au surdiagnostic», résume l'INESSS.

L'organisme souligne qu'une proportion «importante» de patients auront des complications (modérées) lors de la biopsie si le test de dépistage s'avère positif.

Les faux positifs peuvent aussi induire une détresse psychologique persistante chez les patients, mentionne l'INESSS. «Les méfaits physiques (incontinence, impuissance) qui résultent des traitements associés au diagnostic du cancer de la prostate sont également non négligeables», ajoute-t-il.

L'INESSS recommande que le dosage de l'APS demeure accessible «seulement aux hommes asymptomatiques âgés de 55 à 69 ans et sans antécédents de cancer, s'ils ont une espérance de vie de plus de 10 ans».

OUTILS D'AIDE

Il souligne toutefois «l'importance du recours à des outils d'aide à la décision entre les hommes et leurs cliniciens sur le caractère, opportun ou non, de se soumettre à un dépistage par dosage de l'APS».

Selon le résultat du premier dosage, l'INESSS propose un modèle de prise en charge précis du dépistage «afin de contribuer à l'usage judicieux de cette procédure et de faire en sorte que les risques et les inconvénients ne dépassent pas les avantages attendus».

Selon la Société canadienne du cancer, 4700 nouveaux cas de cancer de la prostate ont été diagnostiqués au Québec en 2016, ce qui en fait le cancer le plus fréquent chez l'homme. Il est également le troisième plus meurtrier.

Une femme retrouvée dans la neige dans un état critique

Une femme retrouvée inanimée dans la neige près d'un pavillon de L'Hôtel-Dieu de Lévis se trouvait dans un état critique, mercredi. Vers 8h10, un travailleur qui allait faire des travaux d'excavation dans le secteur a aperçu le corps de la dame dans la neige, près du 101, rue Saint-Dominique. Dans un état d'hypothermie sévère, la quadragénaire était inconsciente à l'arrivée des ambulanciers. Depuis mardi, elle était portée disparue du secteur de Lac-Etchemin, indique Patrick Martel, porte-parole du Service de police de la Ville de Lévis.

MARC ALLARD

LA GALERIE DU MEUBLE

GRAND SOLDE ANNUEL

Nous payons les 2 taxes sur le prix de détail suggéré de tous nos mobiliers. + Vous payez en **24 versements** sans frais et sans intérêts.*

VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE

LA GALERIE DU MEUBLE.COM
418 681-0171 | 1 800 463-2277

COLLECTIONS DU 18
Espace Grandes Marques
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2

COLLECTIONS DU 1215
Must
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

L M M 10 h à 18 h
J V 10 h à 21 h
S 9 h à 17 h
D 11 h à 17 h

* **Détails en magasins.** Offres en vigueur du 3 au 31 janvier 2018. Non applicable sur les commandes antérieures et sur les autres promotions en cours.

5262091

Cartel du pain : possibilité de redonner au suivant les cartes-cadeaux

Les banques alimentaires pourraient bien profiter du *mea culpa* de Loblaw, qui distribue depuis lundi des cartes-cadeaux de 25 $ pour se faire pardonner d'avoir participé à un stratagème pour gonfler le prix du pain pendant 14 ans. Déjà, internautes et clients ont signifié leur intention de donner au suivant.

«Notre priorité est que les clients admissibles reçoivent la carte de 25 $ de Loblaw le plus rapidement possible. Une fois qu'ils l'auront reçue, ceux qui le désirent pourront en effet la remettre à une œuvre de charité de leur choix», a confirmé au *Soleil* Johanne Héroux, de Loblaw.

Annie Gauvin, directrice générale du réseau des banques alimentaires du Québec, s'est réjouie mercredi de cette confirmation. Ses membres — notamment les 19 Moissons — approvisionnent quelque 1200 organismes locaux dans la province.

Le téléphone a déjà commencé à sonner depuis lundi, indique M^me^ Gauvin, des citoyens voulant annoncer qu'ils feraient don du montant. Des internautes ont aussi fait part de la même intention sur les réseaux sociaux.

Les banques ne font toutefois pas un appel général au don, compte tenu de la controverse entourant l'octroi des cartes et les demandes d'action collective qui ont été lancées. «Il y a aussi tout l'enjeu éthique autour de la carte. [...] Comment on utilise cette carte-là. On ne voulait pas mettre les gens dans une position inconfortable», précise M^me^ Gauvin. Le réseau a donc voulu transmettre l'information en premier lieu pour faire connaître l'existence du programme aux gens. «S'ils n'en ont pas besoin, il serait judicieux de la donner à un organisme de leur quartier, à une moisson, pour qu'ils puissent eux acheter des denrées.»

Lundi, Loblaw a averti que les 25 $ seraient déduits de tout autre montant qui pourrait être octroyé s'il y avait un règlement judiciaire. Un des avocats responsables de la demande d'action collective, M^e^ Joey Zukran, expliquait dans nos pages mardi qu'accepter la carte-cadeau pourrait «enrichir» l'entreprise fautive, puisque la carte ne coûte que quelques dollars en frais réels à l'entreprise. Il a qualifié de «scandaleux» et de «coup de marketing» la démarche de Loblaw. Selon lui, le juge pourrait aussi faire fi de la quittance qu'exige Loblaw et donner à tous la même indemnisation, même à ceux qui auraient réclamé la carte-cadeau.

La demande d'action collective déposée au Québec vise aussi la société sœur de Loblaw, Weston, ainsi que les entreprises Metro, Sobeys, Walmart, Canada Bread et Tigre Géant. Le recours n'a pas encore été autorisé par les tribunaux. **ANNE DROLET**

PROCÈS LAC-MÉGANTIC

Aux jurés de décider

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En plus du verdict de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes à Lac-Mégantic le 6 juillet 2013, le verdict de conduite dangereuse du train de la Montreal, Maine & Atlantic (MMA) a été soumis au jury pour le conducteur Thomas Harding.

Le conducteur Thomas Harding est accusé de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes et de conduite dangereuse d'un train de la Montreal Maine & Atlantic. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Le sort des trois ex-employés de la MMA, soit celui du directeur de l'exploitation Jean Demaître, du contrôleur de la circulation ferroviaire (CCF) Richard Labrie et de Thomas Harding a été remis, mercredi, entre les mains du jury à la suite de leur procès pour négligence criminelle causant la mort de 47 personnes au palais de justice de Sherbrooke.

Le jury doit en venir un verdict hors de tout doute raisonnable concernant Richard Labrie et Jean Demaître relativement à cette accusation.

Le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure a soumis les verdicts moindres et inclus de conduite dangereuse de matériel ferroviaire causant la mort de 47 personnes et de conduite dangereuse de matériel ferroviaire pour Thomas Harding.

«Vous devez comprendre que cette infraction ne s'applique pas à Jean Demaître ou Richard Labrie puisqu'ils n'ont pas conduit le train. Vous devez également comprendre que vous ne pouvez pas pendre en considération ce qui s'est passé après que Thomas Harding a pris le taxi, car il a cessé de conduire le train», souligne le juge Dumas.

Il a résumé la théorie de la couronne concernant Thomas Harding par les cinq omissions qui lui sont reprochées en matière de négligence criminelle causant la mort, soit d'avoir laissé le train sans surveillance en haut de la pente alors qu'il n'a pas informé le CCF en autorité du fait que la locomotive projetait de l'huile, qu'il n'a pas mis un nombre suffisant de freins à main, qu'il n'a pas vérifié l'efficacité des freins à main, qu'il s'est fié sur le système de frein à air pour retenir le train et que lorsque informé que la locomotive a été éteinte, il n'a pas non plus signalé toutes ces informations au CCF.

«La Couronne n'a pas à prouver tous les cinq éléments. Il est suffisant pour la Couronne de prouver l'un ou l'autre. Vous n'êtes pas obligés de vous entendre sur quel élément la Couronne a fait sa preuve», a indiqué le juge Dumas.

EXERCICE INDIVIDUALISÉ

Pour Jean Demaître et Richard Labrie, il a expliqué que la poursuite reproche à Jean Demaître d'avoir omis de remplir l'obligation qui incombe à quiconque dirige un travail.

Le juge Dumas a insisté sur le fait que l'exercice doit être individualisé pour chacun des accusés.

Le magistrat a instruit le jury concernant l'obligation d'être convaincu hors de tout doute raisonnable du verdict de négligence criminelle pour chacun des accusés, soit «d'avoir omis de faire quelque chose qu'il était de son devoir d'accomplir. Ce faisant, qu'il a montré une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui. Et que ce comportement a causé la mort des 47 victimes de la tragédie», a signalé le juge Dumas en rappelant que ce n'était pas le procès de la MMA ou une commission royale d'enquête.

Le juge a demandé au jury de ne se fier qu'à la preuve entendue au procès pour rendre leur verdict.

«Tout verdict à l'égard d'un chef d'accusation doit être unanime. Vous ne pouvez acquitter un accusé à moins d'être tous d'accord sur sa non-culpabilité. Vous ne pouvez non plus en déclarer un coupable à moins d'être tous d'accord sur sa culpabilité», explique le juge Dumas.

Il a soumis la théorie de la poursuite, de même que celle de chacun des accusés avant de conclure ses directives.

Le jury de huit hommes et quatre femmes restera séquestré tant qu'ils ne se seront pas entendus sur un verdict pour chacun des accusés.

Le mot de la fin pour les 47 victimes

SHERBROOKE — «Soyez assurés que personne n'a cessé de penser aux gens de Lac-Mégantic.» Le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure a gardé pour la conclusion de ses remerciements de fin de procès ceux pour la population de Lac-Mégantic. Il a tenu à souligner la sérénité des gens de cette localité éprouvée qui ont assisté au procès depuis septembre 2017. «Je vous remercie de l'attitude que vous avez eue. Les gens de Mégantic ont assisté au procès avec sérénité», a affirmé le juge Dumas. Il a souligné que le procès devant jury des trois ex-employés de la MMA n'avait pas été axé sur les victimes. «C'est volontairement que j'ai interdit certaines preuves concernant les victimes. Étant donné les admissions des décès et le lien de causalité, cette preuve ne devenait pas pertinente et aurait fait davantage de mal aux victimes.» **LA TRIBUNE**

Le chiffre magique : 15 $

VÉRIFICATION
FAITE

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

Pour les lobbies d'affaires comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Ontario perdra «des dizaines de milliers d'emplois» en haussant le salaire minimum à 14 $ de l'heure depuis le 1er janvier, puis à 15 $/h l'an prochain. Mais à gauche de l'échiquier politique, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Daniel Boyer, disait il y a quelques jours à propos de ces 15 $/h que «les catastrophes annoncées n'ont jamais eu lieu». Pour la FTQ comme pour les autres organisations qui appuient une hausse marquée du plancher salarial, il s'agirait d'une mesure efficace de lutte à la pauvreté qui n'a pas d'effet négatif, ou si peu, sur l'économie.

LES FAITS

S'il est un sujet sur lequel les études sont abondantes, c'est certainement celui du salaire minimum — les articles savants, les rapports et les revues de littérature se comptent littéralement par centaines. Une grande partie de ces avis, cependant, viennent de groupes d'intérêt ou de *think tanks* idéologiquement très orientés, ce qui en diminue beaucoup l'intérêt. Nous avons retenu trois sources pour ce texte, parce qu'elles nous semblent plus neutres et plus crédibles : une «note analytique» publiée par la Banque du Canada l'an dernier au sujet des hausses attendues du salaire minimum (l'Alberta le fixera aussi à 15 $/h à partir d'octobre prochain), une brève revue de littérature américaine de la Banque de la réserve fédérale de San Francisco, et un article du ministère québécois du Travail qui nous a été recommandé par l'économiste de l'Université Laval, Stephen Gordon.

Il est évident que, par exemple, pour une mère monoparentale travaillant au salaire minimum, faire passer le plancher de 11,75 $/h (le minimum au Québec à partir de mai prochain) à 15 $/h ferait une différence énorme. Cela rendrait certainement cette petite famille moins pauvre. Tant que l'on s'en tient à des cas individuels comme celui-là, tout le monde s'entend facilement.

Mais la question est : dans l'ensemble, sur le plan collectif, est-ce que le salaire minimum à 15 $ est un bon outil de lutte à la pauvreté? Car si la main-d'œuvre coûte plus cher, les employeurs embaucheront moins et risquent de refiler la facture aux consommateurs. Alors en fin de compte, si le salaire minimum à 15 $ maintient plus de gens sur l'aide sociale et favorise l'inflation, est-ce qu'on aura combattu efficacement la pauvreté?

La Banque du Canada calcule que les hausses de salaires minimums décrétées d'un océan à l'autre pour 2017, 2018 et 2019 auront un impact «modeste» (entre 0 et 0,1 ou 0,2 %, selon l'année) sur l'inflation. Le marché du travail s'en trouvera, lui, un peu réduit : le nombre d'heures travaillées sera l'an prochain 0,3 % en dessous de ce qu'il aurait été sans hausse du salaire minimum. Mais au net, cela laissera quand même plus d'argent dans les poches des travailleurs parce que les salaires totaux augmenteront assez pour compenser, et même un peu plus (+ 0,7 %), prévoit la BdC.

Notons que cela correspond aussi à l'expérience américaine des dernières années, où les hausses du salaire minimum semblent avoir eu un effet négatif, mais faible sur le marché du travail.

Pas de catastrophe en vue, donc, mais comme le resserrement de l'emploi est concentré au bas de l'échelle, cela pourrait faire des «perdants» justement parmi les gens que l'on cherche à aider…

En outre, comme outil de lutte à la pauvreté, ce n'est pas particulièrement bien précis, disons. Une bonne partie des pauvres ne travaillent pas et ne peuvent donc pas en profiter, et ceux qui travaillent au salaire minimum ne vivent pas tous dans la pauvreté. Certains sont des étudiants vivant chez leurs parents, d'autres ont un conjoint ou une conjointe gagnant un bon salaire, etc. Une bonne partie des «gains» associés à une hausse du salaire minimum n'aboutit donc pas dans les bonnes poches.

Selon des calculs de la Réserve fédérale américaine, si le salaire minimum passait à 10,10 $/h aux États-Unis (au lieu de 7,25 $), seulement 18 % des revenus supplémentaires iraient à des familles pauvres, et un peu moins de la moitié (49 %) à des familles ayant des revenus relativement faibles (2 fois le seuil de la pauvreté).

Au Québec, 13,5 % des travailleurs au salaire minimum vivent dans des familles pauvres et 41 % vivent dans des familles gagnant plus de 2 fois le seuil de pauvreté. Si bien qu'en 2010, un article publié dans la revue *Regards sur le travail* (publiée ministère du Travail) concluait qu'il est «*a priori* peu probable que le salaire minimum ait un effet important sur le taux de pauvreté».

VERDICT

Contrairement à ce que les lobbies d'affaires annoncent, le salaire minimum à 15 $ ne provoquera probablement pas de catastrophe économique. Mais comme mesure de lutte à la pauvreté, c'est loin d'être la panacée décrite par la gauche : une hausse marquée du salaire minimum ferait des gagnants (ceux qui conservent leur emploi avec de meilleurs revenus) et des perdants (ceux qui perdraient leur travail ou auraient plus de difficulté à en trouver), et une bonne partie des «gagnants» ne font pas partie du groupe que l'on cherche à aider au départ.

Sources

› Dany Brouillette et al., *The Impacts of Minimum Wage Increases on the Canadian Economy*, Banque du Canada, 2017, **goo.gl/TfZ1UA**

› David Neumark, «The Effects of Minimum Wages on Employment» et «Reducing Poverty via Minimum Wages, Alternatives», *Economic Letter*, Federal Reserve Bank of San Francisco, 2015, **goo.gl/UhgsL8** et **goo.gl/CLcjVa**

› Jean-François Mercier et Martine Poulin, «Les travailleurs au salaire minimum vivant sous le seuil de faible revenu au Québec», *Regards sur le travail*, Gouvernement du Québec, 2010, **goo.gl/p5LTr9**

50% À 70%
de rabais*

FABER • RABE • ERFO FRANK WALDER • JUST WHITE
• CREENSTONE • CRÉA • VERPASS • JOSEPH RIBKOFF

JUSQU'AU 31 JANVIER

Boutique Lamontagne 1983 Inc.

828, avenue Myrand
Sainte-Foy • 418 681-0249

*Sur articles sélectionnés. Détails en magasin

Suivez-nous sur

TAXES INCLUSES SUR TOUT EN MAGASIN
GRAND STATIONNEMENT
TAILLES 4 À 24 • FERMÉ LE DIMANCHE

5265037

CERFS DE LA PLACE JEAN-BÉLIVEAU

Une rondelle en guise de cœur

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Une rondelle des Nordiques de 1984 se cache au cœur d'un des deux cerfs de l'œuvre qui orne la place Jean-Béliveau. Le secret, qui n'en est plus un, devait être dévoilé seulement à l'annonce du retour d'une équipe professionnelle de hockey dans la capitale.

Au bout du fil, Pierre Sasseville, du duo d'artistes Cooke-Sasseville, créateur de l'imposante oeuvre en bronze, sourit à l'idée d'avoir été démasqué. «On voulait garder ça pour plus tard, mais quand un recherchiste de Radio-Canada nous a posé la question, nous avons décidé d'en parler.»

L'idée d'introduire une rondelle dans un des cerfs a germé en cours de projet. «On est des gars de Québec et des fans de hockey. C'est un geste pour porter chance. On trouvait que c'est un beau clin d'œil», explique M. Sasseville. Et peut-être aussi pour conjurer le mauvais sort lancé par un travailleur qui a enfoui une rondelle à l'effigie des Canadiens dans la fondation du Centre Vidéotron.

Bon, côté chance, on repassera. Plus le temps passe, plus les espoirs du retour prochain des Nordiques semblent s'amenuiser. «Le geste était plutôt symbolique», précise l'artiste, d'un ton rieur.

«C'est un geste pour porter chance»

— Pierre Sasseville du duo d'artistes Cooke-Sasseville

Cooke-Sasseville a déniché la fameuse rondelle chez un collectionneur. Et pourquoi 1984? Parce que c'est elle qui était disponible à ce moment-là. Il se trouve que c'était une belle année en saison régulière pour les Nordiques. L'équipe avait terminé avec 42 victoires. Michel Goulet et Peter Stastny étaient respectivement troisième et quatrième marqueurs du circuit.

«C'était surtout une année émotive avec le fameux match du Vendredi saint. C'est pourquoi nous avons placé la rondelle à l'endroit du cœur dans le cerf du haut», souligne M. Sasseville. L'ultime match des quarts de finale Nordiques-Canadiens au cours duquel il y a eu autant de temps de bataille que de temps de jeu avait été remporté par Montréal.

Pierre Sasseville et Jean-François Cooke tiennent la rondelle, entourés de l'équipe qui a fabriqué le bronze.
—PHOTO FOURNIE PAR COOKE-SASSEVILLE

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

NEM : UN ANTI-INFLAMMATOIRE RÉVOLUTIONNAIRE

QUI AGIT EN MOINS DE 10 JOURS

Le produit **NEM®** Membrane de coquille d'oeuf naturelle de Webber Naturals® est un ingrédient breveté, s'appuyant sur des recherches, contenant des éléments naturellement présents, soit du collagène de type I, de la glucosamine, de la chondroïtine, de l'acide hyaluronique et du calcium, tous des nutriments essentiels à la santé des articulations. Il soutient la production de collagène de type II, principal composant du cartilage, de même que la production du liquide synovial qui lubrifie les articulations.

De récentes études cliniques menées sur des humains montrent que **NEM®** peut réduire la douleur articulaire de 20 % ou plus en 7 à 10 jours, et de 52 % en moyenne après 30 jours à raison d'aussi peu que 500 mg par jour. Au cours des études cliniques, **NEM®** a aussi permis d'améliorer l'amplitude de mouvement et de réduire la raideur articulaire de façon significative. Il aide aussi à réduire l'inflammation, à améliorer la souplesse et à protéger contre la détérioration du cartilage associée à l'arthrose.

Le choix #1 au Québec pour les soins articulaires*

Disponible chez

Accès pharma chez Walmart · Brunet · CENTRE Santé · Provigo · maxi · familiprix · Jean Coutu · Proxim · uniprix

16,99$ ou moins

Valide du 11 au 17 janvier 2018

webbernaturals.com

Consultez la nouvelle page Facebook Webber Naturals Québec

*D'après les ventes AC Nielsen 1er avril 2017

Ce produit peut ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

5261067

Accusés d'avoir truqué un appel d'offres à Revenu Québec

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Mohamed El Khayat fait partie des ex-dirigeants ou employés de la firme EBR informatique accusés de complot, fraude et abus de confiance qui ont vu leur procès s'ouvrir mercredi. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le procès pour complot, fraude et abus de confiance de trois ex-fonctionnaires et cinq dirigeants ou employés de firmes informatiques accusés d'avoir voulu truquer un appel d'offres de Revenu Québec s'est ouvert officiellement mercredi.

Au terme d'une enquête de l'UPAC, le ministère public reproche aux ex-fonctionnaires de Revenu Québec Jamal El Khaiat et Hamid Iatmanene et à l'ancien cadre de la Sécurité publique Abdelaziz Younsi ainsi qu'à cinq ex-dirigeants ou employés des firmes EBR Informatique (Mohamed El Khayat et Jean-François Robidas) et IBM-Canada (Patrick Fortin, Gilles Gariépy et Daniel Létourneau) d'avoir comploté, entre 2011 et 2013, pour détourner à leur profit le processus d'appel d'offres pour l'achat d'une plateforme informatique à Revenu Québec.

L'appel d'offres d'une valeur de 14 millions $ s'est conclu par le rejet de toutes les soumissions, avant même la découverte du complot allégué.

Le procureur de la Couronne Me Mathieu Longpré tentera de démontrer que le fonctionnaire responsable du comité d'évaluation des soumissions, Hamid Iatmanene, a fourni au consortium EBR-IBM Canada des grilles de critères utilisés à Revenu Québec.

Le ministère public tentera aussi d'établir que le fonctionnaire Jamal El Khaiat a fourni à son frère Mohamed El Khayat, dirigeant de EBR Informatique, des informations privilégiées.

En raison de l'absence de son avocat pour des raisons de santé, l'ex-fonctionnaire de Revenu Québec Hamid Iatmanene a obtenu un procès séparé, qui aura lieu plus tard en 2018.

350 000 $ d'amende pour les fausses «vertus» du AbTronic

PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les slogans du genre «après huit semaines, j'ai perdu 15 livres» viennent de coûter 350 000 $ et l'interdiction de promouvoir ses appareils AbTronic à l'entreprise Thane Canada.

Le Tribunal de la concurrence a conclu une entente de consentement avec l'entreprise réprimandée pour avoir contrevenu à l'article 74 de la Loi sur la concurrence du Canada.

L'entreprise derrière les produits électroniques AbTronic X2 et Ab Command iX2 a été mise à l'amende pour avoir prétendu que ses stimulateurs musculaires entraînent «des pertes de poids et une amélioration de la silhouette, sans diète ni exercices», peut-on lire dans la décision.

D'après le document publié par le Tribunal de la concurrence, les prétentions fausses ou trompeuses étaient parfois accompagnées d'avis de non-responsabilité contredisant les mérites des appareils, mais dont la portée était insuffisante pour renverser l'impression générale du public.

Le Bureau de la concurrence du Canada reproche à Thane Canada de ne pas appuyer ses prétentions sur des expérimentations adéquates.

Thane Canada devra donc verser 350 000 $ au receveur général du Canada d'ici 30 jours et cesser la promotion au Canada de ses appareils mis en cause pour une période de 10 ans.

Une sanction jugée «correcte» par le professeur de droit à l'Université Laval Karounga Diawara, puisque la loi prévoit une fourchette de 150 000 $ à un million $.

Selon le Tribunal de la concurrence, Thane Direct Canada a déjà fait l'objet en 2002 d'une entente semblable ayant pris fin en 2012.

TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI

Dans un communiqué, le sous-commissaire principal de la concurrence, Rami Greiss, a rappelé aux Canadiens de «se méfier des indications commerciales qui ne reposent pas sur une épreuve suffisante et appropriée» lorsqu'ils évaluent des produits ou des services. Surtout que certaines offres peuvent paraître trop belles pour être vraies en cette période de résolutions annuelles.

L'article 74.01 de la Loi sur la concurrence interdit de promouvoir «une garantie visant le rendement, l'efficacité ou la durée utile d'un produit, des indications qui ne se fondent pas sur une épreuve suffisante et appropriée».

Le professeur Diawara, spécialisé en droit de la concurrence, soutient qu'il demeure difficile de faire appliquer cet article de loi.

«Bien que la charge de la preuve soit inversée, puisque c'est l'entreprise qui doit démontrer que les indications sur le rendement du produit et son efficacité sont prouvées, le commissaire doit avoir des éléments de preuve assez étayés pour entreprendre des actions. C'est la difficulté de prouver ce type d'infraction», explique-t-il.

L'Association pour la santé publique du Québec tient d'ailleurs à mettre en garde la population contre l'industrie florissante de la perte de poids qui mise «sur l'espoir», souligne Émilie Dansereau-Trahan, spécialiste de contenu.

Massothérapeute condamné à deux ans et demi de prison

L'ancien massothérapeute du Sky Spa Renald Lambert, 48 ans, écope d'une peine de deux ans et demi de pénitencier pour avoir agressé sexuellement 4 clientes.

Les jeunes femmes ont témoigné au procès avoir subi, durant leur massage, des touchers aux seins, aux fesses et au pubis. L'une a dit avoir été embrassée par le massothérapeute. En rendant sa peine, la juge Hélène Bouillon a estimé qu'il fallait insister sur la dénonciation, vu l'abus de confiance et le contexte de vulnérabilité des plaignantes, dénudées derrière des portes closes.

Après la première dénonciation, Lambert avait été congédié par l'Amérispa du Château Bonne-Entente. Il avait ensuite travaillé au Sky Spa sur Laurier jusqu'à son renvoi en décembre 2015.

ISABELLE MATHIEU

Préposé coupable d'avoir agressé des patientes hospitalisées

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Un ancien préposé aux bénéficiaires ayant travaillé dans quatre hôpitaux de Québec reconnaît avoir commis trois agressions sexuelles sur des patientes et une sur une collègue.

Martin Hébert, 43 ans, a admis mercredi toutes les infractions de nature sexuelle qu'on lui reprochait. L'homme sans antécédent judiciaire connaîtra sa peine au début de l'été.

Hébert a commis la première agression en 2002 sur une patiente de 72 ans qu'il a palpée et caressée de manière prolongée sur la poitrine. Le préposé a aussi exhibé son pénis à la dame en lui proposant de le toucher. L'événement aurait été dénoncé et l'homme aurait eu des mesures disciplinaires, indique le CHU de Québec.

RÉCIDIVE

En 2010, Hébert récidive sur une collègue préposée aux bénéficiaires. Alors que les deux employés se trouvent dans un petit local pour nettoyer des bassines, Hébert saisit sa collègue par la taille et se frotte contre elle pour lui faire sentir son érection. Le préposé a quitté son emploi après la dénonciation.

En 2011, Martin Hébert est embauché par un autre employeur, le CHA, et travaille à l'hôpital Saint-Sacrement. C'est là qu'il va agresser une jeune patiente de 19 ans hospitalisée à l'urgence en la caressant à de multiples reprises.

En 2015, alors qu'il lave une patiente de 82 ans, Hébert lui a fait une pression répétée sur les organes génitaux. Après la dénonciation, le préposé est congédié.

Comment l'employé a-t-il pu continuer à sévir malgré les dénonciations dans les hôpitaux de l'Enfant-Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Saint-François d'Assise et de Saint-Sacrement? Le porte-parole du CHU de Québec, Richard Fournier, indique que la majorité des infractions sont survenues avant la fusion des hôpitaux. La présence de deux employeurs distincts et la protection des renseignements personnels ne facilitent pas le partage d'information, ajoute-t-il.

5265113

politique

ALENA

Le Canada a un plan B en cas de retrait des États-Unis

Agence France-Presse

OTTAWA — Le Canada est «préparé» à un éventuel retrait des États-Unis du traité de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) mais n'a pas d'indication sur le calendrier d'une annonce, a confié mercredi une source gouvernementale à Ottawa.

«Le gouvernement canadien est au courant de la possibilité que le président Donald Trump annonce le retrait des États-Unis de l'ALENA. Nous sommes prêts à cette éventualité», a indiqué cette source à l'AFP.

La sixième séance de renégociation de l'ALENA entre le Canada, les États-Unis et le Mexique doit se dérouler fin janvier et «nous sommes prêts pour cela», a souligné ce responsable canadien.

Ce nouvel épisode vient s'ajouter aux nombreux contentieux entre les États-Unis et le Canada, marqué à nouveau mercredi par l'imposition de droits compensatoires sur le papier journal canadien, et par le déclenchement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'une période de consultations sur des différends commerciaux entre les deux pays.

Les rumeurs d'une annonce prochaine d'un retrait américain de l'ALENA ont fait remonter le dollar américain sur le marché de change mercredi.

De 1,2432 dollar canadien, mercredi, le dollar américain est remonté à 1,2554 $CAN un peu plus tard dans la journée. La monnaie mexicaine, de 19,15 pesos pour un dollar, est passée à 19,37 pesos.

ENGAGEMENT ÉLECTORAL

Conformément à un engagement de sa campagne, le président Donald Trump avait contraint ses deux partenaires à venir autour de la table pour renégocier les termes d'un accord de libre-échange datant de 1994. En avril dernier, il avait affirmé que «si nous ne parvenons pas à un accord équitable pour tous, nous mettrons un terme à l'ALENA».

À l'automne, les trois pays se sont donné jusqu'à fin mars pour s'entendre sur la modernisation de l'ALENA.

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, l'administration Trump a décidé de nombreuses mesures protectionnistes afin de protéger ses industries et ses emplois. Les constructeurs automobiles américains avaient ainsi, sous la demande pressante de Donald Trump, décidé d'investir dans leurs usines aux États-Unis au détriment de leurs installations au Mexique et au Canada.

Après avoir menacé les producteurs de lait canadien, le président Trump s'est attaqué aux importations de bois de construction en provenance du Canada.

Les relations commerciales avec les États-Unis se sont refroidies depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Une nouvelle tuile est tombée mercredi, par l'imposition de droits compensateurs sur le papier journal canadien et par le déclenchement à l'OMC d'une période de consultations sur des différends commerciaux entre les deux pays.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

> Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, l'administration Trump a décidé de nombreuses mesures protectionnistes

Les États-Unis ont imposé des taxes antidumping et des droits compensatoires au motif que les forestiers canadiens ont des prix de vente avantagés par des coûts de production réduits par les redevances minimes pour l'exploitation des forêts des domaines publics.

TAXES CONTRE BOMBARDIER

À l'automne, c'est le constructeur américain Boeing qui a obtenu de son gouvernement d'imposer des taxes de 300 % sur les avions du manufacturier canadien Bombardier vendus aux États-Unis.

Face à ces sanctions commerciales, le gouvernement canadien a porté plainte à l'OMC, s'appuyant sur de précédentes décisions en sa faveur sur des contentieux précédents, et plus particulièrement sur le bois de construction, un litige récurrent depuis plus de trois décennies.

Mardi, la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland, qui a le dossier avec les États-Unis en portefeuille, était à nouveau à Washington pour plaider la cause des intérêts canadiens auprès des élus et des groupes de pression.

«Nous sommes déterminés à réaliser de véritables progrès» au cours des négociations fin janvier à Montréal, avait assuré M^me^ Freeland.

L'économiste Avery Shenfeld de la Banque CIBC a estimé mercredi qu'un retrait américain de l'ALENA est un «point négatif» pour la banque centrale canadienne «qui a pris pour acquis dans ses prévisions le *statu quo* dans les relations commerciales».

Trudeau se dit indigné par l'indemnité versée à Omar Khadr

La Presse canadienne

HAMILTON — Justin Trudeau se dit lui aussi indigné par les millions de dollars versés par Ottawa à Omar Khadr, mais il y voit un argument pour ne plus jamais tolérer qu'un Canadien soit torturé à l'étranger.

Pendant une séance de discussion ouverte à Hamilton, mercredi, le premier ministre a été interpellé par une dame outrée que le gouvernement canadien ait accepté de verser une forte somme à l'ex-prisonnier de Guantanamo.

Ottawa a accepté de verser une indemnité — 10,5 millions $, selon certains médias — pour régler à l'amiable une poursuite intentée par le jeune homme en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Cette indemnité a déclenché une petite tempête l'été dernier au pays, et la dame de Hamilton a démontré mercredi que la controverse n'était pas morte. Elle a d'ailleurs vigoureusement interpellé à nouveau M. Trudeau lorsqu'il a voulu passer à la question suivante.

Le premier ministre a indiqué qu'il avait pris bonne note de la colère réelle de plusieurs Canadiens, et «au risque de surprendre bien des gens», il a même admis qu'il partageait cette irritation. M. Trudeau convient volontiers que cette somme aurait pu être consacrée à des programmes sociaux, mais il se console en se disant qu'Ottawa aurait dépensé de 30 à 40 millions $ si la cause avait été entendue par un tribunal.

Il a demandé à son auditoire, réuni dans le gymnase de l'Université McMaster, de continuer à s'indigner de cette indemnité que le gouvernement a dû verser. Mais selon M. Trudeau, la leçon qu'on doit tirer de cette coûteuse affaire, c'est qu'aucun gouvernement à Ottawa ne devrait tolérer qu'un Canadien soit torturé à l'étranger.

Ma vie, ma passion

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Une rencontre a changé le cours de sa vie. Un rêve est devenu une réalité pour elle. Mme France Marcotte a acheté une première, puis une deuxième galerie d'art dans le Vieux-Québec. C'est sa vie, sa passion. Une passion qu'elle partage avec les lecteurs du *Soleil*.

France Marcotte
Galeriste propriétaire

4 DE 4

Des tableaux dignes des musées

Tous les jours, France Marcotte reçoit des dizaines de dossiers d'artistes. « Pour eux, la consécration, c'est d'être en galerie, explique-t-elle. Je dois cependant faire des choix avec mon équipe mais nous avons l'œil et il s'agit d'une force qu'on nous reconnaît. Plusieurs tableaux de notre galerie sont d'ailleurs dignes d'être exposés dans les musées !

Cruciale dans son cheminement professionnel, la notoriété qu'acquiert un artiste est étroitement liée à l'introduction de ses œuvres dans de bonnes galeries, sérieuses, dont le personnel est qualifié. Tant les peintres toujours vivants que ceux qui ne sont plus – et qui composent l'essentiel des tableaux de la collection que possède Douce Passion – bénéficient d'un rayonnement unique aux portes de Place Royale.

Selon les saisons, en rotation, la galerie d'art propose à la vue des visiteurs des pièces d'artistes québécois de renom, mais à l'occasion aussi, certaines de peintres issus d'autres provinces canadiennes. L'ensemble des acquisitions peut de surcroît être visualisé en consultant le site Internet de la galerie. En boutique, quelques bronzes et de la sculpture sur bois complètent une offre variée appréciée des collectionneurs.

France Marcotte devant sa galerie Douce Passion, dans le Vieux-Québec

« Nous donnons à nos artistes la place qui leur revient, tient à souligner la galeriste propriétaire. Nous détenons beaucoup d'œuvres de membres de l'Académie royale des arts du Canada (RCA) et de l'Institut des arts figuratifs (IAF). En exclusivité pour la région de Québec, précisons également que nous avons des Dominic Besner, un peintre intégré à la collection du Cirque du Soleil et à celle de son fondateur, Guy Laliberté. »

Le Port-Mer 48x48, médiums mixtes sur toile, Dominic Besner

QUÉBEC ART

Jouxtant Douce Passion, la Galerie d'Art Québec Art, en plus de représenter des artistes contemporains de renommée internationale, promeut quant à elle le travail de peintres émergents en contribuant à lancer leur carrière. Des paysages aux toiles abstraites en passant par des scènes de rue, des animaux, des personnages divers ou encore des gratte-ciel, Québec Art offre une expérience où chacun y trouvera son compte.

« Dans une charmante maison du 17e siècle, la galerie accueille entre autres des photographies de la talentueuse Sophie Thibault, chef d'antenne à TVA et à LCN, de même que des œuvres du célèbre designer québécois Jean-Claude Poitras, note France Marcotte. Sur place ou sur notre plateforme Web, les visiteurs auront plaisir à découvrir des artistes qui peignent dans des styles variés et qui utilisent une multitude de techniques. »

HISTOIRE DE PEINTRE

Au cours de sa carrière, il n'est pas rare qu'un peintre change de médium ou modifie sa signature; chacun a son histoire, ses pratiques. Un jour, une dame entre dans la galerie Douce Passion et reconnaît un tableau réalisé par son père. L'émotion est au rendez-vous. L'hiver, celui-ci avait l'habitude de peindre dans sa voiture. Elle raconte qu'il en est finalement décédé en raison des émanations qui se dégageaient de la peinture.

UNE VISITE VOUS INTÉRESSE ?

Galerie d'Art Douce Passion
42-A, rue Notre-Dame, Québec
418 648-9292
www.galeriedoucepassion.com

Galerie d'Art Québec Art
40, rue Notre-Dame, Québec
418 692-8200
www.galeriequebecart.com

Galeries ouvertes tous les jours, de 9 h 30 à 17 h 30. Fermées le 25 décembre et le 1er janvier.

La nouvelle référence en art à Québec

À LIRE :

21 décembre : Quand une rencontre change le cours d'une vie

28 décembre : Un engouement qui se partage

4 janvier : Miser sur le plaisir… et l'équipe !

Aujourd'hui : Des tableaux dignes des musées

AVEC LE

TRIO FORD

C'EST ENCORE PLUS FACILE D'EMBARQUER AVEC FORD !

Ford

TOUT VIENT À POINT À QUI N'ATTEND PAS

ON PAIE LES 3 PREMIERS MOIS*

JUSQU'À 1 500 $ AU TOTAL SUR LES FORD 2017/2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS

GAGNE TON AUTO

LOUEZ
L'ESCAPE SE 2018 À TRACTION AVANT

158 $◊	1,49 %
AUX DEUX SEMAINES	TAUX ANNUEL
60 MOIS	0 $ ACOMPTE

ÉQUIVAUT À 79 $^ PAR SEMAINE

OU

OBTENEZ
2 500 $**
EN ALLOCATION DE LIVRAISON
SUR LES ESCAPE 2017 NEUFS

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE **1 000 $†** SUR LES FORD 2017/2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS

COSTCO WHOLESALE

on joue du prix, comme c'est pas permis !

DESJARDINS AUTO COLLECTION Québec

175 RUE MARAIS, QUÉBEC 418 683.4451

www.desjardinsfordquebec.com

c'est fou ce qu'on est ouverts !

DESJARDINS Ste-Foy

3330, AVENUE WATT, STE-FOY, QUÉBEC 418 650.0063

www.desjardinsfordstefoy.com

pour faire notre place, on fait tout bien !

L'ANGE-GARDIEN FORD L'Ange-Gardien

6120, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN, QC. 418 822.1112

www.angegardienford.com

5265877

GROUPE AUTOCAR JEANNOIS

Des bonus pour les employés

La pénurie de main-d'œuvre touche la grande majorité des industries du Québec. Des chefs d'entreprise optent pour la créativité quand vient le temps de contrer ce problème. Les six quotidiens du Groupe Capitales Médias ont répertorié une douzaine de «bonnes idées». **À lire jusqu'au 16 janvier.**

Le directeur des ressources humaines et des opérations scolaires, Philippe Plourde, est accompagné de la conseillère des ressources humaines et de la santé et sécurité, Jade-Émilie Poulin-Giguère, qu'il considère comme sa relève. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

DES IDÉES POUR CONTRER LA PÉNURIE

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Récompenser et valoriser le travail de ses employés autrement que par la simple paye, voilà comment a décidé de s'y prendre la direction de Groupe Autocar Jeannois pour attirer et garder sa main-d'œuvre.

Né en 1974 par l'intégration des opérations de trois entrepreneurs en transport scolaire des villages de Saint-Coeur-de-Marie et de Sainte-Monique-de-Honfleur au Lac-Saint-Jean, Groupe Autocar Jeannois compte aujourd'hui quelque 200 employés. L'entreprise, dont le siège social est situé à Alma, œuvre maintenant autant en milieu scolaire que dans l'offre de voyages nolisés au Québec, mais aussi au Canada et aux États-Unis.

Il y a quatre ans, la direction a décidé de mettre sur pied un système de bonification, afin de récompenser financièrement ses conducteurs ayant une attitude et une conduite qui se démarquent.

«Nous voulions récompenser le travail de nos conducteurs dans le secteur des voyages nolisés. On voulait attirer la main-d'œuvre, mais surtout garder celle qui était déjà avec nous. C'est en discutant avec les employés qu'on a mis sur pied ce système», explique le directeur des ressources humaines et des opérations scolaires, Philippe Plourde.

Le système est fort simple : les conducteurs ont droit à un bonus en argent s'ils atteignent les différents objectifs, notamment au niveau du service à la clientèle ou du respect du Code de la route.

«Tous nos autobus sont munis de dispositifs qui font en sorte qu'on sait si un conducteur respecte les limites de vitesse, par exemple. De plus, si nous recevons des commentaires positifs quant au service à la clientèle, nos conducteurs sont également récompensés. Même chose s'ils n'ont pas d'accrochage avec l'autobus», souligne Philippe Plourde, sans toutefois entrer dans les détails de la valeur des bonus. Quoi qu'il en soit, cette mesure a évidemment été très bien accueillie par les employés.

«Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'entreprises qui proposent ce genre de bonus. C'est très apprécié chez nous et c'est un plus qu'on peut offrir quand il est temps du recrutement», ajoute M. Plourde, qui était accompagné de la conseillère en ressources humaines et en santé et sécurité de l'entreprise, Jade-Émilie Poulin-Giguère. Cette dernière a effectué son stage chez Autocar Jeannois et a pu ensuite s'y placer. C'est d'ailleurs un autre aspect du recrutement privilégié à l'entreprise.

«Nous mettons beaucoup d'efforts pour proposer des emplois à nos stagiaires. Avec Jade-Émilie, je prépare un peu ma relève, puisque je ne rajeunis pas!», lance Philippe Plourde, en souriant.

L'entreprise jeannoise, qui est également présente dans la région de Charlevoix, mise beaucoup sur le bien-être de ses employés, en offrant une bonne conciliation travail-famille, une flexibilité dans les horaires et en valorisant leur travail. «Nous organisons des soirées reconnaissances pour nos conducteurs en milieu scolaire, puisque nous sommes d'avis qu'ils effectuent un travail essentiel et important auprès des enfants. Ils sont le premier contact des jeunes avec le milieu scolaire», estime le directeur des ressources humaines.

AUTRES INITIATIVES

D'autres initiatives ont été mises en place au fil des ans pour récompenser les travailleurs. La direction paie notamment une part de l'inscription au gym des employés en plus de leur offrir des formations gratuites et des ateliers sur la saine alimentation, par exemple.

«Les conducteurs qui œuvrent dans le secteur nolisé doivent également être à la fine pointe de la technologie puisque l'utilisation d'applications et de matériel informatique est aujourd'hui essentielle lors des voyages organisés. Nous proposons donc aux travailleurs une aide financière pour des formations ou l'achat de tablette, par exemple», ajoute Jade-Émilie Poulin Giguère.

«Tous nos autobus sont munis de dispositifs qui font en sorte qu'on sait si un conducteur respecte les limites de vitesse, par exemple. De plus, si nous recevons des commentaires positifs quant au service à la clientèle, nos conducteurs sont également récompensés. Même chose s'ils n'ont pas d'accrochage avec l'autobus»

— Philippe Plourde

Et pour ceux qui commenceront une carrière de conducteur de trajets nolisés, ils pourront participer à ce qui est appelé «Jeannois Académie». «Chaque nouveau conducteur partira pour les États-Unis, afin d'accompagner un conducteur expérimenté et voir comment est le travail», note Philippe Plourde.

Difficile de recruter des jeunes

Bien que le Groupe Autocar Jeannois ait mis au point plusieurs initiatives pour attirer et garder sa main-d'œuvre, il n'en demeure pas moins que le recrutement représente tout un défi. «C'est tout de même difficile. Nous ne poussons personne dehors, même si la moyenne d'âge chez nous tourne autour de 57 ans. Nous travaillons fort sur le recrutement et je sais que c'est un défi dans plusieurs autres entreprises», note le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Philippe Plourde.

C'est dans le secteur scolaire où le recrutement est le moins facile. «Ce ne sont pas des horaires très stables et nous ne pouvons pas toujours offrir un 40 heures semaine. C'est donc important de valoriser le travail autrement. Nous avons beaucoup de femmes et de retraités qui postulent, c'est bien. On est d'ailleurs présents au salon de la FADOQ pour faire du recrutement chaque année. Mais on aimerait bien avoir des jeunes aussi!», souligne M. Plourde.

PATRICIA RAINVILLE

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Éditeur adjoint et v.-p. information **GILLES CARIGNAN**

ÉDITORIAL

La révolution silencieuse

PIERRE ASSELIN
passelin@lesoleil.com

Comment se fait-il que la réflexion la plus profonde et la plus sérieuse sur les forces qui sont en train de bouleverser la société provienne de l'extérieur de la sphère politique?

L'entrevue que nous accordée le président des Magasins Simons, Peter Simons, nous rappelle encore une fois à quel point le regard de cet homme d'affaires va bien au-delà de son entreprise. Il n'a pas d'ambition politique pour autant, mais il se préoccupe des transformations que va connaître le Québec. Il est dommage qu'on ne retrouve pas la même préoccupation au sein des partis politiques, la même volonté de se préparer au rééquilibrage des pouvoirs, qui se déroule sous nos yeux.

Après la Révolution tranquille, celle-ci est silencieuse.

Les changements qui s'annoncent seront profonds et radicaux

M. Simons cite un ouvrage paru en 2014, *The Second Machine Age*, qui dresse un parallèle entre la révolution industrielle et celle que nous sommes en train de connaître. La machine à vapeur a permis de nous affranchir des limites de la force humaine et animale pour la production de biens, et l'ordinateur est en train de faire de même pour nos fonctions cognitives et nos échanges commerciaux. Les changements qui s'annoncent seront aussi profonds et radicaux que ceux qu'a connus le 19e siècle.

Et ils ne vont que s'accélérer, prédit-il.

«On a déjà vu des changements majeurs dans le monde des médias et du commerce de détail. Mais doublez ce taux de changement, et demandez-vous comment on va passer au travers? C'est ça qui m'inquiète. La prochaine génération de mouvements de capitaux va être avec les cryptodevises, et l'encryption. Et il y aura une deuxième vague d'évitement fiscal.»

Le cerveau humain a du mal à saisir les progressions «géométriques», qui débouchent sur des courbes exponentielles, dit-il. «Il faut que l'environnement fiscal, environnement politique soit capable de changer aussi vite que le monde est en train de le faire.»

M. Simons n'emploie pas cette image, mais pour comprendre les transformations en cours, pensez à l'impact qu'a eu l'avènement des centres commerciaux sur le tissu urbain de Québec. Le développement du Web provoque un mouvement similaire, mais à l'échelle globale cette fois. Amazon devient un «centre d'achat» planétaire, dématérialisé, Facebook cherche à contrôler le flux de l'information à la même échelle. Et ces entités redessinent nos structures.

Ce sont de grands défis auxquels il faut s'attaquer avec une vision d'ensemble, car ils seront déterminants pour les ressources des futurs gouvernements. Et c'est pourquoi l'absence de réflexion en profondeur au niveau politique est problématique. La Stratégie numérique annoncée en décembre est un pas dans la bonne direction, mais la discussion devrait être plus large et transcender les partis.

Peter Simons applaudit, par exemple, à l'initiative fédérale-provinciale de 290 millions $ pour brancher les foyers et les entreprises en région à Internet haute vitesse. Mais cet investissement profitera aussi à Google, Amazon, ou Netflix. Comment se fait-il qu'ils n'apportent pas la même contribution que les autres citoyens corporatifs? demande-t-il.

«C'est comme si ces entreprises technologiques étaient des Dieux à qui on ne peut rien demander.»

M. Simons reconnaît que la politique est exigeante pour les hommes et les femmes qui acceptent ces responsabilités. «Mais pourquoi payer ce prix élevé si vous n'êtes pas prêts à être le capitaine de votre bateau? C'est comme diriger une entreprise pour ne rien faire avec... On a besoin de se tenir debout.»

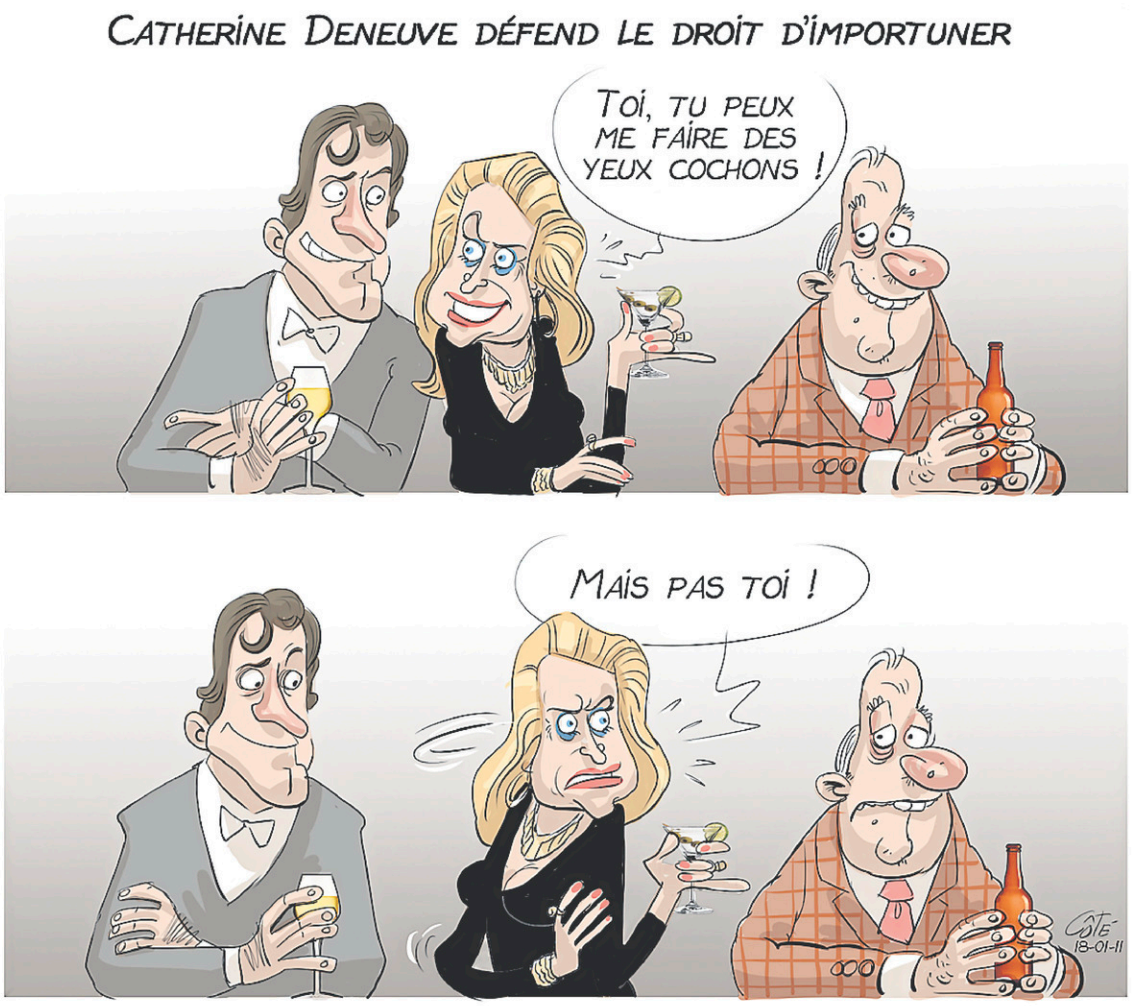

CARREFOUR DES LECTEURS

Nous avons soutenu Davie

En réaction au texte «M. Blaney se réveille» de Jocelyn Boily paru le 10 janvier

Monsieur Boily,
En 2007, sans mon intervention comme député et celle du ministre conservateur Michael Fortier, le chantier Davie était définitivement liquidé. Et c'est en pleine crise économique, un an plus tard, que mon collègue Stockwell Day annonçait une garantie de prêt de 380 M$ pour la construction de trois navires au chantier. Une fois les importantes difficultés financières du chantier surmontées, notre gouvernement conservateur a octroyé l'*Asterix* à la nouvelle administration qui vient de relever le défi avec brio.

Avec les retards dans la stratégie navale et les nouveaux besoins, les libéraux de Justin Trudeau doivent suivre notre exemple et octroyer sur le champ le second navire de ravitaillement *Obelix* de même que la mise en service de nouveaux brise-glaces de toute urgence. Les derniers rapports techniques sont accablants et la situation se détériore. Monsieur Boily, je compte sur votre appui pour réveiller les libéraux, il en va de notre sécurité nationale et de notre prospérité!

Steven Blaney
Député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis

Qui se dira «*spin doctor*»?

On fait des manchettes avec l'expression «*spin doctor*», mais a-t-elle un avenir? Combien d'attachés de presse ou de conseillers en communication inscriraient l'expression à la suite de leurs noms sur une carte professionnelle? Probablement autant qui oseraient écrire «Manipulateur de médias», «Faiseur d'image», «propagandiste»... C'est-à-dire très peu.

Les expressions lancées jusqu'ici par Paul Roux (*La Presse*, 8 janvier 2006) et par France Terme (Façonneur..., signalé par le GDT) orientent le projecteur vers une fonction habituelle des attachés de presse : celle de bien faire paraître un service, un produit ou un patron. À long terme, on se contentera sans doute des expressions générales : attaché de presse, conseiller en communication, chargé des relations publiques.

Les journaux et les médias qui veulent des accroches et des expressions plus acidulées (voir *Le Soleil* du 7 janvier, p. 16 et 17) continueront d'utiliser «*spin doctor*», à moins que les Étatsuniens leur en inventent un nouveau.

Gaston Bernier
Québec

Le «génie»

Au lendemain de la publication du livre-choc du journaliste Michael Wolff, le président Trump contre-attaque : «En fait, dans ma vie, mes deux plus grands atouts ont été l'équilibre mental et le fait d'être, genre, vraiment intelligent». Eh bien, M. Trump, un adage définit le génie comme étant près de la folie. En ce qui vous concerne, la folie a pris le dessus sans équivoque.

Henri Marineau
Québec

POINT DE VUE

Pourquoi t'a-ton laissé seul avec ta détresse?

Sylvie Veilleux
Stratford

Le vendredi 24 novembre, mon neveu, un jeune homme de 20 ans en détresse a décidé de s'éjecter de sa vie et, par le fait même, d'une société par laquelle il se sentait traqué.

J'en veux à cette société qui a pour complice dans cette affaire des jeunes qui aiment mal, qui aiment trop, des juges qui abordent les jeunes hommes qui font des erreurs comme des bandits, des policiers qui adaptent difficilement leurs interventions aux situations de souffrance vécues par les individus récalcitrants à l'autorité.

Comment expliquer que notre société qui souligne et déplore, depuis plusieurs années déjà, les suicides de jeunes hommes, ne leur propose pas un accompagnement adapté lorsqu'ils vivent des situations difficiles au su et à la vue de la justice.

Mon neveu a vécu des situations d'enfer pour un jeune homme qui commençait sa vie d'adulte. Période où plusieurs jeunes rencontrent des obstacles importants dans leurs recherches au niveau professionnel et personnel. Il manquait d'expériences et d'outils pour trouver des solutions à ses problèmes. Comment s'expliquer que personne du système judiciaire n'ait envisagé de lui offrir du soutien psychologique ou des alternatives?

Je ne suis pas psychologue, ni travailleuse sociale, mais je sais, car c'est bien connu et documenté, que les jeunes hommes, tout comme les hommes adultes, ont de la difficulté à demander de l'aide. Ils pensent être assez forts pour mettre de côté les obstacles ou encore pour s'en sortir seuls. Pourtant, ce n'est pas une question uniquement de force, car cela demande également beaucoup de courage pour reconnaître nos vulnérabilités et de demander de l'aide.

Où ces jeunes hommes trouvent-ils des exemples d'hommes adultes qui acceptent de se faire aider? Pourquoi ne pas accepter qu'une blessure émotionnelle ou relationnelle mérite un traitement approprié tout autant qu'une blessure physique? Les encouragements ponctuels à demander de l'aide pèsent bien peu comparativement à des années d'éducation qui ont convaincu les gars qu'un gars, ça ne pleure pas, ça ne se plaint pas, c'est autonome et indépendant. Après autant de retenue et de solitude, est-il surprenant que certains d'entre eux expriment leur désarroi par des gestes inadéquats?

En tant que féministe, qui travaille depuis des années à l'amélioration de la situation des femmes à de multiples niveaux, j'ai toujours souhaité, et je continue de le faire, que la société reconnaisse les droits et les besoins des femmes, sans toutefois créer des injustices pour les hommes. Mais, condamner un geste violent et l'assortir d'une sentence n'est toutefois pas suffisant! Les personnes ayant vécu de la violence, tout autant que les personnes la perpétrant, ont besoin de soutien et d'accompagnement.

Finalement, je ne puis dire si la perte de mon neveu de 20 ans et la peine qui m'envahit s'estomperont plus vite si je constate dans les mois qui viennent que les jeunes de l'Estrie ont davantage accès à des services adaptés à leur âge et à leur situation. Néanmoins, je serais certainement apaisée d'apprendre que des actions ont été posées afin que les jeunes qui rencontrent des difficultés reçoivent le soutien approprié.

Nous vivons dans un pays développé où les données sur les bonnes pratiques d'interventions auprès des jeunes sont connues et accessibles : combien de suicides devront se produire encore pour qu'on les mette en place? Il importe également que des programmes de prévention, tels que des activités de sensibilisation qui incitent les jeunes à reconnaître leurs besoins, leurs difficultés et à demander de l'aide en cas de besoin, soient mis en place. Je lance un appel à ces dames et messieurs du système judiciaire : devenez des acteurs de détection et de référence positifs pour les jeunes qui se cherchent.

Salut, Julien, j'espère que tu pardonneras à cette société qui n'a pas su comprendre ta grande détresse et qui plus est, en a rajouté en te traquant comme un criminel plutôt qu'en t'aidant.

Ta tante Sylvie

POINT DE VUE

Obsolescence, dépendance et aliénation programmées

Serge Genest
Québec

Il ne se passe guère que quelques mois avant qu'une nouvelle technologie, mise en marché sous l'appellation d'appareil ou d'outil «intelligent», apparaisse dans notre vie quotidienne. Grâce aux recherches sur les multiples facettes du fonctionnement du cerveau humain, des scientifiques intéressés par ces questions développent depuis plusieurs décennies ce qu'on qualifie d'«intelligence artificielle» (I.A.). Ces chercheurs ont entrevu les transferts possibles de ces opérations vers des machines sophistiquées, capables de reproduire et de produire des activités similaires à celles couramment effectuées par les humains.

Ces associations prometteuses entre la science et la technologie ont rapidement attiré des promoteurs vers de potentielles retombées financières de ces recherches et de leurs applications. Les succès de l'IA, les multiples utilisations de la robotisation ne cessent désormais de fasciner. Et de plus en plus d'humains les inscrivent dans leur vie quotidienne. Il est désormais acquis que tout produit commercialisable doit être «intelligent». Ce qui ne peut bien évidemment se matérialiser qu'en misant sur une constante mise en marché de nouveautés.

L'omniprésence et les multiples utilisations de l'IA conduisent donc un nombre croissant de personnes à soumettre un éventail élargi de leurs activités à l'enseigne des technologies. Toutefois, plutôt que d'induire à une libération accrue des tâches routinières de la vie de tous les jours, ce recours constant aux technologies favorise plutôt diverses insécurités. Une tendance d'autant plus présente qu'il est maintenant bien connu que l'obsolescence des logiciels et des machines de tout acabit est programmée dès la mise en marché.

De l'IA, on passe presque inéluctablement à ce qu'on pourrait qualifier d'aliénation programmée. On devient accroc des gadgets technologiques. Est-il besoin d'ajouter que l'éden annoncé des bonheurs de l'omniprésence de l'IA risque de déposséder de plus en plus de personnes de l'intelligence que chaque humain met à profit dans sa vie quotidienne: nos capacités d'action sur nos environnements matériels et de création de relations avec d'autres personnes.

Il appartient à chaque personne, à chaque humain «intelligent», de se servir des produits de l'IA sans être soumis aux utopies des uns et à la recherche de profits vite faits des autres, de refuser l'aliénation programmée.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Il appartient désormais à chaque personne, à chaque humain «intelligent», de se servir des produits de l'IA sans être soumis aux utopies des uns et à la recherche de profits vite faits des autres, de refuser l'aliénation programmée. Voilà tout un programme!

le monde

Les escouades anti-émeutes patrouillaient à Tebourba, au sud de Tunis mercredi soir, pour contenir les manifestations. Dans la nuit de mardi à mercredi seulement, 237 manifestants ont été arrêtés et 49 policiers ont été blessés. — PHOTO AP, AMINE LANDOULSI

TUNISIE

Des centaines de manifestants arrêtés

Agence France-Presse

TUNIS — De nouveaux heurts ont éclaté mercredi soir entre manifestants et policiers dans plusieurs villes de Tunisie, au troisième jour d'une contestation alimentée par des mesures d'austérité.

Depuis lundi des troubles sociaux ont été enregistrés dans le pays, sept ans après le début du printemps arabe avec une révolution qui réclamait travail et dignité et qui avait fait tomber le dictateur Zine al-Abidine Ben Ali.

Déjà la semaine dernière, des manifestations pacifiques sporadiques avaient dénoncé la hausse des prix et un budget d'austérité prévoyant entre autres des augmentations d'impôts.

À Siliana, des jeunes ont jeté mercredi soir des pierres et des cocktails Molotov sur des agents sécuritaires et ont tenté de s'introduire dans un tribunal dans le centre de cette ville. La police a riposté par des tirs de lacrymogènes, a constaté un correspondant de l'AFP.

Des échauffourées ont de nouveau eu lieu à Kasserine, dans le centre défavorisé du pays où des jeunes de moins de 20 ans tentent de bloquer les routes avec des pneus en feu et jettent des pierres sur des agents de sécurité.

Plusieurs dizaines de manifestants sont aussi descendus dans la rue à Tebourba, à 30 km à l'ouest de Tunis où a été enterré mardi l'homme décédé lors de heurts dans la nuit de lundi. La police a riposté par des tirs massifs de lacrymogène, a indiqué un habitant.

Lors d'une visite mercredi à el-Battan, près de Tebourba, le premier ministre Youssef Chahed a condamné les actes de «vandalisme» qui, selon lui, «servent les intérêts des réseaux de corruption pour affaiblir l'État». Il a pointé du doigt le Front populaire, un parti de gauche opposé au budget.

Dans la nuit de mardi à mercredi, 49 policiers ont été blessés, 237 personnes arrêtées et des fourrières ont été attaquées lors des troubles, a indiqué le ministère de l'Intérieur en accusant des casseurs d'avoir été payés par des meneurs politiques.

«Il y a des actes de pillage et de vol, mais aussi un message politique de la part d'un pan de la population qui n'a plus rien à perdre», estime le politologue Selim Kharrat, soulignant que nombre de symboles de l'État ont été pris pour cible.

L'armée a été déployée autour de banques, bureaux de poste et autres bâtiments gouvernementaux sensibles dans les principales villes du pays, selon le ministère de la Défense.

LES JEUNES EN ONT ASSEZ

Pour la politologue Olfa Lamloum, «la nouvelle loi de finances est la goutte d'eau qui fait déborder le vase».

«Les jeunes sont déçus par rapport à la révolution, surtout à cause du coût de la vie», dit-elle, soulignant «l'approfondissement des inégalités sociales mis en évidence par les statistiques officielles» .

Les protestations nocturnes ont été émaillées de violences. Un supermarché de la banlieue sud de Tunis a été pillé mardi par des jeunes qui ont volé argent et marchandises, selon Mohamed Baccouche, directeur adjoint d'exploitation du groupe français de distribution Carrefour.

Si la Tunisie, unique pays rescapé du Printemps arabe, est parvenue jusque-là à faire avancer sa transition démocratique, elle reste engluée dans la morosité économique et sociale.

Après plusieurs années de marasme économique et d'embauches massives dans la fonction publique, le pays est confronté à d'importantes difficultés financières. L'inflation a dépassé les 6 % fin 2017 tandis que dette et déficit commercial atteignent des niveaux inquiétants.

Les militants de la campagne Fech Nestannew (Qu'est-ce qu'on attend) lancée en début d'année contre les hausses de prix ont appelé à manifester massivement vendredi. Ils réclament notamment une révision de la loi de finances, qui a augmenté la TVA et créé différentes autres taxes.

Dans un communiqué, la centrale syndicale UGTT a appelé à un rassemblement dimanche devant son siège à Tunis pour la commémoration du septième anniversaire de la révolution de 2011.

New York assigne en justice cinq géants pétroliers

NEW YORK — La Ville de New York a assigné en justice cinq géants groupes pétroliers pour leur rôle présumé dans le changement climatique, et annoncé son intention de se débarrasser de quelque 5 milliards d'investissements dans des sociétés actives dans les énergies fossiles.

Le maire démocrate Bill de Blasio a annoncé mercredi que la première ville américaine avait saisi la justice fédérale contre cinq géants pétroliers — BP, Chevron, ConocoPhillips, ExxonMobil et Shell — pour leur responsabilité supposée dans le changement climatique.

Les dommages éventuellement alloués par la justice contribueraient au financement des mesures prises par la Ville pour lutter contre les conséquences du changement climatique, a annoncé la municipalité, qui a déjà lancé un programme d'investissement de 20 milliards de dollars.

CRITIQUES

«ExxonMobil accueille favorablement toute tentative de répondre au changement climatique», a réagi ExxonMobil à l'AFP. «Ce type d'action en justice, contre une industrie qui propose des produits sur lesquels nous nous reposons tous pour faire fonctionner l'économie et vivre au quotidien, n'en est pas une.»

Chevron a dénoncé une action «sans fondement factuel ou juridique», qui «ne fera rien pour répondre à la grave question du changement climatique», tandis que Shell soulignait que le réchauffement devait être traité «par des politiques gouvernementales raisonnables et le changement culturel», «pas par les tribunaux».

Quant au désinvestissement des industries fossiles, il n'interviendra qu'après analyse de l'impact d'une telle décision et examen juridique, a indiqué M. de Blasio dans un communiqué, alors que la capitale Washington avait annoncé un désinvestissement similaire en 2016.

Les 5 milliards d'actifs, qui seraient cédés dans les cinq ans en cas de confirmation du désinvestissement, font partie du portefeuille des fonds de pension municipaux qui assurent les retraites des fonctionnaires. **AFP**

› BRAQUAGE SPECTACULAIRE AU RITZ DE PARIS

Ils étaient cagoulés et armés de haches et ont emporté pour «plus de quatre millions d'euros» de bijoux : cinq hommes ont réalisé mercredi un spectaculaire braquage dans le célèbre palace parisien du Ritz, avant que trois d'entre eux ne soient interpellés. Vers 18h30, les cinq hommes pénètrent dans l'hôtel, situé sur la très chic place Vendôme, en plein cœur de Paris. Des policiers en patrouille dans le quartier sont parvenus à interpeller trois des braqueurs présumés, mais deux malfaiteurs restent en fuite. Le parquet de Paris a ouvert une enquête en flagrance pour de vol commis avec arme et en bande organisée, selon une source judiciaire. La place Vendôme et ses environs, avec de célèbres joailleries et horlogers de luxe, sont des cibles pour les braqueurs audacieux. Mais le braquage le plus retentissant des dernières années dans la capitale — et le plus dommageable pour son image — ne s'est pas déroulé dans ce secteur. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2016, Kim Kardashian s'était fait braquer par cinq hommes dans une discrète résidence hôtelière de luxe du VIII[e] arrondissement, où elle était venue assister à la Fashion Week. **AFP**

— PHOTO AFP, THOMAS SAMSON

L'État islamique en retrait sur Internet

Agence France-Presse

PARIS — Sur le point d'être vaincu en Irak et en Syrie, le groupe État islamique (EI) tente de se réfugier dans un «califat virtuel» sur Internet, mais là aussi il est sur la voie du déclin, assurent des experts.

Hyper-actif sur le Web à l'apogée de son expansion territoriale en 2015, quand il occupait un territoire de la taille de l'Italie et régnait sur sept millions de personnes, le mouvement jihadiste inondait la toile de sa propagande sophistiquée.

Aujourd'hui, ses chefs tués ou en fuite, ses combattants en déroute, ses centres médiatiques détruits, ses connexions difficiles, surveillées et entravées par les services de renseignement du monde entier, il est de moins en moins présent sur le Web, ou doit laisser s'exprimer en son nom une mouvance sur laquelle il n'a que peu ou pas de contrôle.

«En décembre 2017, plus des trois quarts des 38 organes médiatiques de l'EI, qui allaient d'Afrique de l'Ouest à l'Afghanistan, ont été pratiquement réduits au silence», estime le chercheur britannique Charlie Winter, qui étudie au King's College. «C'est un peu comme si quelqu'un avait appuyé sur la touche Muet de sa télécommande».

Entre le 8 et le 9 novembre, le groupe n'a même strictement rien mis en ligne, sur quelque réseau ou application que ce soit, pour la première fois depuis sa création.

«La diminution de la production des médias de l'EI a été particulièrement notable au cours des deux dernières semaines», avait alors dit Charlie Winter à l'AFP, «mais jamais ils n'avaient été totalement silencieux pendant une journée entière».

«CHUTE LIBRE»

Cette diminution drastique de la présence en ligne de l'EI a également été remarquée par Albert Ford, qui travaille sur le phénomène de «l'extrémisme domestique» au sein du groupe de réflexion américain New America, à Washington.

«Leurs opérations médiatiques sont en chute libre», a-t-il confié. «Ils ont moins de monde disponible, moins d'endroits pour recueillir leurs informations, moins de moyens pour les mettre en ligne».

En mars 2017, lors de la reprise de Mossoul, la deuxième ville d'Irak que l'EI avait conquise, une journaliste de l'AFP avait visité les ruines d'une villa, dans un quartier huppé de la ville, qui avait été utilisée comme centre médiatique par le groupe.

Entre les murs calcinés se trouvaient des restes d'ordinateurs sophistiqués, des imprimantes et du matériel de propagande, des antennes et des émetteurs de leur station de radio Al-Bayan.

Au cours des derniers mois, les annonces par la coalition menée par les États-Unis de l'élimination, le plus souvent dans des raids aériens, de responsables de la communication de l'EI se sont multipliées. Le premier d'entre eux, Abou Mohammed al-Adnani, porte-parole officiel du groupe et responsable de ses opérations extérieures, a péri en août 2016.

Plutôt que de s'en servir pour planifier des opérations qu'il ne semble plus en mesure d'organiser directement, ce qu'il reste de l'EI utilise désormais Internet, souvent via des logiciels de cryptage ou le recours au «Web profond» pour encourager ses partisans dans le monde entier à passer à l'action de façon indépendante.

«Ils ont désormais tendance à cultiver une certaine nostalgie», explique Charlie Winter. «Quelque chose sur lequel ses partisans peuvent se retourner et estimer que c'était le bon vieux temps, quand l'EI contrôlait des terres en Syrie et en Irak.

«Leur message est : "c'était notre âge d'or, qui nous a été enlevé par les ennemis de l'Islam et c'est pour ça qu'il nous faut les combattre"», ajoute-t-il.

Pour le chercheur Bruce Hoffman, spécialiste du terrorisme à Georgetown, le danger réside désormais dans ce qu'il appelle «l'attaquant guidé». «C'est quelqu'un qui agît comme un loup solitaire, mais qui a reçu des listes de cibles précises et des renseignements pour mener à bien son opération», dit-il.

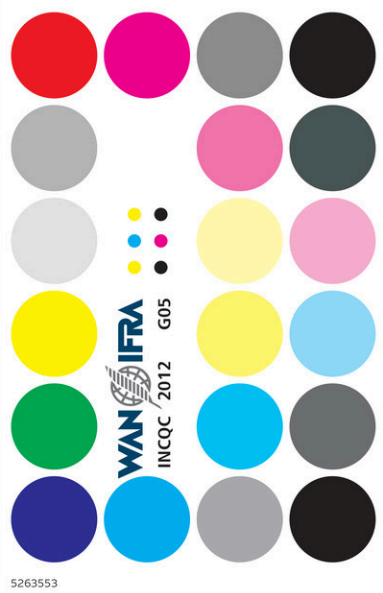

5263553

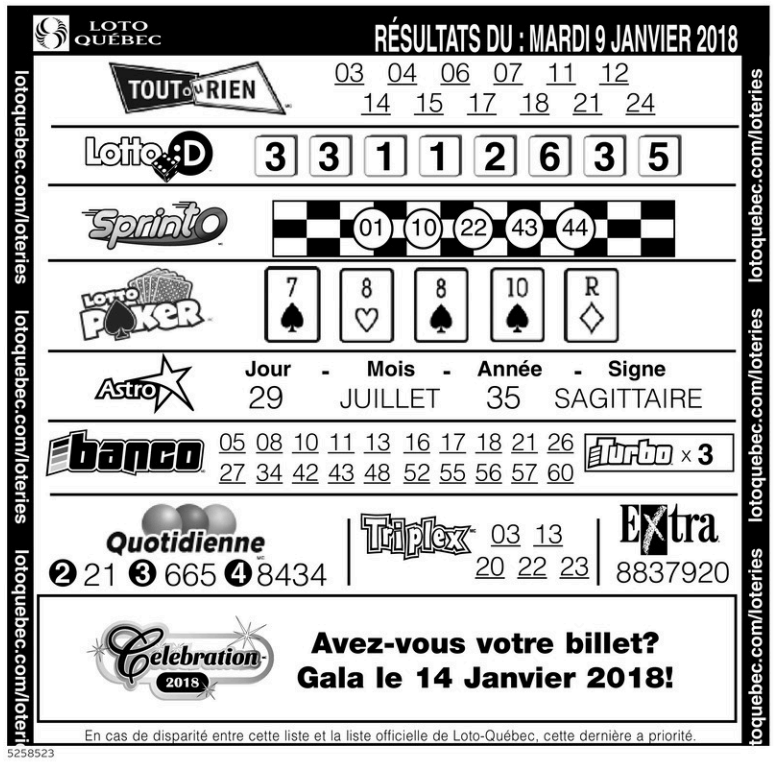

5258523

affaires

TORONTO
16 247,95
- 71,29

TSX 60
963,70
- 5,09

NASDAQ
7153,57
- 10,01

NEW YORK
25 369,13
- 16,67

LE DOLLAR
- 0,27
¢US 80,03

PAPIER JOURNAL
DES MESURES QUI SUSCITENT LA GROGNE
27

facebook/lesoleildequebec

@cyblesoleil

GRANDE ENTREVUE AVEC PETER SIMONS

Le pdg de Simons, Peter Simons, mise sur la construction de son nouveau centre de distribution «de classe mondiale» de 125 millions $ à Québec.

PHOTOS LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

SIMONS À LA CROISÉE DES CHEMINS

L'entreprise analyse différents scénarios pour assurer sa pérennité, dont la vente de parts

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Le détaillant Simons se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Toutes les options sont sur la table, dit le grand patron, pour assurer la pérennité de l'entreprise, même d'accueillir de nouveaux actionnaires.

Celui qui milite depuis près d'un an en faveur d'une justice fiscale équitable doute maintenant de l'avenir de sa compagnie si Ottawa et Québec ne réglementent pas rapidement «la nouvelle économie», avec les Amazon, Netflix, Airbnb, Uber et cie de ce monde.

En entrevue éditoriale avec *Le Soleil*, on sent d'ailleurs que la pression s'accentue sur les épaules du pdg, Peter Simons. Son industrie traverse une période de turbulences. Il souhaite voir du côté des gouvernements «un capitaine» qui dirigera le bateau pour régler cette «injustice».

Entre temps, afin de demeurer dans la joute, La Maison Simons mise sur la construction de son nouveau centre de distribution «de classe mondiale» de 125 millions $ à Québec. Sa porte de sortie pour répondre aux exigences croissantes du commerce électronique. Selon le plan stratégique du détaillant, la première pelletée de terre devrait avoir lieu quelque part durant le mois d'avril ou mai et l'ouverture est prévue pour le printemps 2020. Toutefois, le permis du ministère de l'Environnement se fait toujours attendre et le montage financier n'est pas encore complété.

Le grand patron planche actuellement sur différents scénarios pour amasser les sommes nécessaires. Il concède ne pas avoir l'argent dans ses coffres, mais il n'est pas question de se tourner vers les marchés boursiers. Il souhaite demeurer le patron. Un partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité de la FTQ, le Fondaction de la CSN ou un fonds privé figurent dans les possibilités à l'étude. Également, la vente de parts de la compagnie.

Rappelons que l'entreprise fondée dans la capitale en 1840 complétera prochainement une phase d'expansion de 200 millions $ à l'échelle du pays. Les investissements auront porté à 15 son nombre de magasins.

«Parce qu'on est une entreprise privée, nous avons des capacités financières limitées», indique M. Simons. «La prochaine étape pour nous, c'est de faire croître davantage le Web.

Des principes qui valent le coût?

1840
Année de fondation

15
magasins à travers le Canada, dont trois à Québec, un centre de distribution et un studio photo

3000
employés

Siège social à Québec, sur la côte de la Fabrique

ANNE DROLET
adrolet@lesoleil.com

«Je ne suis pas sûr que c'était une bonne idée.» À quelques semaines de l'ouverture du nouveau magasin Simons carboneutre aux Galeries de la Capitale, son grand patron doute.

Avoir des principes coûte parfois cher en affaires. Trop cher? Peter Simons espère qu'il gagnera son pari et qu'il prouvera que ses idéaux valent non seulement le coup, mais aussi le coût...

Impossible, en entrevue avec l'homme d'affaires, de ne pas constater à quel point l'humanisme le guide dans ses décisions. Même si ça peut vouloir dire mettre de l'avant un projet ambitieux de 50 millions $ — un magasin vert qui fera aussi la part belle aux nouvelles technologies numériques et interactives — sans trop savoir si l'investissement sera rentable. Rappelons que Simons et le propriétaire du centre commercial, Oxford, déboursent chacun 25 millions $.

«Ce n'était pas facile», admet M. Simons, en indiquant que cet établissement est un test. Rien ne laisse présager que ce modèle, qui a aussi inspiré le magasin d'Edmonton ouvert en août, pavera la voie à la transformation d'autres magasins.

«Les changements climatiques, j'y crois. Il faut qu'on fasse une transition vers de l'énergie propre.»

Mais encore faut-il que la clientèle voit dans ces efforts une raison d'aller magasiner chez Simons plutôt que chez un compétiteur. Qu'elle fasse un choix éthique. «Je travaille toujours pour la cliente. Et si la cliente n'apprécie pas et que je dépense quelque chose, il faut que je fasse toujours attention. C'est le piège. Si la clientèle dit : "Je m'en fous qu'il milite pour ça, qu'il traite ces gens bien"...»

«J'espère que les gens apprécient notre philosophie d'entreprise.» Malgré des défis de recrutement dans le commerce du détail, une attention est portée à embaucher des employés selon leurs valeurs et pas simplement leurs compétences, explique M. Simons. «Je pense que les gens sentent et, j'espère, apprécient cet effort-là quand ils sont chez nous.»

«OFFRE UNIQUE»

Outre sa philosophie, qu'est-ce qui distingue Simons, en 2018, alors que les concurrents se déploient autant dans le monde physique que virtuel?

«Je pense que notre offre est unique», estime Peter Simons. «On a une équipe de 150 créateurs. Notre offre physique est unique. On met beaucoup d'efforts dans le lieu du magasinage.» Il croit donc encore au désir des clients de se déplacer en boutique, ce qui permet un contact humain, mais aussi de voir des agencements de produits. Un objet seul n'a pas le même impact que lorsqu'il est déployé dans un environnement, avec d'autres marchandises, fait valoir M. Simons.

«Vous allez me répondre : "Sur le Web, on peut tout trouver." Mais il y a encore un rôle pour quelqu'un qui sélectionne, qui vous sauve du temps à travers la sélection. Allez sur Amazon et tapez "oreillers", il y a 88 200 *hits* [résultats]. On essaie d'emmener le meilleur.»

«J'espère que les gens apprécient notre philosophie d'entreprise»

— Peter Simons

Il constate toutefois qu'il faut maintenant maximiser les magasins, qui coûtent cher. Les centres commerciaux sont aussi en pleine transformation et leur rôle est appelé à changer, ajoute-t-il.

La métamorphose de Simons se poursuit donc, à la recherche de l'équilibre entre ses magasins et le Web, les ventes en ligne représentant actuellement environ 20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. «Le défi des entrepreneurs sera de définir le nouveau modèle d'affaires multicanal. C'est un virage gigantesque pour Simons commencé il y a cinq ou six ans avec des changements qui touchent des parties de l'entreprise et le modèle d'affaires. C'est complexe à gérer. C'est même stressant.»

On fait actuellement face à un défi de distribution, d'habileté physique pour desservir notre commerce électronique. Présentement, je n'ai pas les moyens, mais je crois que nous avons besoin de faire des investissements importants dans la logistique et la distribution. Cela assurera la productivité de l'organisation. J'essaie actuellement de mettre ensemble un groupe d'acteurs pour trouver la technologie, les équipements et le financement nécessaires pour ce projet», poursuit-il, refusant de dévoiler l'endroit où s'installera son nouveau centre de distribution robotisé. La compagnie est déjà propriétaire d'un terrain pour réaliser ce déménagement.

Bien qu'il se montre optimiste, le grand patron de la bannière concède que les temps ne sont pas «faciles» pour son commerce et qu'une décision devrait être prise au cours des prochains mois pour continuer de faire fleurir son organisation.

BESOIN D'ARGENT

«Ma responsabilité en premier lieu est envers la pérennité de l'entreprise et des gens avec qui je travaille. Je vais faire ce que j'ai à faire. Je n'ai pas fermé aucune porte. Cela prend de l'argent pour créer un modèle d'affaires et il me faut de l'argent. Je viens de finir une période d'expansion importante. À un certain moment, il faut des partenaires qui peuvent nous suivre dans cette croissance», souligne-t-il. «L'entreprise, ce n'est pas moi, ce sont les 3000 personnes qui sont là. Il y a des options que j'aimerais enlever de la table, mais je ne peux pas. Nous sommes dans un moment important pour notre avenir. Il y a des combats importants et du développement à faire», poursuit-il, confirmant avoir eu des offres pour sa compagnie de vêtements. «Je suis en plein là-dedans [...], mais j'aime être privé. On regarde pour la relève à long terme».

Sans la sortie de terre de son centre de distribution, M. Simons estime qu'il sera impossible — ou presque — de suivre la parade dans l'industrie, surtout pour une entreprise tiraillée entre «l'ancienne» et «la nouvelle économie». La «vieille économie» qui l'oblige entre autres à payer ses taxes et ses impôts. D'ailleurs, plusieurs joueurs de son milieu ont revu au cours des derniers mois leur modèle d'affaires. C'est le cas de Souris Mini. D'autres, par ailleurs, ont été contraints de jeter l'éponge, comme Sears Canada et la chaîne HMV. Comme quoi, les temps changent.

«On le voit, les plus faibles tombent. Au début, la maladie tue les vieux et les malades. À la fin, elle passe à travers des gens en santé», illustre l'homme d'affaires de 53 ans. «J'aime la compétition. Je suis prêt à aller sur le champ de bataille, mais il faut être à armes égales», conclut-il.

LIRE LA TECHNOLOGIE N'EST PAS UN DIEU > 26

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

La technologie n'est pas un dieu

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Technophile réaliste, Peter Simons estime que l'on ne doit pas tout sacrifier au pied de l'autel du nouveau dieu qu'est la technologie. Et le GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple et cie) n'est certainement pas un dieu.

L'homme d'affaires à la tête de la chaîne Simons avance sur le pont entre l'ancienne et la nouvelle économie en tentant de tirer son épingle du jeu pour assurer la pérennité de son entreprise. Il réfléchit à haute voix.

Après le *Refus global* de Paul-Émile Borduas, dénonçant en 1948 l'immobilisme de la société québécoise, Peter Simons se demande s'il ne serait pas temps d'instaurer un «Refus millénaire» pour remettre en question l'irresponsabilité sociale des géants du numérique et dénoncer l'inaction politique à revoir les règles fiscales.

Le siège social de Simons est situé dans le Vieux-Québec. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

LA FISCALITÉ

Pour lui, la solution équitable consiste à appliquer la taxation au point de consommation. Si Québec ne peut changer le monde, le gouvernement peut dire : «c'est ainsi que nous fonctionnons». À son avis, il faut réécrire les règles fiscales et réaliser qu'il faut taxer au point de consommation. Et surtout se tenir debout devant les géants du numérique en faisant «valoir nos valeurs comme société», puisque les taxes soutiennent les systèmes de santé et d'éducation au Québec.

Depuis quelques mois, Peter Simons soutient que les lois fiscales, les règles gouvernementales et les formes de taxations doivent être revues et transformées pour correspondre à la nouvelle réalité dans l'univers de la révolution numérique 4.0. Les hommes et les femmes en politique doivent prendre leurs responsabilités et mener le bateau à bon port.

«Lorsque l'on dit qu'Uber ne fait pas de taxi, ou que Netflix ne fait pas de la télé, c'est un non-sens», affirme-t-il. Car Uber transporte des passagers et Netflix propose des émissions de télé, même si leurs modes de fonctionnement ne correspondent pas aux méthodes traditionnelles.

ACCÉLÉRATION

Il rappelle qu'avec l'héritage de l'ancienne économie, il y a beaucoup de coûts associés. En dehors des impôts, il y a les taxes à la consommation et les taxes foncières. «Le monde change et je milite depuis l'automne pour que l'environnement fiscal et l'environnement politique changent rapidement». La première phase de transformation a été importante, mais la prochaine sera plus forte encore, elle doublera de taille.

«Demandez-vous comme être humain comment vous passerez au travers. Ça m'inquiète beaucoup parce que nous serons dans une accélération géométrique du changement. L'humain comprend bien le changement linéaire, mais nous sous-estimons la puissance du changement géométrique qui aura des impacts importants» dans l'économie, dans le commerce et au plan social.

L'adaptation des lois pour faire face à l'accélération des changements dans la nouvelle économie est une évidence, un «*no brainer*», lance M. Simons. «On vient d'investir 220 millions $ pour apporter Internet dans les régions éloignées. C'est une décision de société que j'appuie parce qu'une communauté sans Internet n'a pas accès à l'information, à l'éducation, à la capacité de se construire. C'est une infrastructure essentielle pour nos communautés. Ceux qui ont payé cela, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous avec nos taxes et nos impôts.»

Il est évident, selon lui, que le monde de l'éducation et des entreprises québécoises, comme la sienne, vont utiliser ces nouveaux canaux, mais ce sera le cas aussi de Netflix et d'Amazon qui n'auront rien investi dans le système. Il faut aussi que les entreprises étrangères acceptent leur part de responsabilités. L'équité doit faire partie des règles.

COMPÉTITION ÉQUITABLE

«Je suis prêt à jouer le jeu de la compétition», mais sur un pied d'égalité. Il ne peut concevoir que le Québec investit des millions pour laisser le champ libre aux commerçants étrangers sans compensation. «Est-ce que ça serait juste de vous dire : vous, vous le payez et moi je vais l'utiliser pour vendre sur Internet. Ça ne marche pas. Pourquoi? Parce que nous sommes dans une ère de technologies que les gens de la politique ne comprennent pas. On comprend l'enjeu comme société, mais j'ai l'impression que la classe politique est détachée», voire déconnectée de cette réalité, répète M. Simons.

Rappelant son admiration pour les gens en politique qui font le sacrifice de la vie publique, il estime inconcevable et inconséquent leur manque d'action et de vision pour prendre les mesures appropriées pour juguler le problème. Il rappelle la classe politique ce qu'il répète à ses employés : «Soyez capitaine de votre bateau et allez quelque part. Vous n'aurez pas de regret à avoir tenté quelque chose».

LES MONOPOLES

Il prend l'analogie d'une maladie qui attaque un troupeau. Au début, ce sont les éléments faibles, malades et plus vieux qui sont touchés. Mais si rien n'est fait pour enrayer la maladie, ce seront les sujets sains qui tomberont. Avec l'absence de règles dans le commerce électronique, la même chose pourrait se produire dans l'économie. «Si Bombardier tombait, on ne serait jamais capable de recréer cet environnement économique et tous les emplois qui viennent avec», illustre-t-il.

Alors, l'économie mondiale devra faire un effort massif de régulation avec le GAFA comme cela fut réalisé avec Standard Oil dans les années 1930 pour casser les monopoles des industries qui avaient mis de côté leur rôle dans la communauté.

PETER SIMONS SUR...

...un saut en politique

Malgré ses nombreuses sorties dans les médias, Peter Simons n'envisage pas faire le saut dans l'arène politique. Accompagné de députés de Québec solidaire, en novembre, l'homme d'affaires s'était présenté à l'Assemblée nationale pour appuyer un projet de loi encadrant le commerce en ligne. Allez-vous êtes de la prochaine élection provinciale? «Non, ma responsabilité est dans mon entreprise. Je pense que j'ai un rôle à jouer qui peut toucher la vie de beaucoup de personnes. Nous avons des projets comme la robotisation de notre centre de distribution. Je pense que je peux toutefois m'exprimer comme citoyen».

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

...une transparence des registres corporatifs

Plusieurs hommes d'affaires et politiciens dénoncent depuis des années l'utilisation des paradis fiscaux pour sauver de l'argent. Selon le patron, un registre transparent mondial des entreprises devrait être mis sur pied. «Aujourd'hui, on veut savoir à qui vont les profits. Ce n'est pas normal qu'on puisse ouvrir des holdings partout sur la planète et ne pas savoir qui fait quoi. C'est la première génération. La prochaine génération de mouvement de capitaux devrait tourner autour de la cryptomonnaie. [...] Si on ne fait pas face à la première vague, à la deuxième, cela va être terminé. La complexité va continuer d'augmenter. On devrait militer pour que les choses changent».

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

... l'expansion aux États-Unis

Simons veut accroître sa présence aux États-Unis. L'entreprise a déjà commencé à proposer ses produits aux Américains, mais les ventes restent assez marginales pour l'instant, note l'homme d'affaires Peter Simons. La chaîne vise donc une expansion chez nos voisins du Sud, mais qui restera sur le Web. Il n'est pas question d'implanter de magasins. **ANNE DROLET**

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE :
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M. Michel Viens, domicilié au 2662, chemin du Foulon, Québec (Québec) G1T 1X8, survenu le 7 novembre 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Marc Viens, le 8 janvier 2018, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Josiane Labrie, notaire, sise au 891, boulevard Charest Ouest (Québec) Québec, G2N 1C9.
Me Josiane Labrie, notaire

Le manufacturier a le vent dans les voiles

Jamais, depuis la récession de 2009, le secteur de la fabrication n'a été aussi vigoureux dans la région de Québec.

Au troisième trimestre de l'année 2017, l'activité manufacturière a connu une accélération de 6,6 % par rapport à la même période l'an dernier.

«La volonté de l'industrie d'investir dans le développement de nouveaux marchés et en innovation lui permet de se rapprocher des niveaux de production qui prévalaient avant la récession de 2009», a constaté l'économiste principal de Québec International, Louis Gagnon.

Ce dernier a publié, mercredi, une nouvelle économique révélant que le produit intérieur brut (PIB) réel de la région de Québec s'était accru de 2,7 % au troisième trimestre de l'année qui vient de se terminer comparativement à la même période en 2016. Il a atteint 34,8 milliards $.

«Cette performance, combinée à la croissance de 2,8 % enregistrée au deuxième trimestre, permet d'inscrire deux augmentations consécutives supérieures à 2 %, et ce, pour une première fois depuis 2010», fait remarquer M. Gagnon, en ajoutant que la région de Québec démontre une «solidité économique exemplaire.»

Incluant la fabrication, tous les secteurs ont affiché des résultats positifs au cours du troisième trimestre: les services (+ 2,5 %) et la construction (3,7 %).

«Ce dynamisme, combiné à la reprise de l'emploi au cours de l'automne et à la majoration du revenu des ménages donnera un bon coup de pouce pour bien démarrer l'année 2018», a soutenu Louis Gagnon en rappelant que le taux de chômage dans la région de la capitale affichait un «creux historique» de 4,2 %. GILBERT LEDUC

PAPIER JOURNAL

Des mesures qui suscitent la grogne

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La décision de l'administration Trump d'imposer des mesures punitives sur les importations canadiennes de papier journal et de papiers d'impression suscite de la grogne des deux côtés de la frontière, où l'on s'inquiète pour l'avenir de milliers d'emplois.

Critiquée de façon unanime par les trois ordres de gouvernement au pays, les syndicats et l'industrie, les tarifs préliminaires oscillant entre 0,65 et 9,93 % annoncés par le département américain du Commerce touchent environ 25 usines canadiennes, la plupart situées au Québec ainsi qu'en Ontario.

Selon le gouvernement Couillard, ce nouveau litige commercial concerne 10 usines québécoises de Produits forestiers Résolu (TSX:RFP), Kruger et Papiers White Birch, qui comptent quelque 2000 employés.

«Nous allons être très chanceux si l'on peut maintenir le statu quo en ce qui a trait aux mises à pied, s'est désolé le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné, mercredi au cours d'une entrevue téléphonique. Il faudra peut-être vivre avec des usines qui cesseront leurs activités pendant quelques semaines de temps à autre.»

Contrairement à l'industrie du bois d'œuvre, qui a pu compter sur une progression de la demande américaine pour garder la tête hors de l'eau malgré des tarifs douaniers, les perspectives ne sont pas aussi bonnes pour le papier d'impression, estime le syndicat, qui représente des travailleurs chez Résolu, Kruger et White Birch.

On craint également le pire au sud de la frontière, où les journaux et autres publications imprimées fournissent du travail à quelque 175 000 Américains.

«Ces tarifs ne pourront pas être absorbés par les éditeurs et imprimeurs, s'inquiète la News Media Alliance, qui représente 1100 journaux américains. Cela va forcer [des entreprises] à réduire leurs coûts et se traduira par davantage de pertes d'emplois.»

L'automne dernier, cet organisme avait effectué une sortie publique pour critiquer la plainte déposée par la North Pacific Paper Company (Norpac), qui exploite une usine d'environ 260 travailleurs dans l'État de Washington.

Plus important producteur nord-américain de papier journal, Résolu s'attend également à ce que des milliers d'emplois soient menacés au sud de la frontière.

Son porte-parole, Seth Kursman, estime qu'une hausse des prix du papier ne fera qu'accélérer le phénomène de la transition numérique, ce qui, à son avis, n'est pas de bon augure pour plusieurs travailleurs américains.

«Au total, l'industrie des journaux et le secteur de l'impression commerciale comptent près de 600 000 personnes», a-t-il expliqué lors d'un entretien téléphonique.

LE PROVINCIAL DÉÇU

À l'instar d'Ottawa, le gouvernement Couillard s'est montré très déçu de ce troisième litige commercial canado-américain, après ceux du papier surcalendré en 2015 et du bois d'œuvre l'an dernier, qui concerne l'industrie forestière.

Même si le département du Commerce a jusqu'ici toujours tranché en faveur de la partie américaine dans ses décisions finales, la ministre de l'Économie, Dominique Anglade, a indiqué, depuis Las Vegas, que Québec allait déployer tous les efforts dans l'espoir de faire annuler les droits compensatoires préliminaires.

«Le programme d'aide que nous avons mis de l'avant pour le bois d'œuvre sera élargi aux papiers d'impression et nous serons présents pour répondre aux besoins de liquidités pour éviter des pertes d'emplois», a-t-elle dit au cours d'une entrevue téléphonique.

Les mesures punitives sur les importations canadiennes de papier journal et de papiers d'impression touchent environ 25 usines canadiennes, la plupart situées au Québec ainsi qu'en Ontario. — PHOTO 123RF/WATHANYU SOWONG

Le gouvernement Couillard a également décidé d'élargir le mandat de Raymond Chrétien, négociateur en chef dans le dossier du bois d'œuvre, afin d'inclure le plus récent litige.

Selon le département du Commerce, les Canadiens ont exporté aux États-Unis pour environ 1,6 milliard $ de papier journal en 2016.

Dans sa plainte, Norpac, qui appartient à One Rock Capital Partners, un fonds de couverture new-yorkais, reprenait les mêmes arguments avancés dans le dossier du bois d'œuvre: les papeteries canadiennes feraient du *dumping* en vendant aux États-Unis le papier journal à un prix inférieur à la valeur du marché, et Ottawa subventionnerait de façon déloyale son industrie forestière.

«Une seule papetière américaine lève le doigt et on nous impose des droits punitifs, c'est ce qui est difficile à comprendre», a souligné M. Gagné.

Le département du Commerce a justifié sa décision en affirmant qu'elle allait mettre fin aux perturbations du marché provoquées par des subventions gouvernementales indues, a estimé le secrétaire au Commerce, Wilbur Ross.

«[Nous] allons continuer à évaluer le dossier tout en nous tenant debout pour les entreprises américaines ainsi que les travailleurs», a-t-il fait valoir. Une autre décision entourant les droits antidumping est attendue en mars.

COUP D'ŒIL ÉCONO

Assez les mots de passe!

Un sondage réalisé par Visa montre que les consommateurs en ont soupé des mots de passe. Ils sont ouverts aux nouvelles formes d'authentification comme les empreintes digitales et la reconnaissance faciale et vocale. Voici les principaux résultats du coup de sonde récemment effectué auprès de 1000 Canadiens.

85 %

des consommateurs sont intéressés par l'utilisation des outils biométriques pour la vérification de l'identité ou encore pour effectuer des paiements.

57 %

d'entre eux ont déjà expérimenté la technologie de la reconnaissance par empreintes digitales et 25 % l'utilisent régulièrement.

65 %

des consommateurs estiment que les outils biométriques sont plus faciles à utiliser que les mots de passe et 57 % les trouvent plus rapides.

31 %

des consommateurs utilisent un mot de passe unique pour chacun de leurs comptes.

32 %

des personnes interrogées ont mentionné qu'elles ont dû abandonner un achat en ligne, car ils avaient oublié leur mot de passe.

44 %

des consommateurs sont préoccupés par le risque de violation de la sécurité des informations biométriques sensibles.

GILBERT LEDUC

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

3229,62 points

en hausse de

26,56 points ou

0,83 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP	18	2.91 -0.09
AberdeenAsia-P	FAP	42	4.58 -0.03
AberdeenIntlJ	AAB	582	0.18 -0.02
AbsoluteSoftwa	ABT	105	6.90 +0.01
Acerus Pharmac	ASP	73	0.28 -0.01
●AdvantageOil&	AAV	1190	4.56 -0.26
Aecon Group	ARE	158	19.96 +0.03
AEternaZentari	AEZS	24	2.79 0.00
Africa Oil Cor	AOI	65	1.59 +0.01
AGFManagementB	AGF.B	54	7.78 +0.05
AgGrowthInc.	AFN	95	58.06 +1.34
AgJunctionInc.	AJX	60	0.50 -0.04
Agnico-EagleMi	AEM	889	58.41 +0.15
Aimia Inc.	AIM	399	3.92 -0.02
AirCanadaCIA	AC	1702	23.40 +0.26
Alacer Gold Co	ASR	281	2.20 +0.01
AlamosGoldInc	AGI	1020	7.94 +0.14
AlarisRoyaltyC	AD	137	20.04 -0.13
AlbionPete	FF	729	0.54 +0.01
Alderon Iron O	IRON	64	0.23 -0.01
AlexcoResource	AXR	98	1.79 0.00
AlgonquinPower	AQN	1023	13.36 -0.04
AlimentationCB	ATD.B	519	66.43 -0.02
AllianceGrainT	AGT	81	20.41 -0.56
AlmadenMineral	AMM	19	1.19 +0.02
AltaGas Ltd.	ALA	621	28.73 -0.11
AltaGas Ltd. s	ALA.R	123	28.84 +0.08
Alterra Power	AXY	49	8.00 0.00
●AltiusMinerals	ALS	76	15.30 +0.38
Altus Group Li	AIF	80	36.40 -0.12
Americas Silve	USA	26	5.12 +0.05
AmerigoResourc	ARG	1090	1.24 +0.09
AmorfixLifeJ	PMN	37	0.23 -0.01
AnacondaMining	ANX	675	0.12 0.00
●Andrew Peller	ADW.A	32	16.30 +0.05
Aphria Inc.	APH	6225	22.58 -0.31
ARCResourcesEx	ARX	1205	13.91 -0.34
ArgexSilver	RGX	5888	0.06 0.00
ArgonautGoldLt	AR	422	2.50 +0.01
Arifzia Inc. S	ATZ	697	12.53 -0.11
●ArmisticeResou	AZ	1349	4.01 +0.28
AsankoGoldInc.	AKG	754	0.87 +0.03
●AtcoLtdCllN	ACO.X	134	44.27 +0.28
AthloneEg	ATH	1306	1.11 +0.02
●AtlanticPower	ATP	91	2.83 -0.02
Atlatsa Resour	ATL	321	0.04 +0.01
●ATS Automation	ATA	302	16.30 +0.05
Aurinia Pharma	AUP	38	6.50 +0.11
Aurora Cannabi	ACB	13853	13.33 -0.30
AutoCanadaInc	ACQ	48	22.64 -0.17
AvalonRareMeta	AVL	592	0.14 +0.01
AvcorpIndustri	AVP	50	0.05 0.00
Avesoro Resour	ASO	700	0.04 +0.01
Avigilon Corpo	AVO	57	21.02 -0.14
B2GoldCorpJ	BTO	2898	3.72 +0.16
BadgerIncomeFn	BAD	144	26.04 -0.23
BallardPowerSy	BLDP	496	5.27 -0.06
BalmoralResLtd	BAR	202	0.50 +0.01
BankofMontreal	BMO	1685	102.59 +0.18
BankofNovaSco	BNS	1947	82.60 -0.27
BarrickGoldCor	ABX	1863	18.28 +0.14
Baytex Energy	BTE	3980	4.02 +0.04
BCE	BCE	1675	58.29 -0.28
BellatrixExplL	BXE	356	1.89 -0.06
BELLUSHealthIn	BLU	473	0.39 -0.02
Belo Sun Minin	BSX	287	0.34 0.00
BengalEnergyLt	BNG	21	0.09 0.00
BigRockBrewery	BR	18	6.49 -0.01
BioAmber Inc.	BIOA	45	0.51 +0.03
●Birchclif	BIR	3761	3.69 -0.20
BirdConstrIncm	BDT	175	9.89 -0.08
Black Iron Inc	BKI	147	0.11 -0.01
BlackBerry	BB	4145	17.17 -0.77
BlackDiamondGr	BDI	103	2.52 +0.04
BlackPearlResI	PXX	102	1.12 -0.01
●BMOIndiaEqHed	ZID	18	24.87 +0.10
BNKPetroleumIn	BKX	330	0.49 0.00
BombardierCIA	BBD.A	82	2.98 +0.03
BombardierCIB	BBD.B	7673	2.97 +0.02
Bonavista Ener	BNP	1169	1.88 -0.08
BonterraEnergy	BNE	337	14.89 -0.21
BoralexIncCl	BLX	228	23.23 -0.19
Bri-ChemCor	BRY	168	0.66 -0.01
Brick Brewing	BRB	129	3.93 +0.11
Brio Gold Inc.	BRIO	34	1.86 -0.03
BromptonLifeSp	LCS	29	7.44 +0.15
Brookfield Ass	BAM.PF.I	23	26.65 -0.24
Brookfield Ass	BAM.PF.J	24	25.65 +0.23
BrookfieldRiEs	BRE	21	17.03 -0.10
BrookfldAssetA	BAM.A	1227	52.91 -1.38
BRP Inc. Subor	DOO	195	47.36 -1.43
BSMTechs	GPS	58	1.33 +0.04
BurconNutrasci	BU	36	0.63 +0.02
CAE	CAE	314	23.50 0.00
CaEngySeTechCo	CEU	488	6.29 -0.25
CalfracWellSer	CFW	344	6.43 -0.15
Callidus Capit	CBL	23	10.26 +0.03
CamecoCorporat	CCO	1435	11.93 +0.28
●CanaccordFinan	CF	298	6.55 +0.06
CanacolEgy	CNE	107	4.52 +0.01
Canada Goose H	GOOS	266	41.06 -0.37
CanarcResource	CCM	208	0.08 0.00
Candente Coppe	DNT	81	0.15 +0.01
Canfor Pulp Pr	CFX	40	13.98 -0.18
CanforCorporat	CFP	258	26.01 -0.37
CanNatrResLtd	CNQ	1664	45.80 -0.25
CanniMed Thera	CMED	352	26.71 +0.09
CanPacRawayLtd	CP	546	225.52 -7.32
CanTireCorLtd	CTC.A	169	167.07 -0.43
CanUtilityLtd	CU	173	36.56 +0.16
CanWelHoldings	CWX	209	7.19 -0.01
●CanWestBnk	CWB	492	39.36 -0.10
CanZincCorp	CZN	153	0.18 -0.01
CapitalPowerCo	CPX	284	23.81 -0.15
CapstoneMining	CS	1159	1.52 +0.01
Cara Operation	CARA	44	25.51 -0.59
Cardinal Energ	CJ	908	4.87 -0.06
●Cargojet Inc.	CJT	33	60.06 -0.40
CarmanahTechCo	CMH	151	4.56 -0.08
Cascades	CAS	183	14.38 -0.24
CathedralEngyS	CET	174	1.61 +0.09
CCLIndustriesB	CCL.B	745	57.10 +0.10
CelesticaIncSV	CLS	281	13.77 +0.05
CenovusEnergyI	CVE	4227	13.11 +0.18
●CenterraGoldIn	CG	549	5.93 0.00
CentralFundCl	CEF.A	53	16.82 +0.12
CentricHealthJ	CHH	25	0.51 0.00
CequenceEnergy	CQE	1540	0.09 -0.01
CGIGroupCIAS	GIB.A	411	66.55 -0.48
Chalice Gold M	CXN	118	0.19 +0.01
Champion Iron	CIA	131	1.35 +0.03
ChesswoodIncom	CHW	24	12.23 +0.39
China Gold Int	CGG	111	2.40 +0.06
●Chinook Energy	CKE	118	0.23 0.00
Chorus Aviatio	CHR	355	9.50 -0.12
CIBC	CM	1087	123.10 -0.33
CIBTEducati	MBA	317	0.81 +0.03
CIFinCorp.	CIX	298	29.20 -0.18
●CineplexGalaxy	CGX	689	34.24 -0.15
Clean TeQ Hold	CLQ	84	1.50 -0.07
Clearwater Sea	CLR	61	7.41 -0.07
CLifComSplitCo	LFE	167	6.38 +0.23
CNationRwayCo	CNR	1735	101.87 -2.84
CogecoCableInc	CCA	147	85.30 -2.23
CogecoInc SV	CGO	40	88.34 -0.11
ColaborGroupIn	GCL	118	0.75 -0.02
Colliers Inter	CIGI	35	76.16 -1.12
ColumbusGld	CGT	24	0.69 -0.01
ComputerModell	CMG	160	10.00 +0.42
Cona Resources	CONA	26	2.03 -0.01
Concordia Inte	CXR	147	0.91 -0.04
ConstellationS	CSU	35	727.17 -4.43
Continental Go	CNL	203	3.64 +0.05
CopperMountain	CMMC	604	1.51 +0.05
CoroMiningCorp	COP	1172	0.12 0.00
●CorusEntrtmntB	CJR.B	4494	9.17 -1.87
Corvus Gold In	KOR	24	1.60 0.00
CottCorp	BCB	204	20.99 +0.01
CrescentPointC	CPG	7097	10.94 +0.47
●CrewEnerg	CR	437	2.68 -0.12
CRH Medical Co	CRH	284	3.26 -0.06
CrocodileGldCo	KL	687	20.06 +0.30
Currency Excha	CXI	18	24.40 -0.61
D à G			
D-Box Technolo	DBO	76	0.31 0.00
Dalradian Reso	DNA	101	1.26 +0.04
Data Communica	DCM	61	1.11 -0.10
DataWind Inc.	DW	34	0.17 -0.03
DeeThreeEx	GXO	174	2.90 -0.07
DejourEntDEJ	DXI	299	0.12 +0.02
DelphiEnergyCo	DEE	339	1.05 +0.05
DenisonMinesCo	DML	1255	0.70 +0.01
Descartes	DSG	74	35.13 -0.11
DetourGoldCorp	DGC	848	13.63 -0.16
DHX Media Ltd.	DHX.B	358	4.54 -0.04
DIRTT Environm	DRT	1084	5.23 -0.11
Diversified Ro	DIV	327	3.67 +0.02
DivGrowthSplt	DGS	65	8.14 -0.02
Dividend15Spli	DF	65	8.73 +0.18
Dividend15Splt	DFN	61	10.98 +0.15
Dollaramalnc	DOL	296	155.01 +0.51
DomtarCorporat	UFS	36	62.98 -0.35
DorelIndIncB	DII.B	31	32.11 +0.12
DREAM Unlimite	DRM	40	7.61 -0.07
DundeeCorpCl	DC.A	55	2.54 -0.04
DundeePrecious	DPM	237	3.06 +0.08
DynacorGoldMin	DNG	39	1.81 +0.08
Eagle Energy I	EGL	75	0.37 +0.02
EastmainResour	ER	166	0.33 +0.02
●easyhomeLtd	GSY	36	39.70 +1.35
ECN Capital Co	ECN	1188	3.84 -0.01
EcoSynthetix I	ECO	73	2.10 -0.02
EldoradoG	ELD	3073	1.59 +0.04
ElectrovayaInc	EFL	32	0.58 -0.02
Element Fleet	EFN	665	9.48 +0.05
EmcMetalsCorp	SCY	305	0.23 0.00
EmeralInc orpora	EMA	831	46.30 -0.48
EmpireCoCIAN	EMP.A	311	24.54 -0.22
Enbridge	ENB	3129	49.11 -1.06
●Enbridge Inc -	ENB.PF.K	349	25.50 +0.12
Enbridge Inc.	ENB.PF.C	34	21.47 +0.01
Enbridge Inc.	ENB.PF.E	22	21.42 -0.10
EnbridgeIncmOr	ENF	771	29.09 -0.43
EnCanaCorporat	ECA	4304	17.30 +0.29
EndeavourFin	EDV	141	24.41 -0.30
EndeavourSilve	EDR	306	3.06 +0.13
EnerCareInc.	ECI	253	19.55 -0.17
Enerflex Ltd.	EFX	240	15.65 -0.05
Energy Leaders	HPF	30	5.60 0.00
EnergyFuelsInc	UEC	242	2.30 +0.10
●Enerplus Corpo	ERF	2102	12.91 -0.04
EnsignEngyServ	ESI	339	7.60 +0.04
●Enterpris	E	400	0.46 +0.05
EntreeGoldInc	ETG	82	0.77 0.00
EpsilonEn	EPS	100	2.92 -0.06
Equitable Grou	EQB	23	67.18 -1.97
ErdeneRes	ERD	536	0.58 +0.09
Ero Copper Cor	ERO	170	8.10 -0.60
EspialGro	ESP	18	1.93 -0.01
Essential Ener	ESN	236	0.79 +0.05
Euro Sun Minin	ESM	154	1.42 -0.13
Evertz Tech	ET	23	18.26 +0.12
ExcellonResour	EXN	193	2.08 +0.11
Excelsior Mini	MIN	109	1.20 0.00
ExchangeIncome	EIF	63	33.89 -0.43
ExcoTechnologi	XTC	30	9.82 -0.08
EXFOElect	EXF	29	5.45 -0.02
ExtendicareREI	EXE	182	8.96 -0.05
FairfaxFinanci	FFH	61	651.00 +8.75
Fiera Capital	FSZ	46	12.93 0.00
Fin15SplitII	FFN	66	8.99 +0.16
Financial15Spl	FTN	78	10.44 +0.16
●FinningIntl'In	FTT	341	32.87 +0.27
FirmCapMortgag	FC	37	13.08 -0.05
First Asset 1-	BXF	34	10.09 +0.04
First Asset U.	FLI	30	13.79 +0.16
FirstAssetREIT	RIT	85	16.12 -0.06
FirstCapitalRe	FCR	404	20.73 -0.42
FirstMajesticJ	FR	639	8.61 +0.19
FirstQuantumMn	FM	2018	18.97 +0.33
FirstServiceCo	FSV	30	85.49 -0.43
Fission Uraniu	FCU	515	0.89 +0.05
FormationMetal	ECS	466	1.87 0.00
ForsysMetalsCo	FSY	66	0.14 -0.01
FortisInc	FTS	1348	44.30 -0.50
FortunaSvrFVI	FVI	364	6.42 +0.16
FortuneMineral	FT	515	0.35 +0.01
Franco-NevadaC	FNV	379	97.47 -0.47
Freegold Ventu	FVL	38	0.10 -0.02
Freehold Royal	FRU	266	14.00 -0.09
Freshii Inc. Ĉ	FRII	38	7.35 -0.04
Frontera Energ	FEC	207	42.01 +0.50
GabrielResourc	GBU	43	0.35 -0.01
Gear Energy Lt	GXE	611	0.93 +0.04
GendisInc	GDS	19	5.21 0.00
GeneNewsL	GEN	557	0.16 -0.02
GenworthMICana	MIC	186	42.61 0.00
Geodrill Limit	GEO	45	2.10 -0.02
Georgetown	AUG	65	1.84 -0.03
GeorgeWestLtd	WN	124	107.97 -0.68
Gibson Energy	GEI	339	19.01 +0.04
GildanAct	GIL	359	40.32 -0.13
GlobexMiningEn	GMX	18	0.45 +0.03
GluskinSheffSV	GS	165	15.93 -0.32
GmpCapitalInc	GMP	164	3.81 -0.32
GoGold Resourc	GGD	137	0.40 -0.01
Gold Standard	GSV	47	2.01 +0.02
Goldcorp	G	2889	17.28 +0.42
GoldenQueenMng	GQM	18	0.21 -0.01
GoldenStarReso	GSC	42	1.07 +0.02
Goldgroup Mini	GGA	124	0.07 +0.01
GoldMoney Inc.	XAU	90	6.15 -0.08
Goodfood Marke	FOOD	42	2.60 +0.05
Gran Colombia	GCM	57	2.09 +0.08
GranTierraEner	GTE	1790	3.65 +0.05
Great-WestLife	GWO	322	35.28 +0.50
GreatCdnGaming	GC	53	33.62 -0.06
GrtPateSilvLtd	GPR	51	1.70 +0.03
GuyanaGol	GUY	296	4.73 +0.16
H à M			
HanweiEnergySe	HE	96	0.03 -0.01
HarteGold	HRT	338	0.49 +0.02
Healthcare Lea	HHL	44	8.48 -0.05
Helius Medical	HSM	73	2.87 +0.05
HighArcticEngy	HWO	90	4.09 +0.06
HighLinerFoods	HLF	72	14.59 -0.01
HollowayREITUn	HLC	121	5.70 -0.03
HomeCapitalGro	HCG	166	16.01 +0.10
HorizonNthLogs	HNL	133	1.55 -0.03
Horizons Natur	HNY	20	10.90 -0.13
Horizonte Mine	HZM	80	0.08 +0.01
HudBayMinerals	HBM	2546	11.86 +0.56
Hudson's Bay C	HBC	199	11.61 +0.02
●HuskyEnergyInc	HSE	965	18.75 +0.34
Hydro One Limi	H.IR	1822	35.25 -0.85
Hydro One Limi	H	738	21.90 -0.24
HydukeEne	HYD	74	0.22 +0.01
IamgoldCorpora	IMG	1235	7.23 -0.03
IBI Group Inc.	IBG	35	8.74 -0.01
IGMFinanc	IGM	126	43.70 -0.13
Immonovaccin	IMV	293	2.18 -0.04
ImperialMetals	III	82	3.00 +0.05
ImperialOilLtd	IMO	585	39.73 +0.13
ImvescorRestau	IRG	758	4.06 -0.09
IndstrlAllianc	IAG	162	61.32 +1.09
InnergexRenewE	INE	198	14.48 +0.06
InPlay Oil Cor	IPO	58	1.91 -0.01
Int'lForestCl	IFP	304	21.66 -0.59
MajorDrillingG	MDI	69	7.12 +0.09
●MandalayRes	MND	211	0.26 -0.01
Manulife	MFC	3162	26.83 +0.17
Maple Leaf Fd	MFI	302	34.51 -0.38
Marathon Gold	MOZ	215	1.14 +0.03
●MarretInvestBn	FIG	56	10.96 +0.01
MartinreaInt'l	MRE	248	15.82 -0.22
Mason Resource	MNR	22	0.24 0.00
MawsonRes	MAW	34	0.49 +0.01
McEwen Mining	MUX	548	2.92 +0.20
Medical Facili	DR	116	13.96 -0.09
MedReleaf Corp	LEAF	1027	26.40 +0.12
MEG Energy Cor	MEG	1185	5.02 -0.02
MegaUraniumLtd	MGA	780	0.23 +0.02
●Melcor Real Es	MR.R	42	8.55 +0.10
MethanexCorpor	MX	401	76.25 -0.27
Metro Inc.	MRU	629	41.20 -0.46
MicrobixBiosys	MBX	57	0.27 -0.02
●Midas Gold Cor	MAX	150	0.58 0.00
Mitel Networks	MNW	322	10.75 +0.33
Mogo Finance T	MOGO	94	6.58 +0.01
MonetaPorcupin	ME	239	0.18 -0.01
Morneau Shepel	MSI	73	22.17 -0.01
MorumbiO&G	ASND	245	0.78 +0.01
MountainProvin	MPVD	205	3.44 +0.01
MTYFoodGr	MTY	39	52.14 -1.63
MullenGroupLtd	MTL	88	15.55 -0.37
N à Q			
Nat'lBank	NA	1237	63.80 +0.12
NautilusMinera	NUS	25	0.17 0.00
NemaskaExpl	NMX	3156	2.19 -0.07
Neo Performanc	NEO	20	18.24 +0.24
●Neovasc Inc.	NVCN	96	0.65 -0.03
NeptuneTech	NEPT	252	3.77 +0.30
NeuLion,IncJ	NLN	42	0.54 -0.01
NevadaCopperCo	NCU	29	0.72 +0.01
NevsunResource	NSU	314	3.18 +0.12
New Flyer Indu	NFI	215	55.40 +1.04
NewAltaCorpora	NAL	319	1.32 -0.08
NewGoldInc.J	NGD	1148	3.98 +0.11
NewMillenni	NML	114	0.12 0.00
NexGen Energy	NXE	1666	3.25 +0.03
NextSource Mat	NEXT	175	0.09 +0.01
NGExResourcesI	NGQ	20	1.01 0.00
●NikoResources	NKO	363	0.06 0.00
NioCorp Develo	NB	85	0.63 -0.02
NorAmePaladLtd	PDL	21	10.20 -0.26
NorbordInc	OSB	148	42.65 -0.52
NornDynMinLtd	NDM	403	2.10 -0.08
Northcliff Res	NCF	128	0.14 -0.01
Northland Powe	NPI	139	23.08 -0.09
NovaGoldResour	NG	105	4.86 +0.13
Nutrien Ltd.	NTR	873	65.15 -0.55
NuVistaEnergyL	NVA	320	7.78 -0.16
Real Matters I	REAL	89	10.15 +0.14
Red Eagle Mini	R	1289	0.35 +0.02
RedhawkRes	RDK	792	0.03 0.00
RedkneeSolutio	RKN	256	1.09 -0.01
Restaurant Bra	QSR	715	76.65 -1.30
ResverlogixCor	RVX	77	1.92 -0.10
RichelieuHardw	RCH	71	33.27 -0.30
RitchieBrosAuc	RBA	212	39.42 +0.84
RockyMtnDealer	RME	67	13.93 +0.01
RogersCommCIB	RCI.B	774	62.43 -0.61
RogersSugarInc	RSI	78	6.31 -0.02
Roots Corporat	ROOT	145	10.97 +0.52
Roxgold Inc.	ROXG	199	1.32 +0.05
Royal Nickel C	RNX	1632	0.17 -0.01
●RoyalBankofCa	RY	1875	105.01 +0.17
RubiconMineral	RMX	30	1.69 +0.01
●RusselMet	RUS	288	29.71 -0.24
SabinaG&S	SBB	258	2.20 +0.07
Sandstorm	SSL	308	6.34 +0.09
Saputo	SAP	500	42.72 -0.99
SavariaCorpJ	SIS	70	18.33 0.00
SeabridgeSEA	SEA	53	13.42 +0.18
SEMAFONICJ	SMF	819	3.65 +0.12
SentryPrimeMet	PME	18	2.49 +0.02
Seven Generati	VII	764	17.26 -0.34
ShawCommCIBN	SJR.B	806	27.94 -0.42
ShawCor Ltd.	SCL	96	27.95 -0.22
Sherritt	S	2163	1.59 0.00
Shopify Inc. C	SHOP	209	139.29 +1.35
ShoreGoldInc	SGF	99	0.18 -0.01
SierraMetalInc	SMT	22	3.09 0.00
SierraWireless	SW	147	24.48 -0.77
●Silver Bull Re	SVB	1394	0.27 +0.04
SilverBearRes	SBR	363	0.31 +0.04
SilvercorpMeta	SVM	311	3.46 +0.14
SilverWheatonC	WPM	1161	26.41 +0.16
Sleep Country	ZZZ	45	34.15 +0.51
SNC-Laval	SNC	212	56.64 -0.36
SolGold plc Or	SOLG	27	0.47 +0.01
Source Energy	SHLE	37	9.36 -0.19
SpartanExplLtd	SPE	719	7.06 +0.02
Spectra7 Micro	SEV	880	0.33 +0.02
SpectralDiagns	EDT	105	0.39 -0.01
●Spin Master Co	TOY	28	53.75 -0.01
SprottInc	SII	184	2.47 0.00
SprottResource	SRHI	303	0.16 0.00
SSR Mining	SSRM	362	9.92 +0.16
St. Augustine	SAU	31	0.03 0.00
StantecInc	STN	205	35.26 -0.34
Stella-JonesIn	SJ	62	48.22 -1.39
STEP Energy Se	STEP	137	12.16 +0.11
Stingray Digit	RAY.A	32	9.84 -0.06
StornowayDiamo	SWY	142	0.65 0.00
●Stuart Olson I	SOX	82	7.75 -0.11
StudentTranspo	STB	86	7.70 +0.02
TransGlobeEner	TGL	70	1.80 0.00
TreasuryMetals	TML	57	0.61 -0.02
TreelsIandWire	TSL	20	2.42 -0.08
Trevali Mining	TV	1562	1.52 0.00
TricanWellServ	TCW	2703	4.00 -0.28
Tricon Capital	TCN	438	10.69 -0.05
●Trilogy Metals	TMQ	22	1.76 +0.02
TrinidadDrilli	TDG	334	1.74 +0.01
TSO3IncJ	TOS	179	2.77 +0.03
TurquoisHillRes	TRQ	566	4.31 +0.08
TweedMarijInc	WEED	7255	41.92 -0.15
U308 Corp.	UWE	57	0.48 +0.03
UEX	UEX	531	0.35 +0.01
Uni-SelectInc	UNS	292	27.00 +0.45
Ur-EnergyIncJ	URE	79	0.90 -0.02
UraniumPa	U	149	4.30 +0.02
UrbanaCorpCl	URB.A	139	3.46 0.00
UrtheCast Corp	UR	151	1.13 +0.06
Valener Inc.	VNR	48	22.27 -0.07
Valeura Energy	VLE	1312	4.03 -0.01
Vanguard Canad	VAB	69	25.09 +0.04
Vanguard Canad	VSB	36	23.78 +0.04
Vanguard FTSE	VCN	78	32.86 -0.16
Vermilion Ener	VET	428	47.25 -0.26
●VersaBank	VB	71	7.25 +0.72
●VillageFarmsIn	VFF	1030	9.03 +0.11
VIPharmInc	VRX	2155	29.48 -0.29
Wajax Corporat	WJX	21	23.83 -0.37
WallbridgeMngC	WM	32	0.10 0.00
Waste Connecti	WCN	305	87.82 +0.29
WelgrnPlatiLtd	WG	121	0.28 -0.01
WEngySer vCorp.	WRG	1461	1.25 -0.01
WesdomeGoldMin	WDO	139	2.09 +0.05
WesternForestP	WEF	256	2.60 0.00
WestFraserTmb	WFT	281	81.33 -0.81
WestJet	WJA	650	24.87 -0.16
WestportInnova	WPRT	46	4.67 -0.03
WestrnCopperCo	WRN	68	1.23 -0.02
WestshoreTermn	WTE	92	25.54 -0.70
Whitecap Resou	WCP	2323	9.34 -0.10
WinpakLimited	WPK	40	45.62 -0.30
WLithiuUSACorp	LAC	516	11.98 -0.41
WSPGlobalInc.	WSP	122	59.52 -0.26
WstrnOneEquity	WEQ	21	1.52 0.00
YamanaGoldInc	YRI	3456	4.00 +0.08
YangarraResou	YGR	60	5.04 -0.04
YorbeauResCIA	YRB	341	0.08 0.00
ZargonEnergyTr	ZAR	148	0.50 0.00
ZCLCompos	ZCL	54	11.05 +0.04

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

63,57 $US

+0,61

OR

1319,30 $US

+5,60

ARGENT

22,082 $CAN

+0,103

TAUX DE CHANGE

UN dollar US coûte	UN euro coûte
1,2496$	**1,4960$**

DEVISES

La Presse Canadienne
TORONTO - Voici les taux des devises étrangères établis par la Banque de Montréal. Ces taux interbancaires, en dollar canadien, ne sont pas ceux du commerce au détail des devises.

Afrique du Sud (rand)	0,10030
Australie (dollar)	0,9799
Brésil (real)	0,3859
Chine (renminbi)	0,1920
Hong Kong (dollar)	0,1598
Inde (roupie)	0,01964
Japon (yen)	0,01121
Mexique (peso)	0,06486
Norvège (couronne)	0,1551
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,8990
Royaume-Uni (livre)	1,6893
Russie (rouble)	0,02192
Singapour (dollar)	0,9369
Suède (couronne)	0,1527
Suisse (franc)	1,2780
Taïwan (dollar)	0,04224

Horizons HEU	HEU	61	10.21	-0.07
Horizons HGU	HGU	469	12.57	+0.21
Horizons HND	HND	578	14.32	+0.47
Horizons HNU	HNU	2637	4.14	-0.14
●Horizons HOD	HOD	1395	6.51	-0.09
●Horizons HOU	HOU	1453	9.27	+0.14
Horizons HQU	HQU	62	59.88	-0.42
Horizons HSD	HSD	277	4.29	+0.01
Horizons HSU	HSU	41	54.28	-0.19
Horizons HXD	HXD	420	5.71	+0.08
Horizons HXU	HXU	225	37.10	-0.37
Horizons HZD	HZD	97	6.07	+0.02
Horizons Marij	HMMJ	1592	23.85	-0.48
Horizons Robot	ROBO	18	25.53	-0.11
Horizons S&P/T	HXT	197	33.62	-0.17
Horizons US Do	DLR	228	12.47	+0.07
Horizons60Invr	HIX	51	6.14	+0.05
HorizonSeasonl	HAC	28	19.49	-0.02
iShareCdnCpCmp	XIC	160	25.80	-0.11
iShareCDNMSCI	XIN	46	27.21	-0.13
iShareCDNS&P50	XSP	172	31.21	-0.03
iShareMSCIWorl	XWD	73	49.26	+0.21
●iShares 1-10 Y	CBH	37	18.84	+0.08
●iShares 1-10 Y	CLG	26	18.44	+0.04
●iShares CBO	CBO	77	18.50	+0.04
iShares CDZ	CDZ	32	26.69	-0.25
●iShares CEW	CEW	27	13.27	+0.03
iShares CLF	CLF	22	17.94	+0.04
●iShares CLF.A	CLF.

MOTS CROISÉS JUNIOR

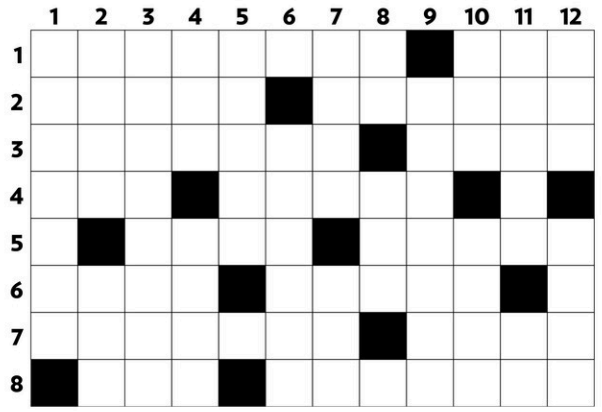

HORIZONTALEMENT

1 Attrait, éclat pouvant séduire et impressionner – Ne sent pas bon.
2 Arrondir les ongles avec un instrument – Mariages.
3 Qui manifeste de l'amitié – Se termine à l'aube.
4 Venue au monde – Petits papillons dont les larves rongent les étoffes de laine.
5 Beaucoup – Ouvrir une fenêtre pour faire de l'air.
6 Boîte crânienne – Tracas.
7 Hissées – Qui a la tête dure.
8 Abîmé à force de s'en servir – Privation de récréation.

VERTICALEMENT

1 Corps céleste qui gravite autour du Soleil.
2 Dans un poème, c'est un son qui est répété à la fin d'un vers – Désigné par élection.
3 Réduits en petits morceaux.
4 Comme le climat du Sahara – On aimerait qu'il se réalise.
5 Quadrillage d'un plan.
6 Enlever les aspérités.
7 Surveillance destinée à surprendre quelqu'un – Agit avec sans-gêne.
8 Préposition qui indique la matière – Constituant principal des êtres humains.
9 La sauterelle en est un.
10 Parasite de l'homme qui vit dans les cheveux – Même pas une miette.
11 Caractère de ce qui forme un tout – Désigne la 2e personne du singulier.
12 Côté de l'horizon où le soleil se lève – Elle est faite pour tourner.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	N	J	O	U	R	■	A	R	M	E
2	A	M	E	■	A	N	O	R	M	A	U	X
3	G	I	T	E	S	■	N	A	I	T	R	E
4	A	S	■	P	I	E	D	S	■	T	■	R
5	G	■	P	I	S	T	E	■	C	R	I	C
6	E	L	A	N	■	A	S	T	R	A	L	E
7	S	O	L	E	I	L	■	R	A	P	E	R
8	■	T	E	S	■	E	P	I	C	E	S	■

MOT MYSTÈRE

ARABA
ARRIERE
ASTRONEF

BALLON
BANNE
BENNE
BIMODE
BIREME
BRICK

CAB
CANGE
CANOE
CHEBEC
CHEVAL
CHIGNOLE
COCHE
COTRE
COUPE

DOGRE
DORIS
DUC

ECURIE
ESCALE
ESSIEU

FER
FLUTE
FREGATE
FRETER

HANGAR
HAQUET

JEEP
JUPE

KETCH

LINER
LORRY

MINICAR
MONTER

VEHICULES - Un mot de 8 lettres

C	H	E	V	A	L	E	P	O	L	A	C	R	E	R
E	A	H	A	N	G	A	R	O	T	G	U	A	S	E
D	T	C	A	N	O	E	F	E	O	E	E	C	C	F
N	U	O	A	R	R	I	E	R	E	L	I	I	A	F
O	H	C	T	E	K	N	N	C	E	E	S	N	L	I
T	A	H	I	V	N	S	O	E	U	T	S	I	E	K
O	Q	I	L	E	I	L	R	M	R	R	E	M	I	S
R	U	G	B	L	N	G	T	E	A	I	I	R	R	I
P	E	N	U	O	O	N	S	R	N	O	V	E	E	R
E	T	O	R	D	G	R	A	I	R	I	X	A	T	O
D	R	L	Y	K	C	I	R	B	A	L	L	O	N	D
O	I	E	U	O	R	P	I	Y	R	E	P	U	O	P
M	E	E	U	E	R	T	O	C	A	O	T	O	M	E
I	R	P	A	T	A	C	H	E	B	E	C	A	B	E
B	E	T	U	L	F	R	E	G	A	T	E	P	U	J

Solution du dernier problème : PAILLETTE **11-01-2018**

MOTO
NAVIRE
ORBITAL
PATACHE
POLACRE
POUPE
PROUE
REMIS
ROTONDE
ROULIS
SKIFF
SLOOP
TAXI
TELEGA
TILBURY
TORPEDO
TRIERE
VELO

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Rivière des États-Unis – Compagne d'Adam.
2. Vicié – Terrain fermé par une clôture.
3. Grande voile – Adoucie.
4. Spécialité nippone – Casse-pieds.
5. Indium – Blanc mousseux – Sept plus quatre.
6. Sécrétion excessive de salive.
7. Laxatif – Sueur animale.
8. Son bec est courbé – A tel prix.
9. Partie d'un vêtement – Trouillarde.
10. En premier lieu – Angoisse.
11. Imagine la perfection – Se dit au ping-pong.
12. Qui s'oppose à – Plante lacustre.

VERTICALEMENT

1. État des États-Unis.
2. Pas châtié – Bagage encombrant.
3. Grandes voiles triangulaires – Propre à l'âne.
4. Appris – Bronzés – Qui n'est pas lumineux.
5. Courte prière liturgique – Bien élevé.
6. Fait taire les canons.
7. Répondre à une action extérieure – Marque l'égalité.
8. On y parle hindi – Frappés.
9. Établir une liaison électrique.
10. Personne choisie – Obtenu – Affluent de l'Oubangui.
11. Engagement dans l'état religieux – Auteur de Lorenzaccio.
12. Alcaloïde toxique – Estonien.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	C	K	K	E	R	O	U	A	C	■
2	O	P	U	S	■	M	U	N	S	T	E	R
3	H	I	L	O	T	E	■	G	E	O	L	E
4	N	O	■	U	R	U	B	U	■	M	E	S
5	A	N	T	R	E	■	R	E	V	E	R	S
6	D	■	A	■	S	A	U	N	E	■	I	E
7	A	N	U	S	■	E	X	T	R	A	■	N
8	M	A	R	T	Y	R	E	■	T	R	O	T
9	S	T	E	■	U	E	L	E	■	R	I	■
10	■	T	A	N	K	■	L	I	S	E	N	T
11	P	E	U	■	O	P	E	R	E	T	T	E
12	T	E	X	A	N	■	S	E	M	E	E	S

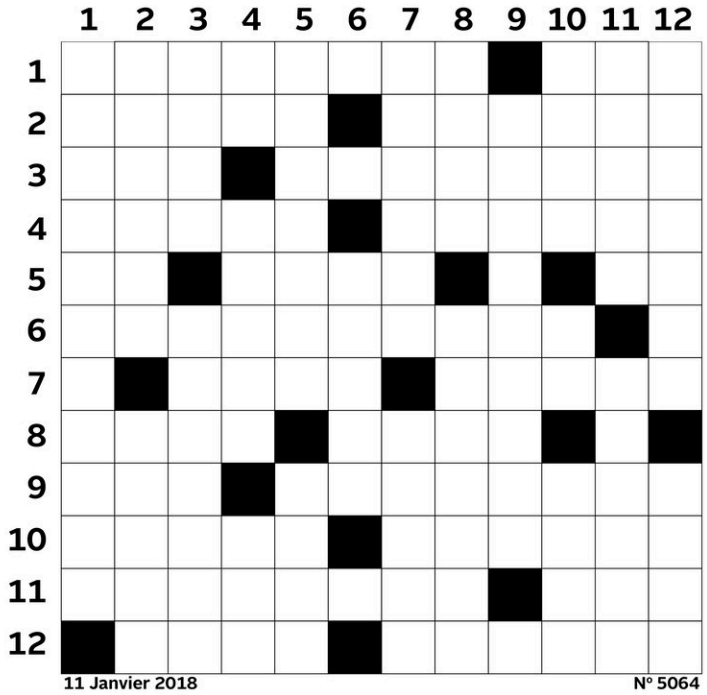

11 Janvier 2018 Nº 5064

SUDOKU

6			7				2	
				9			1	
9	5	7		3	1			
7	1		9	2			4	3
			1			2		8
	2				9	1		
3						8		5
	9	8		5		7		

4340

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	2	5	3	8	6	9	7	1
7	9	6	1	5	2	8	4	3
3	1	8	4	9	7	6	2	5
9	6	2	7	4	1	3	5	8
8	7	1	5	2	3	4	9	6
5	3	4	8	6	9	7	1	2
6	4	9	2	1	8	5	3	7
1	5	3	6	7	4	2	8	9
2	8	7	9	3	5	1	6	4

4339

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

ENUSR	INP	REQEP	UNAO	RRT	UNEOT	AUN	AJEEB	SLOU	EPUT	EMR	SORP	SLN	UODS
				■		■				■			
	■					■			■				
	■			■				■					
			■									■	
										■			

Thème : Citation de Giacomo Léopardi
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Citation de Pierre Baillargeon: Ne jamais oublier qu'on s'exprime avec les mots des autres...

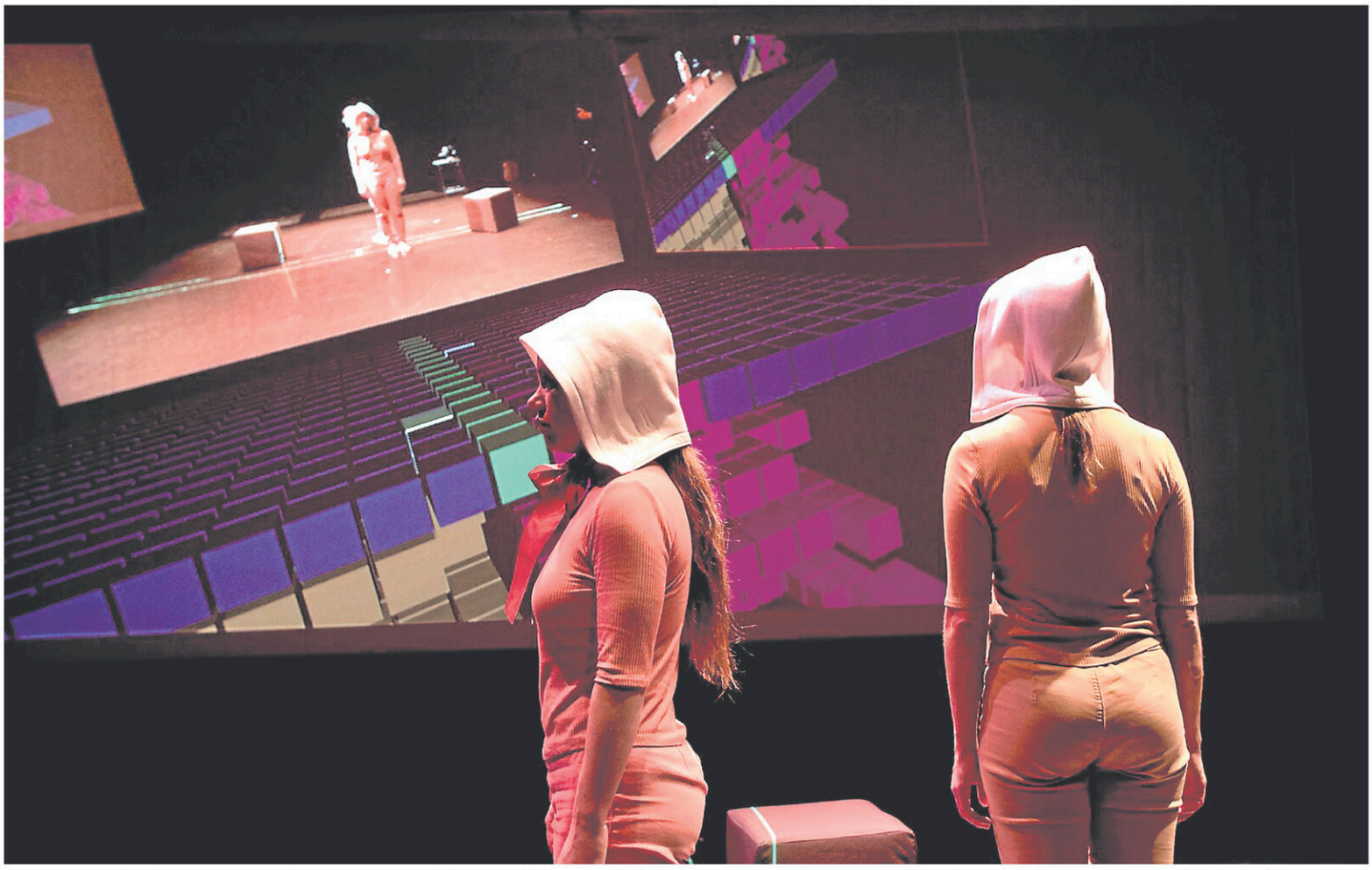

SuperSuper, de Line Nault, un triptyque composé de *Super8*, *Super réalité* et *Super N64*, sera présenté les 8 et 9 février. Deux interprètes y exécutent une partition gestuelle vertigineuse où le code numérique est dévié et devient poésie. — PHOTO FOURNIE PAR LE MOIS MULTI

19e MOIS MULTI

Célébrer le dépaysement

JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

Un nouveau lot d'œuvres sonores, visuelles, robotiques, cinétiques et radiophoniques sera présenté pendant le 19e Mois multi, le festival hivernal qui incite à expérimenter, ressentir, et percevoir autrement le monde qui nous entoure.

Cette célébration des arts multidisciplinaires et électroniques rassemblera une cinquantaine d'artistes de huit pays. Arrimant les arts visuels à la musique et à la danse, le Mois multi lorgne aussi du côté de la littérature cette année, notamment avec la présence du libraire Paul-Albert Plouffe de la librairie Pantoute, en résidence pour proposer des suggestions de lecture en lien avec les œuvres présentées.

Côté performances, la chorégraphe Line Nault a inventé une partition gestuelle mariant code numérique et poésie baptisée *SuperSuper*. Christian Lapointe et Nadia Ross présenteront une version laboratoire de *P.O.R.N. Portrait of Restless Narcissism*, une œuvre théâtrale qui explore les dédales de la pornoculture pour tenter de s'en extraire. Julien Maire, un Français passionné des mécaniques de l'image et du cinéma, s'intéressera aux pratiques spectaculaires dans la conférence-performance *Daisy Chain*. Ses compatriotes Julien Clauss et Emma Loriaut présenteront un bulletin météorologique mondial sonore et un marathon de lecture radiophonique, en trio avec Cécile Clozel.

Les amateurs de soirées déjantées peuvent inscrire le samedi 10 février à leur agenda. *Un* radical *ghetto blaster* psychique d'Alexandre St-Onge, une performance vidéo de Pascal Dufaux et Sarah Wendt, *Ondes*, une œuvre qui lie danse et matière concoctée par le Collectif LAS (Sarah Booth, Léa Ratycz-Légaré et Ariane Voineau) et une performance électronique minimale *wave* du duo américain Xeno & Oaklander sont au menu.

SOIRÉE INDOMPTÉE

Il s'agira de la 3e Soirée indomptée du festival, qui a déjà dévoilé en décembre les œuvres présentées lors de sa fin de semaine inaugurale les 2 et 3 février. Le producteur et DJ Michel Plamondon a été invité à mettre son grain de sel dans la programmation, pour les prestations en musique électronique qui se tiendront notamment à la Cuisine après ces trois soirées spéciales.

Outre les œuvres de Magali Babin, Scott Massey et du théâtre Rude ingénierie qui seront inaugurée en janvier, sept installations seront à découvrir en février. À Méduse, Camille Bernard-Gravel signe deux œuvres cinétiques en lien avec la nature, Simon Laroche et David Szanto proposent une installation où l'humain est au service d'un robot nourricier, Els Viaene (de Belgique) crée une activité sismique miniature, accélérée et amplifiée, Julien Maire présente une installation image par image mécanique et Christian Skjødt (du Danemark) concocte deux œuvres sonores, en collaboration avec Avatar. Julien Clauss présentera une installation radiophonique à Regart, alors que Graeme Patterson mettra le public en interaction avec un animal sauvage numérique à la Galerie des arts visuels et que Pavitra Wickramasinghe (du Sri Lanka) évoquera le mouvement de l'océan à La chambre blanche.

Le 19e Mois multi est orchestré par la commissaire Ariane Plante, et clôt un triptyque sur le thème du réenchantement du monde.

Détails au **moismulti.org**
ou à 418 524-7553 poste 3

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

L'amour est dans le pré *et ses 14 bébés*

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com

L'amourette entre Adamo et Alexandra, les gagnants d'*Occupation double Bali*, est déjà chose du passé. Non, pour le véritable amour, il faut plutôt regarder du côté de *L'amour est dans le pré*, qui ne fait pas les choses à moitié. Chaque année, on compile le nombre de bébés engendrés par les couples de l'émission, qui s'élève à 14 après six ans!

L'amour est dans le pré est l'émission la plus regardée en hiver à V. L'an dernier, elle a rallié 650 000 fidèles chaque semaine. Sachez que, des trois couples formés l'an dernier, deux ont tenu le coup : Gabriel et Clara, de même que Chloé et Olivier. Et ça s'annonce bien pour cette année, laisse entrevoir le producteur, Martin Métivier, chez Attraction Images. Toujours animée par Marie-Ève Janvier, l'émission sera désormais diffusée le jeudi à 21h, à partir du 18 janvier. Les habitués de l'émission seront en terrain connu; la formule est la même, d'année en année.

Le candidat qui risque de sortir du lot est Beauceron, Jean-Christophe, 25 ans, ancien footballeur du Vert et Or à l'Université de Sherbrooke, maintenant producteur maraîcher, de bovins et de porcs. Pas seulement par son physique, mais parce qu'il est le candidat parfait pour ce genre de téléréalité : sans filtre, drôle et franchement sympathique. Si le match n'a pas lieu, nul doute que plusieurs soupirantes l'attendront à la sortie.

Remarquez, les autres ne donnent pas leur place. Le plus jeune, William, a 21 ans, et vit encore avec ses parents. Producteur bio d'agneaux, de porcs et de grandes cultures à Saint-Gabriel-de-Rimouski, il vient d'une famille nombreuse et parle déjà d'avoir des enfants. Marco, 30 ans, spécialiste de l'épandage de fumier de Sainte-Martine en Montérégie, est fou de country et de tir au pigeon d'argile. L'aîné, Maxime, 33 ans, est producteur de bovins en Abitibi, et Simon, producteur laitier de 24 ans, vient de Granby.

Au moment où Marco rencontre ses cinq soupirantes, vous aurez un exemple parfait de courant qui ne passe pas à la première rencontre. Parmi les filles qui se présentent à eux, une attire particulièrement l'attention au premier épisode : Aimélie, oui, oui, Aimélie, une infirmière de Brossard, la plus expressive et entreprenante du groupe, qui déteste cuisiner. «Tu joues au hockey? J'peux-tu te marier tout de suite?» demande-t-elle à Marco. Elle pourrait se révéler la fauteuse de troubles du groupe. Cela dit, on n'est pas à *Occupation double*, ne vous attendez pas à du crêpage de chignon, prévient le producteur. Par contre, au moins un des couples vivra un voyage dans le sud plutôt tumultueux en fin de saison.

Vous remarquerez qu'aucune fille n'apparaît parmi les agriculteurs. C'est qu'aucune n'a su se démarquer durant la sélection. À quand un candidat de la communauté LGBT? Ça a failli avoir lieu l'an dernier, et il n'est pas du tout exclu que ce soit le cas dans une prochaine saison.

EN TOUT CAS, NOUVEAUTÉ GAGNANTE

Des trois nouvelles fictions de l'hiver, *En tout cas*, qui marque le retour de Guylaine Tremblay à la comédie, a obtenu le plus grand succès avec 1 212 000 téléspectateurs à TVA. À la même heure lundi, la première de *Lâcher prise* a été vue par 667 000 fidèles sur ICI Radio-Canada Télé. *Fugueuse* s'est aussi bien démarquée, suivie par 986 000 curieux contre 742 000 pour *Les pays d'en haut*. Mardi, la première de *Hubert et Fanny* a attiré 716 000 téléspectateurs sur ICI RC Télé, devancée par *L'heure bleue* et ses 819 000 fidèles à TVA.

CHOIX TÉLÉ

100 ANS À TABLE
TÉLÉ-QUÉBEC À 20H
L'histoire gastronomique du Québec racontée en neuf mets de grands chefs.

EN DIRECT DU MONDE
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ À 20H
Céline Galipeau échange avec les correspondants de l'antenne sur les grands enjeux internationaux.

TOUS... POUR LA MUSIQUE
TV5 À 20H
Spectacle de 2007 où France Gall célébrait l'œuvre de Michel Berger, entourée d'une vingtaine d'artistes.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

L'animatrice de *L'amour est dans le pré*, Marie-Ève Janvier, en compagnie des candidats de la 6e saison : Jean-Christophe, Maxime, William Marco et Simon.
— PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

Des militantes attaquent la lettre de Catherine Deneuve

SYLVIE CORBET
Associated Press

PARIS — Des militantes françaises des droits des femmes ont vertement dénoncé mercredi une lettre signée par l'actrice Catherine Deneuve et des dizaines d'autres Françaises, et qui affirme que les hommes sont injustement ciblés par des allégations d'inconduite sexuelle.

La lettre publiée dans les pages du quotidien *Le Monde* affirme que la «prise de conscience (légitime) des violences sexuelles exercées sur les femmes», et qui découle du scandale Harvey Weinstein, va trop loin, et que cette «fièvre à envoyer les «porcs à l'abattoir, loin d'aider les femmes à s'autonomiser, sert en réalité les intérêts des ennemis de la liberté sexuelle, des extrémistes religieux (et) des pires réactionnaires».

Les signataires estiment que les hommes devraient avoir le droit de flirter avec les femmes et ils mettent en garde contre le «puritanisme».

La nouvelle lettre signée par la militante Caroline De Haas et une trentaine d'autres personnes a été mise en ligne par le site **franceinfotv.com**.

Les auteurs écrivent que la lettre de M^me^ Deneuve est «un peu le collègue gênant ou l'oncle fatigant qui ne comprend pas ce qui est en train de se passer».

Ils reprochent à M^me^ Deneuve et aux autres signataires d'utiliser «leur visibilité médiatique pour banaliser les violences sexuelles».

«DES CHOSES FAUSSES ET CHOQUANTES»

Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a déclaré sur les ondes de la radio de France Culture que la lettre de M^me^ Deneuve contient des choses qui sont fausses et choquantes.

La lettre de M^me^ Deneuve affirme que les femmes qui seraient confrontées à un «un frotteur dans le métro, même si cela est considéré comme un délit [...] pourraient l'envisager comme l'expression d'une grande misère sexuelle, voire comme un non-événement».

M^me^ Schiappa a répliqué que de tels propos sont «dangereux» et rappelé qu'un geste du genre est passible de trois ans de prison et d'une amende de 75 000 euros (111 000 $).

L'écrivaine d'origine iranienne Abnousse Shalmani, une des signataires de la lettre, s'est dite surprise par les «réactions extrêmement violentes» qu'elle a suscitées.

L'actrice Asia Argento, qui compte parmi les dizaines de femmes qui ont dénoncé Harvey Weinstein, a estimé sur Twitter que la lettre est extrêmement «déplorable».

Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a déclaré sur les ondes de la radio de France Culture que la lettre de Catherine Deneuve contient des choses qui sont fausses et choquantes.
— PHOTO AP, LAURENT CIPRIANI

Céline Dion contrainte d'annuler des concerts sur l'ordre du médecin

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'équipe de Céline Dion a annulé un deuxième spectacle au Colosseum de Las Vegas.

Le spectacle aurait dû avoir lieu mardi soir, mais selon le compte Twitter officiel de la chanteuse, il a dû être annulé puisque «Céline a reçu l'ordre du médecin de se reposer».

L'équipe québécoise de relations de presse de Céline Dion a dit n'avoir aucun détail quant à son état de santé.

Un autre spectacle, prévu samedi au même endroit, avait lui aussi été annulé, pour les mêmes raisons. On disait alors que le spectacle du mardi 9 janvier allait avoir lieu comme prévu, ce qui n'a finalement pas été le cas.

Pour l'instant, le spectacle de vendredi doit toujours avoir lieu, indique-t-on sur Twitter.

Céline Dion poursuit sa résidence au Colosseum du Cesars Palace jusqu'au 9 juin.

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2018-01-11

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	District 31 (N)	Défier la magie (N)	En direct du monde (N)				Le Téléjournal		SportsEx/ MarinaOrsini
4 TVA	4	J.E.	Messmer fascine les stars			Survivant désigné / Les guerriers (N)		TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	**ÂMES SOEURS.COM** (2016) avec William Baldwin, **Stefanie Von Pfetten.**				**MAUVAISE INFLUENCE** (2011) avec Ying Chi Chang, **Austin Robert Butler.**				Atomes crochus
15 TQc	3	Génial! (N)	L'indice Mc$ween (N)	100 ans à table (N)		Dans les médias (N)		SOS sages-femmes / Un Noël moderne		La femme honorable
6 CBC	6	marketplace	Coronation Street (N)	Dragons' Den (N)		The Secret (N)		CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Cardinal / Kevin (N)		Law & Order: S.V.U. / Tamara Tunie (N)		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Entertainment Tonight	Superstore (N)	The Good Place (N)	Will & Grace (N)	Great News (N)	S.W.A.T. / Seizure (N)		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Child Support / The Pig Whisperer		Truth and Lies / The Tonya Harding Story (N)				Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Entertainment Tonight	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Mom (N)	Life in Pieces (N)	S.W.A.T. / Seizure (N)		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	The Big Bang Theory	Big Bang Theory	The Four: Battle for Stardom / Week Two (N)				Local 44 News at 10 p.m. (N)		Daily Mail TV
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	Superstore (N)	The Good Place (N)	Will & Grace (N)	Great News (N)	Chicago Fire / Melissa Ponzio et Jon Seda. (N)		NBC5 News @ 11 (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		Masterpiece Classic / Downton Abbey			Masterpiece Classic / Downton Abbey			BBC World News
ICI RDI	19	24/60		En direct du monde				Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National
ICI ARTV	31	Lire / Spéciale 2017		La revue culturelle de 2017		Fatale-Station		**STARBUCK** (2011) avec Julie LeBreton, **Patrick Huard.**		
Canal D	36	Michelle ou la vie sauvage		Les dossiers de la NASA (N)		Original Sin: Sex / Helen Fisher et Andy Cohen. (N)		Docu-D / Expédition Atlantide (N)		
Canal Vie	44	La vie avec des quintuplées (N)		À la conquête d'une maison (N)		Nate et Jeremiah / La campagne belge (N)		La réno / Le rêve	Chic Shack	Vendre ou rénover?
Évasion	40	Croisières de rêve		Bikinis et mer	Les maîtres du sable	Un Québécois à Paris / 20e Arrondissement (N)		Soleil tout inclus / Costa Rica		Le grand bleu
Historia	42	Truck non stop	Truck non stop	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Extraterrestres / Des extraterrestres parmi nous (N)		Extraterrestres
MAX	32	Le mentaliste / Dernière chance		Chicago Med / Pulsions coupables (N)		Younger	Amour, si affinités	X-Files: Aux frontières du réel / Métamorphoses		Bones
Musique Plus	33	(16h30) **2012 (V.F.)**	Buzz	Catfish / Résolution sous tension		**FLICS EN SERVICE** (2010) avec Tracy Morgan, **Bruce Willis.**				Célibataires et nus
Séries +	41	Bones / Game over		Élémentaire / Le sceau impérial		Madame la Secrétaire d'État / Otages (N)		Bull (v.f.) / Meurtre sous hypnose (N)		Queen of the South
TV5	29	Le sommeil des animaux		Tous... pour la musique				La vie en quatre temps / Philippines		Journal/(23h20) C à dire?!
Z	43	Seuls et tout nu (N)		Trop fou pour être vrai? (N)		Maripier!	Les Riders / Fin de saison	Les hors-la-loi du volant		Cinéma
RDS	25	Le monde du sport (N)	Championnat Européen: Revue de saison (N)		Série DTM: revue de la saison (N)		L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)	Histoires de sentiers
Sportsnet	179	LNH Hockey / Blue Jackets de Columbus c. Sabres de Buffalo (En direct)					Sportsnet Central (N)	Sportsnet Central (N)		Plays of the Month
TSN	190	Curling Coupe Continentale Team Competition (En direct)					SportsCentre (N)			SportsCentre (N)
9 Télé-Mag	10	Portrait de...	Virage Plus	Parlons affaires	Voyages magazine	Loisirs, Chasse et Pêche		Maximum Sports.tv	Motocross Québec	Action Moteur Sport
MATV	9	(18h30) Mise à jour	LeZarts	Ensemble	Ça marche Doc!	Le goût des affaires	Explorateurs de quartiers	Santé! La vie	Mise à jour	
Télétoon	56	Trop Cool Scooby Doo	Bunnicula/ Bunnicula	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson (N)	Family Guy	American Dad	Les Grandes Gueules	Les Simpson
VRAK	38	Les Chroniques de Shannara / Pykon		Riverdale (v.f.) (N)		Les 100 / Échos		Le mobile du crime / Mort d'un prof		Les frères Scott

HARCÈLEMENT

Michael Douglas et James Franco rejettent des accusations

Agence France-Presse

LOS ANGELES — L'acteur américain Michael Douglas a pris les devants en rejetant, avant même qu'elles ne soient publiques, des accusations de comportement sexuel inapproprié il y a 32 ans, son compatriote James Franco niant de son côté être coupable dans une autre affaire.

Nouvelle semaine, nouvelle avalanche d'accusations aux États-Unis dans le sillage de l'affaire Weinstein qui a ouvert les vannes fin 2017. Après des Golden Globes organisés à Hollywood sous le sceau de la défense des femmes, Michael Douglas, 73 ans, se retrouve à son tour visé par des accusations. Sauf qu'il a cette fois décidé de s'exprimer avant son accusatrice, dans le magazine spécialisé *Deadline* qui parle d'«initiative préventive».

Cette femme, dont le nom n'est pas révélé, «affirme que je me suis masturbé devant elle», explique Michael Douglas dans cet entretien publié en ligne mardi soir. «Je ne sais même pas par où commencer. C'est un mensonge total, une invention, il n'y a aucune vérité là-dedans».

«C'est extrêmement douloureux», poursuit l'acteur deux fois oscarisé âgé de 73 ans, fils de la légende du cinéma Kirk Douglas. «Je n'ai pas de cadavres dans le placard, ou personne d'autre qui fasse de révélation ou dise la même chose. J'ai du mal à comprendre pourquoi, après 32 ans, cela sort maintenant.»

L'acteur explique avoir décidé de témoigner dans *Deadline* quand il a appris que ces accusations allaient être publiées ailleurs.

De son côté, l'acteur James Franco est visé depuis dimanche par des accusations de comportements sexuels inappropriés avancées sur les réseaux sociaux, notamment par une actrice, Ally Sheedy.

Après avoir vu James Franco, 39 ans, remporter un prix du meilleur acteur dans son film *The Disaster Artist* lors des Golden Globes, Ally Sheedy, 55 ans, a écrit sur Twitter ne pas comprendre pourquoi l'acteur — qui portait une épinglette soutenant l'organisation Time's Up de défense de victimes d'agressions sexuelles au travail — avait été invité à la cérémonie.

«James Franco vient de gagner. S'il vous plait, ne me demandez pas pourquoi j'ai abandonné le secteur du cinéma/télévision», a-t-elle également écrit, dans des messages plus tard effacés.

Michael Douglas est accusé par une femme anonyme de s'être masturbé devant elle, alors que James Franco est visé par des allégations de comportements sexuels inappropriés à l'égard des actrices Ally Sheedy et Violet Paley.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Je ne sais absolument pas ce que j'ai fait à Ally Sheedy» avec qui il a travaillé au théâtre, a réagi James Franco dans l'émission *The Late Show with Stephen Colbert* mardi. «J'ai le plus grand respect pour elle. Je ne sais absolument pas pourquoi elle était en colère, elle a effacé les tweets, je ne sais pas, je ne peux pas parler pour elle».

D'AUTRES ALLÉGATIONS

Plus largement, James Franco a rejeté toutes ces accusations récentes, dont celle d'une autre actrice, Violet Paley, qui l'a également interpelé sur Twitter : «Tu te souviens de la fois où tu as poussé ma tête dans une voiture vers ton pénis sorti et de cette autre fois où tu as dit à ma copine d'aller dans ton hôtel quand elle avait 17 ans? Après que tu aies déjà été pris à faire la même chose à une autre fille de 17 ans?»

«Les choses que j'ai entendues, qui ont été sur Twitter, ne sont pas exactes, mais je soutiens totalement les gens qui sortent du silence et peuvent avoir une voix parce qu'ils n'ont pas été entendus pendant si longtemps, alors je ne veux pas les faire taire. C'est une bonne chose et je les soutiens», a-t-il dit à Stephen Colbert avant de promettre : «Si j'ai fait quelque chose de mal, je vais y remédier.»

Une conférence prévue mercredi par le *New York Times* avec James Franco et son frère, Dave, à l'occasion de la sortie de leur film, a été annulée.

«C'est un mensonge total, une invention, il n'y a aucune vérité là-dedans»
— Michael Douglas

«Je ne sais absolument pas ce que j'ai fait à Ally Sheedy»
— James Franco

Superbe amplificateur intégré
avec dac 32 bits / DSD

«Produit entièrement conçu et fabriqué au Québec par Simaudio»

2799$ MOON by SIMAUDIO

Produit 100% québécois!
Nouveau produit. Une connectivité orientée vers l'audio numérique, une panoplie d'entrées et une entrée phono font du 240i la pièce maîtresse de votre système de musique et de divertissement. Garantie de 10 ans.

LE MAGASIN AUDIOLIGHT
355, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (418) 687-9252
magasinaudiolight.com - Fermé le dimanche

5266301

les grands explos
Présenté par Desjardins

CUBA
l'île de tous les espoirs
Réalisé et raconté par
Jean-Louis Mathon

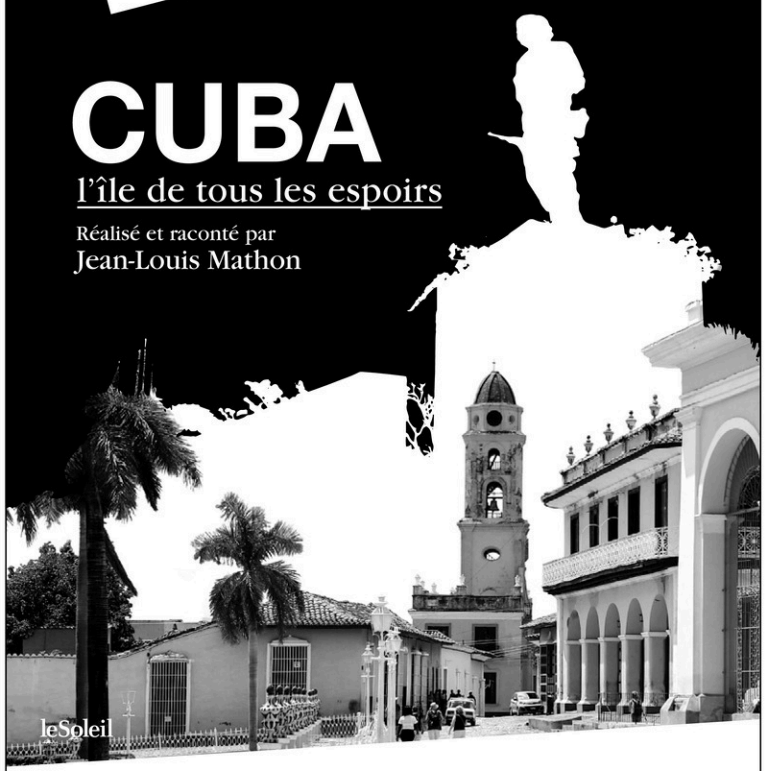

45 ans à vivre le monde

réservez maintenant

QUÉBEC
Grand Théâtre
418 643.8131
11 au 14 janvier

LÉVIS
Cégep de Lévis-Lauzon
1 800 558.1002
14 et 15 janvier

LES GRANDS EXPLORATEURS .COM

5259443

DANS LES CINÉMAS DU 5 AU 11 JANVIER

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas été critiqué.

› ALOUETTE (418 337-2465)

Aventuriers voyageurs : le Pérou en humour Lun, Jeu 19h
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) Ven, Sam, Dim 13h30 19h30 Mar, Mer 19h15 (G)
Merveilleux (3) Ven, Sam, Dim 13h30 19h30 Mar, Mer 19h15 (G)

› BEAUPORT (418 661-9494)

Aventuriers voyageurs : le Pérou en humour Mer 19h
Coco (3 1/2) Ven, Sam, Dim 12h 14h30 17h 19h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h10 18h45 (G)
Le crime de l'Orient-Express (3) Ven, Sam, Dim 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 21h15 (G)
Dernier arrêt Jeu 19h 21h30
Ferdinand Ven, Sam, Dim 11h30 14h 16h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 16h20 (G)
Ferdinand 3D (v.o.a.) 19h (G)
L'heure la plus sombre (3 1/2) Ven, Sam, Dim 12h40 15h35 18h55 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 16h30 19h20 22h05 (G)
Insidieux : la dernière clé Ven, Dim 12h20 14h30 16h50 19h40 22h Sam 12h 14h30 16h50 19h40 22h Lun, Mar 14h 16h40 19h30 22h Mer 13h45 16h15 19h30 21h45 Jeu 13h45 16h15 22h (13+)
Insidious — The Last Key (v.o.a.) Jeu 19h (13+)
Le jeu de Molly (3 1/2) Ven, Sam, Dim 12h45 15h55 19h15 22h15 Lun 13h05 16h05 19h05 22h10 Mar, Mer 13h10 16h10 19h15 22h15 Jeu 16h 22h Jeu 13h (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) 21h30 (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle 3D (3) Ven, Sam, Dim 12h30 15h15 19h 21h45 Lun 13h40 16h20 19h30 22h05 Mar, Mer, Jeu 13h25 16h15 19h30 22h05 (G)
Junior majeur (3) Ven, Sam, Dim 11h30 14h10 16h50 19h35 22h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 14h 16h45 19h35 22h15 (G)
Le maître de la scène (3) Ven, Sam, Dim 11h40 14h 16h40 19h20 22h Lun, Mar 14h 16h40 19h20 22h Mer 14h 16h40 22h Jeu 14h 16h30 (G)
Merveilleux (3) Ven, Sam, Dim 11h45 14h20 16h55 19h30 22h05 Lun 14h20 16h55 19h30 22h05 Mar, Mer, Jeu 13h45 16h30 19h30 22h05 (G)
Molly's Game (3 1/2) (v.o.a.) Jeu 19h (G)
La note parfaite 3 Ven, Sam, Dim 11h25 13h45 16h15 18h55 21h15 Lun 13h10 15h20 17h30 19h45 21h55 Mar, Mer 14h 16h25 19h30 21h45 Jeu 13h30 16h 19h30 21h45 (G)
Petit format (3) Ven, Sam, Dim 12h30 15h30 18h35 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h50 18h45 21h45 (G)
Star Wars : les derniers Jedi (3) Ven, Sam, Dim 11h30 18h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 18h30 (G)
Star Wars : les derniers Jedi 3D (3) Ven, Sam, Dim 12h30 14h45 15h45 19h 21h45 22h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h 16h05 19h10 21h45 22h10 (G)
Star Wars — The Last Jedi 3D (3) (v.o.a.) Ven, Sam, Dim 12h 15h25 18h45 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 16h05 19h10 22h10 (G)
Tout l'argent du monde Ven, Sam, Dim 12h25 15h30 18h45 21h40 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h20 19h10 22h (13+)
Le trip à trois (2) Ven, Sam, Dim 11h50 14h05 16h25 19h15 21h30 Lun 13h15 15h25 17h35 19h45 22h Mar, Mer, Jeu 14h 16h30 19h25 21h45 (13+)

› CARTIER (418 522-1011)

B-Movie: Lust & Sound in West Berlin 1979-1989 (v.o.s.-t.f.) Mer 19h
Coco (3) 12h20 16h30 (G)
Darkest Hour (3 1/2) (v.o.a.) 13h 21h20 (G)
Ferdinand 10h20 12h30 14h40 16h50 19h (G)
L'heure la plus sombre (3 1/2) 10h10 15h30 18h50 (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) 10h 12h20 19h (G)
Jumanji — Welcome to the Jungle (3) (v.o.a.) 14h40 21h20 (G)
La note parfaite 3 Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 10h30 14h30 19h20 Mer 10h30 14h30 (G)
Passeport pour le monde : Bolivie Jeu 17h
Petit format (3) 21h10 (G)
Pitch Perfect 3 (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 17h 21h20 Jeu 21h20 (G)
Star Wars : les derniers Jedi (3) 10h 15h40 21h20 (G)
Star Wars — The Last Jedi (3) (v.o.a.) 12h50 18h30 (G)

› CLAP (418 653-2470)

All the Money in the World, séances VIP (v.o.a.) 21h50 Mer, Jeu 11h05 13h20 19h40 21h50 (13+)
Au revoir là-haut (3 1/2) 11h35 14h 19h25 21h55 (G)
Le crime de l'Orient-Express (3) Ven, Sam, Dim, Mar, Mer, Jeu 9h35 14h30 Lun 9h15 14h30 (G)
L'étoile de Noël Ven, Sam, Dim 9h20 (G)
La forme de l'eau (3 1/2) 14h15 19h15 (13+)
La forme de l'eau (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) 11h40 16h45 (13+)
La forme de l'eau, séances VIP (3 1/2) (v.o.s.-t.a.) 21h45 (13+)
The Greatest Showman (3) (v.o.a.) 21h (G)
Le jeu de Molly (3 1/2) 11h15 14h05 18h55 (G)
Le maître de la scène (3) 14h20 18h45 (G)
Molly's Game, séances VIP (3 1/2) (v.o.a.) 21h40 (G)
Mon royaume en Floride (4) (v.o.s.-t.f.) 9h15 16h50 (13+)
Noël & Cie (3 1/2) 11h45 (G)
La passion Van Gogh (3) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 10h05 Mer 9h15 (G)
Pieds nus dans l'aube (3) 9h20 (G)
Le sens de la fête (3) 13h55 16h20 18h50 21h20 (G)
The Square (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) 16h30 (13+)
Tout l'argent du monde 11h30 14h10 19h10 (13+)
Le trip à trois (2) Ven, Sam, Dim, Mar, Mer, Jeu 9h35 16h55 19h30 Lun 9h15 16h55 19h30 (13+)
Le trip à trois, séances VIP (2) 21h30 (13+)
Trois affiches tout près d'Ebbing, Missouri (4) Ven, Sam, Dim, Mar, Mer, Jeu 9h15 12h 17h Lun 12h 17h (13+)
Wonder Wheel (3) 12h10 16h35 (G)

› DES CHUTES (418 831-2660)

Ferdinand Ven, Sam, Dim 10h 12h55 15h30 18h55 Lun 12h55 15h30 18h55 Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 (G)
Insidieux : la dernière clé Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
Le jeu de Molly (3 1/2) Ven, Sam, Dim 9h30 12h35 15h30 18h35 21h30 Lun 12h35 15h30 19h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h30 (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) Ven, Sam, Dim 10h 12h45 15h30 18h45 21h30 Lun 12h45 15h30 18h45 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (G)
Junior majeur (3) Ven, Sam, Dim 10h 15h30 18h50 21h30 Lun 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 18h50 21h30 (G)
Merveilleux (3) Ven, Sam, Dim 10h 12h50 Lun 12h50 Mar, Mer, Jeu 13h (G)
La note parfaite 3 Ven, Sam, Dim 10h 13h 15h30 19h 21h30 Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Petit format (3) 21h30 (G)
Star Wars : les derniers Jedi (3) 13h 19h (G)
Star Wars : les derniers Jedi 3D (3) Ven, Sam, Dim 9h30 15h45 21h45 Lun 15h45 21h45 Mar, Mer, Jeu 21h45 (G)
Le trip à trois (2) Ven, Sam, Dim 10h 13h 15h30 19h 21h30 Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)

› IMAX (418 624-4629)

Star Wars : les derniers Jedi IMAX (3) Ven, Sam 15h55 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 15h45 (G)
Star Wars : les derniers Jedi 3D IMAX (3) Ven 21h25 24h40 31h10 22h25 Sam 12h40 19h10 22h25 Dim, Mer 12h30 19h Lun 12h30 22h15 Mar, Jeu 12h30 19h 22h15 (G)
Star Wars — The Last Jedi 3D IMAX (3) (v.o.a.) Sam 21h25 Dim, Mer 22h15 Lun 19h (G)

› LIDO (418 837-0234)

Ferdinand Ven, Sam, Dim 10h 12h55 15h30 18h55 Lun 12h55 15h30 18h55 Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 (G)
Insidieux : la dernière clé Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) Ven, Sam, Dim 10h 12h45 15h30 18h45 21h30 Lun 12h45 15h30 18h45 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (G)
Junior majeur (3) Ven, Sam, Dim 10h 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Le maître de la scène, séance VIP (3) Ven, Sam, Dim 10h 13h 15h30 19h 21h30 Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Merveilleux (3) Ven, Sam, Dim 10h (G)
La note parfaite 3 Ven, Sam, Dim 10h 13h 15h30 19h 21h30 Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Star Wars : les derniers Jedi (3) Ven, Sam, Dim 9h30 15h45 21h45 Lun 15h45 21h45 Mar, Mer, Jeu 21h45 (G)
Star Wars : les derniers Jedi 3D (3) 13h 19h (G)
Tout l'argent du monde Ven, Sam, Dim, Lun 12h40 15h30 18h40 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 (13+)
Le trip à trois (2) Ven, Sam, Dim 10h 13h 15h30 19h 21h30 Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

Coco (3 1/2) Ven, Sam 11h25 14h10 16h55 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 15h35 (G)
Ferdinand Ven, Sam 11h 13h50 16h35 Dim 11h30 14h15 16h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h05 (G)
Ferdinand 3D (v.o.a.) Ven, Sam 19h20 Dim 19h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h (G)
Insidieux : la dernière clé Ven, Sam 12h20 14h55 17h30 20h05 22h40 Dim 12h 14h35 17h10 19h45 22h20 Lun, Mar 12h10 14h45 17h15 19h50 22h20 Mer 13h05 15h45 19h05 21h50 Jeu 12h15 14h45 17h15 22h15 (13+)
Insidious — The Last Key (v.o.a.) Jeu 19h50 (13+)
Le jeu de Molly (3 1/2) Ven, Sam 12h15 15h40 19h10 22h25 Dim, Lun, Mar 12h15 15h40 19h10 22h15 Mer, Jeu 12h45 15h55 19h10 22h15 (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle (3) Ven, Sam 16h45 22h05 Dim, Lun, Mer 16h10 22h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h10 21h40 (G)
Jumanji : bienvenue dans la jungle 3D (3) Ven, Sam 10h45 13h40 19h40 22h35 Dim 13h15 19h 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 19h15 22h05 (G)
Junior majeur (3) Ven, Sam 10h50 13h40 16h30 19h20 22h05 Dim 13h40 16h30 19h20 22h05 Lun, Mar 13h30 16h20 19h20 22h05 Mer, Jeu 13h25 16h20 19h20 22h05 (G)
Le maître de la scène (3) Ven, Sam 19h40 22h30 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h15 22h (G)
La note parfaite 3 Ven, Sam 11h40 14h20 17h05 19h50 22h20 Dim 11h40 14h20 17h05 19h35 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h20 14h45 17h05 19h30 21h55 (G)
Petit format (3) Ven, Sam 12h25 15h45 19h 22h15 Dim, Lun, Mar 12h30 15h50 19h05 22h10 Mer 12h55 16h 22h10 Jeu 12h55 16h (G)
Star Wars : les derniers Jedi (3) Ven, Sam 11h10 14h40 15h30 18h05 21h30 22h20 Dim 11h30 14h55 16h30 18h15 21h35 Lun, Mar 12h 15h15 16h45 18h35 21h50 Mer, Jeu 12h10 15h20 16h45 18h40 21h55 (G)
Star Wars : les derniers Jedi 3D (3) Ven, Sam 12h 12h30 15h55 19h 19h25 22h40 Dim 12h15 13h 15h40 19h 20h30 22h10 Lun, Mar 12h30 13h20 15h45 19h05 20h30 22h15 Mer, Jeu 12h35 13h20 15h50 19h05 20h30 22h20 (G)
Star Wars — The Last Jedi 3D (3) (v.o.a.) Ven, Sam 11h45 15h15 18h45 22h10 Dim 11h45 15h10 18h40 22h Lun, Mar 12h05 15h25 18h55 22h10 Mer, Jeu 12h20 15h35 18h55 22h10 (G)
Tout l'argent du monde Ven, Sam 12h35 15h55 19h15 22h25 Dim 12h35 15h55 19h10 22h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h40 16h 19h10 22h10 (13+)
Le trip à trois (2) Ven, Sam 12h05 14h35 17h 19h30 21h55 Dim, Lun, Mar 12h05 14h30 17h 19h25 21h45 Mer, Jeu 12h25 14h45 17h05 19h30 21h50 (13+)

COMPILATION MEDIAFILM.CA

› FRANCE GALL : DERNIER HOMMAGE DE SES FANS

Un cercueil au milieu des roses et ses chansons en doux fond sonore : les fans de France Gall ont défilé mercredi dans le recueillement près de Paris pour un dernier hommage à la chanteuse française, «femme toute simple». Ils sont arrivés seuls, en famille ou en petits groupes d'amis, dans le funérarium de Nanterre, dans la banlieue ouest de Paris, parfois une fleur à la main qu'ils doivent déposer devant le bâtiment avant d'entrer dans le plus grand calme. Icône des sixties et machine à tubes dans les années 80, la star s'est éteinte dimanche à 70 ans, suscitant une pluie d'hommages en France et à l'étranger. Les fans et proches de France Gall pourront se recueillir devant le cercueil jusqu'à jeudi. Ses obsèques civiles se dérouleront vendredi dans la plus stricte intimité. **TEXTE ET PHOTO AFP**

Québecor réclame son droit d'acheter Juste pour rire avant tout autre acheteur

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québecor estime que la vente de Groupe Juste pour rire ne peut se faire sans son consentement.

Le géant des médias privés du Québec demande à la Cour supérieure d'émettre une injonction pour faire respecter les droits qu'il a acquis en concluant une entente de partenariat avec le Groupe Juste pour rire en 2012.

En vertu de cette entente, Québecor détient un «droit de première offre», de sorte qu'une majorité des actions du Groupe Juste pour rire ne peut être vendue sans que Québecor n'ait la priorité comme acheteur potentiel.

Si Québecor refuse d'acheter le Groupe Juste pour rire au prix qu'il demande, l'entreprise de Gilbert Rozon ne peut être vendue à un autre acheteur à un meilleur prix que celui demandé à Québecor.

Le fondateur et actionnaire majoritaire de Juste pour rire, Gilbert Rozon, a annoncé la vente de ses actions dans l'entreprise qu'il a fondée en 1983 après avoir été l'objet d'allégations de harcèlement et d'agression sexuelle de la part de plusieurs femmes en octobre dernier.

La vente a été confiée à RBC Marchés des capitaux, qui est la partie visée par la demande d'injonction de Québecor.

Québecor estime qu'en faisant appel à un intermédiaire, «Groupe JPR a violé ses obligations au droit de première offre, puisqu'il était tenu de d'abord formuler une offre à QMI (Québecor Média inc.) et de négocier uniquement avec QMI pendant la période d'offre».

Québecor affirme avoir versé plus de 45 millions $ à Groupe Juste pour rire en partenariats et commandites depuis la conclusion de l'entente de 2012.

Le conglomérat, propriétaire notamment de TVA, du *Journal de Montréal* et de Québec et de Vidéotron, est le diffuseur de nombreuses productions de Juste pour rire.

La demande d'injonction, lourdement caviardée afin de garder confidentiels les montants discutés et les pourparlers entourant une éventuelle transaction, fait état d'une mise en demeure envoyée à Juste pour rire après l'annonce du mandat confié à RBC Marchés des capitaux.

Cette mise en demeure a mené à la conclusion, en décembre dernier, d'une entente intérimaire en vertu de laquelle Juste pour rire a bel et bien fait une offre de vente à Québecor. Bien que Québecor ait rejeté cette offre, elle affirme que l'entente intérimaire démontre que Juste pour rire reconnaît la validité du droit de première offre.

Québecor soutient toutefois que «les échanges de correspondance entre les parties démontrent une mésentente importante sur les obligations du Groupe (Juste pour rire) qui sont de nature à causer à (Québecor Média inc.) un préjudice irréparable». L'entreprise, propriété de l'ancien chef du Parti québécois Pierre Karl Péladeau, affirme que les agissements du Groupe Juste pour rire «laissent craindre le pire» et estime qu'il «est nécessaire d'intervenir avant qu'une transaction de plusieurs dizaines de millions de dollars qui serait nulle et illégale ne soit conclue».

CONSÉQUENCES

Le document soumis au tribunal fait valoir que «plusieurs des domaines d'activité de QMI (Québecor Média inc.) et de Groupe JPR (Juste pour rire) sont communs» et ajoute que «la perte de possibilité d'acquérir Groupe JPR alors que celle-ci est sur le marché entraîne des conséquences stratégiques importantes pour QMI».

La présidente-directrice générale de Juste pour rire, Guylaine Lalonde, a affirmé dans une déclaration écrite que «la procédure déposée par Québecor sera contestée par le Groupe Juste pour rire qui la juge manifestement mal fondée».

«Le processus de vente de Groupe Juste pour rire suit son cours normal auprès d'acquéreurs d'ici et d'ailleurs, intéressés par l'entreprise», a-t-elle ajouté.

HOROSCOPE

Jeudi 11 janvier 2018

Bélier (21 mars au 19 avril)

Il faut espérer puisqu'il faut vivre. Il ne faudrait pas croire que la présence de Saturne maintenant au carré de votre Signe doive systématiquement nuire à la réalisation de vos souhaits. Considérez plutôt que l'influence de cet astre favorise les affaires sérieuses et les projets à long terme, soit ceux qui requièrent un réel engagement de votre part. Et la Lune est en Scorpion...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Pourquoi faire tant d'efforts pour vous placer sur la route de quelqu'un? Faites plutôt confiance au hasard des rencontres. Il ne sert à rien de modifier votre trajectoire. Les gens que vous devez rencontrer croiseront votre chemin. Les surprises surviennent toujours lorsque l'on s'y attend le moins. Inutile d'essayer de les provoquer, surtout avec l'appui des astres en Scorpion...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Une situation pourrait comporter une problématique à laquelle vous n'aviez pas songé. La Lune en Scorpion pourrait vous donner l'impression d'avoir peu de marge de manoeuvre, mais vous aurez assez de présence d'esprit pour vous tirer d'affaire rapidement sans perdre la face. Faites-vous confiance et n'essayez pas d'aller trop vite. La nervosité demeure votre principal adversaire.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Tandis que cinq astres se trouvent dans votre Signe opposé-complémentaire, le Capricorne, une période de changements s'ouvre à vous. Cependant, mieux vaudra vous concentrer sur un seul objectif plutôt que de disperser vos efforts. Même si un choix s'avère plus difficile à effectuer, il est déconseillé de courir deux lièvres à la fois. Vos démarches auront du succès en respectant cette consigne.

Lion (23 juillet au 22 août)

Il est primordial de prendre le temps de se ressourcer. La configuration planétaire vous invite à freiner votre rythme accéléré et à vous accorder davantage de repos. En prenant du recul, vous aurez une meilleure perspective de vos projets. Et n'hésitez pas à vous divertir. C'est le meilleur moyen de régénérer votre inspiration. Et puis, ne croyez-vous pas l'avoir bien mérité?

Vierge (23 août au 22 sept.)

Passant au trigone de votre Signe, les cinq astres actuellement en Capricorne annoncent une étape plus importante de changements. Il n'est pas impossible d'atteindre le maximum ou de surpasser d'anciens records. Parallèlement, la Lune en Scorpion pourrait aiguiser votre flair intuitif. Faites confiance à vos pressentiments pour déterminer quelle voie emprunter.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Étant donné cette étape Capricorne, avec cinq astres dans ce Signe de Terre au carré de votre Air, il ne faudrait pas compter sur cette période pour vous mettre le vent dans les voiles. Au contraire, cet aspect risque de favoriser le camp adverse. La partie n'est toutefois pas perdue pour autant, et la roue tournera dès l'entrée du Soleil en Verseau, c'est-à-dire très bientôt.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

La perfection, ce n'est pas de faire quelque chose de grand et de beau, mais de faire ce que l'on fait avec grandeur et beauté. Encore de passage dans votre Signe, le cycle de la Lune pourrait biaiser votre perception quant à vos accomplissements, ou à ceux des autres. Rappelez-vous que la modestie et la simplicité ne sont pas des défauts, mais plutôt des atouts.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

En cherchant à éviter le tigre, on court le risque de rencontrer le crocodile. Tandis que la Lune se trouve encore en Scorpion, les mesures excessives pour vous mettre à l'abri d'un problème peuvent en créer un autre. Contentez-vous de prendre les précautions de base et n'anticipez pas trop sur ce qui pourrait arriver. Vivez simplement et pleinement votre instant présent.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Étant donné que Mercure « flirte « maintenant avec Saturne dans votre Signe, on pourrait vous confier davantage de responsabilités, ou encore vous attribuer un rôle plus important dans un processus décisionnel. Si vous manquez d'assurance, rappelez-vous que si les autres vous placent dans une position, cela témoigne de leur confiance envers vos aptitudes.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

L'actuel amas de cinq astres en Capricorne pourrait bien mettre l'importance de vos rapports interpersonnels en relief. Une opportunité intéressante pourrait également résulter des services que vous accepterez de rendre à autrui. Évidemment, il ne faudrait pas donner strictement en vue de recevoir, mais n'est-il pas logique de récolter ce que l'on a semé?

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Il n'est pas nécessaire de faire tant de recherches pour trouver le bonheur. D'ailleurs, il se trouve peut-être là où vous ne penseriez même pas à regarder. Il semble inutile de faire des pieds et des mains pour altérer le destin ou provoquer les situations. Avec les aspects du ciel actuel, le hasard des rencontres pourrait effectivement très bien faire les choses. Et 2018 pourrait être un tournant...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

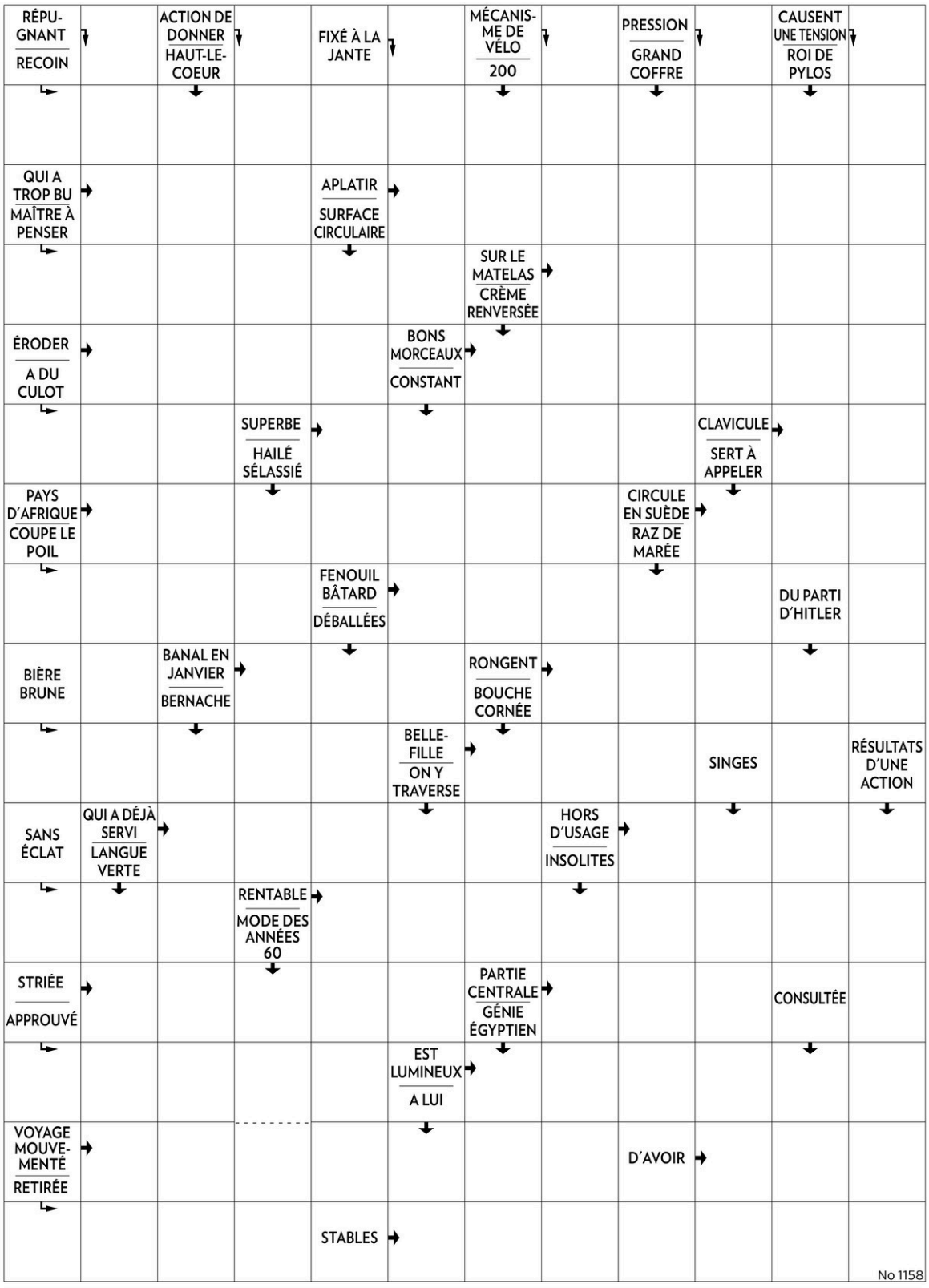

No 1158

Une autre grille
dans votre application
tous les jours!

TÉLÉCHARGEZ **GRATUITEMENT**
VOTRE APPLICATION

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

leSoleil

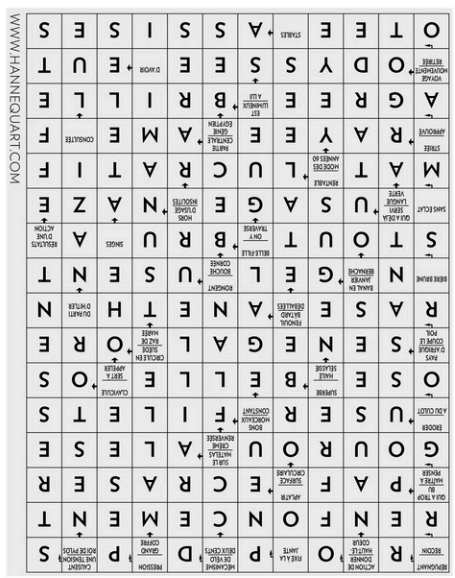

WWW.HANNEQUART.COM

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... **de 8 h 30 à 16 h 30**

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4685 Condos à vendre

Condo neuf à Ste-Foy, grand 4½
1424 p.c., 2 ch., 2 sdb, 1 bureau, a/c, stat. int., asc., LIBRE imm.
418-650-1968

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

3½, 4½ à Giffard
intercom, métrobus, juil. ou avant **906-8377**

5½, chauffé, 2 mois gratuit, 2660 Gaspard, stationnement, , 755$. Libre, 418-563-5665.

AU MANOIR BEAUPORT
1½ LIBRE - 3½ JANVIER
ascenseur, piscine
418 650-2121 www.roussin.qc.ca

Manoir Salaberry - 3½ et 4½
418 667-7291

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½ 4½ 5½ ST-PASCAL
Près cegep, hôpital, rénovés, intercom, bois franc, métrobus, stat., juil. ou avant **418 627-2011**

5½ au RDC sur boul. Champlain
avec petite cour. 800$/mois, 418-809-8150.

St-Odile, 4½
chauffé, eau chaude, tout béton, rénové, juil. ou avant. **418 623-3125**

4743 Logements à louer Charlesbourg

3½ 4½ TERRASSE BELLEVUE
Béton, piscines int. ext., sauna, intercom, caméras, métrobus, juil. ou avant **952-8378**

4½, spacieux, rénové, intercom, tranquille, juil. ou avant, **906-8377**

50e RUE Est, rez-de-ch., 4½, ch., pas d'animaux, non-fum., juil., 665$, 418-626-1201

627-2052
Seigneurie Henri-Bourassa
3 ½, 4½ tout inclus
Béton, ascenseurs, piscine, tennis
stationnement intérieur, caméras.

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ 4½ : 975$ à 1,295$,
Tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

À MONTCALM
440, PÈRE-MARQUETTE
3½ • 1 040$ – 4½ • 1 320$
Tout inclus ! Très grands balcons, stationnements int. disp., piscine int., entrée sécurisée, concierge résident.
418 669-3373

Coin Cartier & Grande Allée
2½ à 5½. Logements tous rénovés, qualité condos, à partir de 930$, chauffé, stat. int., disp., **418-524-3007**. **lebaronet@live.ca**

3½, **TRÈS GRAND**, entrée lav./séch., libre , 1 mois gratuit, eau chaude fournie, 1428-3 Frontenac, pl. bois franc, 725$, 418 563-5665

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
STUDIO 3½-4½
www.bilodeauimmobilier.com

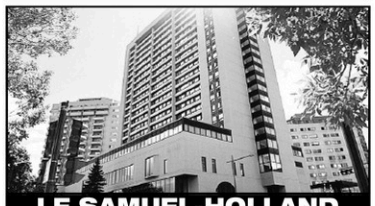

LE SAMUEL-HOLLAND
1½ • 830$ – 3½ • 950$ – 4½ • 1 585$
SIGNEZ UN BAIL DE 24 MOIS ! TOUT INCLUS
Piscine int., sécurité, 24/24, commerces, petits chiens acceptés !
830, av. Ernest-Gagnon • 418 481-2661

4749 Logements à louer Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald, **1 mois gratuit,** 2½ et 4½ tout incl.

4752 Logements à louer Sainte-Foy

2 PAS UL, 3½ 4½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRES + ÉLECTRICITÉ
Jour: 418-652-8229

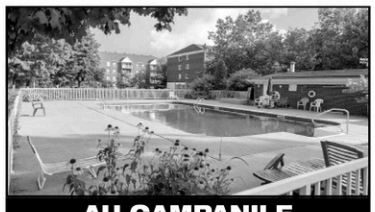

AU CAMPANILE
STYLE CONDO
3½ • 870$ – 4½ • 1000$
Plancher de bois, balcon, entrée lav./séch.
Stationnement disp., piscine, jardin.
900, rue Laudance • 418 681-2350

1½ 3½ tout inclus,
418 651-1386

3½ à 5½ ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

418-265-4842 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

AV. DES COMPAGNONS
4½, rénové, tout inclus,
piscine,
418-650-2121
www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS
3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

4752 Logements à louer Sainte-Foy

Pie XII/Neilson, 4½ chauffé, rénové, bien fenestré, coin paisible entrée privée, 418 932-5247.

4753 Logements à louer Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450, av. MAIRE-BEAULIEU
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ • 4½ • 5½
À LOUER condos neufs de luxe
À voir absolument
www.bilodeauimmobilier.com

4756 Logements à louer Vieux-Port/Champlain/ Vieux-Québec/Haute-Ville

BEAU 3½ SEMI MEUBLÉ
tout équipé, 418 956-9888

4759 Condos à louer

À BEAUPORT
3½ à 5½,
à partir de 800$.
418 809-8150

4761 Chambres à louer

MONTCALM/ST-SACREMENT, chambre à louer, non-fum. 418 572-2612

4767 Bureaux et locaux À louer

DUPONT
À LOUER
653-7458
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
• AMÉNAGEMENT SELON VOS BESOINS •
ET À VENDRE LAC ST-JOSEPH
• PRIX RÉVISÉ •
DOMAINE 22 LUCARNES
4 UNITÉS, 240 P.L. BORD LAC

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
122 à 13 500 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

BANDES DESSINÉES

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

4767 Bureaux et locaux Ã louer

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, 3000 à 140 000 pi2.

À 871 GRANDE-ALLÉE O., 1,500 pi car., immeuble de prestige, ascenseur, grand stat. gratuit, 418-683-8102.

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c. 3e étage, 1000 à 2000 p.c. rdc, 418-683-8102

Aut.Duplessis Ste-Foy : 425 à 1 400 pi car.
Charlesbourg 2 500 pi car.
418-930-5692/ 651- 2511
sibr.ca

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

À LOUER Sites A-1

1 000 à 30 000 pi car. INDUSTRIEL À LOUER SUR MESURE St-Augustin, Colbert, Duberger. Depuis 45 ans

418-930-5692 / 418-651-2511
sibr.ca

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant 418-837-7569, 934-7544 André

418 627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 19h, 7 jours.

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 522-4890

GILLES de retour, suédois, **promo 40$**, soirs, fins de sem., tél./texto : **418-455-1502**

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive sud, masseuses demandées 418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

NOUVEAU, Ste-Foy, massage suédois californien, Homme, 581-741-6037.

4784 Esthétique et coiffure

ÉPILATION, RASAGE ET MASSAGE POUR HOMMES : 418 571-5164

4786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Un paiement. Pas d'intérêt.
1 877 994-AIDE • JeanFortin.com
Syndics autorisés en insolvabilité

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

4795 Réparation, rénovation et construction

20 ANS d'exp.,expert en rénovation RBQ: 55897474, 418 931-1451

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418 651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

ASIATIQUE, 180 lb, 43 ans 7/7 jour et soir 418 682-8277.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

BELLE FEMME MATURE, privé, discret, massage +, disp. 8h à 20h, 418-951-0296

DÉLECTABLE massage avec/sans rdv 75 Des Epinettes #4, 581 300-3330

SUPER massage non-sexuel, rasage, Louis, 418-648-0063 nubira@oricom.ca

EMPLOIS

4832 Emploi demandé

SEMI-RETRAITÉ, offre ses services : service à la clientèle, accompagnement, petits travaux, déneigement, 418 524-6273.

4834 Offres d'emploi

Groupe SOLUTION COLLECT

URGENT Plusieurs postes disponibles. Groupe Solution Collect recherche **agent(e)s de centre d'appel**. Temps plein, salaire + bonus compétitifs, contribution employeur RRSP, située sur le boul. Wilfrid Hamel, proximité transport en commun. Contactez-nous au : **1-888-531-1074 X 212**
rhadmin@groupesc.com

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
SECTEURS
SAINTE-MARIE
SAINT-BERNARD
SCOTT
et
VALLÉE-JONCTION
600$ / SEMAINE
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 9	Maximum 8	Maximum -5	Maximum -16	Maximum -15
Minimum 8	Minimum -5	Minimum -21	Minimum -24	Minimum -18
Faible pluie	Pluie	Neige	Ciel variable	Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 70 %	**Précipitations : 90 %**	**Précipitations : 80 %**	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 20 %**
Vents du sud-ouest 15 km/h	**Vents du sud 15 km/h**	**Vents du nord-est 16 km/h**	**Vents légers**	**Vents légers**

PRÉVISIONS RÉGIONALES

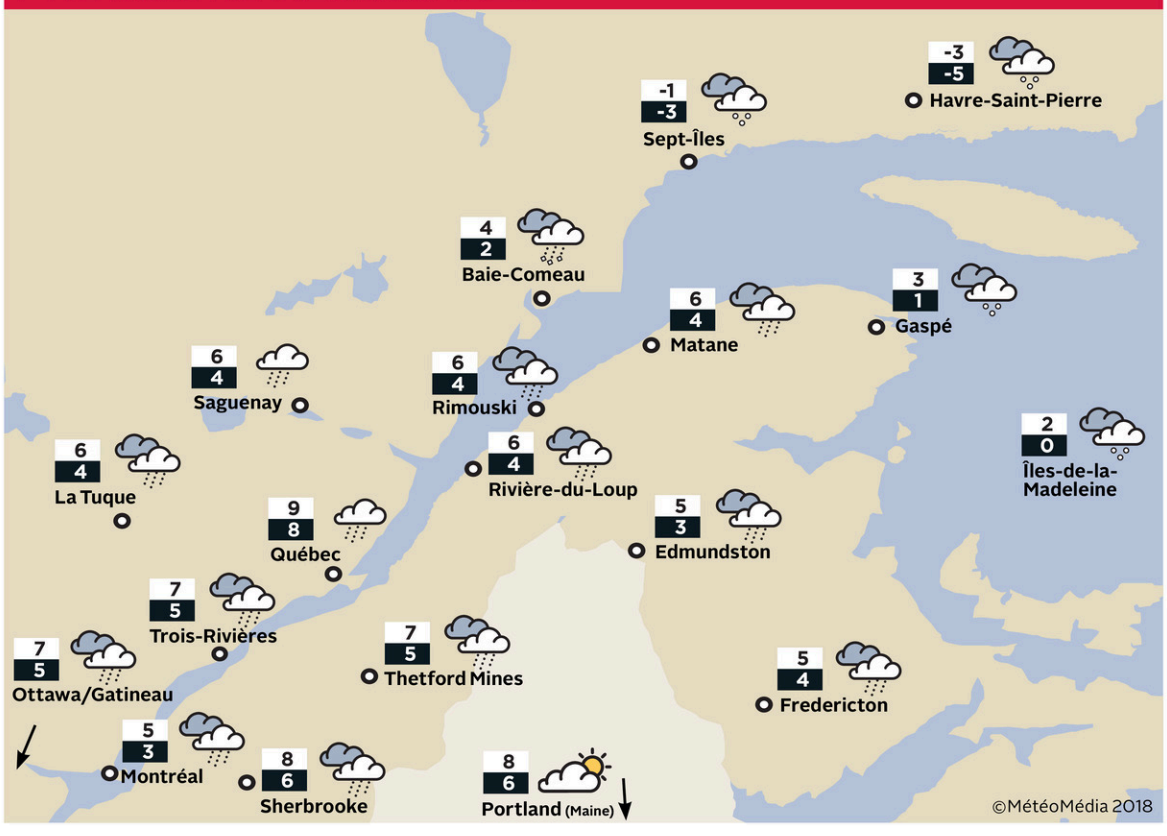

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec			Rimouski		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	2h03	3,9 m	B	3h45	1,3 m
B	9h12	0,6 m	H	10h07	3,3 m
H	14h33	4,3 m	B	16h53	1,3 m
B	22h12	0,5 m	H	22h38	2,9 m
DEMAIN			DEMAIN		
H	3h12	3,9 m	B	4h43	1,3 m
B	10h15	0,6 m	H	11h08	3,5 m
H	15h33	4,4 m	B	17h54	1,2 m
B	23h18	0,5 m	H	23h39	2,9 m

Grondines			Sept-Îles		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	4h27	2,6 m	B	3h02	0,8 m
B	12h06	1,2 m	H	9h38	2,4 m
H	16h54	2,8 m	B	16h14	0,9 m
			H	22h05	1,9 m
DEMAIN			DEMAIN		
B	1h06	1,2 m	B	3h59	0,8 m
H	5h39	2,5 m	H	10h37	2,5 m
B	13h03	1,1 m	B	17h18	0,8 m
H	17h54	2,9 m	H	23h08	1,9 m

ALMANACH

Maximum hier	**-6,0°**
Minimum hier	**-13,5°**
Normale le jour	**-8,3°**
Normale la nuit	**-18,5°**
Record max	**5,9°/1980**
Record min	**-33,9°/1976**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**3,6 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**45,2 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Soleil**	**27**	**24**
Amsterdam	**Éclaircies**	**7**	**3**
Athènes	**Averses**	**12**	**3**
Berlin	**Pluie**	**3**	**2**
Boston	**Beau**	**10**	**7**
Buenos Aires	**Averses**	**33**	**26**
Cancun	**Averses**	**26**	**21**
Chicago	**Pluie**	**11**	**-6**
Fort Lauderdale	**Variable**	**25**	**21**
La Havane	**Soleil**	**27**	**21**
Londres	**Nuageux**	**7**	**5**
Los Angeles	**Soleil**	**21**	**11**
Madrid	**Beau**	**9**	**1**
Mexico	**Soleil**	**24**	**7**
Moscou	**Nuageux**	**-6**	**-12**
New York	**Beau**	**8**	**6**
Orlando	**Averses**	**26**	**18**
Paris	**Averses**	**7**	**4**
Pékin	**Soleil**	**0**	**-3**
Puerto Plata	**Orages**	**27**	**23**
Rio	**Éclaircies**	**32**	**23**
Rome	**Averses**	**13**	**5**
Tokyo	**Ensoleillé**	**8**	**2**
Toronto	**Pluie**	**7**	**6**
Vancouver	**Pluie**	**3**	**1**
Washington	**Nuageux**	**13**	**9**

LE SOLEIL

7h28 **16h19** **Durée du jour : 8h51**

LA LUNE

Lever : 2h24 **Coucher : 12h49**

16 janv. **24 janv.** **31 janv.** **07 fév.**

4834 Offres d'emploi

RECHERCHE
CAMELOTS MOTORISÉS
SECTEURS
MONTCALM / LIMOILOU
+600$/2 SEMAINES
CONTACTEZ
ARNAUD
581 997-9822

RECHERCHE
CAMELOT ADULTE
LÉVIS
environ 15h semaine
ENVIRON 275$/SEM.
CONTACTEZ
FRANÇOIS TRUDEL
418 655-1525

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
SECTEUR
CHARLESBOURG
225$/SEMAINE
CONTACTEZ
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
SECTEUR
SAINTE-FOY
225$/SEMAINE
CONTACTEZ
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
SECTEUR
SAINTE-MARIE
325$/SEMAINE
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

4873 Divers à vendre

CONTENEURS 40' ET 20' pour entrepôt, vente poteaux électriques, André 418 359-3284 ou 418 356-6263.

4882 Meubles et électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

4891 Livres, timbres et monnaie

À acheter gros prix: bijoux, timbres diamants, or, monnaie. 628-2351

Index
des avis de décès

ANGERS PÉRUSSE, Marthe
Québec, autrefois à Amqui

ARSENAULT, Victor

BACON, Paul-Émile
Québec

BAILLARGEON, Jules
Québec

BÉDARD, Claire
St-Basile de Portneuf

BÉGIN BOILARD, Claudette
Lévis

BÉGIN, Raymond
Québec, autrefois de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

BÉLAIR, Nicole
Québec

BERGERON, Rolande Thibeault
Québec, originaire de La Baie

BERNIER, Marius
Québec

BERRIGAN, Michèle

BLOUIN, Michel
St-Augustin-de-Desmaures

BROCHU, Denise
Delray Beach

CARPENTIER, Lucie Marcotte
Québec

DES ROCHES, Francine
Québec

DION, André
Québec, natif de Saint-Raymond

DOYON, Clermont
Sainte-foy

DROUIN, Rhéa (née Corriveau)
Québec, autrefois Sillery

EMOND, Patrice
Québec

FONTAINE, Roch
Lévis, secteur Saint-Romuald

FORTIER, Charles-Émile
Québec

GAGNON, Camilien
St-Maurice

GIGUÈRE, Rose-Aimée (Dupont)
Saint-Tite-des-Caps

GOSSELIN, Léonne Gilbert
Lévis

GUÉRIN, Line
Lévis, secteur Saint-Romuald

GUITÉ-LANDRY, Martine

LABERGE (GOULET), Marie
Québec

LABONTÉ, Père Jean-Paul
Sainte-Anne-de-Beaupré

LANDRY, Fleurette
Québec

LANGLOIS, Michelle
Lévis

LARUE, Monique (Pouliot)
Neuville

LEPAGE, Serge
Charlesbourg

LORD, Fernand
Shawinigan

MALENFANT, Dr Jean-Guy
Lévis

MARQUIS, Jean-Paul
Québec

MAYRAND, Madeleine Germain
Québec (arr. Beauport)

MCNICOLL, Rita
Saint-Michel-de-Bellechasse

NADEAU, Évariste
Québec

OLIVIER CLOUTIER, Yvette
Québec

PAQUET, Guy
Natif de Saint-Ubalde

PELLETIER, Yvette (née Dufour)
Québec

POISSON, Denise (Hébert)
Québec, autrefois de Deschaillons

POULIN, Micheline (Ross)

RAIL, Isabelle
Québec

RICHARD, Paul-Eugène
Québec

ROCHETTE, Denis

TROTTIER, Auguste
Québec

VANASSE, Léo
VANASSE, Carmen Simard
Ottawa

VEILLEUX, Yolande
Québec

Rêves d'enfants
Faites un don dès maintenant.
1-800-267-9474
www.revesdenfants.ca

Marthe Angers Pérusse
1923 - 2017

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 décembre 2017, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Marthe Angers, épouse de feu monsieur Théo Pérusse. Elle demeurait à Québec, autrefois à Amqui.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC G1N 3Y6
le samedi 13 janvier 2018 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Lyse, Michèle, Richard, Guy (Marie Bissonnette), Marc, Madeleine (Rosa Montalvo) et leur famille, Adrian, Pablo, Ikam Hartill, Yaima Bacallao; son petit-fils Yves Laurent, ses arrière-petits-enfants: Sandrine et Gael, et des amis de toujours, Dianne Lafontaine et René Roy; sa belle-soeur: Aline Leclerc (feu Robert Pérusse) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence Charles-Renauld ainsi que tout le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention et les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, G1L 3L5, tél.: 418 525-4385.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249

Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

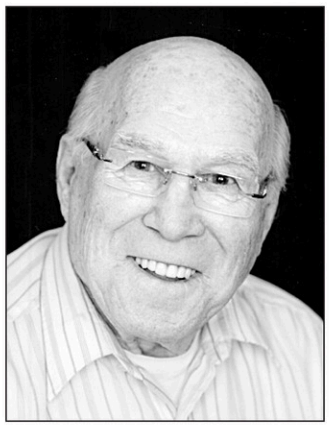

Victor Arsenault
1928 - 2018

À la Résidence Côté Jardins, le jeudi 4 janvier 2018, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Victor Arsenault, époux de feu madame Irène Pagé. Il était le fils de feu dame Blanche Cyr et de feu monsieur Guillaume Arsenault. Il manquera aussi à son amie de coeur des 7 années passées au Boisé Vanier, dame Aline Pouliot. Il laisse également dans le deuil ses enfants: Sylvie (Réjean St-Gelais), Réal (Deborah Toms), Lyne (Jacques Robitaille), Julie (Cédric Gionest), Stéphane (Isabelle Giroux), feu Lorraine; ses 16 petits-enfants: Cynthia, Audrey, Catherine (leur père Réjean Frigault), Natasha, Amélie, Patricia (leur père Michel Leclerc), Jonathan, Sabrina, Noémy (leur père Sylvain Lefebvre), Vincent, Myriam, Michael, Christina, Laurie, Raphael, Valérie et ses 8 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi ses frères et soeurs, Gabriel (Thérèse), Adeline, Yolande (feu Gaby), feu Victorine, feu Guy; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Pagé, Armand (Lise), Michel (Pierrette), feu Laurent, feu Jos (Marie-Rose), feu Claude, feu Jacqueline (André), feu Jacques (Béatrice), feu René (feu Yvette), feu Gérard, feu Laurence ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec, G1H 3E5
le vendredi 12 janvier 2018 de 19h à 22h. **Un service religieux sera célébré le samedi 13 janvier 2018 à 14h, à l'église St-Pierre-aux-Liens (4205, rue des Roses (angle rue des Roses et boulevard du Jardin), Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 13h.** La mise en niche des cendres se fera au mausolée du cimetière St-Charles en toute intimité.
Des remerciements sincères au personnel soignant et aux préposés de la Résidence Côté Jardins pour leurs bons soins, leur bonne humeur et leur empathie envers notre père au cours des 11 mois passés avec eux.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Donnez généreusement
Merci !
Fondation des maladies de l'œil
418 654-0835
fondationdesmaladiesdeloeil.org

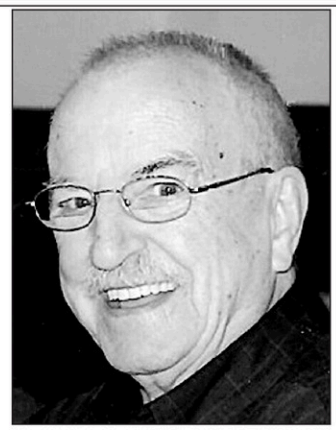

Paul-Émile Bacon
1935 - 2017

Au Centre d'hébergement d'Assise, le 29 décembre 2017, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Paul-Émile Bacon, époux de dame Ghislaine Hamel et fils de feu monsieur Rosaire Bacon et feu dame Marie-Thérèse Denis. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE
301, rang Ste-Anne
Québec, QC G2G 0G9
le dimanche 14 janvier 2018 de 9h à 11h30. Une liturgie de la Parole suivra à 11h30 en la chapelle du Parc commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Ghislaine Hamel, ses enfants: Benoit, Lucie (Daniel Émond) et Nathalie (Alain Julien); ses petits-enfants: Marie-Pierre Émond (Guillaume Dugré), Natacha Émond (Simon Pelchat), Chloé Émond (Akira Sumi), Félix Julien et Julien Bacon; ses arrière-petits-enfants: Émile Dugré et Rosie Pelchat; ses frères et soeurs: feu Noël (Hélène Drolet), feu Claude (Thérèse Bédard), feu Denise (feu Roland Chrétien), feu Yvette, feu Marguerite (feu Laurent Paradis) et Jean-Yves (Monique Rochette); ses beaux-frères de la famille Hamel: feu Jean-Guy (Lise Gagnon) et Daniel, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.
La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel du Centre d'hébergement d'Assise pour les soins, le soutien et les attentions spéciales.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Qc) G1S 3G3 téléphone: 418 683-8666, www.cancer.ca, et à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc) G1L 3L5, tél.: 418 525-4385.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Tous ensemble contre la neurofibromatose!
Faites un don pour la recherche.
FONDATION CHU de Québec
www.fondationduchudequebec.ca
418 525-4385

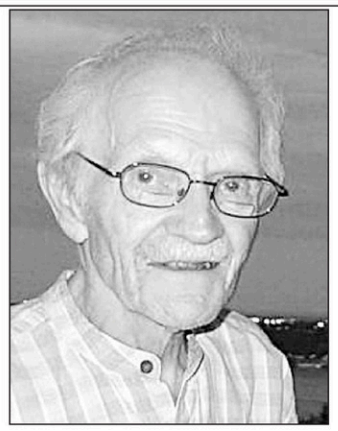

Jules Baillargeon
1924 - 2017

À la Résidence Côté Jardins, le 23 décembre 2017, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Jules Baillargeon, époux de madame Claire Métivier, fils de feu Charles-Jules Baillargeon et de Henriette Audette. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil: son épouse Claire; ses filles Marguerite (Alain Antoine Turgeon), Josée (Marc Pouliot); ses petits-enfants tant aimés Mathieu et Marie-Julie Pouliot; son frère Louis (feu Françoise Garon); ses soeurs Geneviève (feu Jacques Boulanger), Odette, Marthe (feu Roger Gosselin). Il était le frère de: feu Gabrielle (feu Paul-Eugène Gosselin), feu Roger (feu Madeleine Dusseault), feu Adèle (feu Denis Roy), feu Pierre, feu Jean (prêtre), feu Paule. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, dont ses deux filleules Élaine Roy et Claire Gosselin, des parents et des amis. Une cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement.

La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de la Résidence Côté Jardins pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Lauberivière, 401, rue Saint-Paul, Québec, Québec, téléphone: 418 694-9316, courriel: fondation@lauberiviere.org, site Web: www.lauberiviere.org. ou offrande de messe.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Claire Bédard
1929 - 2017

« Chère maman,
Ton départ laissera un immense vide en chacun de nous. Tu demeureras à jamais présente dans nos coeurs et nos pensées.
Repose en paix. »

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 28 décembre 2017, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Claire Bédard, épouse de feu monsieur Marcel Bédard et fille de feu monsieur Adjenard Bédard et de feu dame Blanche Hardy. Elle demeurait à St-Basile de Portneuf. Madame Bédard ne sera pas exposée.

Un service religieux sera célébré, en présence du corps, le samedi 13 janvier 2018 à 12h, en l'église de Saint-Basile et de là au crématorium. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 10h sous la direction de la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE CHAREST & FILLE LTÉE
16, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec) G0A 3G0
Pour renseignements:
Téléphone: 418 329-2222
Télécopieur: 418 873-2818
Courriel:
info@residencefunerairereclaudecharest.com
Site Internet:
www.residencefunerairereclaudecharest.com

Madame Bédard laisse dans le deuil, son époux feu Marcel Bédard, ses enfants: Line (Jean-Claude Pagé), Sylvie (Alain Greffard); ses petits-enfants: Julie (Patrick Lépine), Guillaume (Andréanne Légaré), feu Mélanie et Véronique (Francis Vandal); ses arrière-petits-enfants: Frédérique, Roselyn et Roxanne; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Raymond Bédard (Marcelle Leclerc), feu Paul-Émile Bédard (feu Hélène Marcotte), feu Carmelle Bédard (feu Armand Marcotte), feu Charles-Henri Bédard (Alice Fortin), feu Louisette Bédard, la famille de feu dame Clothilde Germain: Françoise Bédard, Annette Bédard (feu Alexandre Julien), feu Laval Bédard (Yolande Huneault), Reine Bédard (feu Laval Marcotte), Solange Bédard (Paul-André Laliberté), Alexis Bédard (Huguette Savard), Jean-Yves Bédard (Bernard Gobeil), feu Robert Bédard (Gisèle Hardy), Marc Delisle (Jeannine Goguen), Claude Delisle (Edith Hardy), Madeleine Delisle; ses filleules Marlène Bédard et feu Chantale Julien ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un remerciement spécial au Dr Gaston Verret pour sa grande disponibilité et la qualité des soins prodigués. Un remerciement au personnel de l'Hôpital régional de Portneuf et de l'Hôpital du Saint-Sacrement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Mélanie-Moïse, 10, rue Place de l'Église, Saint-Basile (Qc) G0A 3G0 ou à la Fondation du CHU de Québec (Hôpital du Saint-Sacrement), 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc) G1L 3L5. http://www.fondationduchudequebec.ca/

Les formulaires seront disponibles à l'église de Saint-Basile.

Claude Charest et Roxanne Charest diplômé(e)s du Collège de Rosemont en thanatologie.

Claudette Bégin Boilard
1942 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 décembre 2017, à l'âge de 75 ans, est décédée madame Claudette Bégin, épouse de monsieur Victor Boilard, fille de feu madame Aline Ouellet et de feu monsieur Ernest Bégin. Elle demeurait à Lévis.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Carole (Jacques Pichette), Marco, Jean-François (Sonia Marcotte) et Réjean; ses petits-enfants: Nicolas-Olivier, Stéphanie (Philippe Plante), Jonathan, Alexandra et Catherine. Elle était la soeur de: Marc (Claire Leclerc), feu Lucien (feu Fleurette Blouin) et de feu Guy (Jacqueline Bouchard); la belle-soeur de la famille Boilard de: feu André (feu Yvonne Drapeau), feu Ernest, feu Régina (feu Édouard Dubois), feu Rachel (feu Charles-Henri Desrochers), feu Jean-Paul (feu Marie-Claire Lacroix), Thérèse (feu Jérôme Larochelle), feu Gilbert (Denise Bergeron), feu Raymond (Lucille Demers), Isabelle (feu Armand Laflamme), Armande (feu Bruno Lamontagne), feu Hélène (Réal Perreault), feu Véronique (feu Roland Ouellet), feu Gérard (Carmelle Guay), Jeanne-D'Arc (Claude Van Niewwenhove) et de feu Simone (feu Émile Frérot). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association canadienne du cancer du rein (http://www.cancerdurein.ca/).

La famille vous accueillera au

COMPLEXE CLAUDE MARCOUX
1845, boulevard Guillaume-Couture
Lévis, secteur Saint-Romuald

le vendredi 12 janvier de 19h30 à 22h et le samedi 13 janvier à compter de 13h. La cérémonie sera célébrée le samedi 13 janvier à 15h30, à la chapelle du complexe.

Pour renseignements:

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

418 839-8823
www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Raymond Bégin
1918 - 2018

À l'Hôpital St-François d'Assise, le 7 janvier 2018, à l'âge de 99 ans et 11 mois, est décédé M. Raymond Bégin, époux de feu dame Cécile Fréchette. Il demeurait à Québec, autrefois de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 12 janvier 2018 à 11h, en l'église de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. L'inhumation aura lieu au printemps, au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire

F.-X. BOUCHARD INC.
1186, chemin Royal
St-Pierre, I.O. G0A 4E0

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Jacques (Lili Beaudoin), Jean, Pierre (Claire Duplantie); ses petits-enfants: Frédéric, Jean-Sébastien, Philippe et Marie-Ève; ses arrière-petits-enfants; son aidante et amie du couple Mme Christine Boucher, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec, G1S 3G3, tél.: 418 683-8666, www.cancer.ca

Pour renseignement: 418 663-9838
Condoléances par télécopieur:
418 660-1614
Courriel: info@fxbouchard.com
www.fxbouchard.com

Fx Bouchard RÉSIDENCES FUNÉRAIRES UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Nicole Bélair
1958 - 2018

Entourée d'amour, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 janvier 2018, à l'âge de 59 ans, est décédée madame Nicole Bélair, fille de madame Pauline Grégoire et de feu monsieur Fernand Bélair. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances en présence du corps à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Hamel
Québec, G1N 3Y6

le samedi 13 janvier de 16h à 18h45. Un hommage suivra au même endroit à 19h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mathieu Lafrenière (Marie-Ève Breton) et Anne-Marie Lafrenière (Keven Bois), sa petite-fille Aurélie Bois. Elle laisse également dans le deuil sa mère Pauline Grégoire Bélair; ses soeurs: Louise (Yves Harvey), Estelle (André Talbot), Claudette (Réjean Doré), Danielle (Yves Ferland); et son frère André; sa grande amie depuis toujours Louise Godbout; de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces, tantes, oncles et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau #214, Québec, téléphone: 418 683-8666, site Web: www.cancer.ca ou la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester Sud, bureau # 50, Québec, tél.: 418 657-5334; courriel: cancerquebec.que@fqc.qc.ca, site Web: www.fqc.qc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Rolande Thibeault Bergeron
1944 - 2017

À la Maison Michel-Sarrazin, le 31 décembre 2017, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Rolande Thibeault, épouse de monsieur Harold Bergeron, fille de feu madame Marie-Berthe Gauthier et de feu monsieur Simon Thibeault. Elle demeurait à Québec, mais originaire de La Baie.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec G1H 3E5

le vendredi 12 janvier 2018 de 18h à 21h. **Le service religieux sera célébré le samedi 13 janvier 2018 à 14h, en l'église St-Charles-Borromée (angle 1re Avenue et boul. Louis-XIV, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 13h dans la sacristie.** L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière de La Baie.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Martin Bergeron (Ann-Miville Des Chênes); ses petits-enfants: Marie-Laurence, Marc-Antoine et Juliette Bergeron. Elle était la soeur de Laurier (Francine Lavoie), feu Jacques (Noëlla Blais (Denis Tremblay)), Nicole (Bertrand Tremblay), Maurice (Christiane Lanthier) et Jules (Régine Morin) ainsi que la belle-soeur de feu Jacqueline Bergeron (feu Fernand Lepage), Noëlla Bergeron (Mathias Lachance), Ghislaine Bergeron, feu Léonard Bergeron (Violaine Boily), Henri Bergeron (Marthe Tremblay), Normande Bergeron (Richard L'Heureux), feu Sr Denise Bergeron, Vilmond Bergeron (Colette Belley), Gaétane (Serge Gagné) et Johnny (Rachel Bouchard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci spécial à ses aidants naturels ainsi qu'au personnel de la maison Michel-Sarrazin.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, téléphone: 418 687-6084, site Web: www.michel-sarrazin.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Marius Bernier
1925 - 2017

Au CHU - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 décembre 2017, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédé monsieur Marius Bernier, époux de madame Rita Bernier, fils de feu madame Rose-Anna Lavoie et de feu monsieur Louis Bernier. Il demeurait à Québec.
Selon ses volontés, monsieur Bernier ne sera pas exposé. **Un service religieux sera célébré le samedi 13 janvier 2018 à 10h, en l'église Notre-Dame-de-L'Annonciation (1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette) où la famille recevra les condoléances à compter de 9h30.**
Outre son épouse, madame Rita Bernier, il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: feu Joseph (feu Marie-Jeanne Ouellet), feu soeur Bibiane, s.c.q., feu père Gabriel, o.m.i., feu Robert (feu Thérèse Gaudreault), feu Cécilien (Thérèse Lévesque), feu Dominique (feu Reina Bélanger), feu Bernadette, feu Bérangère (feu Joseph Gaudreault), feu soeur Agathe s.c.q., feu père Vital o.m.i., soeur Mariette s.c.q. feu Louis-Marie (Margaret R. Fontaine), Paul (Suzanne Garneau) et Lucien (Monique Jacques); ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille de madame Rita Bernier: feu Albert, Berthe (feu Gilbert Sirois), feu Paul-Émile (feu Ange-Aimée Roy), feu Yvette (feu Léo Beaulieu), feu Lorenzo, Lucie, feu Anna et feu Laurent (Simone Landry) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Michèle Berrigan
1932 - 2017

À Lévis, le 31 décembre 2017, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédée madame Michèle Berrigan, épouse de Maurice Poliquin.
Elle laisse dans le deuil son époux et ses enfants: Renée, Richard (Sylvie Dumont), Pierre et Julie (Alain Guay); ses petits-enfants: Émilie Jade Poliquin (Maxime Morissette), Raphaëlle Poliquin (Marc-André Bouchard Fortin), Julien-Pierre Poliquin, Justine Guay et Simon Guay et Chloé Poliquin DeBlecker ainsi que son arrière-petit-fils: Thomas Morissette; ses belles-soeurs: Madeleine Blanchet (feu Marc Berrigan) et Thérèse Marmet (feu Pierre Berrigan, Philippe Thibeault), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.
Sincères remerciements au personnel du 5e du CHSLD de Lévis pour leurs soins attentionnés lors de la dernière année de sa vie.
La famille recevra vos condoléances à l'église une heure avant le service religieux qui sera célébré le samedi 13 janvier 2018 à 10h, en l'église Notre-Dame (paroisse St-Joseph-de-Lévis), 18, rue Notre-Dame, Lévis.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

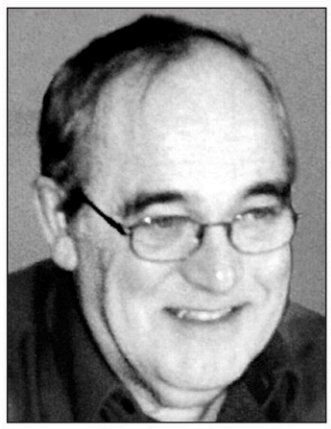

Michel Blouin
1939 - 2018

Au CHUL, le 7 janvier 2018, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Michel Blouin, fils de feu monsieur Fidèle Blouin et de feu dame Irène Têtu, époux de feu dame Nancy Fiset. Il demeurait à St-Augustin-de-Desmaures.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS
La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le lundi 15 janvier 2018 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Il laisse dans le deuil, ses soeurs et frères: Jocelyne (feu Guy Massicotte), Suzanne (feu Gérard Fortin), Huguette (feu (Valère Guay), André (Denise Lavoie), Jean-Yves, Bernard (Linda Lachapelle) et Clermont, sa belle-mère Gisèle Delaney (feu Denis Fiset), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fiset ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Société de recherche sur le cancer, 625, du Président-Kennedy, bureau 402, Montréal (Qc) H3A 3S5, 1 866 343-2262, tél.: 514 861-9227.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Denise Brochu
1934 - 2018

Denise Brochu est décédée paisiblement, entourée de sa famille et de ses proches, à Delray Beach en ce sept janvier 2018, après un bref combat contre une pneumonie. Fille de Margarite Voyer et Earnest Brochu, elle avait vu le jour le premier décembre 1934 à Sainte-Marie, au Québec.
Denise cultivait un amour du jardinage, et ses superbes fleurs faisaient sa plus grande joie. Elle était aussi une couturière chevronnée qui pouvait coudre ou rapiécer presque toute pièce avec aisance. De plus, ses petits plats témoignaient de sa culture québecoise. Elle adorait tout spécialement offrir ses savoureuses sucreries faites maison à sa famille, ses amis et voisins.
Denise épousa l'amour de sa vie, Yvon Brochu, à Québec (Canada) en 1955, après que ce dernier eut terminé son service militaire pour la Défense canadienne durant la guerre de Corée. Denise et Yvon adoptèrent leur fils Martin en 1968, puis leur fille Manon en 1969. Manon et Martin sont alors devenus le centre de leur univers et ils furent aimés énormément.
En 1975, la famille déménagea à Fort Lauderdale et y acheta un motel, entreprise qu'ils rendirent prospère. Ils vendirent le motel en 1986 et firent l'acquisition de leur premier camping-car, à bord duquel ils passèrent plusieurs étés à visiter les États-Unis et le Canada. Ils s'installèrent dans la région de Boynton Beach en 2000.
Denise faisait partie d'une famille de dix enfants, et elle laisse derrière elle sa soeur Raymonde Brochu, son mari Yvon Brochu, son fils Martin Brochu, résidant en Ontario (Canada) et sa fille Manon Brochu, résidant à Atlanta (Georgie).
Le service de célébration de la vie de Denise se tiendra le vendredi 12 janvier 2018 à 10h en ce lieu: Boynton Memorial Chapel, au 800, West Boynton Beach Boulevard, Boynton Beach, Floride, 33426. La famille vous sera reconnaissante d'envoyer des fleurs ou compensez par un don à l'Armée du Salut de votre région.

Lucie Marcotte Carpentier
1924 - 2017

Au CHU - Hôpital St-François d'Assise, le 26 décembre 2017, à l'âge de 93 ans et 11 mois, est décédée madame Lucie Marcotte, épouse de feu monsieur Paul Carpentier, fille de feu Adrienne Marcotte et de feu monsieur Alphonse Marcotte. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le dimanche 14 janvier 2018, de 10h à 12h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 12h.
L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame de Belmont,
Elle laisse dans le deuil les enfants de son défunt mari (Paul Carpentier): Paul-André Carpentier (Danièle Roy) et Renée Carpentier (Gaston Faucher). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Nicolas Faucher (Andrée Pelletier), Christine Faucher (Stéphane Boyer), Martin Carpentier (Johanne Lamothe), Francis Carpentier (Marjolayne Tougas), Simon Carpentier (Anna Liani) et Guillaume Carpentier (Catherine Foster); ainsi que 14 arrière-petits-enfants. Sans oublier les membres de sa belle-famille Carpentier, neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.
Des remerciements particuliers au personnel du Domaine Parc des Braves, à celui de la Résidence Aviva ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs de l'Hôpital St-François d'Assise, pour la qualité des soins prodigués avec respect et professionnalisme.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec au 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec , téléphone: 418 525-4385, courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca, Site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Francine Des Roches
1946 - 2017

C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de madame Francine Des Roches, survenu à l'Hôpital Jeffery Hale, le 27 décembre 2017. Elle était la conjointe de feu monsieur David-Claude Burke, fille de feu Roland Des Roches et de feu Muriel Bélanger. Elle habitait à Québec.

Sa famille recevra les condoléances le samedi 13 janvier 2018, dès 13h à la

SALLE BEETHOVEN
DE L'HÔTEL PLAZA
3031, boulevard Laurier
Québec, QC G1V 2M2.

Les funérailles suivront à 15h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Tanaquil Burke (Jean-Philippe Morin), Phoebe Burke et Maxime Des Roches; ses petits-enfants: Maeva Burke-Morin et Adelia Burke-Morin; sa soeur Suzanne Des Roches; ses belles-soeurs: Sheila Burke et Shelley Burke; plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces ainsi que ses collègues de travail.

La famille tient à adresser des remerciements à toute l'équipe des soins palliatifs du Jeffery Hale, particulièrement à Yves, Claudette et Julie, à toute l'équipe du 11e étage de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que le CLSC de Sainte-Foy-Sillery.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis de l'Hôpital Jeffery Hale-Saint Brigid's, 1270, chemin Sainte-Foy, Québec (QC) G1S 2M4, téléphone: 418 684-2260, www.jhsb.ca/fr/propos-de-nous/nos-fondations/fondation-des-amis-du-jeffery-hale ou à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, Québec (QC) G1S 3G3, téléphone: 418 683-8666, www.cancer.ca/fr-ca/donate/?region=qc.

HARMONIA
www.harmonia.ca
418 681-9797

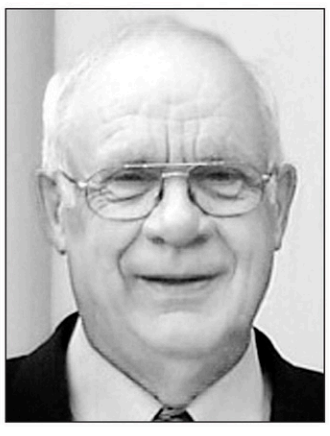

André Dion
1931 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 décembre 2017, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur André Dion, époux en premières noces de feu dame Yvette Paradis et en secondes noces de dame Alice Lavoie. Il était natif de Saint-Raymond et demeurait à Québec.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD
209, avenue Saint-Jacques
Saint-Raymond
le vendredi 12 janvier de 19h à 22h et le samedi 13 janvier de 9h30 à 11h45, suivi du service religieux qui sera célébré en présence des cendres à 12h en l'église de Saint-Raymond. L'inhumation se fera ultérieurement.

Outre son épouse Alice, monsieur Dion laisse dans le deuil ses enfants: feu Francine, Daniel (Christiane Huot), Mario (Doris Desrosiers), feu Yvan, Sylvie (Daniel Ouellet) et Johanne (Michel Paradis); ses petits-enfants: Valérie (filleule) (Sylvain Chantal) et Pierre-Olivier Dion (Marianne Robitaille), Mariane (Steve Groleau) et Marc-Antoine Dion (Marie-Pier Rochefort), Jean-Rodolph Noël (Lisa-Marie Paquet), Claudia Ouellet et Samuel Paradis (Brenda Lemieux); ses arrière-petits-enfants: Thierry, Eliott, Victoria, Tiffany, Christopher et Florence; ses frères et soeurs: Louiselle (feu Philippe Renaud), feu Thérèse (Paulin Moisan), Annette (Marcel Jobin), Héléna (feu Yvon Plamondon), feu Ghislain (feu Denise Denis), Monique (feu Jean-Louis Alain), Pierrette (Jean-Noël Jobin), Jean-Guy (Monique Plamondon), feu Lucie, Pierre (Danielle Pouliot) et feu Denise; son beau-frère et ses belles-soeurs de la famille Lavoie: Annie-Rose (feu Georges Michaud), Irène, Maurice et Doroty Stone (feu Louis Lavoie); sa belle-soeur de la famille Paradis: Monique (feu Venant Moisan) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel des soins intensifs et des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, local E1-152, Québec (Québec) G1L 3L5. Des formulaires seront disponibles au salon.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD
Pour renseignements:
Téléphone: 418 337-1911
Télécopieur: 418 268-3852
Courriel: info@cooprivenord.com
Site Internet: www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

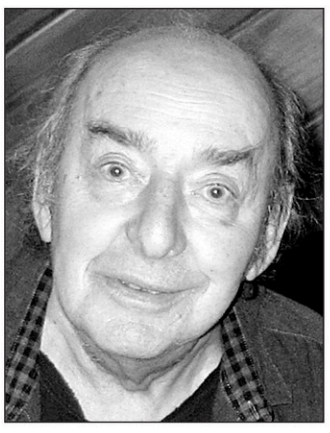

Clermont Doyon
1939 - 2017

Au CHUL de Québec est décédé monsieur Clermont Doyon, le 24 décembre 2017, à l'âge de 77 ans. Il était le fils de feu Josaphat Doyon et de feu Isabelle Pomerleau et l'époux de feu Rachel Chouinard. Autrefois de Sainte-Clotilde de Beauce et de Saint-Étienne de Lauzon, il demeurait depuis peu à la Résidence du Campanile de Sainte-Foy. Il a été professeur de littérature au Cégep Garneau pendant plus d'une trentaine d'années.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le samedi 13 janvier 2018 de 13h à 16h. Il laisse dans le deuil son fils Stéphane (Hitomi Yoshioka), sa soeur Gertrude (feu Philippe Buteau), ses frères Hervé (Gisèle Bolduc), Léo et Henri-Paul. Il était aussi le frère de feu Noëlla, s.c.d.m., de feu Valérien, de feu Réal (Diane Morissette) et de feu Grégoire (Monique Bizier). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Chouinard, Hélène (Marcel Dubé), Adèle, Roger, Yvan ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel la Résidence du Campanile.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme caritatif de votre choix.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

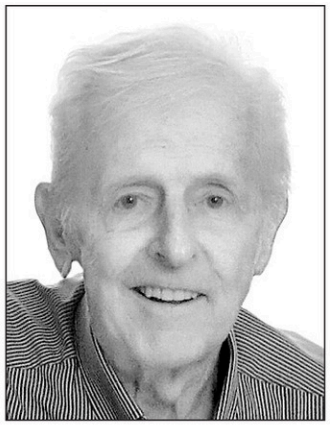

Patrice Emond
1941 - 2018

À sa résidence, à Québec, le vendredi 5 janvier 2018, à l'âge de 76 ans, est décédé, monsieur Patrice Emond, époux de Céline Samson et fils de feu Joseph Emond et feu Hélène Gauvin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants et leur conjoint(e): Nathalie (Charles Morasse), Denis (Marie-Josée Lortie) et Isabelle (Sébastien Blondin); ses petits-enfants: Émy, Léa, Kim, Antoine, Élisabeth et Olivier; sa soeur: Jeanne (Donald Little); ses frères: feu Jean (Denise Montminy), feu Pierre (Lisette Cantin) et feu André (Monique Labrecque), les belles-soeurs et beaux-frères de la famille Samson: feu Claire (Gilles Moisan), Claudette (Clément Bédard), André (Marie-France Tessier), Lise (Jean-Guy Denault), ses neveux et nièces, cousins et cousines et amis.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec G1N 3Y6

le samedi 13 janvier 2018 de 9h à 12h. Le service religieux sera célébré le même jour à 13h, en l'église St-André-de-Neufchatel (10 680, boul. Savard, Québec (Québec) G2B 2N9).

La famille tient à remercier du fond du coeur, la Dr Marie-Josée Fillion (médecin de famille au GMFU Laval), le Dr Jean-François Larouche (hémato-oncologue à HEJ), la Dr Lara Bilodeau (pneumologue IUCPQ) la Dr Kim O'Connor (cardiologue à IUCPQ) ainsi que les autres cardiologues traitant de l'IUCPQ. Merci à ces médecins pour leurs bons soins, leur dévouement et leurs qualités humaines exceptionnelles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec: 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, Québec, téléphone: 418 656-4999, courriel: info@fondation-iucpq.org, site Web: www.fondation-iucpq.org ou à la fondation du CIUSSSCN fond médecine familiale GMFU Laval. Des formulaires seront disponibles sur place.

ARMÉE DU SALUT
Un don d'espoir pour la vie

Rhéa (née Corriveau) Drouin
1918 - 2018

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 6 janvier 2018, est décédée dame Rhéa Corriveau Drouin. Elle était l'épouse de feu monsieur Jean Drouin, pharmacien. Elle demeurait autrefois à Sillery.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
Maison Gomin, Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8
le samedi 13 janvier 2018 de 10 h à 11 h 30.

Une liturgie de la Parole suivra à 11h30 en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec G1V 2K8.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Madeleine (Dr Claude L. Fortin) et Camille (Paul Delage Roberge); ses petits-enfants biens aimés: Claude Fortin Jr et Jean-François Fortin (Sophie Langlois); ses arrière-petits-enfants: Laura, Thomas, Antoine, Christophe, Andréa, Camille et Charles-Antoine. Elle laisse également dans le deuil sa nièce, Lise Labrecque Boutin (Denis), sa belle-soeur Madeleine (feu Alphée Corriveau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Ville de Québec, Québec G1S 4L8 418 682-7878.

Pour renseignements : **ATHOS**
Tél. : 418 686-8811 • Téléc. : 418 686-8813 • infomaison@athos.ca

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.athos.ca

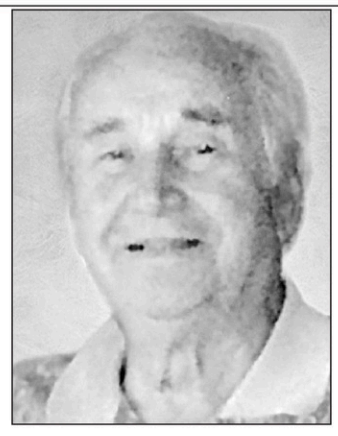

Roch Fontaine
1930 - 2018

Au CHUL, le 1er janvier 2018, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Roch Fontaine, époux de madame Lorraine Beaudoin, fils de feu madame Alma-Rose Turgeon et de feu monsieur Edgar Fontaine. Originaire de Charny, il demeurait à Lévis, secteur Saint-Romuald.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses belles-soeurs et ses beaux-frères: Madeleine Couture (feu Achille Fontaine), Pâquerette Beaudoin (feu Yvon Lafontaine), Louise Roberge (feu Rosaire Beaudoin) et Claude Beaudoin; ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Il était le frère et le beau-frère de feu Léopold Fontaine (feu Laurette Labonté), feu Marie-Jeanne Fontaine (feu Bertrand Lacroix) et de feu Gaston Fontaine.

Selon ses volontés, aucune cérémonie n'a été prévue. Merci à tous ceux et celles qui l'ont connu, aimé et apprécié. Il a été confié au

GROUPE Garneau THANATOLOGUE
418 839-8823
info@groupegarneau.com
www.groupegarneau.com

Par la création de fonds philanthropiques...

nous vous **aidons** à **soutenir** les **causes** qui vous tiennent à coeur!

quebecphilanthrope.org

FONDATION Québec Philanthrope
INVESTIR POUR DONNER ET PERPÉTUER

Charles-Émile Fortier

1935 - 2018

Au Centre d'hébergement d'Assise, le 2 janvier 2018, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédé monsieur Charles-Émile Fortier, époux de madame Gisèle Roy, fils de feu madame Madeleine Laverdière et de feu monsieur Émile Fortier. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES

1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6

le dimanche 14 janvier 2018, de 9h à 12h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 12h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles à une date ultérieure.

Outre son épouse madame Gisèle Roy, il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: feu Pierrette (Guy Desjardins), feu Rémi, Thérèse (Claude Goulet), Lise et Aline; ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Roy: Gilles, feu Jean-Claude Roy (Colette Beaulieu), feu Charles-Aimé Roy, feu Pierrette Roy (feu Raymond Vézina) et Nancy Savard ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement d'Assise pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411

Télécopieur : 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie :

www.coopfuneraire2rives.com

Camilien Gagnon

À la Maison Michel-Sarrazin, le 27 décembre 2017, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Camilien Gagnon. Il habitait à St-Maurice.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Éliette Tremblay, ses enfants: Pascale (Donald), Nathalie (Alain), Isabelle (Jean); ses petits-enfants: Francis, Véronique, Gabriel, Réal, Stéphanie, Dominique, Charles et Samuel, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

Un merci spécial à la Maison Michel-Sarrazin et au CLSC de St-Narcisse pour tous les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel-Sarrazin ou à l'Association canadienne du cancer.

La famille recevra vos témoignages de sympathie le samedi 13 janvier, de 10h30 à 14h, à la

SALLE MUNICIPALE DE ST-MAURICE

2431, rang Saint-Jean (2e étage)

Saint-Maurice, QC

G0X 2X0

Rose-Aimée (Dupont) Giguère

1941-2018

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 janvier 2018, à l'âge de 76 ans, nous a quittée entourée de sa famille, dame Rose-Aimée Dupont, épouse de feu monsieur Rock-Yvon Giguère. Elle était la fille de feu monsieur Sylvio Dupont et de feu dame Antoinette Lachance. Elle demeurait à Saint-Tite-des-Caps.

Le service religieux sera célébré en présence du corps le samedi, 13 janvier 2018 à 14h, en l'église de Saint-Tite-des-Caps, 271, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps, Qc G0A 4J0.

Sa famille vous accueillera pour une rencontre de solidarité 1h30 avant la cérémonie, soit de 12h30 à 14h. L'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction des

SERVICES COMMÉMORATIFS PIERRE DUPONT

51, rue Sainte-Marguerite

Beaupré

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: Johanne (Marc-Aurèle Boivin), Christian (Lise Guay), Joscelin (Estelle Demers), Carole (Jean-Guy Giguère); ses petits-enfants: Maryève, Andréanne (Francis), Christophe (Marie-Ève), Étienne (Julie), Charles-Antoine, Raphaël, Jérémie et son arrière-petit-fils Lionel; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Jules-Aimé (Véronique Labrecque), Henri, Hélène (feu Clément Racine), Mariette (feu Armand Blouin), Donat (Pierrette Verreault), Véronique (feu Normand L'Heureux), Angéline (Jean-Pierre Paré), Yvon (Lise Bolduc), et elle était la soeur de feu Normand; ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Giguère: feu Vianney (Laurette Duchesne), feu Pascal (Diane Ouellet), Antonin (feu Mariette Verreault), Candide (Denis Paradis) et elle était la belle-soeur de feu Lorraine (feu Yvon Guérin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel des Jardins de la Côte et le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour la qualité des soins prodigués.

Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, Sillery (Québec) G1S 3G3, www.jedonneenligne.org/societealzheimerdequebec/index.php.

Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur à 418 827-1162

Pour renseignements: 418 827-2212

Courriel: pdupont@scpdupont.ca

Société canadienne de la sclérose en plaques Région de Québec

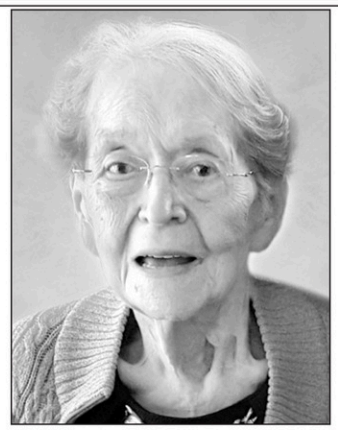

Léonne Gilbert Gosselin

1924 - 2017

Entourée de tous les siens, au Centre d'hébergement de Lévis, le 31 décembre 2017, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Léonne Gilbert, épouse de feu monsieur Lucien Gosselin, fille de feu monsieur Léo Gilbert et de feu madame Alice Trépanier. Elle demeurait à Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: René (Francine Larose), Suzanne (feu Marc Tardif), Hélène (Marcel Carrier), François, Denis et Lucie. Elle est allée rejoindre sa fille Claire (feu Paul Morin) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gosselin. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Isabelle (Éric Lavergne), Alexandra (Mark Johnston), Geneviève (Bruno Jolivet), Elizabeth, Guillaume (Fanny Pilon), Sébastien (Maïly Daigle), Vincent (Marife Fontanilla), Simon, Andrée-Anne (Maxime Gamelin), Benoît (Mimi Fang), Étienne et Catherine (Olivier Fillion); ses arrière-petits-enfants: Murielle, Amélie, Maxim, Daphne, Audrey, Benjamin, Laurie-Anne, Dave, Mathis, Alexia et Rosalia; ses frères et soeurs: feu Marcel (feu Carmen Voyer), feu Roland (feu Madeleine Morissette), feu Roger (feu Cécile Breton), feu Claire, Juge René Letarte (Rachel Simard), Pierrette (feu Gaston Bélanger), Louise (feu Pierre-Albert Lavoie), feu Jacques (France Poiré); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel médical du Centre d'hébergement de Lévis et le Dr Serge A. Bégin pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation l'Arche l'Étoile.

La famille vous accueillera au

COMPLEXE CLAUDE MARCOUX

1845, boulevard Guillaume-Couture

Lévis, secteur Saint-Romuald

le dimanche 14 janvier à compter de 12h30. **La liturgie de la Parole sera célébrée le jour même à 15h30, à la chapelle du complexe.**

Pour renseignements :

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

418 839-8823

www.groupegarneau.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Dysphasie QUÉBEC

Parce que la dysphasie est un trouble du langage pour la vie, votre don est important pour soutenir la cause.

dysphasie-quebec.com

Line Guérin

1963 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, à la suite d'un long combat contre la maladie, entourée de ses amours, le 25 décembre 2017, à l'âge de 54 ans, est décédée Line Guérin, conjointe de Jacques Bonneau, fille de feu monsieur Roland Guérin et de feu dame Rita Lévesque. Elle demeurait à Lévis, secteur Saint-Romuald.

Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil sa fille Emmanuelle (Jonathan Lavoie); ses petits-enfants: Jérémy Leclerc et Alycia Lavoie; ses frères et soeurs: Suzanne (Germain Demers), Guy (Linette Pelletier), Denis (Diane Bolduc), Luc (Mona Verret), feu René et Martine (Mario Proulx); ses beaux-parents: monsieur Léon Bonneau et madame Adrienne Raby; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bonneau: Estelle, feu Jean-Pierre (Johanne Langlais (Marcel Rondeau)), Guy (Josée Fontaine), Gilles (Francine St-Hilaire), Marc (Lucie Bérubé) et Evelyne (Bruno Roy); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du département d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du CLSC de Saint-Romuald pour les bons soins et leur dévouement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (http://www.cancer.ca/en/?region=qc) ou à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis (http://www.fhdl.ca/).

La famille vous accueillera au

COMPLEXE CLAUDE MARCOUX

1845, boulevard Guillaume-Couture

Lévis, secteur Saint-Romuald

le vendredi 12 janvier de 19h à 22h et le samedi 13 janvier à compter de 9h. **La cérémonie sera célébrée le samedi 13 janvier à 11h, à la chapelle du complexe.**

Pour renseignements:

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

418 839-8823

www.groupegarneau.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Martine Guité-Landry

Entourée des siens qui l'aimaient tant, au Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs de Maria, le 8 janvier 2018, est décédée madame Martine Guité-Landry, épouse de feu J. Jean Landry, à l'âge de 96 ans. Durant les dernières années, elle demeurait au Manoir Lady Maria après avoir vécu avec sa famille à Carleton-sur-Mer.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants, Michelle, Nicole (Robert), Louise-Marie (Jean-Pierre), Suzanne (Claude), France (Louis), Jacinthe, Charlotte (Daniel) et Jean-Marc; ses petits-enfants, Pénélope, Mélanie, Elizabeth, Dominique, Josée, Charles, Catherine, Félix et Jean-Maxime; ses arrière-petits-enfants: Samuel, Léa-Maude, Magdeleine, Léo, Loic, Rémi, Charlotte, Cloé, Alexis et Charlie; sa soeur, Rose-Alma (Guy); ses belles-soeurs et beau-frère: Annyne, Estelle, Mary, Simone et Évariste; ses neveux et nièces ainsi que ses amis.

La famille vous accueillera le jeudi 11 janvier à compter de 14 heures, à la

MAISON FUNÉRAIRE SANTERRE ET FILS INC.

située au 18, rue Comeau

Carleton-sur-Mer.

Les heures de visite sont de 14h à 16h et de 19h à 21h. **Les funérailles seront célébrées, en l'église de Carleton, le vendredi 12 janvier à 11 heures.** Il est à noter que vendredi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 10h.

La direction a été confiée à la Maison funéraire Santerre et fils Inc. de Carleton, une entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à: Fondation Santé Baie-des-Chaleurs, CISSS de la Gaspésie-Réseau local de la Baie-des-Chaleurs, 419, boulevard Perron, Maria (Québec) G0C 1Y0, 418 759-3443, poste 2305, https://fondationsantebdc.com

La famille tient à exprimer sa reconnaissance au personnel du Manoir Lady Maria et du Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs pour les bons soins prodigués et leur dévouement.

Santerre & Fils Maison funéraire

Pour renseignements: 418 364-3111

Télécopieur: 418 364-3188

POUR DES SOINS DE QUALITÉ À VOTRE CENTRE HOSPITALIER !

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

DONNEZ

FHDL.CA - 418-835-7188

Marie Laberge (Goulet)
1929 - 2017

Au CHU — Pavillon Hôpital St-Sacrement, le 30 décembre 2017, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Marie Laberge (née Marie-Paule Goulet), épouse de feu monsieur Raymond-Marie Laberge, fille de feu madame Florentine Beaudry et de feu monsieur Philéas Goulet. Elle demeurait à Québec.

Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le samedi 13 janvier 2018 à 14h, en l'église St-Dominique (175, Grande Allée Ouest à Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 13h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Elle est allée rejoindre son époux et sa fille Dominique. Elle laisse dans le deuil sa fille Geneviève (René Claveau); sa belle-soeur Nicole Laberge; plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s; elle laisse aussi Pierre Hamel et ses filles Marie-Josée, Marie-France, Jacinthe, Chantal, Patricia et Marie-Hélène.

Un remerciement spécial au personnel des soins intensifs coronarien de l'Hôpital St-Sacrement pour les bons soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, tél.: 418 656-4999, site Web: www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Jean-Paul Labonté, rédemptoriste
1931 - 2018

Au monastère des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, le 6 janvier 2018, à l'âge de 86 ans, est décédé le père Jean-Paul Labonté, prêtre rédemptoriste. Né le 4 juillet 1931, à Saint-Henri-de-Lévis, il était le fils de feu monsieur Joseph Labonté et de feu dame Émilia Gosselin.

Le père Jean-Paul a fait sa profession religieuse le 15 août 1952, à Sherbrooke. Il a été ordonné prêtre le 24 juin 1958, à Aylmer (Québec), au monastère des Rédemptoristes.

Il a oeuvré en pastorale paroissiale. De 1960 à 1971, il est vicaire et aumônier d'écoles secondaires à la paroisse Saint-Alphonse de Montréal. De 1971 à 1981, il est curé de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré; de 1981 à 1987, supérieur de communauté et curé de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Sherbrooke. De 1987 à 1993, il devient supérieur de la communauté rédemptoriste de Montréal et, de 1993 à 1996, supérieur à Saint-Augustin-de-Desmaures. De 1996 à 1999, toujours en pastorale paroissiale, il oeuvre à Mont-Louis, en Gaspésie et à Montréal. En 1999 jusqu'en 2008, il poursuit son ministère dans l'Unité pastorale de Desbiens, Chambord et Saint-André, au Lac Saint-Jean. Enfin, de 2008 à 2013, il aide au ministère paroissial à Sainte-Anne-de-Beaupré et à Château-Richer.

En plus de ses confrères, le père Labonté laisse dans le deuil sa soeur, Fernande Labonté (épouse de feu monsieur Henri Bilodeau), sa soeur Yvette Labonté (épouse de feu monsieur Ernest Guay), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles seront célébrées à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré le samedi, 13 janvier 2018, à 11h. Les Rédemptoristes accueilleront la parenté et les amis du père Jean-Paul au

MONASTÈRE DES RÉDEMPTORISTES
10 018, avenue Royale
Sainte-Anne-de-Beaupré

le vendredi 12 janvier, de 16h à 21h. Le samedi, jour des funérailles, il y aura un temps de prière à 9h, au monastère. Vers 10h45, les personnes présentes se rendront à la basilique pour la célébration. Le corps du père Labonté reposera au cimetière de Sainte-Anne-de-Beaupré. La direction des funérailles a été confiée aux

SERVICES COMMÉMORATIFS PIERRE DUPONT
51, rue Sainte-Marguerite
Beaupré
Vous pouvez offrir vous condoléances par télécopieur au 418 827-1162
Pour renseignements: 418 827-2212
Courriel: pdupont@scpdupont.ca
Site Internet: www.scpdupont.ca

Fleurette Landry
1931 - 2017

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 23 décembre 2017, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Fleurette Landry, épouse de feu monsieur Claude Morency, fille de feu Rita Boulianne et de feu Victor Landry. Elle demeurait à Québec.

Selon ses volontés, aucune cérémonie ne sera célébrée.

Elle laisse dans le deuil son fils André Morency (Nathalie Pichet); ses petits-enfants: Christophe et Marianne Morency-Pichet; son frère Claude (Huguette Fortier); sa belle-soeur Madeleine René (feu Gérard Landry); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, Québec, téléphone: 418 656-4999, www.fondation-iucpq.org.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Michelle Langlois
1940 - 2017

Femme aimante, inspirante et résiliente, Michelle Langlois, épouse de Pierre Lépine, est décédée paisiblement le 12 décembre dernier à son domicile de Lévis, elle avait 77 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie-France (Philip Bridger), Marc-André (Yvette Castilloux) et Jean-François; ses petits-enfants: Mylène et Jacinthe Lépine, Evelyne, Audrey et Justin Bridger; ses soeurs Lise (Claude Senécal), Audette (André Arcand) et son frère feu Gilles (Suzanne St-Laurent et Jean-Louis Fortier); ses belles-soeurs Monique (Roch Lafrance), Françoise, Claire (Paul Inchauspé) et son beau-frère Jean (Suzanne Donnelly) de la famille Lépine ainsi que de nombreux nièces, neveux et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 13 janvier à compter de 12h, suivra un hommage à compter de 14h30 et cela à la:

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

154, rue du Mont-Marie
Lévis G6V 8X1

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre de pédiatrie sociale de Lévis (51, rue Déziel, Lévis G6V 3T7 – 418 603-2775) membre du mouvement fondé par le Dr Gilles Julien. Des formulaires et enveloppes seront disponibles au salon funéraire.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

NE LAISSEZ PAS UN ÊTRE CHER DANS L'OUBLI
Publiez un message à son intention le jour de l'anniversaire de son décès.
Renseignez-vous au **418 686-3326 poste 2261**

Monique (Pouliot) LaRue
1927 - 2017

À l'IUCPQ, le 31 décembre 2017, à l'âge de 90 ans et 7 mois, est décédée dame Monique Pouliot, épouse de feu monsieur Jean LaRue, fille de feu monsieur Omer Pouliot et feu dame Juliette Hébert. Elle demeurait à Neuville.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5

le dimanche 14 janvier 2018 de 13h à 15h30. Une liturgie de la Parole suivra à 15h30 en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Nicole (Jacques Landry), Suzanne (David Bloom), André (Céline Garneau), Michel (Carole Lee), Jules (Claire Bertrand), Yves (Francine LaRue), Marie (Jean-Noël Gingras), Sylvie (Harry Gilbert) et Denis (Lucie Alain); ses petits-enfants: François-Xavier, Marc-Antoine et Josée-Anne LaRue, Jean-Philippe et Vanessa Côté, Charles et Ilan Bloom, Olivia et Claudia LaRue, Olivier, Audrey et Tristan Alain LaRue; ses petits-enfants par alliance: Julie et Stéphanie Landry, Pierre-Luc Bouffard, Geneviève et Marie-Ève Gingras ainsi que onze arrière-petits-enfants.

Elle laisse également dans le deuil ses frères: feu Roger (feu Thérèse Boulianne) et feu Yvon (Jeanne Gagnon); ses demi-frères et demi-soeurs de la famille Pouliot: feu Jean-Paul, feu Marcel, feu Georgette (feu Paul-Edmond Bergeron), feu Fernande, feu Lucille et feu Gisèle, sa belle-soeur de la famille LaRue: feu Simone (feu Thomas Martineau) ainsi que ses neveux, nièces des familles Pouliot et LaRue et plusieurs parents et ami(e)s.

Sincère remerciement au personnel de l'urgence et du 5e étage de l'IUCPQ pour les soins prodigués à Mme Pouliot et pour leur dévouement envers la famille.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Serge Lepage
1942 - 2017

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 30 décembre 2017, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Serge Lepage, époux de dame Lisette Fréchette, fils de feu monsieur Fernand Lepage et de feu dame Geneviève Jacques. Il demeurait à Charlesbourg.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
6450, boul. Henri-Bourassa
Québec, QC G1H 3C1

le samedi 13 janvier 2018 de 13h à 15h30. Une célébration suivra à 15h30 en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 6450, boul. Henri-Bourassa, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Lisette, ses fils: Martin (Élaine Fréchette), Pascal (Judith Leblanc) et Bernard (Cynthia Donaldson); ses quatre petits-enfants: Gabrielle, Thomas, Émile et Matthieu; ses frères et soeurs: Carol (Claire Durand), France (Claude Dinel), Pierre (Carole Langlois), Louise (feu André Simard) et Mario (Yuleidy Hernandez); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fréchette: Cécile (feu René Berthelot), Gérard (Lorainne Boudreau), Lorainne (feu Raymond Villeneuve) et Maurice Fréchette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que l'équipe multidisciplinaire de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Jeffery Hale.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc) G1L 3L5, tél.: 418 525-4385 ou à la Fondation des Amis du Jeffery Hale – Saint Brigid's Home, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2109, Québec (Qc) G1S 2M4, tél.: 418 684-2260.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Bâtir un monde de justice

Développement et Paix

1 888 234-8533 www.devp.org

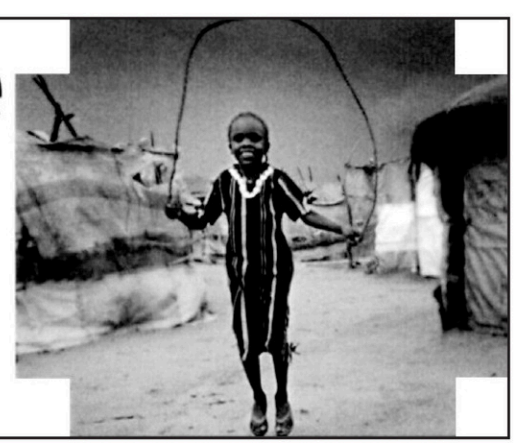

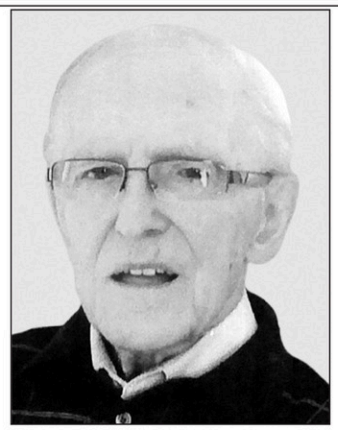

Fernand Lord

1925 - 2017

Au CHSLD Vigi Les Chutes, le 29 décembre 2017, à l'âge de 92 ans et 11 mois, est décédé monsieur Fernand Lord, veuf de feu dame Cécile Blais. Il était le fils de feu monsieur Origène Lord et de feu dame Élise Viboux. Il demeurait à Shawinigan après avoir résidé de nombreuses années à La Pocatière et à Québec.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec, QC G1V 2K8
le samedi 13 janvier 2017 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec, G1V 2K8.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Claire Baril, ses enfants: Ghislain (Suzanne Arbour), Daniel (Line Brissette), Gaétan et Hélène (Bernard Boulanger); ses soeurs: Henriette (feu Jean-Marie Mailhot) et Claudette (René Gélinas); son frère d'alliance Yvon St-Onge (Marthe Landry); sa belle-soeur Pauline Germain (feu Marcel Lord); son beau-frère Claude Labelle (feu Lucille Blais); ses petits-enfants: Jean-Kristof, Frédéric, Alexandre, Marie-Ève, Véronique, Guillaume, Julie-Anne et Emmanuelle; ses arrière-petits-enfants: Liam, Victor, Éli, Alix, Roxanne, Édouard et Camille, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s, consoeurs et confrères de travail.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel du CHSLD Vigi Les Chutes de Shawinigan pour les bons soins prodigués durant son séjour.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au CHSLD Vigi St-Augustin inc., 4954, Clément-Lockwell, St-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 1V5, tél.: 418 871-1232 ou au CHSLD Vigi Les Chutes, 5000, avenue Albert Tessier, Shawinigan, QC, G9N 8P9, téléphone: 819 539-5408.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

LE CANCER DU POUMON EST LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.

Cette année au Canada, 22 200 individus en seront atteints...

Seulement, 3200 d'entre eux y survivront !

VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !

L'ASSOCIATION PULMONAIRE MD Québec

1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

Compagnie du cimetière Saint-Charles

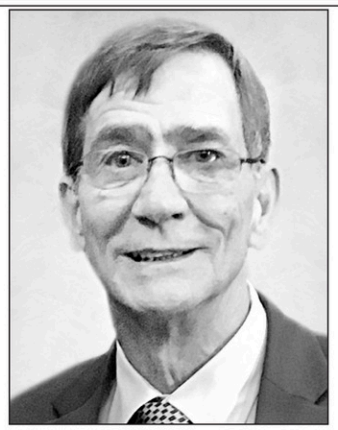

Dr Jean-Guy Malenfant

1955 - 2017

À la Maison de soins palliatifs du Littoral, le 28 décembre 2017, à l'âge de 62 ans, est décédé Jean-Guy Malenfant, fils de feu Dominique Malenfant et de feu Alma Gamache. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Ève, Isabelle, Véronique et Jean-Michel; ses gendres; ses petites-filles: Florence et Camille Jolicoeur; la mère de ses enfants Chantal Têtu; son cousin Chenel Lauzier; ses filleul(e)s, les membres des familles Malenfant et Gamache, ainsi que ses collègues, ami(e)s et patients.

Sincères remerciements au personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de la Maison de soins palliatifs pour tous les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison de soins palliatifs du Littoral (http://www.mspdulittoral.com/).

La famille vous accueillera à la résidence
GILBERT & TURGEON
58, avenue Bégin
Lévis
le vendredi 12 janvier de 19h à 22h et le samedi 13 janvier à compter de 10h. **Le service religieux sera célébré le samedi 13 janvier à 12h, en l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 18, rue Notre-Dame, Lévis.**

Pour renseignements:
GROUPE Garneau THANATOLOGUE
418 839-8823
www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Jean-Paul Marquis

1924 - 2018

Au CHU - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 janvier 2018, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédé monsieur Jean-Paul Marquis, époux de madame Marcelle Lemay, fils de feu madame Noëlla Langlois et de feu monsieur Louis Éliude Marquis. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le mercredi 17 janvier 2018 de 16h à 19h. Un hommage sera rendu au salon le même jour à 18h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles au printemps.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Paul (Pauline Côté) et Pierre (Paul Gauthier); ses belles-soeurs Grace Marquis (feu Jacques Marquis) et Thérèse Lemay (Benoît Demers), ainsi que des neveux, nièces et ami(e)s.

Nous aimerions remercier le personnel soignant de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et du CLSC Limoilou.

Nous tenons également à remercier Mme Lucie Goulet pour les nombreux services apportés à nos parents au cours des dernières années.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, téléphone: 418 682-6387, site Web: www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Madeleine Mayrand Germain

1923 - 2017

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 16 décembre 2017, à l'âge de 94 ans, est décédée, entourée des siens dans la paix, la sérénité et l'amour, dame Madeleine Mayrand, épouse de feu M. Almanzor Germain. Autrefois de St-Alban, elle demeurait à Québec (arrondissement Beauport).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire
F.-X. BOUCHARD INC
2258, av Larue
Québec (arr. Beauport) G1C 4A3
le samedi 13 janvier 2018 de 12h30 à 14h50. Une liturgie de la Parole suivra en la chapelle du salon à 15h. L'inhumation aura lieu au printemps au cimetière de St-Alban.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Gérald (Line Mailloux), Yves (Christiane Vézina), Daniel, Sylvain (Sylvie Fortin); ses petits-enfants: Nancy (Daniel Latouche), Dominic (Line Pichette), Isabelle (Normand Drolet), Valérie (Simon Maranda), Annie (Jean-Yves Leroux), Marie-Pier (Patrick Boulet); ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Alexandra, Gabrielle, Emmy, Antoine, Alex, Samuel, Ève, Frédérick, Alexis; ses soeurs Janine (feu Norbert Allard), Denise (feu Donat Béland); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ses fidèles ami(e)s de Place Alexandra et de St-Alban.Elle est allée rejoindre sa soeur Marthe (feu Vincent Courteau).

La famille tient à remercier le personnel de Place Alexandra pour les services rendus ainsi que le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (QC), G1L 3L5, téléphone: 418 525-4385, Web: www.fondationduchudequebec.ca.

Pour renseignement: 418 663-9838
Condoléances par télécopieur: 418 660-1614
Courriel: info@fxbouchard.com
www.fxbouchard.com
Fx Bouchard RÉSIDENCES FUNÉRAIRES UNE ENTREPRISE FAMILIALE
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Rita McNicoll

1922 - 2018

À l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 3 janvier 2018, à l'âge de 95 ans, est décédée Rita McNicoll, épouse de feu Joseph Bernier. Née à Sainte-Agnès, elle a vécu plus de 60 ans à Saint-Michel-de-Bellechasse. Elle a fait carrière comme enseignante puis comme directrice de deux écoles primaires de la région.

La famille recevra les condoléances à la
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BOULANGER
(FUNÉRARIUM ÉMILE RUELLAND)
61, rue Principale
Saint-Michel-de-Bellechasse
le vendredi 12 janvier de 19h à 21h30 et samedi à compter de 12h. **Le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Michel-de-Bellechasse, le samedi 13 janvier à 14h.** L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Elle était la soeur de feu Joseph-Aimé, feu Lucille, feu Carmella, feu Marcel, feu Jean-Roch, feu Jacques, feu Monique, Réjeanne, feu André (Michelle Lacroix), Diane (Yvon Lajoie), Michel et feu Gilles (Claudette Farcelais). Elle laisse également dans le deuil les membres de sa belle-famille, plusieurs neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Boulanger

Pour renseignements: 418 884-3682
Sans frais: 1 800 706-1363
Messages de sympathie par télécopieur: 418 248-9369
Par courriel: ruetboul@globetrotter.net
Site Web:
www.residenceboulanger.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

leSoleil **ABONNEZ-VOUS 418 686-3344**

RALLUMEZ DES VIES
lauberiviere.org
418 692-4248
LAUBERIVIERE FONDATION

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

1 888 LE DEUIL 1 888 533-3845
infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com
maison Monbourquette

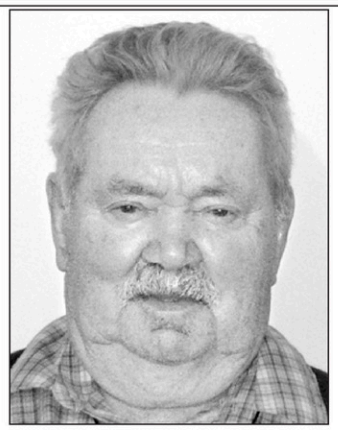

Évariste Nadeau
1929 - 2017

Au CHSLD Côté Jardins, le 21 décembre 2017, à l'âge de 88 ans et 3 mois, est décédé monsieur Évariste Nadeau, époux de feu madame Irma Boutin, fils de feu madame Amanda Turgeon et de feu monsieur Philippe Nadeau. Il demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DUBERGER - LES SAULES
2620, rue Darveau
Québec G1P 3V5
le samedi 13 janvier 2018, de 10h à 11h30. Une liturgie de la Parole sera célébrée le même jour à 11h30. L'inhumation se fera au Cimetière St Charles.
Il laisse dans le deuil, ses fils: feu André (Murielle Rousseau), Marcel (Sylvie Savard) et Raymond (Louise Verreault); ses petits-enfants: Mathieu, Stéphanie (Bruno Boivin) et Sébastien (Jessica Lessard); ses arrières petits-enfants: Loïc Nadeau et Emma Boivin; ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Il était le frère de: feu Marie-Reine Nadeau (feu Paul Maranda), feu Joseph Nadeau (Lucille Boutin), feu Rose-Aimée Nadeau (feu Joseph Poliquin), Blanche Nadeau (feu Léonard Boutin), Pierre Nadeau (feu Rose-Hélène Gosselin), Noëlla Nadeau (feu Roméo Châtigny), feu Martin Nadeau, feu Jean-Louis Nadeau et de feu Yvonne Nadeau (feu Théophile Maranda); il était le beau-frère de: feu Roland Boutin (Fernande Châtigny), soeur Pauline Boutin, feu Florence Boutin, soeur Laurette Boutin, Rachel Boutin (feu Wingard Duguay), feu Lionel Boutin (Monique Gosselin), Lucille Boutin (feu Joseph Nadeau), feu René Boutin (Pauline Moreau), Roger Boutin (Lise Deschênes) et de Monique Boutin.
Sincère remerciements au personnel du CHSLD Côté Jardins pour les bons soins prodigués.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Yvette Olivier Cloutier
1920 - 2017

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 11 décembre 2017, à l'âge de 97 ans et 8 mois, est décédée madame Yvette Olivier, épouse de feu Gabriel Cloutier. Née à St-Nicolas, elle était la fille de Edwina Bélanger et de Isidore Olivier. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE ST-CHARLES
1420, boul. Wilfrid-Hamel
Québec G1N 3Y6
le samedi 13 janvier 2018 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles ultérieurement.
Elle laisse dans le deuil son fils Louis François (Édith Flamand), leurs fils Gabriel et Étienne; les enfants de Gabriel: Pierre (Marie Drouin), Jean (Wendy Fuller), Julie (Denis Fradette) et Marie Cloutier; les petits-enfants qu'elle considérait comme les siens: Denis, Anne et Marie-Andrée Cloutier, Todd, Robert-Joël et Martine Cloutier, Philippe et François Lang, ainsi que Stéphane, Charles et Antoine Denault; leur père Pierre Denault et leurs conjoints(es); sa soeur Gabrielle (feu Paul Jalbert) et sa belle-soeur Monique Gingras (feu Rosaire Olivier). Elle était également la soeur de feu Edouard Olivier (feu Annette Daudelin). Elle laisse enfin plusieurs neveux et nièces. Ont été particulièrement attentives et généreuses à son endroit sa petite-fille, Anne Cloutier, et sa nièce, Mélanie Jalbert.
La famille tient à remercier tout le personnel du 5e étage de l'Hôpital Jeffery Hale pour les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, Québec, tél.: 418 683-8666, site Web: www.cancer.ca ou à la Fondation des Amis du Jeffery Hale - Saint Brigid's, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2000, Québec, Québec, tél.: 418 684-2260, site Web: www.jhsb.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

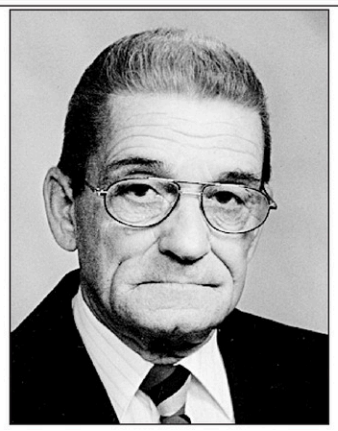

Guy Paquet
1930 - 2017

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 30 décembre 2017, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Guy Paquet, fils de feu monsieur Emmanuel Paquet et de feu dame Aurore Bédard. Il était natif de Saint-Ubalde.
La famille recevra les condoléances en l'église Saint-Ubalde, le samedi 13 janvier à compter de 9h30, suivi du service religieux qui sera célébré en présence des cendres à 10h30. L'inhumation se fera ultérieurement. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire de la Rive-Nord.
Monsieur Paquet laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Robert (Chantal Lalonde) et Michel Lahaie (Ginette Lahaie), Jeannine, Normand (Nicole Martel), feu Fernande, Florent (Linda Ruet), Denis (Lise Turcotte) et Lucie Grandbois. Il est parti rejoindre ses soeurs décédées: Yolande (feu Napoléon Grandbois) et Alberte (feu Armand Lahaie). Il laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital du Saint-Sacrement pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Un merci spécial à Annie, Benoit et Nicole pour leur aide et leur soutien. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, local E1-152, Québec (Québec) G1L 3L5. Des formulaires seront disponibles à l'église.
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE-NORD
Téléphone: 418 268-3575
Télécopieur: 418 268-3852
Courriel: info@cooprivenord.com
Site Internet: www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Yvette (née Dufour) Pelletier
1920 - 2018

À la Résidence Côté Jardins, le 8 janvier 2018, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Yvette Dufour, épouse de feu monsieur Rosaire (Bill) Pelletier. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC G1N 3Y6
le mardi 16 janvier 2018 de 13h à 14h. Une liturgie de la Parole suivra à 14 heures en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Elle laisse dans le deuil: Diane Dion (Joseph Aimé Boudreault), Louis-Dominique Dugual et Amélie Dugual (François Harvey); ses frères et soeurs: Claude Dufour (Suzanne Fournier) et Yvan Dufour (Marielle Dussault); ses neveux et nièces: Éric Dufour (Annie Roy), Isabelle Dufour (Daniel Morin), feu Charles Godbout (Colette Blouin), Michel Pelletier, Sylvie Pelletier, Margot Pelletier, Denise Pelletier, Micheline Pelletier, ainsi que ses cousins, cousines, parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier le personnel et les bénévoles de la Résidence Côté Jardins pour les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bur. 261, Québec (Qc), G2J 1B8, tél. : 418 682-6387.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envoi de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443 • www.fqc.qc.ca

Le deuil : en parler pour mieux le vivre
LIGNE D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL
1 888 LE DEUIL
1 888 533-3845
infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com
maison Monbourquette

Centraide
Nous tous, ici
centraide-quebec.com

SOUTENEZ L'ENGAGEMENT ET L'INCLUSION SOCIALE
FAITES UN DON !
Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale
FAIS
pour aider
www.fondationfais.org
418 691-0766

MERCI !
GRÂCE À VOS DONS
depuis 30 ans, du soutien psychosocial est offert aux proches des personnes malades, jusque dans la période du deuil.
DONNEZ
michel-sarrazin.ca
Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans

Bonne année
418 688-2411
1 888 688-2411
coopfuneraire2rives.com
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Léo Vanasse
1924 - 2018

Carmen Simard-Vanasse
1928 - 2018

À Ottawa, les 5 et 6 janvier 2018, entourés de leurs enfants, sont décédés Léo Vanasse et Carmen Simard, ensemble depuis plus de 67 ans...

Ils laissent dans le deuil six enfants : Lise (Rolf Schaude), Claude (Raymond Gilbert), Ginette (Duncan Grant), Hélène, Pierre (Corinna Grant), Colette (Pierre A. Baril) et sept petits-enfants : Maude (Christian), Alexandre, Marc, Sarah, Chloé (Franco et Elizabeth), Nicole (Marvin) et Eric; nos oncles et tantes : Lucille Vanasse-Cloutier, Germain Simard et Pauline Samson, Réjeanne Léonard-Simard, ainsi que de nombreux neveux et nièces, des amis et collègues en Abitibi, à Montréal, à Québec et à Ottawa.

Ils ont entrepris ce dernier voyage ensemble. Les funérailles et l'inhumation auront lieu à St-Germain-de-Grantham à une date ultérieure (détails à venir).

En lieu de fleurs, un don à la Fondation du Centre de santé Perley Rideau, à la Société de la démence d'Ottawa ou à la Société canadienne du cancer serait fort apprécié à la mémoire de Léo et Carmen Vanasse.

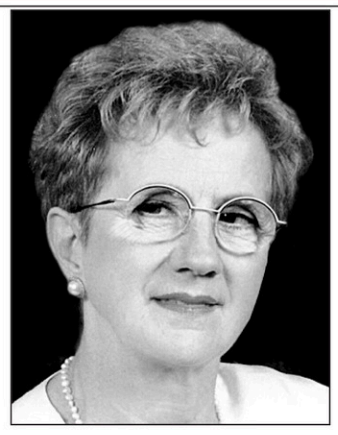

Denise (Hébert) Poisson
1928 - 2018

Aux Jardins du Haut St-Laurent, le 6 janvier 2018, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Denise Hébert, fille de feu monsieur Lucien Hébert et de feu dame Rosalia Delisle, épouse de feu monsieur Guy Poisson. Elle demeurait à Québec, autrefois de Deschaillons.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le dimanche 14 janvier 2018 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Michel (Chantal-Andrée Lacerte), Alain (Josette Leblanc) et Normand (Marie-Josée Turcotte); ses petits-enfants: Suzie, Myriam, Gabriel et Laurie, ses arrière-petits-fils: Émile et Olivier; ses frères et soeurs: Marie-Reine (feu Léon Beaumier), feu Jacques (feu Pauline Dussault, Bibiane Lord), feu Jacqueline, feu abbé Marcel, feu Gertrude (feu Jules Vaillancourt), feu Yves (Thérèse Martel), Marie-Paule (feu Lucien Picotte), Paulin (feu Josette Lamontagne), Ghislaine, Guy (Magella Gagnon), René (Nicole Verret), Gilles (Micheline Lafond) et Lise (feu Jean Frenoy), sa belle-soeur Marcelle Poisson (feu Martin Gaboury) ainsi que plusieurs neveux, nièces des familles Poisson et Hébert, parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier tout le personnel des Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués ainsi que le personnel des Jardins Lebourgneuf qui l'a accompagné au début de sa maladie.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Société Alzheimer de Québec, 305-1040, avenue Belvédère, Québec (Qc), G1S 3G3, tél.: 418 527-4294.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Micheline (Ross) Poulin
1941 - 2018

Entourée de l'amour des siens au Centre hospitalier du CHUL de Québec, le 5 janvier 2018, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Micheline Ross Poulin, épouse de feu monsieur Germain Poulin et fille de feu monsieur Gérard Ross et de feu madame Alice Lefèbvre.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec, QC G1V 2K8
le vendredi 12 janvier 2018 de 13h à 15h. **Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec G1V 2K8.**
Elle laisse dans le deuil ses fils: Mario et Marco (Marie-Josée Castonguay); ses petits-enfants: Mélissa (David Poulin-Lambert), Cynthia, Carolane (Francis Lecours); ses arrière-petits-enfants: Eva et Nathan; ses soeurs: Denise (feu Ghyslain Boucher), Rolande (feu Émile Ruel), Yvan Descarreaux, Jeannine Descarreaux et Jeannine Lavoie (feu Roger Descarreaux); ses belles-soeurs: Carmelle Poulin (feu Jean-Paul Turgeon) et Jeanne Poulin (feu Raymond Lévesque); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du Centre hospitalier du CHUL de Québec pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don adressé à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bur. 104, Montréal (Qc) H1N 1C1, tél.: 1 800 295-8111, Internet: www.pq.poumon.ca (pour un don en ligne).
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Isabelle Rail
1971 - 2018

À l'Hôpital Chauveau, le 5 janvier 2018, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Isabelle Rail, conjointe de monsieur Patrice Turbide, fille de dame Mariette Thibeault et de monsieur Paul Rail. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances en présence des cendres à la
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE RÉJEAN HAMEL & FILLES INC.
11 384, boul. Valcartier
Loretteville, Québec G2A 2M6
le vendredi 12 janvier 2018 de 14h à 17h et de 19h à 21h. Un hommage lui sera rendu à 21h au salon.
Elle laisse dans le deuil, son conjoint Patrice Turbide; ses parents: Mariette Thibeault et Paul Rail; ses filles: Gabrielle, Emmanuelle et Catherine; sa soeur: Josée (Étienne Bourdouxhe); sa belle-mère: Chantal Richard (feu Michel Turbide); sa belle-soeur: Valérie Turbide (James Tieman); son neveu et ses nièces: Mathys et Florence Bourdouxhe; Marie Michelle, Sophie et Émilie Tieman, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Un sincère remerciement au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Chauveau pour leur dévouement, la qualité des soins prodigués et le support apporté.
Pour renseignements:
Téléphone: 418 845-6161
Télécopieur: 418 845-8920
Courriel: salonfuneraire@videotron.ca
Site Internet: www.rejeanhamel.com

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344

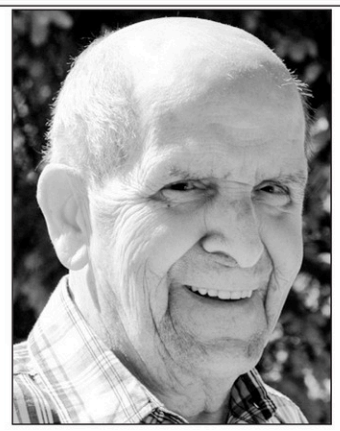

Paul-Eugène Richard
1921 - 2017

À l'Unité des Soins palliatifs de l'Hôpital Saint-François d'Assise, dans la paix et la sérénité, entouré de l'amour des siens, le 21 décembre 2017, à l'âge de 96 ans, est décédé Paul-Eugène Richard, époux bien-aimé de feu Marguerite Laflamme, fils de feu Espérie Gagné et de feu Lorenzo Richard. Il demeurait à Québec.
Il laisse dans le deuil ses enfants qu'il a tant chéris: Jean-Yves (Aline Michaud), Denis (Nicole Laliberté), Andrée (Pierre Lépine), Line (François Legaré), Marc (Carolle Bissonnette), Jean-François (Ginette Saillant); ses petits-enfants adorés: Raphaël, Jérémy, Steve, Dominic, Louis-Vincent, Olivier, Jean, Marie-Josée, Maixent, Mathilde, Arnaud, Agnès, Patrick, Stéphanie, Marc-Antoine, Mélanie, Ghislain, Clarice et Édward, leur conjoint et conjointe ainsi que ses arrière-petits-enfants; sa belle-soeur Ghislaine Santerre (feu Paul-Henri Laflamme) de même que plusieurs neveux, nièces, parents, ami(e)s et connaissances du camping de la Demi-Lieue.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec G1N 3Y6
le dimanche 14 janvier 2018, de 12h à 15h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 heures. L'inhumation des cendres se fera au cimetière du Mount Hermon à une date ultérieure.
Un remerciement spécial à tout le personnel du 5e étage de l'Hôpital Saint-François d'Assise et à son équipe de soins palliatifs. Vos soins attentionnés et empreints de dévouement nous ont été d'un grand réconfort.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (soins palliatifs), 10, rue de l'Espinay, Québec (QC) Tél.: 418 525-4385
Courriel : fondation.chuq@chuq.qc.ca
Site web : www.fondationduchudequebec.ca
Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

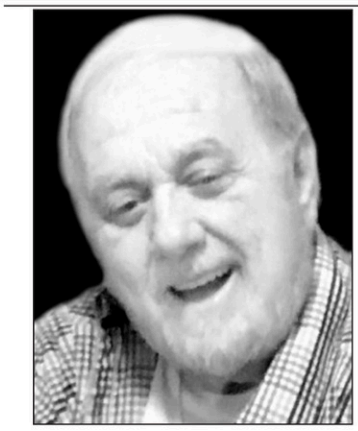

Denis Rochette
1944 - 2017

Entouré de l'amour des siens, le 31 décembre 2017, à l'âge de 73 ans et 4 mois, à l'Hôpital Laval (IUCPQ), s'en est allé paisiblement monsieur Denis Rochette.
Il laisse dans le deuil ses deux amours Julie Rochette (Michelle Ross) et Annick Rochette (Martin Bédard) ainsi que sa conjointe des vingt-deux dernières années, dame Thérèse Blondeau; ses quatre rayons de soleil: Maxime Rochette, Samuel Bédard, Telly Rochette et Anthony Bédard. Il laisse également dans le deuil les enfants de sa conjointe: Mario Leblond (Karole Labrie), Linda Leblond, Christiane Leblond (Jacques Mainguy), Lucie Leblond (Guy Lehoux) et Francis Leblond (Marie-Josée Fournier) et leurs enfants: Laurie Beaudoin (Jean-Philippe Thivierge et leur fils Caleb), Dominique Beaudoin (Martin Bélanger-Richard), Maxime Leblond-Mainguy, Nicolas Leblond, Gabriel Leblond, Marie-Pierre Guay (George Wilson et leur fille Elie). Il était le frère de: feu Claire Rochette (Marc-André Auger), Françoise Rochette (Gaston Langlois), Hélène Rochette (Yves Côté) et feu Jean Rochette (Blandine Gagnon). Il laisse de plus dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et collègues des Autobus Auger.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec, G1N 3Y6
le samedi 13 janvier 2018 de 16h à 18h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 18h. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Mont-Marie.
Un remerciement au personnel soignant du 3e étage de l'IUCPQ pour leur support et leur humanisme auprès de notre papounnet adoré.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Club des petits déjeuners, téléphone: 1 888 442-1217, site Web: www.breakfastclubcanada.org. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

MERCI ! MAISON Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

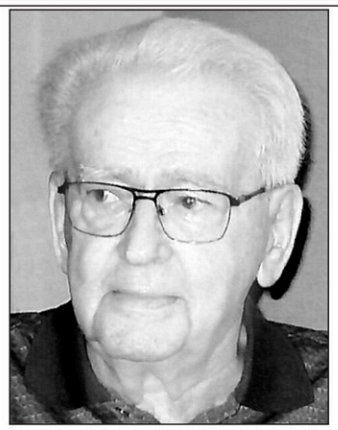

Auguste Trottier
1924 - 2018

À l'Hôpital général de Québec, le 3 janvier 2018, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Auguste Trottier, époux en premières noces de feu madame Georgette St-Pierre et époux en deuxièmes noces de madame Thérèse Huot, fils de feu madame Héloise Bélanger et de feu monsieur Charles Trottier. Il demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e rue, Québec
le samedi 13 janvier 2018 à compter de 11h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 12h.
L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles.
Il laisse dans le deuil, en plus de sa conjointe, son fils: Pierre (Johanne Lavoie); ses petits-enfants: Marie-Pier Trottier (Benoit Pesant), Stéphanie Trottier (Frédéric Groleau), Valérie Morin et son père Jacques Morin; ses arrière-petits-enfants: Éli, Florence et Félix; les enfants de son épouse Thérèse: Jean Falardeau (Nancy Saint-Jacques), Johanne Falardeau (Jean-Thomas Falardeau) et Jacques Falardeau (Nathalie Brassard); sa soeur Cécile; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Huot: Liliane (Jacques Lachance) et Pauline Tailleur (feu André Huot); sa grande amie Colette Lachance Tremblay ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Il est allé rejoindre ses filles: Christine et Edith (feu Michel Racine) ainsi que ses frères et soeurs: Jean-Noël, Madeleine, sr Edith, Jeanne-D'Arc, Jacques, Jacqueline et Gaston (Gilberte Dignard).
Un merci particulier au personnel de l'unité 250 de l'Hôpital général de Québec pour les soins prodigués à Auguste.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation pour les Ainés et l'Innovation sociale (FAIS), 1, avenue Sacré-Coeur, bureau 108 Est, Québec, Québec, téléphone: 418 691-0766; site Web: www.fondationfais.org. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Pour un
ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS
à souligner ou des
REMERCIEMENTS
à adresser, communiquez avec nous au
418 686-3326,
poste 2261

Yolande Veilleux
1941 - 2017

À l'Hôpital Jeffrey Hale, le 28 novembre 2017, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Yolande Veilleux, fille de feu Telesphore Veilleux et de feu Alexandrine Ouellet. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le samedi 13 janvier 2018 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.
Elle laisse dans le deuil, ses frères: Jean-Guy Veilleux (Fernande Lord), André Veilleux (Denise Petitclerc); sa soeur feu Lorraine Veilleux (feu Jean-Marie Jacques), son autre soeur Diane Veilleux. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces et leurs enfants ainsi que des cousins, cousines et ami(e)s précieux.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Remerciements

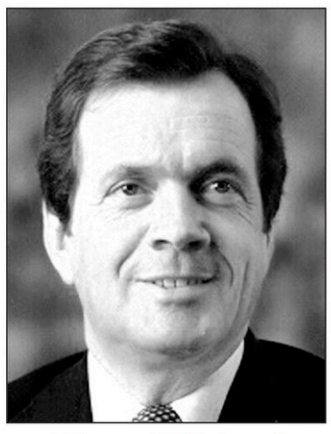

Vincent Michaud

Les membres de la famille Michaud remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Vincent, survenu le 25 novembre 2017, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, visites au salon ou assistance à la cérémonie. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.
Yolande, Jean-François, Laure-Élie

leucan

Anniversaires de décès

20e ANNIVERSAIRE

Juliette Chartré Charest

Ce 11 janvier marque le 20e anniversaire de ton départ pour un monde meilleur. La place privilégiée que tu y occupes te permet de nous bénir chaque jour et d'attirer sur nous et notre famille des grâces et des bienfaits.
On te remercie maman avec tout notre amour!
Ginette et Gilles

Huguette Langlois Gouge

Le dimanche 14 janvier 2018 à 9h30 en l'église Ste-Ursurle, rue Hamelin, Ste-Foy, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Huguette Langlois Gouge. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Exprimez vos condoléances par un don aux enfants.
Fondation Petits bonheurs d'école
un soutien à l'enfance
418 **628-4355**
www.**petits**bonheurs**decole**.com

Marquis blessé, Kingsbury couronné

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

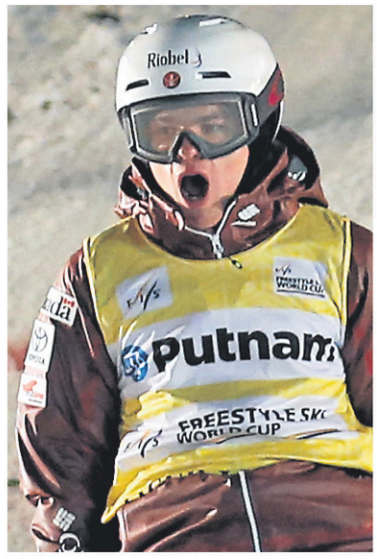

Mikaël Kingsbury a laissé éclater sa joie après son 12e gain de suite, mercredi à Deer Valley. — PHOTO AP, RICK BOWMER

Pendant que son ami Mikaël Kingsbury poursuivait sa domination avec une 12e victoire consécutive sur le circuit de la Coupe du monde de ski de bosses, mercredi soir, en Utah, Philippe Marquis est rentré à Québec pour soigner une blessure au genou. Sa participation aux Jeux olympiques est remise en question.

Blessé mardi durant une séance d'entraînement préparatoire à l'épreuve de Deer Valley, le bosseur de 28 ans de Sainte-Foy a déjà regagné son domicile. Il est suivi de près par un physiothérapeute.

«Je ne me sentais pas assez d'attaque pour Deer Valley. Je suis encore en train d'évaluer la situation et de parler aux bonnes personnes. Je vais avoir plus de détails vendredi, une fois l'étape de Deer Valley terminée», a indiqué Marquis dans un échange de messages avec *Le Soleil*, mercredi soir.

«Ça fait à peine 48 heures que tout est arrivé, donc personne ne peut vraiment dire si je vais skier la semaine prochaine. Chaque matin, on regarde comment ça évolue», explique celui dont le père est orthopédiste spécialiste du genou.

Les skieurs de Québec Kerrian Chunlaud et Laurent Dumais n'ont pas été en mesure de se qualifier pour les finales, terminant aux 22e et 26e échelons. Chez les femmes, Andi Naude (C.-B.) était la seule Canadienne en finale et s'est contentée du sixième rang. Audrey Robichaud, de Québec, a fini 33e.

Nouvelle épreuve jeudi à Deer Valley, puis la dernière étape avant les JO se tiendra au Mont-Tremblant, les 20 et 21 janvier. La compétition olympique commence le 9 février.

AVEC LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF

FOOTBALL

Pat Boies revient chez les Élans

Les Élans de Garneau (collégial AAA) pourront compter sur une figure bien connue dans le football amateur québécois la saison prochaine puisque Patrick Boies effectuera un retour aux sources dans le rôle de coordonnateur offensif. L'ancien joueur-étoile du Rouge et Or (1997-2001) secondera l'entraîneur-chef Claude Jr Juneau, qui dirige les Élans depuis 2014. Boies a déjà occupé ces deux fonctions à Garneau entre 2006 et 2011, aidant les Élans à remporter le Bol d'or à deux reprises. Il a occupé au cours des dernières années le poste de coordonnateur à l'attaque à Champlain-Lennoxville, chez les Redmen de McGill et les Gaiters de Bishop. Boies et les autres entraîneurs des Élans tenteront de relancer cette équipe sur le sentier de la victoire, Garneau ayant signé un seul gain en neuf sorties la saison dernière. Les Élans ont conservé une fiche de ,500 pour la dernière fois en 2013.

FRANÇOIS RATTÉ

BASEBALL

Il filmait ses clients... dans sa douche

Un agent de joueurs du baseball majeur a été congédié mercredi après avoir été accusé de filmer ses clients sous la douche. Un joueur, qui n'a pas été identifié, a découvert la caméra en prenant sa douche au domicile de James Wood, qui, depuis avril, était à la tête de la division baseball de CSE Talent, l'agence dirigée par Lonnie Cooper. Wood a également été suspendu par l'Association des joueurs. Le syndicat, qui certifie les agents, a indiqué qu'il donnera l'occasion à Wood de se défendre. «Les allégations mentionnées aujourd'hui sont absurdes et fausses», a assuré dans un communiqué Wood, qui représente notamment le voltigeur Andrew Benintendi, des Red Sox de Boston. Il n'a toutefois pas répondu aux courriels qui lui ont été envoyés par l'Associated Press et des appels logés sur son portable sont demeurés sans réponse. **AP**

Le président de L'Everest de la Côte-du-Sud, Pierre Bouffard (à droite), qui débutera ses activités dans la ligue junior AAA l'automne prochain, a présenté mercredi le premier entraîneur-chef de l'histoire de l'équipe, Simon Olivier.
— PHOTO FOURNIE PAR L'EVEREST DE LA CÔTE-DU-SUD

HOCKEY JUNIOR AAA

Simon Olivier, premier *coach* de L'Everest

FRANÇOIS RATTÉ
fratte@lesoleil.com

Simon Olivier prendra place derrière le banc de L'Everest de la Côte-du-Sud quand la formation de Montmagny fera ses débuts dans la Ligue de hockey junior AAA, en septembre prochain.

L'ex-entraîneur adjoint des Tigres de Victoriaville (2009 à 2013) est emballé à l'idée de relever ce nouveau défi, lui qui n'a pas mis beaucoup de temps à accepter la proposition du président Pierre Bouffard. «Les choses ont rapidement cliqué entre nous, car nous partageons la même philosophie. C'est une belle opportunité qui se présente à moi, avec l'occasion de partir quelque chose de nouveau, de mettre en place une base solide sur laquelle on pourra bâtir au cours des prochaines années, tout en faisant découvrir le calibre du hockey junior AAA aux amateurs de l'est du Québec. Et pour ma part, ça me donne l'occasion de retourner auprès des joueurs d'âge junior après avoir dirigé des plus jeunes (bantam) au cours des dernières années», explique Olivier, au bout du fil.

En plus de diriger la 13e organisation du circuit junior AAA, l'ex-arrière continuera d'occuper les fonctions de directeur des opérations hockey pour les Corsaires de Pointe-Lévy (Ligue d'excellence du Québec). Un cheminement logique selon le principal intéressé.

«Il y aura sûrement des semaines avec du hockey sept jours sur sept l'hiver prochain», reconnaît-il en riant. «Le junior AAA peut devenir une option intéressante pour des jeunes en provenance du midget Espoirs ou encore pour les gars qui ont mis une croix sur le junior majeur, mais qui ont encore le goût de jouer dans le hockey organisé.»

L'IMPORTANCE DES ÉTUDES

Olivier était bien heureux quand il a appris que les dirigeants de l'organisation avaient décidé d'accorder beaucoup d'importance aux études des hockeyeurs qui allaient porter les couleurs de la première édition de L'Everest. «Les choses ont évolué beaucoup de ce côté-là depuis quelques années et le combo sports-études est maintenant quelque chose de très important. Il y a un cégep à Montmagny ainsi qu'un centre d'études professionnelles. Et plusieurs gens d'affaires ont déjà manifesté leur intention d'offrir des emplois à des jeunes désireux de faire leur entrée sur le marché du travail.»

Ayant porté les couleurs de 17 équipes différentes et joué dans 11 circuits professionnels ou semi-pro au Canada, aux États-Unis et en Allemagne entre 1993 et 2009, Olivier a eu l'occasion d'évoluer sous les ordres de plusieurs hommes de hockey qui auront influencé le style d'entraîneur qu'il est devenu au fil du temps. «J'ai connu des entraîneurs comme Bruce Boudreau et Randy Carlyle, mais j'ai surtout bien aimé la façon de travailler d'un bonhomme comme Andy Murray. Il était bien en avant de son temps dans sa façon d'entretenir les relations avec les joueurs.»

Pour l'instant, ce qui importe le plus à Olivier sera de choisir ses hommes de hockey, dont quelques dépisteurs, qui lui prêteront main-forte afin de préparer d'abord le repêchage d'expansion du circuit junior AAA. Tout s'enchaînera rapidement par la suite, alors que la question du territoire protégé sera notamment à l'ordre du jour.

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h Sportsnet Columbus à Buffalo
19h30 TVA Sports Calgary à Tampa Bay

BASKETBALL (NBA)
20h Sportsnet1 Cleveland à Toronto
22h30 Sportsnet1 San Antonio à L.A. Lakers

GOLF (PGA)
19h Golf Channel Omnium Sony

TENNIS (WTA)
23h TVA Sports Internationaux Apia

Rimouski survit à une mauvaise première période

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Dominé en première période, l'Océanic de Rimouski s'est retroussé les manches par la suite pour finalement vaincre 3-2 en tirs de barrage l'Armada de Blainville-Boisbriand, mercredi, au Colisée Financière Sun Life.

Après avoir accordé 15 tirs contre 6 lors du premier vingt, la troupe de Serge Beausoleil a ensuite présenté une solide défensive qui a donné beaucoup de fil à retordre aux hommes de Joël Bouchard. Le jeu très physique des Rimouskois et la belle prestation de Colten Ellis (30 arrêts) les ont propulsés vers la victoire.

«Au niveau de l'effort, je suis très content», a commenté Beausoleil. «Quand on revient d'un long voyage sur la route, c'est tout le temps un peu croche. C'est un peu mental. En première période, ils ont eu le dessus. Mais après ça, on a commencé à se mettre un peu plus en marche. Puis, Colten a été excellent, nous donnant plus d'une chance de gagner. Ce n'était pas une bonne idée, en prolongation, de donner le *puck* à Barré-Boulet, mais il a fait un arrêt sensationnel et il l'a rebloqué en fusillade.»

NADEAU JOUE LES HÉROS

C'est l'Armada qui avait ouvert la marque à 6:44 de la première période sur un but facile d'Alex Barré-Boulet, son 35e en 38 matchs. Il a fallu attendre à 6:46 du tiers suivant pour voir la rondelle se loger dans la partie supérieure du filet de Mikhaïl Denisov sur un puissant lancer de Samuel Dove-McFalls dans un angle restreint. Puis, avec 44 secondes à faire à l'engagement, Mathieu Nadeau (12e), acquis des Foreurs de Val-d'Or le 18 décembre, a donné l'avance à son nouveau club d'un tir foudroyant en avantage numérique, sur une brillante passe d'Alex-Olivier Voyer.

En troisième, un but refusé à Nadeau en raison d'une obstruction de son coéquipier Jordan Lepage sur le gardien de l'Armada a ouvert la porte à Alexandre Alain, qui a fait scintiller la lumière rouge en avantage numérique et créer l'égalité, forçant ainsi la prolongation.

Les deux clubs ont tenu les 3138 spectateurs en haleine pendant une époustouflante période de temps supplémentaire au cours de laquelle les deux gardiens ont fermé la porte. C'est Nadeau qui a fini par procurer la victoire aux Rimouskois en fusillade.

«Quand j'ai fait une feinte de lancer, il [Denisov] s'est tassé, je l'ai mis où il y avait un petit trou, puis ça a marché», a avancé le numéro 8.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	43	31	9	1	2	29	160	107	65	17-3-1-0	14-6-0-2	7-2-0-1	G-2
Boston	40	23	10	5	2	21	131	102	53	14-5-3-0	9-5-2-2	8-0-1-1	P-1
Toronto	45	25	17	2	1	21	146	131	53	13-7-1-0	12-10-1-1	4-4-2-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	43	27	13	2	1	24	135	121	57	18-5-0-0	9-8-2-1	7-1-1-1	G-5
Columbus	44	25	16	0	3	20	121	121	53	15-7-0-0	10-9-0-3	5-3-0-2	G-2
New Jersey	41	22	11	4	4	19	130	125	52	12-5-2-1	10-6-2-3	5-2-1-2	P-5

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	42	22	15	1	4	19	128	117	49	15-7-1-2	7-8-0-2	5-3-0-2	P-1
Pittsburgh	44	22	19	2	1	20	126	138	47	13-7-1-0	9-12-1-1	5-5-0-0	G-2
Philadelphie	42	19	15	5	3	19	123	122	46	11-8-3-1	8-7-2-2	5-4-0-1	G-3
Caroline	42	19	15	5	3	16	119	131	46	10-4-3-1	9-11-2-2	5-4-1-0	P-2
N.Y. Islanders	43	21	18	3	1	18	146	158	46	13-5-2-1	8-13-1-0	3-6-1-0	G-1
Floride	42	18	18	3	3	16	120	137	42	10-6-1-2	8-12-2-1	6-3-0-1	G-1
Detroit	41	17	17	6	1	14	112	127	41	10-7-5-1	7-10-1-0	6-4-0-0	P-1
Montréal	**42**	**18**	**20**	**3**	**1**	**16**	**108**	**129**	**40**	**11-8-3-0**	**7-12-0-1**	**4-6-0-0**	**G-2**
Ottawa	**42**	**15**	**18**	**4**	**5**	**14**	**117**	**149**	**39**	**9-8-2-3**	**6-10-2-2**	**4-4-1-1**	**G-1**
Buffalo	43	10	24	8	1	10	96	150	29	5-11-2-1	5-13-6-0	2-6-2-0	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	44	26	11	6	1	25	151	121	59	16-3-1-0	10-8-5-1	7-1-1-1	G-3
Nashville	42	25	11	2	4	22	131	114	56	13-4-0-2	12-7-2-2	4-4-1-1	G-2
St. Louis	46	26	17	3	0	23	134	122	55	15-9-0-0	11-8-3-0	4-5-1-0	P-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	41	29	10	0	2	27	143	113	60	18-2-0-1	11-8-0-1	9-1-0-0	G-2
Los Angeles	42	24	13	5	0	22	126	99	53	11-6-3-0	13-7-2-0	4-4-2-0	P-2
San Jose	40	21	13	4	2	19	110	106	48	12-6-1-1	9-7-3-1	4-3-2-1	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	43	24	16	2	1	21	132	118	51	16-5-1-0	8-11-1-1	6-2-2-0	G-2
Minnesota	44	23	17	3	1	21	127	127	50	14-4-3-0	9-13-0-1	5-4-1-0	G-1
Calgary	42	22	16	1	3	20	118	121	48	12-11-0-0	10-5-1-3	6-3-0-1	G-4
Chicago	43	21	16	5	1	21	134	118	48	11-7-2-0	10-9-3-1	4-5-1-0	P-1
Colorado	41	22	16	2	1	21	135	124	47	15-7-1-0	7-9-1-1	7-2-1-0	G-5
Anaheim	43	19	15	4	5	17	117	120	47	10-8-3-0	9-7-1-5	5-4-0-1	P-2
Edmonton	44	18	23	2	1	17	119	143	39	9-12-1-0	9-11-1-1	3-6-1-0	P-3
Vancouver	43	16	21	3	3	16	111	143	38	7-12-2-1	9-9-1-2	1-7-1-1	P-5
Arizona	43	10	27	4	2	9	98	150	26	5-13-1-1	5-14-3-1	3-6-0-1	P-1

LNH

Mardi 9 janvier
Winnipeg 7 Buffalo 4
Vancouver 1 Washington 3
Chicago 8 **Ottawa** 2
Caroline 4 Tampa Bay 5
Floride 7 St. Louis 4
Edmonton 1 Nashville 2
Calgary 3 Minnesota 2 (P)
Mercredi 10 janvier
Ottawa 4 Toronto 3
Minnesota à Chicago, 20h.
Jeudi 11 janvier
Columbus à Buffalo, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Calgary à Tampa Bay, 19h30.
Vendredi 12 janvier
Vancouver à Columbus, 19h.
Calgary en Floride, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Edmonton en Arizona, 21h.
Samedi 13 janvier
Detroit à Pittsburgh, 13h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 13h.
Boston **à Montréal**, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Winnipeg au Minnesota, 19h.
Colorado à Dallas, 21h.
Edmonton Vegas, 22h.
Arizona à San Jose, 22h30.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 14 janvier
Detroit à Chicago, 12h30.
Calgary en Caroline, 15h.
N.Y. Rangers à Pittsburgh, 19h30.
Vancouver au Minnesota, 20h.
Lundi 15 janvier
Dallas à Boston, 13h.
Anaheim au Colorado, 15h.
San Jose à Los Angeles, 16h.
N.Y. Islanders **à Montréal**, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 10 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	33	60
Mackinnon, Col	18	34	52
Stamkos, TB	17	35	52
Giroux, Phi	14	38	52
Wheeler, Win	14	38	52
Tavares, NYI	22	29	51
Voracek, Phi	8	43	51
Bailey, NYI	12	38	50
Gaudreau, Cal	13	36	49
McDavid, Edm	15	33	48
Kessel, Pit	18	29	47
Ovechkin, Was	27	19	46
Kane, Chi	18	27	45
Tarasenko, STL	19	25	44
Kopitar, LA	17	27	44
Schenn, STL	17	27	44
Huberdeau, Flo	16	27	43
Crosby, Pit	15	28	43
Couturier, Phi	23	19	42
Stone, Ott	18	24	42
Malkin, Pit	17	25	42
Hall, NJ	15	27	42
Rantanen, Col	15	26	41
Lee, NYI	25	15	40
Boeser, Van	22	18	40
Seguin, Dal	21	19	40

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	42	16	7	23
Galchenyuk	42	10	13	23
Pacioretty	42	10	13	23
Danault	42	7	15	22
Shaw	42	10	9	19
Drouin	37	5	14	19
Byron	42	11	5	16
Weber	26	6	10	16
Plekanec	42	4	12	16
Petry	42	4	12	16
Hudon	39	4	11	15
Benn	41	4	6	10
Carr	14	3	7	10
Deslauriers	22	4	3	7
Morrow	26	3	4	7
Alzner	42	1	6	7
Froese	20	1	6	7
Lehkonen	26	2	4	6
De La Rose	23	1	3	4
Mete	27	0	4	4
Schlemko	15	0	1	1
Niemi	9	0	1	1
Price	29	0	0	0
Jerabek	16	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Lernout	3	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	D	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	13	14	2	80	1		2,89	,911
Niemi	0	5	1	29	0		4,85	,865

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	25	16	6	2	1	101	69	35
Ste-Foy	26	16	9	1	0	95	81	33
Alma	25	11	8	5	1	85	85	28
St-Lawrence	25	13	11	0	1	79	74	27

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	25	20	5	0	0	104	63	40
Ch.-Lennoxville	25	19	6	0	0	95	64	38
Laflèche	26	4	18	2	2	65	136	12
Sorel-Tracy	26	5	20	0	1	59	128	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	24	16	6	1	1	123	84	34
A.-Laurendeau	26	15	10	1	0	97	72	31
St-Laurent	24	10	13	1	0	86	94	21
Dawson	25	6	18	1	0	79	118	13

Mardi 9 janvier
Laflèche 3 Ste-Foy 5
Jeudi 11 janvier
Sorel-Tracy à Ch.-St-Lawrence, 13h30
Dawson à L.-Groulx, 19h
Vendredi 12 janvier
St-Laurent à Dawson, 20h
Samedi 13 janvier
St-Hyacinthe à St.Lawrence, 14h
Laflèche à Alma, 14h
Lennoxville à Sorel-Tracy, 14h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	41	18	24	42
Karlsson	36	3	27	30
Brassard	41	12	16	28
Hoffman	41	10	18	28
Duchene	41	10	10	20
Dzingel	41	13	4	17
Ryan	32	5	12	17
Pageau	41	6	9	15
Pyatt	41	4	10	14
Phaneuf	39	3	10	13
Thompson	39	4	7	11
Ceci	41	5	4	9
Smith	27	3	6	9
Wideman	16	3	5	8
Chabot	22	2	6	8
Burrows	40	3	3	6
Didomenico	13	3	3	6
Oduya	37	2	4	6
Borowiecki	12	2	1	3
Claesson	33	1	1	2
Paul	11	1	0	1
Dumont	22	0	1	1
Harpur	19	0	1	1
Condon	15	0	1	1
Chlapik	6	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	31	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0
McCormick	3	0	0	0
Jaros	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	D	PF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	12	13	5	93	2		3,23	,897
Condon	3	5	4	43	0		3,48	,894

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	33	28	3	2	0	166	74	58
Granby	33	22	7	3	1	150	94	48
Valleyfield	32	18	12	1	1	134	111	38
Chambly	35	13	19	0	2	137	172	28
St-Lazare	35	8	22	4	1	96	157	21
Princeville	32	8	23	1	0	99	184	17

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	29	4	0	0	250	92	58
St-Jérôme	35	24	9	2	0	176	123	50
Gatineau	36	21	11	3	1	159	153	46
Montréal-Est	35	17	15	3	0	141	153	37
St-Gabriel	34	12	20	2	0	132	181	26
Montréal-Nord	33	3	29	1	0	71	217	7

Mardi 9 janvier
Princeville 2 Longueuil 5
Jeudi 11 janvier
Chambly à Valleyfield, 19h30
Vendredi 12 janvier
Longueuil à Mtl-Nord, 19h30
Terrebonne à Granby, 19h45
Gatineau à St-Gabriel, 20h
Samedi 13 janvier
Montréal-Est à Granby, 15h30
Chambly à St-Lazare, 16h
Dimanche 14 janvier
St-Gabriel à Longueuil, 16h
Princeville à St-Jérôme, 16h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	41	26	11	4	0	123	98	56
Québec	41	22	14	3	2	136	131	49
Victoriaville	40	19	15	4	2	132	127	44
B.-Comeau	40	17	20	2	1	115	143	37
Chicoutimi	40	16	20	4	0	128	132	36
Shawinigan	41	13	27	1	0	113	164	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	39	27	9	2	1	156	120	57
Drum.	41	27	12	1	1	166	131	56
R.-Noranda	41	24	10	4	3	138	112	55
Gatineau	39	22	13	2	2	123	101	48
Sherbrooke	42	18	16	6	2	130	146	44
Val-d'Or	40	16	21	1	2	117	148	35

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	41	26	10	4	1	155	121	57
Charl.	39	25	12	2	0	119	109	52
A.-Bathurst	41	21	12	6	2	147	120	50
Cap-Breton	40	18	18	3	1	142	160	40
Moncton	42	16	19	4	3	132	161	39
St-Jean	40	11	21	6	2	106	154	30

Lundi 8 janvier
B.-Comeau 1 Charlottetown 4
Mercredi 10 janvier
B.-Boisbriand 2 Rimouski 3 (F)
Jeudi 11 janvier
Charlottetown à Halifax, 18h.
Val-d'Or à Shawinigan, 19h.
Saint-Jean à Victoriaville, 19h.
Cap-Breton à Québec, 19h.
A.-Bathurst à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 12 janvier
Halifax à Charlottetown, 18h.
Québec à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
A.-Bathurst à B.-Comeau, 19h30.
Cap-Breton à Chicoutimi, 19h30.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 13 janvier
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 15h.
Cap-Breton à B.-Comeau, 16h.
Shawinigan à Rimouski, 16h.
Val-d'Or à Drummondville, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h.
Dimanche 14 janvier
Charlottetown à Moncton, 14h.
Saint-Jean à Rimouski, 15h.
A.-Bathurst à Québec, 15h.
R.-Noranda à Drummond, 15h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 15h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 10 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	37	34	33	67
Zadina, Halifax	33	25	23	48
Klima, Chicoutimi	40	21	27	48
Fortier, Halifax	38	21	27	48
McKenna, Moncton	42	22	25	47
Boucher, Québec	40	21	26	47
Harvey-Pinard, R.-N.	40	19	28	47
Abramov, Victoriaville	30	17	29	46
Morand, A.-Bathurst	39	16	30	46
Martel, B.-Comeau	40	24	21	45
Alain, B.-B.	37	21	24	45
Galipeau, A.-Bathurst	40	17	27	44
Balmas, A.-Bathurst	41	25	18	43
Lynch, Drum.	41	20	23	43
Somppi, Halifax	33	12	31	43
Lafrenière, Rimouski	34	22	20	42
Martineau, C.-B.	40	19	22	41

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	30	21	6	1	2	114	88	63
T.-Rivières	31	17	8	3	3	95	81	55
Lévis	30	18	11	1	0	106	79	53
Jonquière	30	14	11	2	3	89	87	42
C. N.-Dame	30	11	16	1	2	78	116	32

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	31	19	6	4	2	122	96	61
Chât.	30	18	11	1	0	108	93	49
St-Hyacinthe	30	17	10	2	1	92	86	48
Lac-St-Louis	30	15	13	2	0	108	112	43
C.C.-LeMoy.	31	12	14	3	2	99	110	38

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	30	21	9	0	0	126	81	61
Gatineau	30	18	11	1	0	99	86	51
C.E.-Blondin	31	13	14	3	1	95	108	41
L.-Montréal	30	8	20	0	2	63	101	26
Amos	32	6	20	4	2	76	146	21

Vendredi 12 janvier
Chât. à Saint-Hyacinthe, 19h.
L.-St-Louis à St-Eustache, 19h15.
E.-Blondin au C.-LeMoy., 19h30.
S.St-François au N-Dame,19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Samedi 13 janvier
St-Eustache à L.-Mtl, 13h30.
Amos à Gatineau, 14h.
Jonquière à Magog, 16h.
Dimanche 14 janvier
L.St-Louis au S.St-François, 13h.
Jonquière à Magog, 13h30.
St-Hyacinthe E.-Blondin, 13h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 13h30.
Amos à Gatineau, 13h30.
Chât. à Lévis, 14h.
C.-LeMoy. au C. N.-Dame, 15h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	35	22	10	3	0	111	90	47
Lehigh Valley	37	21	11	2	3	130	123	47
Scranton	34	21	10	2	1	122	99	45
Charlotte	36	21	14	0	1	130	110	43
Bridgeport	35	16	13	4	1	105	100	38
Hershey	38	17	17	1	3	101	119	38
Hartford	38	14	17	3	3	106	135	35
Springfield	38	15	21	1	1	105	123	32

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	37	26	11	0	0	118	79	52
Rochester	37	23	8	3	3	115	96	52
Syracuse	36	21	12	1	2	124	101	45
Utica	36	16	13	4	3	104	106	39
Laval Rocket	39	15	17	5	2	115	136	37
Belleville Sens	38	14	21	0	3	94	145	31
Bing Devils	36	11	19	4	2	92	123	28

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	37	25	7	3	2	140	82	55
Chicago	37	18	12	5	2	113	106	43
Milwaukee	36	18	13	4	0	102	108	41
Iowa	37	16	12	6	3	111	116	41
Rockford	37	19	15	1	2	114	111	41
G. Rapids	39	18	16	1	4	119	123	41
Cleveland	34	10	17	3	3	76	114	27

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Antonio	37	20	15	2	0	108	109	42
Texas	37	19	14	3	1	110	126	42
Stockton	32	17	10	2	3	104	87	39
Tucson	30	17	10	2	1	98	85	37
San Diego	32	18	13	1	0	106	104	37
Ontario	32	16	14	1	1	84	86	34
San Jose	32	16	14	0	2	84	96	34
Bakersfield	33	14	13	6	0	93	96	34

Mardi 9 janvier
San Antonio 1 San Jose 2
Mercredi 10 janvier
Hartford 1 Bridgeport 1
Springfield 1 Hershey 0
Rochester 2 Belleville Senators 1
Syracuse 4 Binghamton Devils 1
Utica 4 Laval Rocket 1
Cleveland 0 Milwaukee 0
G. Rapids 2 Manitoba 1
Texas à Bakersfield, 21h30.
Chicago à San Diego, 22h.
Rockford à Ontario, 22h.
Tucson à Stockton, 22h.
Vendredi 12 janvier
Scranton À Belleville Ses, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Cleveland à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Springfield à LValley, 19h05.
Bing Devils à Rochester, 19h05.
Toronto à Charlotte, 19h15.
Hartford Laval Rocket, 19h30.
Milwaukee à SAntonio, 20h30.
Rockford à San Jose, 22h.
Chicago à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
Texas à Stockton, 22h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Louiseville	20	18	1	1	0	106	54	37
La Tuque	19	11	7	1	0	77	81	23
Bécancour	18	11	7	0	0	88	76	22
St-Léonard	18	10	6	2	0	80	74	22
Waterloo	20	9	8	2	1	90	77	21
St-Cyrille	19	10	9	0	0	97	83	20
Cap-Mad.	18	7	9	2	0	65	88	16
Donnacona	18	6	10	2	0	66	69	14
Joliette	19	6	12	1	0	72	108	12
Windsor	19	6	12	1	0	76	97	11

Vendredi 12 janvier
Bécancour à Louiseville, 20h30
Donnacona à St-Cyrille, 20h30
Windsor à La Tuque, 21h
Samedi 13 janvier
Cap-Mad. à Waterloo, 19h30
La Tuque à St-Léonard, 20h

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	17	14	2	1	90	54	29
CMI	15	10	4	1	70	47	21
Clarétain	15	10	5	0	60	48	20
A.-Lorette	18	8	8	2	74	73	18
St-Bernard	15	7	8	1	48	52	15
SSJ	17	5	12	0	47	80	10
Riv.-du-Loup	13	2	10	1	36	56	5

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	13	11	1	1	66	41	23
Georges-Vanier	13	11	2	0	53	33	22
L.-Teasdale	13	9	3	1	75	40	19
Verbe-Divin	14	7	4	3	47	42	17
Des Sources	14	5	8	1	39	53	11
Ste-Anne	13	2	10	1	30	60	5
St-Hilaire	14	1	13	0	31	87	2

Vendredi 12 janvier
St-Hilaire à Ste-Anne, 11h
Lévis à Georges-Vanier, 13h15
Samedi 13 janvier
Ste-Anne à Lévis, 12h30
Riv-du-Loup à Clarétain, 17h
G.-Vanier à St-Hilaire, 17h45
St-Bernard à SSJ, 19h15

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	13	3	0	,813	458	296
Buffalo	9	7	0	,563	302	359
Miami	6	10	0	,375	281	393
N.Y. Jets	5	11	0	,313	298	382

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Pittsburgh	13	3	0	,813	406	308
Baltimore	9	7	0	,563	395	303
Cincinnati	7	9	0	,438	290	349
Cleveland	0	16	0	,000	234	410

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Jacksonville	10	6	0	,625	417	268
x-Tennessee	9	7	0	,563	334	356
Indianapolis	4	12	0	,250	263	404
Houston	4	12	0	,250	338	436

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	10	6	0	,625	415	339
L.A. Chargers	9	7	0	,563	355	272
Oakland	6	10	0	,375	301	373
Denver	5	11	0	,313	289	382

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	13	3	0	,813	457	295
Dallas	9	7	0	,563	354	332
Washington	7	9	0	,438	342	388
N.Y. Giants	3	13	0	,188	246	388

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Minnesota	13	3	0	,813	382	252
Detroit	9	7	0	,563	410	376
Green Bay	7	9	0	,438	320	384
Chicago	5	11	0	,313	264	320

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-La N.-Orléans	11	5	0	,688	448	326
x-Caroline	11	5	0	,688	363	327
Atlanta	10	6	0	,625	353	315
Tampa Bay	5	11	0	,313	335	382

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	11	5	0	,688	478	329
Seattle	9	7	0	,563	366	332
Arizona	8	8	0	,500	295	361
San Francisco	6	10	0	,375	331	383

Garde s'entoure de trois ex-acolytes de Lyon

MONTRÉAL — Le nouvel entraîneur-chef Rémi Garde a ramené d'ex-compagnons d'armes pour le seconder avec l'Impact de Montréal.

Maxence Flachez et Joël Bats (photo), qui s'occupera aussi des gardiens, seront les adjoints de Garde, tandis que Robert Duverne se chargera de la préparation physique. Ils ont tous travaillé avec Garde à l'Olympique Lyonnais. Un seul adjoint de l'ère Mauro Biello a été retenu : Wilfried Nancy.

Bats est le nom le plus connu parmi le personnel d'entraîneurs dévoilé mercredi. L'homme de 61 ans a connu une brillante carrière comme gardien de but à Sochaux, Auxerre et, surtout, avec le Paris Saint-Germain. Il a également revêtu le maillot de la sélection française à 50 reprises entre 1983 et 1989. Petit clin d'œil de l'histoire : c'est lui qui était titulaire face au Canada lors du Mondial de 1986, au Mexique. À Lyon, lors des 17 dernières années, il a côtoyé les Grégory Coupet, Hugo Lloris ou Anthony Lopes. «C'est quelqu'un en qui j'ai une grande confiance et qui m'a beaucoup aidé dans mon expérience d'entraîneur», a expliqué Garde. «On sait ce qu'il a fait avec les gardiens de but à Lyon, et je voulais m'appuyer sur lui, ici.»

Après autant d'années dans ses pantoufles lyonnaises, Bats a senti le besoin de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Au-delà du désir de gagner, aux côtés de son ami, il souhaite vivre une expérience de vie différente au Québec. «En premier lieu, je suis là pour l'aspect sportif et le reste est un plaisir secondaire. C'est vrai que j'aime les grands espaces, les États-Unis, le Canada, l'Amérique du Nord. Mais ce qui est excitant est de travailler dans un nouveau championnat qui progresse d'année en année. [...] Je redémarre presque de zéro, je me dis que c'est un nouveau challenge avec une page blanche sur laquelle je vais écrire.»

LA PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE

Fini pour Dzemaili à Montréal

Le joueur désigné suisse a demandé de poursuivre sa carrière en Europe

PASCAL MILANO
La Presse

MONTRÉAL — Blerim Dzemaili et l'Impact, c'est déjà fini. En marge de la présentation de son personnel d'entraîneurs, mercredi à Montréal, le nouvel entraîneur-chef Rémi Garde a confirmé que le milieu de terrain suisse avait demandé un retour à Bologne pour des «raisons sportives et personnelles».

L'Impact ne s'opposera pas à l'exigence du joueur désigné, qui n'aura disputé que 22 matchs de saison, avec une récolte de 7 buts et de 10 passes décisives. «Quand un joueur vient exprimer son souhait de ne pas être à un endroit, et même si j'avais envie de travailler avec lui... On peut logiquement en déduire qu'il ne sera pas là», a souligné Garde.

Arrivé au mois de mai, Dzemaili a connu de bons débuts à Montréal avant de décliner en fin de saison. Outre la fatigue physique, conséquence d'un manque de repos depuis plusieurs saisons, le Suisse de 31 ans composait également avec l'éclatement de son mariage. Cette nouvelle donne familiale — il est père d'un jeune garçon — et la perspective de disputer la Coupe du monde ont donc favorisé la demande d'un retour en Europe.

La décision de Dzemaili, qui n'était que prêté par le club italien, oblige l'Impact à se pencher sur un dossier supplémentaire au cours de cet hiver de reconstruction. «Le choix de Blerim n'est pas quelque chose que l'on souhaitait voir arriver», a précisé le président Joey Saputo. «Mais quand je me suis assis avec Rémi, nous avons tous les deux compris la situation. On s'est dit qu'on allait faire le nécessaire pour lui, mais qu'en même temps, ça devenait une opportunité de recruter d'autres joueurs.»

Car, sans surprise, Saputo a convenu qu'il était nécessaire «d'avoir un plan B» afin de «remplacer un joueur de ce calibre-là». La piste la plus évidente pointe vers la cour bolognaise, où le nom de l'international algérien Saphir Taider a déjà été avancé. Assis à la droite de son président, Garde a confirmé que le profil du milieu relayeur de 25 ans était intéressant. Il serait cependant sur l'écran radar de plusieurs clubs allemands et turcs.

«PAS UNE PAGE BLANCHE»

Jusqu'ici, le mercato montréalais est donc d'un calme plat par rapport à certains clubs ayant raté les dernières séries. Seuls quelques noms, le dernier en date étant celui de l'attaquant uruguayen Rodrigo Aguirre, viennent pimenter l'actualité de l'Impact.

Il suffit d'ailleurs de jeter un œil sur les réseaux sociaux pour comprendre qu'une certaine angoisse a déjà gagné bien des partisans du bleu-blanc-noir. Aux plus inquiets d'entre eux, Saputo et Garde ont un mot : même si rien n'a été encore annoncé, l'équipe mène plusieurs dossiers de front pour combler des lacunes apparentes dans chacun des secteurs de jeu. Et si le camp débute effectivement dans 12 jours, la première fenêtre des transferts reste ouverte jusqu'au mois de mai.

«On n'est pas devant une page blanche», a illustré Garde. «Dans les heures ou jours qui viennent, il y aura peut-être des signatures qui vont se faire. J'ai dit que, dans un monde idéal, j'aurais aimé avoir mon équipe au complet, frais et dispos, dès le premier camp d'entraînement pour la roder techniquement et tactiquement. Mais on est toujours dépendant du mercato [période des transferts].»

Saputo n'est nullement inquiet par la tournure du mercato. «Avec le changement de *coach*, ça prend du temps de mettre en place ce que l'on veut faire. Je me suis assis avec Rémi, Adam [Braz, le directeur technique], et ils m'ont transmis de la confiance par rapport à l'effectif qu'ils veulent mettre en place. Je me sens très bien avec leur plan, mais c'est normal qu'on n'en divulgue pas trop.»

Jeudi, Garde et ses hommes mettent le cap vers dans le cadre de l'évaluation des espoirs de la MLS. Le repêchage, dans lequel l'Impact possède les quatrième et septième choix, aura ensuite lieu le 19 janvier, à Philadelphie.

Blerim Dzemaili n'aura disputé que 22 matchs dans le maillot de l'Impact, récoltant 7 buts et 10 passes. L'organisation de l'équipe ne s'opposera pas à la demande du Suisse de poursuivre sa carrière à Bologne. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Quand un joueur vient exprimer son souhait de ne pas être à un endroit [...] On peut logiquement en déduire qu'il ne sera pas là»

— L'entraîneur de l'Impact, Rémi Garde, en parlant de Blerim Dzemaili

EN BREF

Price au Match des étoiles

Malgré un difficile début de saison et une absence de près d'un mois en novembre, Carey Price a été nommé dans l'équipe de la section Atlantique en prévision du Match des étoiles de la LNH, le 28 janvier à Tampa. Depuis son retour au jeu, le gardien s'est montré plus solide et affiche un dossier global de 13-14-2, une moyenne de buts alloués de 2,89 et un taux d'arrêt de ,911. Price, qui se joindra à Andrei Vasilevskiy (Tampa Bay) a été préféré à Tuukka Rask (Boston) et à Frederik Andersen (Toronto), même si ces derniers présentent de meilleures statistiques. Il sera le seul représentant du Tricolore au sein de l'équipe de la section Atlantique. **LA PRESSE CANADIENNE**

Anthony Duclair s'en va à Chicago

Anthony Duclair déménage encore. L'attaquant des Coyotes de l'Arizona et le défenseur Adam Clendening ont été échangés aux Blackhawks de Chicago en retour des attaquants Richard Panik et Laurent Dauphin, mercredi.

«Ça faisait quelques années que l'équipe n'était plus particulièrement contente avec le joueur et que le joueur n'était plus particulièrement heureux avec l'équipe», a reconnu John Chayka, le directeur général des Coyotes. Âgé de 22 ans, Duclair a inscrit neuf buts et six aides en 33 rencontres cette saison.

Originaire de Pointe-Claire, l'ancien des Remparts de Québec a récolté 35 buts et 46 aides en 190 matchs dans la LNH avec les Rangers et les Coyotes. Sélectionné par New York en troisième ronde (80e au total) en 2013, Duclair avait aidé le Canada à remporter l'or au Mondial junior de 2015 en inscrivant quatre buts et quatre aides en sept parties.

Les Coyotes tentaient de l'échanger depuis deux ans. «Il y a toujours plusieurs raisons derrière un échange», a ajouté Chayka. «Certaines de celles-ci étaient évidentes. Tout le monde a constaté qu'Anthony possède la vitesse et les habiletés. Mais il y a d'autres données que je préfère ne pas dévoiler. Deux différents personnels d'entraîneurs ont tenté de trouver différentes approches pour que les choses débloquent mais, finalement, nous avons conclu qu'une transaction était la meilleure solution pour les deux côtés.»

Pour Clendening (25 ans), il s'agit d'un retour aux sources puisque Chicago l'avait repêché en deuxième ronde (36e au total) en 2011. Même chose pour Dauphin, qui avait été un choix de deuxième ronde (39e rang) des Coyotes en 2013. Âgé de 22 ans et originaire de Repentigny, l'ancien des Saguenéens de Chicoutimi avait été acquis le 23 juin par Chicago, en compagnie du défenseur Connor Murphy, en retour du défenseur Niklas Hjalmarsson. Âgé de 26 ans, Panik, a connu sa meilleure campagne la saison dernière avec 22 buts et 22 aides. **AP**

«Ça faisait quelques années que l'équipe n'était plus particulièrement contente avec le joueur»

— Le dg John Chayka, au sujet d'Anthony Auclair

Bob Bailey (à gauche) en compagnie de Bobby Wine, avant le premier match des Expos au parc Jarry, le 14 avril 1969. L'ancien joueur de troisième-but, qui a disputé sept saisons à Montréal, est décédé mardi, à l'âge de 75 ans.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'ex-vedette des Expos Bob Bailey meurt à 75 ans

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Bob Bailey, l'une des premières vedettes des Expos de Montréal, est décédé mardi à l'âge de 75 ans. La cause du décès n'a pas été divulguée. Il a rendu l'âme à Las Vegas, où il résidait avec sa femme des 55 dernières années, Karen.

«Il a été l'un des premiers joueurs à obtenir un boni à la signature de son contrat», s'est rappelé Claude Raymond, qui a été son coéquipier chez les Expos. «Il avait obtenu 175 000 $US de la part des Pirates, alors je vous dis qu'on avait hâte de voir ce qu'il pouvait faire. Pour ma part, j'ai toujours eu beaucoup de difficultés à l'affronter. Dans mes souvenirs, je prends toujours deux prises contre lui, mais il finissait toujours par se retrouver sur les buts!»

Né le 13 octobre 1942, Robert Sherwood Bailley, le «Babe Ruth de Long Beach» a signé un premier contrat professionnel avec les Pirates de Pittsburgh en 1961. Après un séjour avec les Dodgers de Los Angeles, où il avait été échangé pour Maury Wills — qu'il retrouvera à Montréal — il passe aux Expos, qui ont acheté son contrat en octobre 1968.

Le 8 avril 1969, il réussit le tout premier coup sûr de l'histoire des Expos. Son double après deux retraits en première manche face à Tom Seaver lui permet également d'obtenir les deux premiers points produits de l'histoire du club. Gary Sutherland et Mack Jones se trouvaient sur les sentiers à la suite d'une erreur et d'un but sur balles.

Les Expos avaient signé un gain de 11-10. Bailey avait conclu la rencontre avec deux coups sûrs en quatre présences dans cette victoire contre les Mets à New York.

MEILLEUR AVEC UN BÂTON QU'AVEC UN GANT

Bailey passera sept saisons avec les Expos, disputant 951 rencontres. Employé principalement au troisième but, mais aussi au premier coussin, il a connu quelques bonnes saisons à Montréal, notamment en 1970 (28 circuits, 84 points produits) et en 1973 (26 circuits, 86 points produits).

«Ça a été l'un des premiers grands frappeurs de puissance de l'histoire du club», a souligné Jacques Doucet, qui l'a d'abord côtoyé comme journaliste, avant d'être affecté à la description des matchs à la radio. Dans les premières années des Expos, à part Rusty Staub et Coco Laboy, il n'y avait que Bob Bailey pour frapper la longue balle de façon régulière.

«Au départ, il était un peu déçu de s'amener à Montréal», poursuit Doucet. «Mais il est tombé sur un gérant, Gene Mauch, qui préférait de loin se fier à des vétérans qu'à des recrues, alors ça a été très bon pour lui. C'était par ailleurs un type charmant, qui adorait jaser de baseball.»

Bailey a disputé 17 saisons dans les majeures, remportant notamment la Série mondiale en 1976 avec les Reds de Cincinnati, aux côtés de Johnny Bench, Pete Rose et Joe Morgan.

Il a toujours été très apprécié de ses coéquipiers dans le vestiaire. «C'est un gars qui avait toujours le sourire aux lèvres, qu'il soit 0 en 4 ou 5 en 5», raconte Raymond, qui conserve d'excellents souvenirs de Bailey «Alors que j'étais commentateur, il avait frappé une balle au dernier balcon à l'Astrodome, je pense qu'il ne sont que trois à avoir réussi cet exploit.»

Défensivement, les souvenirs qu'il a laissés sont plus modestes. «Ce n'est pas de lui manquer de respect que de dire que ce n'était pas le plus agile qui soit», indique Doucet. «Une saison, il avait été le troisième-but ayant commis le moins d'erreurs, mais probablement celui qui avait regardé le plus de balles passer près de lui! Mais il ne se défilait jamais. Il disait : "On me paie pour frapper, pas pour gagner des Gants d'Or! "»

Sur les traces de Mélanie Blouin?

Si Anne-Marie Comeau fait le voyage en Corée, elle deviendra la deuxième athlète à participer aux Jeux olympiques en étant toujours active chez le Rouge et Or. Dans la longue histoire du club sportif de l'Université Laval, seule la perchiste Mélanie Blouin est devenue olympienne alors qu'elle portait toujours les couleurs de l'institution d'enseignement. C'était à Londres, en 2012.

Le Rouge et Or peut aussi se vanter d'avoir vu passer plusieurs futurs olympiens dans ses rangs. Ils sont 24 en comptant les athlètes paralympiques, selon une liste consultée par *Le Soleil*. Le skieur alpin André Bertrand a été le premier, en 1952. Karen Paquin et Charles Philibert-Thiboutot les derniers, en 2016. Gagnante du bronze en rugby, Paquin est l'une des deux médaillées du groupe, l'autre étant Sylvie Bernier, championne olympique en plongeon aux Jeux de Los Angeles, en 1984. Aussi sur la liste, l'ex-cycliste et fondeur Pierre Harvey, celui qui a donné son nom au centre d'entraînement où se déroulaient les sélections olympiques de ski de fond, cette semaine.

JEAN-NICOLAS PATOINE

Anne-Marie Comeau, qui n'a décidé qu'en novembre de tenter sa chance aux qualifications olympiques, est sur le point de causer une énorme surprise, elle qui a satisfait les critères de performance nécessaires pour mériter son billet pour PyeongChang. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Même papa est surpris!

Anne-Marie Comeau est en bonne position pour se qualifier pour les JO

JEAN-NICOLAS PATOINE
jnpatoine@lesoleil.com

«Il y a trois mois, on ne pensait même pas à ça!» Si jamais Anne-Marie Comeau se rend aux Jeux olympiques de PyeongChang, elle causera l'une des grandes surprises dans le monde du sport à Québec. Une surprise, même pour papa!

Selon Marc Comeau, sa fille a décidé en novembre seulement de tenter sa chance aux qualifications olympiques canadiennes, qui se sont terminées mercredi, au mont Sainte-Anne. Elle y a de nouveau brillé en prenant la troisième place du 10 km style classique.

Combinée à sa médaille d'argent au skiathlon de lundi, cette performance lui permet d'établir le critère olympique dans les épreuves de distance. Tout ça avec ses vieux skis!

Techniquement, elle est donc la quatrième fondeuse canadienne qui se rendra en Corée, dans un mois, avec Emily Nishikawa, Dahria Beatty et Cendrine Browne. Cette dernière n'a laissé planer aucun doute sur son éventuelle présence aux JO en remportant le 10 km, mercredi, sa deuxième victoire en trois jours.

Mais pour Comeau, c'est (évidemment) plus compliqué que ça. Quasi absente des pistes dans les 24 derniers mois, elle n'a pas atteint un autre critère de sélection : avoir participé à cinq épreuves sanctionnées par la Fédération internationale de ski dans la dernière année. Si elle veut faire le voyage en Corée, elle devra donc skier deux autres courses d'ici le 21 janvier. Quelques options s'offrent à elle : Vermont, Montana, Utah…

Ce n'est pas tout. Elle doit aussi obtenir des résultats lui permettant de maintenir une moyenne de points inférieure à 100. Moins de points veut dire mieux, ici. Vous me suivez toujours?

«Si je suis sélectionnée, c'est sûr que je vais faire [ces deux courses]», a lancé Comeau avant de savoir qu'elle avait réussi les standards.

La femme de 21 ans et sa famille font preuve d'un calme étonnant à la mention des Jeux olympiques. «On essaie de ne pas trop s'exciter là-dessus», a affirmé Marc Comeau, conscient des étapes encore à franchir.

Anne-Marie serait heureuse et fière de se rendre en Corée, mais elle demeure zen. «Si je ne suis pas qualifiée, ça veut dire que c'est mieux comme ça. Je vais juste travailler encore plus fort, continuer à m'entraîner, *focuser* sur les entraînements et les courses à venir. Ça va juste me stimuler encore plus.»

LE SKI DE FOND DANS SON ADN

Peu importe la suite des choses, Comeau a fait sensation cette semaine, sur les pistes du Centre national d'entraînement Pierre-Harvey, tout près de chez elle. Au printemps, elle annonçait mettre sa carrière de skieuse en pause pour se consacrer à la course à pied.

Comeau n'a donc jamais cessé de s'entraîner. Mais elle n'avait pas fait d'entraînement spécifique au ski de fond depuis deux ans. Et pendant cette période, seulement une poignée de courses. «Parfois, les athlètes vivent des événements qui font que c'est moins évident et quittent le sport, a souligné Comeau père. Mais s'ils reviennent et qu'ils l'aiment vraiment, ils le font avec le cœur et pour le plaisir. C'est exactement ce qui s'est passé pour elle. Elle s'est aperçue que le ski de fond était dans son ADN.»

Mercredi, Comeau a skié son 10 km en 30:51,9, près de 65 secondes derrière Browne. Deuxième à 39 secondes de la gagnante, la Québécoise Katherine Stewart-Jones (Chelsea) occupe l'inconfortable cinquième siège en vue d'une participation aux JO.

Un autre détail ajoute à la complexité de l'affaire, mais pourrait sourire à certains athlètes, dont Stewart-Jones. Pour l'instant, le Canada détient huit places en vue des JO, quatre pour les hommes, autant pour les femmes. Mais d'autres pourraient s'ajouter le 21 janvier.

Comeau et Stewart-Jones se sont aussi qualifiées mercredi pour les Championnats du monde U23, tenus en Suisse du 27 janvier au 4 février.

«La poussière est retombée»

La période des échanges passée, Boucher a hâte de voir la réaction de ses joueurs

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Sans servir de baromètre pour le reste de la saison, les trois prochains matchs permettront aux Remparts de Québec d'avoir une bonne idée du niveau de jeu à atteindre pour s'imposer dans le groupe des équipes susceptibles de connaître du succès en seconde moitié et dans les séries éliminatoires.

«Il s'agit d'un gros week-end pour nous», admettait l'entraîneur-chef Philippe Boucher à propos des matchs prévus contre les Screaming Eagles de Cap-Breton (jeudi), les Tigres, à Victoriaville (vendredi) et le Titan d'Acadie-Bathurst (dimanche).

Les Tigres et le Titan ont affiché leurs couleurs au cours des dernières semaines en procédant à l'acquisition de joueurs d'impact dans l'espoir de se rendre jusqu'au bout de la longue route menant à la finale de la LHJMQ. Pour ce qui est des Screaming Eagles, de passage au Centre Vidéotron, jeudi, leur profondeur leur a encore permis de sacrifier l'un des meilleurs joueurs de la Ligue pour faire le plein de jeunesse et d'un choix de première ronde.

«Est-ce un baromètre? Oui et non, mais il faudra surtout être prêt. La poussière est retombée pour tout le monde. Les joueurs n'ont plus à se demander s'il y aura des échanges ou non, les nouveaux commencent à comprendre le système après avoir eu droit à un cours accéléré après qu'ils soient arrivés à deux jours d'un trois en trois. J'ai hâte de voir comment on va réagir, cette semaine», soulignait Boucher, mercredi, après la séance d'entraînement des siens.

Pour l'une des rares fois de la saison, il ne manquait personne sur la glace. Les 13 attaquants, huit défenseurs et deux gardiens étaient présents, en préparation pour le calendrier chargé qui s'en vient. Après ces trois matchs en quatre jours, un autre horaire du genre les attend, la semaine prochaine, à Cap-Breton, Moncton et Saint-Jean.

Boucher aimerait que les siens s'imposent comme ils l'ont fait, la semaine dernière, où ils ont amassé cinq points sur une possibilité de six répartis en trois jours de suite.

«J'aimerais que l'on continue dans la même veine que le week-end dernier, pas nécessairement en terme de points, mais dans la façon de faire les choses. Le seul petit goût amer de la semaine dernière, c'est le point qu'on a laissé aller à Chicoutimi, mais ç'a été contre une équipe qui a très bien joué contre nous.»

STYLE DIFFÉRENT

Boucher ne s'attend pas à une partie de plaisir, jeudi, contre les Screaming Eagles, qui s'amènent en ville sans le médaillé d'or Drake Batherson, échangé à l'Armada de Blainville-Boisbriand pendant le Championnat mondial junior. L'an dernier, à la même période, ils avaient cédé Pierre-Luc Dubois à la même équipe. Il s'agira de l'unique visite à Québec de la formation dirigée par Marc-André Dumont.

«Même s'ils ont laissé partir leur meilleur joueur, c'est une équipe qui patine, qui joue d'une façon différente des autres. Si vous allez au match [jeudi], vous allez le remarquer. En avantage numérique, comme en désavantage, c'est go, go, go. Leurs défenseurs sont très impliqués. À court d'un homme, ils sont très agressifs, comme d'autres équipes, mais autant que ça, c'est rare.»

Histoire d'avoir un bon plan de match, il prévoyait demander aux joueurs ayant joué dans les Maritimes, récemment, ce qu'ils ont vu dans les matchs contre eux. «Le Cap-Breton est un club qui repêche souvent et bien, ils affrontent de bons clubs dans les Maritimes et peuvent battre n'importe qui.»

NOTES : Le gardien Antoine Samuel sera devant le filet des Remparts pour la troisième fois en quatre matchs depuis son arrivée de Baie-Comeau... **Le défenseur Thomas Dajcar sera de retour dans la formation après un congé, à Saguenay.**

Philippe Boucher, qui a bien aimé le jeu de ses protégés en fin de semaine dernière, souhaite que les choses se déroulent de la même manière lors des quatre prochains jours. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

5260786

Les patineurs canadiens longue piste à PyeongChang

Jordan Belchos (Toronto, Ont.)
10 000 m, poursuite par équipe

Ted-Jan Bloemen (Calgary, Alb.)
5000 m, 10 000 m, poursuite par équipe

Ivanie Blondin Ottawa (Ont.)
3000 m, 5000 m, départ groupé, poursuite par équipe

Alex Boisvert-Lacroix (Sherbrooke, Qc)
500 m

Kali Christ (Regina, Sask.)
1500 m, poursuite par équipe

Vincent De Haître (Cumberland, Ont.)
1000 m, 1500 m, poursuite par équipe

Ben Donnelly (Oshawa, Ont.)
1500 m, poursuite par équipe

Laurent Dubreuil (Lévis, Qc)
500 m, 1000 m

Marsha Hudey (White City, Sask.)
500 m

Kaylin Irvine (Calgary, Alb.)
1000 m

Olivier Jean (Lachenaie, Qc)
Départ groupé

Gilmore Junio (Calgary, Alb.)
500 m

Heather McLean (Winnipeg , Man.)
500 m, 1000 m

Denny Morrison (Fort St. John, C.-B.)
1500 m, poursuite par équipe

Keri Morrison (Burlington, Ont.)
Départ groupé, poursuite par équipe

Josie Spence-Morrison (Kamloops, C.-B.)
1500 m, poursuite par équipe

Alexandre St-Jean (Québec, Qc)
1000 m

Brianne Tutt (Airdrie, Alb.)
1500 m, 3000 m

Isabelle Weidemann (Ottawa, Ont.)
3000 m, 5000 m, poursuite par équipe

Fini le stress, place aux Jeux

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Laurent Dubreuil et Alexandre St-Jean avaient toutes les raisons de sourire lorsqu'ils ont rencontré les médias à l'anneau de glace Gaétan-Boucher, mercredi, eux qui avaient appris mardi soir qu'ils vivraient leur première expérience olympique le mois prochain, à PyeongChang. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Une grande angoisse s'est envolée. Les patineurs longue piste Laurent Dubreuil, de Lévis, et Alexandre St-Jean, de Québec, iront aux Jeux olympiques. Sûr. Et certain. Ne leur reste plus qu'à se rendre en Corée… et à s'amuser!

«Je vais arriver là-bas au *top* de ma forme avec un stress beaucoup plus léger sur mes épaules! Une fois rendu aux Jeux olympiques, c'est comme si tu avais déjà atteint quelque chose. J'y vais pour m'amuser et je vais tout donner», a expliqué St-Jean, mercredi après-midi.

Pendant que Patinage de vitesse Canada procédait de Calgary à l'annonce officielle de ses 19 athlètes qui concourront en longue piste sur l'anneau de Gangneung, dans un mois, Dubreuil et St-Jean rencontraient les médias à l'anneau de glace Gaétan-Boucher de Sainte-Foy.

Après un processus de sélection compliqué où performance rivalisait avec patience, ils ont reçu tard mardi la fameuse confirmation. Les deux résidents de la capitale en seront à leur première expérience olympique.

Fort de son 25e anniversaire célébré le 25 juillet dernier, Dubreuil en sera-t-il à son année chanceuse? Rappelons qu'il y a quatre ans, il ne s'était pas qualifié pour Sotchi, à la surprise générale.

«C'est un grand moment! J'ai réussi le premier objectif de ma saison et il en reste un autre gros dans quelques semaines», indique ce fils de patineurs longue piste olympiens.

«J'y pensais, mais je ne peux pas dire que c'était tant un poids. On est quatre patineurs de calibre international sur 500 mètres au Canada et il y en a juste trois qui pouvaient y aller. Je n'aurais pas été moins stressé même si j'y étais allé il y a quatre ans.»

POUR LE COUP DE CIRCUIT

Auteur de sa première victoire en Coupe du monde le 11 novembre dernier, la fierté du secteur Saint-Étienne-de-Lauzon admet s'élancer pour le coup de circuit. «Quand je suis en forme, je suis capable de rivaliser et de gagner des médailles, mais c'est vrai pour tous les patineurs de 500 mètres au niveau mondial en ce moment. On alterne des victoires et des 15es places», fait-il valoir, sans pour autant minimiser les attentes.

Entre 15 et 20 candidats peuvent aspirer au podium sur 500 m, la spécialité de Dubreuil, bien qu'il soit aussi qualifié sur 1000. Canadiens, Néerlandais, Russes, Coréens, Japonais espèrent tous. Sur les sept épreuves de 500 tenues en Coupe du monde avant Noël, on a cinq gagnants et 14 médaillés différents. Deux de ces victoires appartiennent au Sherbrookois Alex Boisvert-Lacroix, donc trois pour le Québec avec celle de Dubreuil.

St-Jean, 23 ans, de Sainte-Foy, vise mieux que sa meilleure performance en carrière sur 1000 m, soit une sixième place au Championnat du monde par distance de 2016. Outre St-Jean, Dubreuil et Boisvert-Lacroix, Olivier Jean s'avère le quatrième as fleurdelisé au sein de cette sélection.

Ces quatre patineurs constituent la plus importante délégation québécoise olympique sur longue piste en 30 ans, soit depuis les 13 qualifiés de 1988. La construction d'un toit sur l'anneau de Calgary en 1987 s'est ensuite fait sentir, avec jamais plus de trois Québécois depuis 1992.

Comme tout est dans tout, il devrait s'agir de la dernière génération olympique à s'être entraînée au grand air, puisqu'un complexe couvert devrait être inauguré à Sainte-Foy en 2020.

Si les parents de Dubreuil comptaient parmi les patineurs québécois aux JO de Calgary, on y retrouvait aussi Gregor Jelonek, l'un des quatre entraîneurs de l'équipe canadienne qui se rendra à PyeongChang. Il habite Saint-Antoine-de-Tilly et dirige le centre d'entraînement de l'anneau Gaétan-Boucher. Le Montréalais Marcel Lacroix, basé à Calgary, fait aussi partie du personnel d'entraîneurs pour la Corée.

Le groupe de Québec arrive justement de l'Alberta et repart dès vendredi. Ils poseront d'abord leurs lames en Allemagne, pour l'étape de Coupe du monde d'Erfurt, du 19 au 21 janvier, puis la tenue d'un camp d'entraînement à Inzell, avant de prendre la direction de la Corée du Sud.

En 2014, Denny Morrison avait gagné les deux seules médailles canadiennes en longue piste.

«J'ai choisi le bonheur»

Marchessault se sent apprécié à Las Vegas

MATHIAS BRUNET
La Presse

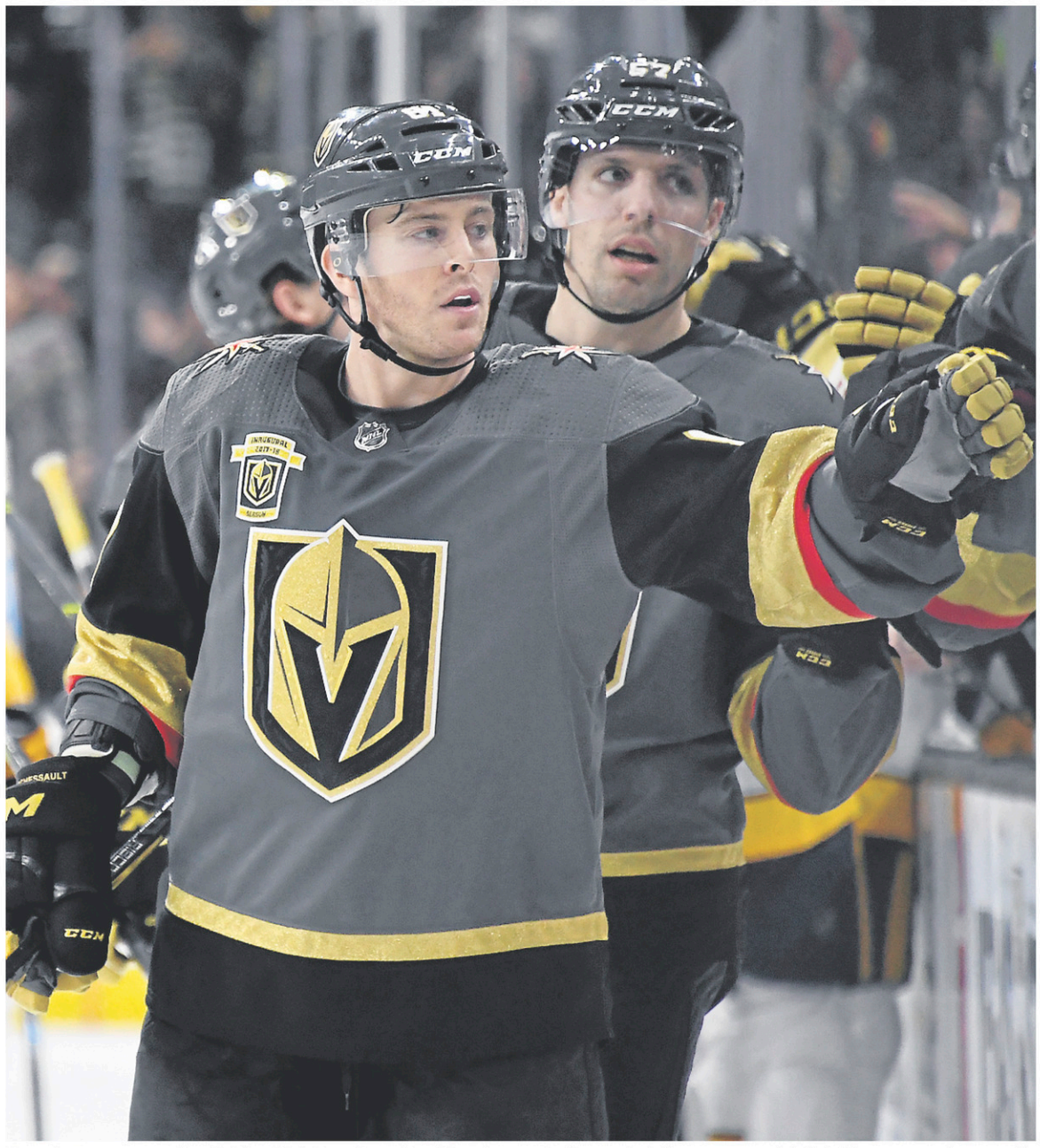

Premier marqueur des Golden Knights, Jonathan Marchessault (à gauche) dit ne pas avoir hésité longtemps lorsque le directeur général George McPhee lui offert de signer une prolongation de contrat à Las Vegas, notamment en raison de la présence de Gerard Gallant, un entraîneur qui lui fait confiance. — PHOTO ARCHIVES AFP, ETHAN MILLER

MONTRÉAL — Jonathan Marchessault n'a pas hésité lorsque son patron George McPhee lui a offert le mois dernier l'occasion de prolonger sa carrière à Las Vegas.

L'attaquant québécois de 27 ans n'a jamais été repêché, il a passé ses quatre premières saisons professionnelles dans les mineures et il a obtenu son premier contrat garanti en carrière (sous le million annuellement toutefois) il y a à peine un an et demi. Cette fois, les Golden Knights, dont il est le premier compteur, l'ont couvert d'or la semaine dernière en lui accordant un contrat de six ans pour 30 millions $.

«Je ne pouvais demander mieux», a répété à quelques reprises le natif de Cap-Rouge, mercredi, au bout du fil. Marchessault, dont le salaire s'élève à 750 000 $ cet hiver, deviendra le deuxième salarié de l'équipe l'an prochain derrière... David Clarkson, un attaquant qu'on ne reverra plus dans la LNH en raison d'une grave blessure.

Au-delà du salaire et de la sécurité d'emploi, Marchessault voulait d'abord demeurer dans un environnement qui lui plaisait. «Dans une carrière de joueur de hockey, c'est quand même rare de se retrouver dans une organisation où tu te sens vraiment bien. C'est encore plus rare d'avoir une organisation que tu aimes et un *coach* qui t'aime.

«J'ai fait plusieurs organisations jusqu'ici. J'apprécie mes moments avec les Golden Knights à chaque jour. Je me rappelle à quel point je pouvais être malheureux quand j'avais un *coach* qui ne m'aimait pas. J'ai choisi le bonheur en restant ici.»

NÉGOCIATIONS FACILES

L'entraîneur des Knights, Gerard Gallant, a donné une première chance à Marchessault de se faire valoir chez les Panthers de la Floride l'an dernier... avant d'être congédié. «Gerard m'a mis sur le premier trio des Panthers dès le début de la saison. Quand il est parti, malheureusement, ça n'a plus jamais été la même chose. Je n'ai plus jamais touché au premier, ou même au deuxième trio. De revenir ici en sachant que Gerard était là, qu'il me place encore sur le premier trio sans hésitation, que je sois productif et que l'équipe soit productive, je ne peux demander mieux.»

Les négociations contractuelles se sont bien déroulées, affirme l'ancien des Remparts de Québec. «Les discussions ont commencé avec mon agent Pat Brisson, il y a eu des offres et des contre-offres pendant quelques semaines, et quand on a eu une offre plus convenable, on a signé le contrat. Le processus a été très agréable, ça s'est fait avec classe.»

Après avoir obtenu 30 buts l'an dernier avec les Panthers, Marchessault a 40 points, dont 16 buts, en 38 matchs cette saison. Sur 82 matchs, il s'agirait d'une production de 86 points.

«Je savais que je pourrais obtenir un tel contrat si je répétais ma production de l'an dernier. Dans ma tête, je n'ai jamais douté que je n'allais pas connaître une meilleure année. Mon but à chaque année, c'est d'améliorer la production de la précédente.»

Le grand atout des Knights : la vitesse

À la surprise générale, les Golden Knights de Las Vegas occupent le premier rang de la division Pacifique avec une fiche de 29-10-2. Ils sont deuxièmes au classement général derrière le Lightning de Tampa Bay. «On est tous arrivés dans la même situation: l'équipe précédente ne nous voulait plus», explique Jonathan Marchessault. «On voulait prouver qu'on pouvait avoir du succès dans la LNH. On a du succès sans vedette, à part Marc-André Fleury dans les filets. On va dominer par notre travail.»

La vitesse demeure le plus grand atout des Golden Knights, estime-t-il. «Ça arrive souvent après un match qu'un joueur de l'autre équipe vienne me voir pour me dire qu'on est le club le plus difficile qu'il ait affronté cette année. C'est un gros compliment. Ça serait facile de se satisfaire de ce qu'on a en se disant qu'on est un club de l'expansion. Mais on a un des meilleurs clubs de la Ligue nationale et nos standards sont élevés. On ne pense pas aux séries, on ne pense pas à la Coupe Stanley, on prend un match à la fois. On ne veut pas regarder trop loin.»

LA PRESSE

Sports

SKI DE FOND
ANNE-MARIE COMEAU A MÊME SURPRIS SON PÈRE!
52

IMPACT
DÉJÀ LA FIN POUR DZEMAILI
50

BASEBALL
DÉCÈS DE BOB BAILEY, UNE DES PREMIÈRES VEDETTES DES EXPOS
50

PREMIERS SOLDES DE 2018

10% 30% 50% 60% 70% 20% 80%

VENTE TROTTOIR

CUISINA

TOUT POUR LA CUISINE

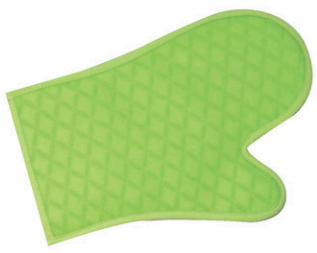

7,97$
sugg. : 19,99$
60% DE RABAIS

GANTS EN SILICONE AVEC DOUBLURE DE COTON 30 CM ROUGE #80235 OU VERT #80236 OU GRIS #80237 OU NOIR #80238

gourmet by Starfrit

49,97$
sugg. : 109,99$
60$ DE RABAIS

MARMITE 28 CM 13 L #LSP-28-13L

LE STOCK POT

RICARDO

30$ DE RABAIS

OU

39,97$
sugg. : 69,99$

POÊLE 26 CM EN FONTE ÉMAILLÉE #062301 OU POÊLE À GRILLER 32 CM EN FONTE ÉMAILLÉE #062302

JUSQU'À 58% DE RABAIS

À PARTIR DE 24,97$
sugg. : jusqu'à 64,99$

OU

COUTEAU DU CHEF 20 CM FORG RAZOR #19601-201 OU COUTEAU SANTOKU 12 CM FORG RAZOR #19608-141

9,97$
sugg. : 34,99$
72% DE RABAIS

CHAUFFE TORTLLAS EN TERRE CUITE 19 CM #3943

RICARDO

19,97$
sugg. : 36,99$
17$ DE RABAIS

ESSOREUSE À SALADE 5 L #063118

19,97$
sugg. : 29,99$
10$ DE RABAIS

Trudeau

HACHOIR DE CUISINE #09917036

4,97$
sugg. : 12,99$
62% DE RABAIS

ATOMISEUR POUR LES AGRUMES #PP20934YL

60$ DE RABAIS

59,97$
sugg. : 119,99$

RACLETTE POUR 8 PERSONNES 1200 WATTS #ECK-58

COOL KITCHEN

40$ DE RABAIS

39,97$
sugg. : 79,99$

10 PIÈCES

OU

FONDUE ÉLECTRIQUE ET FRITEUSE 840 WATTS #ECK-50

COOL KITCHEN

15$ DE RABAIS

54,97$
sugg. : 69,99$

PRESSE PANINI 1200 WATTS #024500

Starfrit

10$ DE RABAIS

49,97$
sugg. : 59,99$

RICARDO

SORBETIÈRE 1,5 L 15 WATTS #063400

BEAUCOUP D'AUTRES RABAIS EN MAGASIN

HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE 9H À 17H
LUNDI 9H À 17H30
MARDI 9H À 17H30
MERCREDI 9H À 17H30
JEUDI 9H À 21H
VENDREDI 9H À 21H
SAMEDI 9H À 17H

VALIDE JUSQU'AU 22 JANVIER 2018

Prix sujets à changement sans préavis.
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.
Photos à titre indicatif seulement.

Québec : 1100, rue Bouvier
418 634-1991 • quebec@cuisina.ca

Lévis : 50, Kennedy, Place Lévis
418 603-3624 • levis@cuisina.ca

/CUISINA.CA

WWW.CUISINA.CA

5257475